

ORGANISATION DE L'ÉCONOMIE NATIONALE POUR LE TEMPS DE GUERRE

En septembre dernier et lors d'appels récents, nombre de mobilisés ou de réservistes ont quitté les leurs avec une certaine appréhension, se demandant ce que ceux-ci allaient devenir, qui pourvoierait à leur vie matérielle.

Certes, pour les mobilisés, la question est réglée; mais pour les autres...! qu'advierait-il?

En outre, nombre d'industriels et de commerçants croient devoir thésauriser actuellement, en prévision des dépenses d'entretien des leurs durant une guerre qui, bien qu'éventuelle seulement, pourrait être longue.

Notre projet éviterait tous ces inconvénients. Il développerait notre économie du temps de paix, les animateurs de celle-ci pouvant s'y consacrer sans crainte du lendemain.

En temps de guerre, il donnerait à nos forces morales et matérielles leur plein potentiel, et cela immédiatement.

Puisse ce projet entraîner des réalisations, comme celles issues des conceptions de l'ouvrage *Défense passive organisée*.

CH. G.

1. « *Préparation minutieuse, dès le temps de paix, des mesures d'organisation afin d'assurer leur déclenchement instantané dès le temps de guerre.* »

C'est par les principes ci-dessus énoncés que débute le règlement d'administration publique (*Journal Officiel* du 28 septembre dernier) pour l'application de la loi sur l'organisation de la Nation pour le temps de guerre.

Dans les circonstances actuelles il nous a paru de la plus haute importance, pour notre Pays, d'étudier une organisation nouvelle, qui permette d'appliquer intégralement les principes exposés dans les lois récentes relatives au fonctionnement de la Nation en temps de guerre. Nous estimons que pour mener à bien la tâche énorme et complexe correspondant aux nouvelles dispositions légales, une institution spécialement créée s'impose, pour assurer l'unification des mesures et la possibilité de les appliquer jusqu'à l'échelon individu.

Suivant l'article V de la loi du 13 juillet 1938, le Chef du Gouvernement est secondé par un Chef d'Etat-Major général de la Défense nationale pour coordonner l'action des forces militaires, ce Chef d'Etat-Major général continuant son rôle en temps de guerre (art. 39).

Qu'y a-t-il de prévu pour la coordination des forces économiques en temps de guerre?

L'article 44 de la loi précitée stipule que : « chaque département ministériel établit le plan et le journal de son organisation du temps de guerre... » Autrement dit, notre mobilisation économique ressortit aux divers ministères qui gèrent notre Economie nationale : Commerce, Agriculture, Travaux Publics, Marine marchande, Travail, Colonies, etc.

Il y a lieu de vouloir qu'en raison de l'indépendance des ministères (indépendance consacrée par notre constitution), nos forces économiques soient aussi bien coordonnées en temps de guerre que peuvent l'être nos forces militaires. Aussi nous inspirant de ce qui a été fait pour celles-ci, proposons-nous de désigner dès le temps de paix un *Chef de l'Economie de Défense nationale*, dont l'action vis-à-vis des forces économiques serait comparable à celle du *Chef d'Etat-Major de la Défense nationale* vis-à-vis des forces militaires (Armées de terre et coloniale, Marine, Aviation).

Une question importante se pose, c'est de savoir à quel ministère doit être rattachée la Haute Personnalité chargée de préparer la mise en action des forces économiques

pour le temps de guerre. Il nous paraît indiqué que les nouveaux Services créés dépendent dès le temps de paix du Ministère de la Défense nationale qui coordonne les forces militaires. L'action de celles-ci dépend des moyens économiques qui doivent, en temps de guerre, être entièrement au service des Armées. Notre disposition permet de préparer la coordination, pour les hostilités des moyens d'action tant militaires qu'économiques.

En raison de la tâche écrasante qui incomberait en temps de guerre au Ministre de la Défense nationale (dans son rôle de coordination des trois Ministères militaires, alors en pleine action), nous estimons qu'il doit être déchargé entièrement de la gestion de l'Economie de guerre. Celle-ci serait alors confiée à un Ministre unique, par exemple celui de l'Agriculture, ou du Commerce, etc..., qui dès le temps de paix devrait être désigné.

Ce membre du Gouvernement aurait donc à sa disposition, dès les hostilités, le Chef de l'Economie de la Défense nationale, et assurerait avec le concours de ce dernier le fonctionnement de l'Economie de guerre.

Cette disposition est d'ailleurs conforme à l'article 42 de la loi précitée ainsi libellé : « tout ou partie du personnel et des établissements relevant de certains Services publics, pourront être placés en temps de guerre sous l'autorité d'un Ministre différent de celui dont lesdits Services dépendent en temps de paix ».

Le Ministre de l'Economie de guerre concentrerait ainsi toutes les ressources et la production du Pays, pour satisfaire les besoins des Services publics, de la population et des Armées; ceux-ci ayant la priorité et lui étant précisés par le Ministre de la Défense nationale.

Le Président du Conseil coordonnerait, dès la mobilisation, l'action des deux superministères de la Défense nationale (Ministre de la Défense nationale et Ministre de l'Economie de guerre), ces deux ministres collaborant à la direction de la guerre lors des séances du « Comité de guerre ».

Dès le temps de paix, cette coordination de la prépa-

ration militaire et économique de la guerre serait assurée sous la haute autorité du Président du Conseil, par un organisme qui lui est actuellement rattaché : le secrétariat général du conseil supérieur de la défense nationale. Ce dernier a, présentement, à remplir une tâche écrasante qui lui serait largement facilitée par l'action des organes nouveaux; il pourrait donc se consacrer entièrement à la *liaison* des forces militaires et économiques, mission primordiale en vue de la conduite d'une guerre moderne.

§

Les enseignements de la grande guerre mondiale, et plus récemment encore ceux des hostilités qui se déroulèrent en Espagne et en Chine, révèlent le rôle capital du matériel; ce dernier conditionnant souvent les opérations militaires. Pour produire le matériel nécessaire, il faut des machines et aussi beaucoup de personnel; c'est ainsi qu'en temps de guerre, à un homme-jour combattant doivent correspondre au moins dix hommes-jour travailleurs.

La préparation de la mise en œuvre des forces économiques du temps de guerre implique de vastes connaissances dans la technique, ainsi que dans la conjoncture économique. Ces éléments relevant du domaine civil, il semble indiqué de désigner comme Chef de l'économie de défense nationale une Haute Personnalité civile qui soit en même temps un technicien confirmé. Ce chef ayant à satisfaire des besoins militaires, il lui serait adjoint un Conseiller militaire, en la personne d'un Intendant général ou d'un contrôleur de l'Armée par exemple.

Pour mener à bien sa tâche, le chef de l'économie nationale aurait certes la faculté de s'adresser aux divers ministères intéressés (Agriculture, Commerce, etc.), en vue de centraliser les opérations de leur mobilisation; mais l'expérience révèle qu'un organisme quelconque est mal approprié pour s'occuper à la fois des questions du temps de paix et du temps de guerre. C'est ainsi que notre mobilisation militaire, qui relevait autrefois des

corps de troupe à la base, a dû être confiée à des organismes spéciaux : les centres mobilisateurs.

La mobilisation des forces économiques présente une certaine analogie avec celle des forces militaires, et devant être coordonnée avec celle-ci, nous proposons la création de « centres de mobilisation économique ».

§

Un décret récent du Ministère du Commerce a prévu la mobilisation économique par Région économique. Cette disposition pourrait être maintenue, à la condition d'effectuer un remaniement territorial tel que les régions économiques coïncident avec les régions militaires, sauf toutefois dans les zones frontières où cette correspondance peut être difficilement remplie (ce qui ne saurait causer une grande perturbation du fait qu'il n'est guère possible de faire état des ressources économiques de ces zones).

Dans l'état actuel des choses, la Région économique n'est que le groupement régional de plusieurs chambres de commerce, qui ne représentent que les éléments industriels et commerciaux. Or, l'agriculture, les transports, la marine marchande pour les ports, jouent également un certain rôle dans l'économie des Régions. C'est pourquoi, pour embrasser l'ensemble de l'Economie régionale, nous avons conçu un projet de réorganisation complète des Régions économiques, en plaçant à la tête de chacune un Haut Fonctionnaire qui aurait le titre de « Surintendant » (1) et assumerait auprès d'elle la fonction d'animateur économique, grâce à la situation qu'il occuperait vis-à-vis des producteurs et des Pouvoirs Publics.

La création de ce corps de Surintendants est primordiale pour notre organisation économique, en ce sens que dans chaque région économique, nous serions assurés de trouver un technicien qualifié connaissant à fond l'économie de sa zone et surtout entraîné à résoudre les problèmes économiques. En temps de paix, le surintendant

(1) Voir article de Charles Gibrin dans le *Mercur de France* du 1^{er} septembre 1938, commenté dans *Paris-Midi* du 1^{er} septembre.

constituerait donc un conseiller précieux pour l'élaboration des mesures de mobilisation économique; en temps de guerre ce serait lui qui dirigerait l'économie régionale et avec beaucoup plus d'unité d'action que ne purent le faire les « Comités consultatifs économiques » qui fonctionnèrent durant la guerre à la tête des régions militaires. Il ne semble guère que ces Comités pourraient répondre aux conditions d'une guerre moderne où, en raison des bombardements aériens, des décisions immédiates s'imposeraient, décisions qui seraient du ressort de Chefs qualifiés et non de discussions de Comités.

La mobilisation économique de la région serait préparée par le *Centre de mobilisation économique régional* ayant des ramifications à l'échelon départemental, voire même local (pour les centres importants). L'organisation de ces nouveaux organes pourrait s'inspirer de celle des centres militaires, avec lesquels d'ailleurs ils se tiendraient en liaison constante.

Pour bien comprendre le rôle important dévolu à ces centres de mobilisation économique il est nécessaire d'exposer comment fonctionnerait, suivant notre conception, la Nation en temps de guerre.

2. *Sous quel aspect pourrait se présenter notre Pays dès l'Etat de Guerre.*

Le déclenchement des hostilités entraînerait pour notre Pays des perturbations immédiates autrement considérables que celles qui se sont produites au début de la grande guerre. Cela pour deux causes primordiales : les gros besoins de nos armées, tant en personnel qu'en matériel, et les conséquences à prévoir de bombardements aériens importants.

La loi de recrutement de l'Armée, du 31 mars 1928 complétée par la loi du 11 juillet 1938, prévoit qu'outre la mobilisation possible des hommes jusqu'à 50 ans, ceux qui dépassent cette limite d'âge ainsi que les jeunes gens, voire même dans certains cas les femmes (réquisition collective), peuvent être « requis civils » ! Il faut donc prévoir que l'Economie privée serait particulièrement ré-

duite, faute de bras, de moyens de transport, de matières premières. Nombre de grandes villes seraient désertées, beaucoup plus que ne le présument en général les Autorités, et ceci du fait de la difficulté probable du ravitaillement et de l'alimentation résultant de bombardements toxiques (2). L'afflux des évacués provoquerait un déséquilibre économique dans les régions d'accueil.

Il n'est jusqu'au moindre hameau qui ne subirait le contrecoup de la mobilisation, privant les fermes d'une grande partie du personnel (mobilisé dans les unités combattantes), des chevaux, du bétail et des véhicules (réquisitionnés).

Quant aux méthodes d'exploitation collective, fort en usage et rendues possibles par le machinisme, elles pourraient cesser d'être applicables, ainsi que le groupage des denrées pour leur écoulement.

Les conséquences, en ce qui concerne notre production agricole risqueraient d'être considérables du fait que certaines récoltes pourraient, soit ne pas être faites, soit ne pas être rentrées, ou enfin ne pas être écoulées à temps (denrées avariées).

Des mesures légales récentes (règlement d'Administration publique du 28 septembre, pour l'application de la loi sur l'Organisation de la Nation pour le temps de guerre), semblent être de nature à parer à ces éventualités. C'est ainsi que chaque ministre doit préparer dès le temps de paix un plan de réquisition des ressources dont il est responsable. Autrement dit, la réquisition est centralisée par Département ministériel, mais il y a lieu de craindre que les plans n'en puissent être appliqués efficacement sur place, en raison des imprévus, des fluctuations survenues entre temps, etc... Ces plans de réquisition de ressources sont établis dans le cadre national, mais la répartition se trouverait subordonnée aux conditions régionales du moment, voire même locales, ce qui pourrait entraver la centralisation prévue, ou se trouver entravé par elle.

(2) Voir le bulletin de la Société Scientifique d'Hygiène alimentaire, numéro de décembre 1938 (article Ch. Gibrin).

Pour parer à ces inconvénients il est de la plus haute importance que les mesures soient prises dans le cadre régional. Certes, un décret de fin septembre dernier a prévu que la mobilisation économique se ferait par région économique (mesure que nous avons d'ailleurs préconisée dans notre article paru antérieurement dans la revue le *Mercur de France* du 1^{er} septembre). Mais la Région économique dont fait état le décret n'est présentement que le groupement privé des organes représentatifs de l'industrie et du commerce, mais non de toute l'économie régionale.

Quoi qu'il en soit, dans l'état des choses actuel, il n'est pas prévu de réquisition généralisée, elle ne s'applique qu'à certaines denrées ou matériels et souvent pour des quantités limitées; le reliquat se trouverait donc soumis en temps de guerre à la loi, de l'offre et de la demande. Or le souvenir de la hausse vertigineuse des prix qui s'est effectuée de 1914 à 1918 est encore trop présent à l'esprit pour que les producteurs ne fussent pas tentés d'accaparer les denrées, dans le but de les écouler seulement au prix fort au moment opportun. Quant aux particuliers, les plus fortunés, dans l'incertitude du ravitaillement du lendemain, videraient littéralement les magasins par des achats massifs, même onéreux; mais les autres qui n'auraient pas les moyens de faire toutes ces provisions, que deviendraient-ils?

Il y a bien les lois sur la spéculation et la hausse illicite, mais comment les appliquer dans le moment de crise que constituerait le début d'une guerre?

Ajoutons à cela le risque d'avarie des aliments, sous l'effet des bombardements toxiques, et, devant l'impossibilité d'un contrôle général, l'éventualité de l'écoulement de ces denrées dangereuses à la consommation; écoulement peut-être même facilité par les vils prix que consentiraient leurs détenteurs.

Ainsi le régime d'économie libérale qui a pu fonctionner durant la période de 1914-1918 ne semble plus guère applicable, en cas de conflit moderne. C'est pourquoi il

nous a paru nécessaire d'étudier un nouveau régime économique pour le temps de guerre.

3. *Nouveau Régime économique pour le Temps de Guerre.*

Alors qu'à ce moment l'Etat nourrit directement les mobilisés des formations du front et de l'intérieur, il doit payer la subsistance matérielle de la presque totalité de la population de l'intérieur : ouvriers des usines travaillant pour la guerre, fonctionnaires, pensionnés, familles bénéficiant de l'allocation militaire, familles nombreuses, etc. Avec la hausse du coût de la vie qu'il faudrait prévoir, cette charge de l'Etat entraînerait des dépenses considérables, en même temps qu'il lui faudrait prévoir un surcroît énorme de dépenses pour le matériel de guerre. Par quelles recettes compenser toutes ces dépenses? L'économie étant particulièrement réduite, les impôts n'auraient qu'un faible rendement. Quant aux emprunts, l'épargne a été particulièrement mise à contribution au cours des dernières années par les nombreux appels au crédit public. Un seul moyen resterait donc : l'inflation massive avec toutes les conséquences désastreuses qu'elle entraînerait. C'est cette opération que nous voudrions supprimer ou tout au moins réduire au strict minimum.

Nous basant sur le fonctionnement des ordinaires de troupe, ce qui constitue la meilleure méthode pour nourrir économiquement le soldat, nous préconisons la distribution directe des vivres à toute la population, avec la possibilité de bénéficier d'une préparation collective des repas. Nous généralisons ainsi cette mesure qui actuellement n'est prévue que pour les habitants des places fortes en cas d'investissement (loi du 5 mai 1890). Or, dans une guerre moderne, avec les moyens actuels et aussi ceux qui pourraient se révéler, il y a lieu de redouter l'interruption des ravitaillements, qui placerait le Pays tout entier dans un état comparable à l'investissement. En outre, la répartition équitable des denrées éviterait d'une part le gaspillage et d'autre part la pénurie pour certains, pénurie génératrice de déficience physique, propice au

développement des épidémies. Rappelons à cet effet que la grippe espagnole a causé plus de victimes que les opérations militaires au cours de la dernière grande guerre.

Non seulement la ration de chacun serait assurée, mais aussi ces distributions, contrôlées par les Services de l'hygiène, élimineraient les risques d'avarie, d'intoxication, voire même de sabotage des aliments.

Cette intervention des Pouvoirs Publics, pour assurer le contrôle, la surveillance des denrées, et surtout leur protection par des moyens appropriés (tels que : enrobage dans la terre — silos — dans la paille, dans des abris étanches) est rendue nécessaire en prévision de la guerre toxique ou bactériologique.

La France métropolitaine étant un pays capable de se suffire à lui-même au point de vue alimentaire (sauf pour les denrées coloniales), la réquisition pourrait assurer sa subsistance depuis le début des hostilités jusqu'à la première récolte, puisqu'en effet le nombre de rationnaires ne changerait pas. Mais il faudrait effectuer cette récolte et préparer les autres, car on devrait envisager un conflit de longue durée, ainsi que le révèlent les événements d'Espagne et de Chine.

En raison de la désorganisation de l'agriculture résultant de la mobilisation intensive et de la réquisition des animaux, seul l'Etat paraît habilité à organiser la production agricole.

Quant à la production industrielle qui est surtout orientée vers les fabrications de guerre, il ne semble guère possible que le régime des marchés puisse être maintenu, pour de nombreuses raisons : le stock des matières premières est limité et doit être destiné non au plus offrant, mais à celui qui fabrique le matériel le plus utile à la Défense nationale; la main-d'œuvre est également limitée et aléatoire; les moyens financiers s'adaptent péniblement au roulement d'une production intense, souvent démesurément accrue; enfin les bombardements aériens pourraient amener des perturbations imprévisibles dans le rendement de travail (rappelons qu'à Dusseldorf la production de l'acier a

été réduite de 30 % à la suite de 30 attaques aériennes seulement durant l'année 1916.

Tous ces facteurs d'incertitude ne laisseraient subsister qu'un espoir bien minime de marge de profit, si l'on considère que les prix devraient plafonner à une certaine limite. Il en résulte que l'Etat ne saurait se reposer sur l'initiative privée des industriels, mais qu'il devrait, tout en tirant parti de l'esprit d'entreprise des producteurs, assumer la charge de la production des usines, au même titre que celle des champs.

4. *Application des nouveaux principes économiques à quelques cas types (Temps de guerre).*

Une organisation peut paraître séduisante par l'exposé de ses principes d'ordre général, mais c'est dans l'application de ses détails qu'on peut le mieux la juger.

C'est pourquoi il nous semble indiqué de présenter comment pourrait fonctionner un village (pour la production agricole et sa distribution) et une usine (pour la production industrielle).

5. *Fonctionnement d'un village en temps de guerre.*

Pour bien saisir le fonctionnement de l'économie dans un village durant la guerre, il est nécessaire de le situer dans le cadre régional, tel que nous le concevons.

Le Surintendant, Haut Fonctionnaire placé dès le temps de paix à la tête de la Région économique (pour orienter son économie) est maintenu à ce poste en temps de guerre avec des prérogatives beaucoup plus étendues, puisqu'il en dirige l'économie. Ce dernier centralise tous les moyens de production, de distribution, et assure le ravitaillement de sa région. C'est dire la tâche énorme qui lui incombe; aussi sa fonction est-elle assimilée à celle de Général de Division, dont il a le grade. De lui dépendent les Intendants, placés à la tête des Départements, et des délégués aux divers échelons, jusqu'à la tête du canton où pourrait être maintenu le Président du Centre de réception cantonal, notable bien connu, jouissant de la considération de tous et nommé par le Surintendant.

C'est ce délégué cantonal qui, comme au cours de la dernière guerre, réglerait la répartition du personnel et du matériel de remplacement. Ce personnel, organisé en équipes constituées, effectuerait les travaux des champs avec le concours des habitants restés dans les villages. Autrement dit, dans un même village, une ou plusieurs équipes encadrées effectueraient en groupes les travaux des divers cultivateurs de l'endroit. Ce personnel de remplacement logerait chez l'habitant. Les chefs d'équipe percevraient les rations de leurs hommes et pourraient, d'accord avec le Maire, réquisitionner sur place le personnel et le matériel nécessaires à la préparation des repas. Ces mêmes chefs percevraient à des magasins d'habillement les effets de travail nécessaires — brodequins, treillis; pour ces derniers, il pourrait être fait appel aux stocks inutilisés des corps de troupe et des centres mobilisateurs.

Une question se pose alors : la rémunération de ce personnel. Nous estimons qu'il y aurait lieu d'envisager une rémunération fixe égale à celle du combattant. Il nous paraîtrait raisonnable de fixer cette solde à dix francs par jour, les chefs d'équipe cumulant avec celle-ci un supplément correspondant à leur grade. La durée du travail serait réglée par le commandement, suivant les saisons, les circonstances atmosphériques, les besoins, etc. Il va sans dire qu'après la période des grands travaux, une partie de ces équipes serait récupérée par la surintendance régionale pour être utilisée à d'autres travaux, en usine par exemple.

Quant à la distribution des vivres elle s'effectuerait d'après les méthodes appliquées dans l'Armée pour la répartition des lots et des morceaux dans les ordinaires, en suivant le tour de rôle.

6. *Fonctionnement d'une usine en temps de guerre.*

En raison de la nécessité de produire au maximum du matériel destiné soit aux Armées, soit aux Services publics, soit à la population civile (pour assurer son minimum vital), il y a lieu d'envisager que la plupart des

usines de la Métropole seraient mobilisées. C'est le fonctionnement de l'une de celles-ci que nous allons étudier.

La mobilisation militaire ne prélèverait parmi le personnel qu'un minimum d'effectifs (tout au moins au début), de telle sorte que la bonne marche de l'usine soit assurée, et surtout qu'elle puisse s'adapter rapidement à sa production de guerre. Il y aurait donc intérêt à ce que les éléments indispensables de la direction, de la maîtrise, et les ouvriers spécialisés soient maintenus sur place. Ce personnel de base serait immédiatement renforcé par des mobilisés qui rejoindraient le poste assigné sur leur feuille de route, de la même façon (et avec les mêmes délais) que les mobilisés des unités combattantes rejoindraient leur centre mobilisateur.

Le ravitaillement du personnel de l'usine serait analogue à celui pratiqué dans les villages, la cuisine étant assurée collectivement.

A ce sujet nous croyons devoir attirer l'attention des Pouvoirs Publics sur le fait que notre organisation nouvelle pour l'alimentation des Français en temps de guerre permet de modifier les conceptions actuelles qui prévoient que le personnel des usines mobilisées pourrait loger et prendre les repas au domicile familial.

Dans ce but ont été établies des zones de dispersion quotidienne ou permanente rapprochées. Ces dispositions ne pourraient pas toujours être appliquées en raison de la raréfaction des moyens de transport et du carburant des zones de l'intérieur. Quant à installer ces familles à proximité immédiate des usines, il nous paraîtrait risqué de les laisser résider ou de les installer dans la zone des « points sensibles », les exposant ainsi tout particulièrement aux coups des bombardements aériens, alors que l'« éloignement » assurerait leur salut. Cette dernière considération est importante également au point de vue du moral de l'ouvrier mobilisé qui, sachant les siens à l'abri du besoin matériel, en même temps qu'éloignés des objectifs visés, serait mieux à même d'effectuer sa tâche.

Après cet exposé des dispositions nouvelles applicables à l'industrie de guerre, il est facile de se représenter le

fonctionnement d'une usine. Dans celle-ci, le personnel est réparti en une, deux ou trois équipes, travaillant en principe huit heures chacune; mais du fait qu'il serait mobilisé, l'ouvrier pourrait être appelé quand les circonstances l'exigeraient, à travailler plus de huit heures par jour.

Chaque équipe serait encadrée aux divers échelons, d'une manière analogue à celle des unités combattantes, les grades correspondant aux fonctions remplies. Cette attribution de grade serait faite dès le temps de paix, chaque individu étant pourvu d'un livret établi dans le même esprit que le livret individuel du combattant, c'est-à-dire portant ses aptitudes particulières quant à la mobilisation industrielle.

Cette disposition nouvelle éviterait, en cas de conflit, le retour d'abus qui se sont produits au cours de la dernière guerre. Lorsqu'au début de celle-ci, on dut faire appel aux ouvriers spécialisés des effectifs combattants, pour renforcer le personnel des usines de guerre, nombre de mobilisés, bien que ne présentant aucune des aptitudes techniques requises, parvinrent abusivement à se faire rappeler dans les usines de l'arrière, en usant de certificats de travail délivrés indûment par des employeurs sans conscience professionnelle.

De tels errements seraient évités en faisant délivrer dès le temps de paix, à chaque ouvrier, un certificat patronal qui lui serait remis le 1^{er} mai de chaque année. Ce certificat stipulerait l'aptitude technique de l'ouvrier dans le travail qu'il effectue, son rendement, sa conduite, etc... Afin de présenter toutes les garanties nécessaires, chaque patron tiendrait un registre de certificats de travail, folioté. Ce registre devrait être établi sous forme de reliure, chaque feuillet comporterait un talon et une souche de dimensions égales, la souche devant être le duplicatum du talon. Ce duplicatum devrait être certifié exact par le patron et par l'ouvrier intéressé.

Pour chaque ouvrier présent à l'établissement le 1^{er} mai, il serait établi un certificat, suivant les prescriptions ci-dessus. La souche serait remise à l'ouvrier, et dans le

mois qui suit, le patron transmettrait le registre (de talons) au centre de mobilisation économique le plus proche. Ce centre pourrait ainsi tenir à jour le livret individuel technique de chaque ouvrier, suivre le perfectionnement de chaque individu et modifier éventuellement son affectation du temps de guerre. La façon de noter permettrait également au centre d'apprécier l'aptitude à diriger de chaque employeur, dont l'affectation ressort également au centre mobilisateur.

Dès le temps de paix, cette mesure serait des plus heureuses pour le monde du travail : le certificat annuel serait beaucoup plus sincère que l'attestation délivrée légalement à chaque travailleur et seulement lorsqu'il quitte son emploi (volontairement ou non), alors que les rapports sont souvent tendus entre l'employeur et l'employé; de plus, la garantie du registre de talons mettrait à l'abri des faux certificats et des fluctuations d'appréciation des employeurs successifs.

Toutes ces mesures permettraient de s'assurer le concours d'un personnel qualifié et de l'utiliser au mieux de ses aptitudes; il reste à envisager comment on pourrait encourager son effort. Il nous paraît indiqué d'appliquer la disposition qui a fait ses preuves durant la grande guerre, pour certains travaux du Génie, et désignée sous le nom de « prime de bon rendement ». L'application de cette mesure ne devrait en aucun cas permettre à l'ensemble du personnel d'une usine de toucher une solde supérieure à celle qui serait perçue par le même effectif de combattants, sur le front. Si pour ceux-ci la solde se trouvait par exemple fixée à 10 francs par jour, la rémunération des ouvriers pourrait osciller entre 5 et 15 francs, suivant les aptitudes et le rendement des ouvriers, la répartition étant faite par la direction de l'usine.

Quant aux employeurs, ils bénéficieraient des traitements et indemnités afférents à leur grade, et pourraient bénéficier de promotions et de récompenses honorifiques, au même titre que les officiers et les sous-officiers des unités combattantes. En outre, certaines avances pour-

raient leur être consenties (par la Surintendance de la région), sur estimation, et à valoir sur le règlement ultérieur des réquisitions du matériel leur appartenant.

7. *Justification du nouveau régime économique du temps de guerre.*

Notre conception répond avant tout à une idée d'équité en soumettant l'arrière au même régime que l'avant. N'oublions pas qu'une des causes des mutineries de 1917 fut le mécontentement de nombreux permissionnaires du front constatant la vie relativement aisée de certains « embusqués » de l'arrière, qui souvent appartenaient à de jeunes classes, et non seulement échappaient au danger, mais bénéficiaient de grosses situations.

Certains pourraient penser que cette limitation du profit pourrait s'exercer à l'encontre du rendement; il n'en est rien. Le personnel serait employé autant que possible sur place, et suivant ses aptitudes techniques, et la rémunération proportionnée l'inciterait à produire au maximum; quant aux défaillants, rappelons que la discipline militaire (à laquelle tous se trouveraient soumis) permet l'application de sanctions, dont la moindre à leur égard ne serait certes pas l'envoi au front. En outre, l'encadrement militaire préviendrait tout sabotage, voire même tout mouvement de grève... D'ailleurs avec l'application du livret individuel technique, les meneurs ne seraient pas maintenus à l'arrière. Quant au personnel de direction ou de maîtrise qui ne se montrerait pas à hauteur des circonstances, la surveillance continue exercée aux divers échelons hiérarchiques permettrait l'application de sanctions immédiates. Il ne saurait s'agir d'une surveillance étroite comme au front, où seuls des ordres doivent être exécutés. A l'arrière, des directives seraient données laissant aux Chefs d'industrie une certaine latitude dans les méthodes d'exécution. Ces chefs pourraient se consacrer entièrement à leur tâche et y faire preuve de la plus grande initiative et de la plus entière abnégation.

C'est au nom de ce dernier principe, qui devrait régner

aussi bien à l'arrière qu'à l'avant, que nous avons voulu supprimer les marchés de guerre et par là toute transaction monétaire, source possible de commissions, interventions parlementaires, concussion, corruption de fonctionnaires, etc..., s'exerçant souvent à l'encontre de l'intérêt général et risquant de provoquer l'accaparement de matières premières, de moyens de transport, etc. Mentionnons à cet effet le trafic honteux de certains mercantis qui, durant la grande guerre, accaparèrent les wagons, au détriment de l'Intendance qui ne parvenait pas à exercer son droit de réquisition.

Les seuls marchés à passer le seraient avec l'Etranger et pour les besoins de la Défense nationale, tout au moins en ce qui concerne le début d'une guerre. Notre stock d'or étant limité, il serait nécessaire à ce moment de limiter parcimonieusement les prélèvements de métal jaune. Il ne faudrait guère compter sur des rentrées de devises provenant de l'exportation, les besoins démesurés de la Défense nationale risquant d'absorber toute l'activité du Pays.

8. Conclusion.

Face à une guerre totale, nous devons envisager une « mobilisation totale », tant de nos forces militaires qu'économiques.

Nos adversaires éventuels risquant d'avoir sur nous l'avantage du nombre, de la préparation, de l'initiative des opérations, les moyens dont nous pourrions disposer ne seraient jamais trop nombreux pour les tenir en échec, dès le premier choc.

Les dispositions que nous préconisons permettraient non seulement le groupement de nos forces économiques, non seulement totalement, mais rapidement aussi.

Le fait pour l'Etat de prendre à sa charge le « minimum vital » de chaque individu (nourriture, logement, etc...), lui donnerait toute possibilité de disposer du personnel dont il pourrait avoir besoin. Certes l'accroissement des charges incombant à l'Etat rendrait ce besoin énorme et ne serait pas loin d'absorber l'activité de tous les gens

valides (hommes et femmes). Plus de requis civils, dont la rétribution essentiellement variable entraînerait une paperasserie formidable, rétribution dont le paiement pourrait comporter quelque aléa et de plus ne pas marcher de pair avec le coût de la vie. Plus de distribution de cartes, de pain, de lait, de sucre, de charbon, etc..., mesures de répartition qui au cours de la dernière guerre furent souvent inopérantes, faute d'existants en stocks ou par manque de pouvoir d'achat des consommateurs.

L'Etat assurant le ravitaillement de l'arrière, comme de l'avant, il lui deviendrait possible d'appliquer partout le même régime, la mobilisation.

Celle-ci, en se basant sur les dispositions que nous venons de préconiser, pourrait être appliquée rapidement, et cette condition est importante, si l'on veut bien considérer que l'Economie de certaines puissances fonctionne déjà sur le pied de guerre.

Avec les surprises que pourraient entraîner les bombardements aériens, les incursions de détachements mécanisés, les descentes aériennes, les débarquements sur les côtes, de sérieux bouleversements pourraient se produire dans l'Economie du Pays, certaines zones cesser de produire, des convois maritimes de ravitaillement être coupés, etc. Des décisions immédiates s'imposeraient donc qui pourraient être prises par des Cadres entraînés à ces opérations. C'est pourquoi nous avons proposé que soit créé dès le temps de paix un corps permanent de Cadres économiques aussi bien pour l'agriculture que pour l'industrie; ces Cadres serviraient au fonctionnement initial des Cadres économiques de réserve, de même que dans l'Armée les officiers d'active « noyautent » à la mobilisation les officiers de réserve.

Non seulement notre organisation est souple et peut s'adapter à des situations imprévues, mais elle est articulée, grâce à une certaine autonomie dont nous faisons bénéficier chaque région économique, ayant à sa tête un « Surintendant » qualifié et en fonction dès le temps de paix; différence essentielle avec l'organisation anglaise récente où chacune des douze régions territoriales (coun-

ty) est pourvue d'un chef autonome de l'Economie, mais celui-ci n'exerce ses fonctions dictatoriales qu'en cas de guerre.

Il semble qu'en France on envisage encore trop, en cas d'un conflit futur, l'application de méthodes employées durant la grande guerre, alors que l'arrière et l'avant étaient nettement dissemblables. Et cependant, non seulement certains Etats totalitaires vivent sur le pied de guerre, mais d'autres aussi, telle l'Angleterre, ont déjà décidé de certaines mesures de guerre du point de vue économique et entrepris un recensement complet de leurs moyens industriels et agricoles.

En cas de conflit moderne déclenché avec des moyens nouveaux et puissants, il faut que les moyens de la riposte soient adaptés aux conditions nouvelles. Certes, notre Armée est apte à une telle action, mais elle doit s'appuyer sur une structure de l'Economie permettant à la Nation de faire bloc immédiatement et complètement.

Tel est but de l'organisation unifiée, souple et articulée, que nous préconisons, organisation certes perfectible par la suite, mais qui permettrait de répondre aux premiers chocs.

TABLEAU DE L'ORGANISATION PROPOSÉE

I. *En temps de paix : pour la préparation.*

- A) à l'échelon national : Chef de l'Economie de Défense nationale.
- B) à l'échelon régional : Surintendant et centre de mobilisation économique régional.
- C) à l'échelon départemental : Intendant et centre de mobilisation économique départemental.
- D) à l'échelon local (localités importantes) : Centre de mobilisation économique local et cadres de l'économie (active).

II. *En temps de guerre : pour l'exécution.*

- A) à l'échelon national : Ministre de l'Economie de la Défense nationale et chef de l'Economie de la Défense nationale.
- B) à l'échelon régional : Surintendant et cadres de l'économie.
- C) à l'échelon départemental : Intendant et cadres de l'Economie.
- D) à l'échelon local : Cadres de l'Economie (active et réserve) et mobilisés.

CHARLES GIBRIN.

LE SIÈCLE DE L'IMPÉRIALISME

Parmi les événements dont nous sommes ici-bas les témoins, il en est de prévus, il en est d'inattendus. Et parmi ces derniers, entre tous les degrés de la surprise à l'étonnement et à la stupéfaction, il en est que l'on aurait pu prévoir, si la logique gouvernait les hommes et si ceux-ci étaient bien les animaux pensants qu'on nous a représentés sous leur nom. Ce qui, par exemple, en certains pays voisins, se nomme de noms nouveaux, ces théories fondées sur la contrainte et la docilité de l'individu à l'Etat et les situations présentes qu'elles ont déterminées, ces mystiques nationalistes et ces fièvres de conquêtes, cette foi en un type d'homme ataviquement supérieur aux autres, en un absolutisme social, sont-ce donc des idées nouvelles qui les alimentent? Sont-ce des convictions d'importation récente qui les déterminent? On a reconnu, dans la doctrine antisémite sur laquelle est fondé le racisme, les vieilles propositions de Gobineau, mort depuis près de soixante ans. Quant au mot « raciste », voici quarante-quatre ans (1) que M. Charles Maurras en attribuait l'invention à Gaston Méry, qui devra se contenter de ce titre de gloire. Et, dès 1902, les théories sur l'inégalité des races humaines inspiraient à M. Ernest Seillière un ouvrage capital : *Le Comte de Gobineau et l'aryanisme historique*. Il est notable que les travaux de plusieurs écrivains se trouvent ainsi à l'origine de *Mein Kampf*.

(1) *Gazette de France*, 26 mars 1895.

Il serait opportun de relire, même au hasard, les livres du Baron Ernest Seillière, ne serait-ce que pour en dégager les valeurs éducatives, à l'heure où il va être question de *Refaire une Morale*. Il y parle clairement de ces théories ambitieuses et imposantes s'annexant peu à peu les conquêtes de l'érudition moderne, les interprétant au gré de leur prévention. Il y déclare que le romantisme n'a été qu'une « réaction individualiste extrême » encore en évolution. Il y montre les vertus utiles aux grandes agglomérations tendant à l'inégalité « vers le dehors » et exigeant « un caractère bien particulier d'égoïsme collectif qui diffère grandement de ce qu'on appelle vertu chez les particuliers », — établissant ainsi que les collectivités peuvent s'attribuer des droits refusés aux individus et, donc, pris sur eux.

Or, comme pour les Ariens de Gobineau, « tout être étranger à leur race est un monstre, n'ayant de notre espèce que la ressemblance (p. 246) », on nous laisse à penser quels pouvoirs les collectivités aryennes vont s'adjuger aux dépens des êtres réputés non aryens ! Gobineau n'hésitait pas, on le sait, à attribuer « les acquisitions morales et matérielles de l'humanité à l'influence à peu près exclusive de la race aryenne » et M. Ernest Seillière en concluait, corollairement, que « si l'on transporte dans l'avenir probable les conclusions sorties d'une telle conception du passé, c'est l'empire du monde promis à l'Aryen ». Plusieurs auteurs firent d'ailleurs cortège à Gobineau et renchérirent sur ses affirmations. A l'époque où paraissait *Le Comte de Gobineau et l'aryanisme historique*, ce n'était pas en Germanie que les arguments antisémites étaient recherchés avec le plus de passion. Et notre ami le poète Philéas Lebesgue doit se souvenir d'avoir écrit aussi que « le ferment volontaire qui détermine l'éclosion et la survie de toute civilisation a été fourni à toute époque par une race unique, celle des Blonds d'Europe (Gaulois, Germains ou Normands). Ce sont eux — disait-il en son *Essai d'Expansion d'une Esthétique* (1911) — qui représentent l'esprit de conquête et d'aventure héroïque... Ils opposent leur volonté

de force au non-agir voluptueux des peuples bruns, épris de jouissance et de repos ». Et cette dernière définition prend en 1939 un tour bien savoureux.

Plus sévère et plus réaliste, Gobineau, commenté par M. Seillière, avait déjà dénoncé, lui, l'attrait pernicieux que la chair colorée semble exercer sur les sens de l'homme blanc » et la « terrible faiblesse » de cet homme blanc pour « la femme de couleur » (p. 223). Il avait fort bien expliqué que « les vainqueurs furent vaincus par leur propre faiblesse », coupables de n'avoir pas respecté la pureté de leur sang et de s'être abaissés « par la mésalliance, en relevant d'autant plus la valeur de leurs anciens esclaves ».

L'essentiel de la doctrine raciste semble résider en ces quelques citations. Or, M. Ernest Seillière, poursuivant ses études, étudiant tantôt *l'Impérialisme démocratique*, tantôt *le Mal romantique* ou les *Mystiques du Néo-Romantisme*, en arrivait à l'édification de cette philosophie de l'impérialisme dans laquelle il a concilié synthétiquement socialisme, romantisme et mysticisme, et dont les plus éclatantes démonstrations nous devaient être offertes bien plus tard, hors de France.

Il semble en effet que le moteur du sentiment impérialiste, pour M. Ernest Seillière, soit le mysticisme, — lequel peut s'exprimer, socialement, chez les particuliers, en un individualisme romantique, — dans les collectivités par un « effort rationnel et utilitaire vers la puissance ». Pour lui, pas de doute : la source principale des actions humaines est d'abord dans notre tendance à « l'expansion vers le dehors ». Et c'est cette tendance de chaque « corps spécifique à s'emparer de l'espace tout entier » (2), cet « effort pour accroître son pouvoir en tous sens » (3), ce « ressort éternel de l'activité des êtres » (4), que M. Ernest Seillière appelle l'impérialisme.

Conduit par l'impérialisme... chacun de nous se révèle...

(2) *Apollon ou Dionysos?* page 266.

(3) *Introduction à la Philosophie de l'Impérialisme*, p. 286.

(4) *Les Mystiques du Néo-Romantisme*, p. 54.

comme le créateur ou comme l'adhérent plus ou moins conscient d'une morale aristocratique; morale qui tout d'abord affirme et ensuite se préoccupe de confirmer pour l'avenir la prééminence et la priorité dont l'homme tend à gratifier, par instinct, sa propre personne ou son groupe d'origine ou d'élection...; le moraliste humanitaire lui-même considère... l'humanité dans son ensemble comme une aristocratie douée de tous les droits sur les autres êtres de la nature. Cette morale aristocratique universelle présente nécessairement des nuances d'une infinie diversité selon le caractère, les qualités spécifiques et les ambitions prochaines des individus ou des groupes qui en construisent et en pratiquent à leur profit les différents systèmes. Mieux que les autres, les hommes de génie savent rédiger la charte qui affirme leur domination de droit divin, le présenter sous un spécieux vêtement poétique, et les philosophies ou sociologies les plus influentes ne sont pas autre chose que des théories personnelles de ce genre dont la forme fut choisie avec une habileté particulière. (*Introduction*, p. 49).

Comment le mysticisme et le racisme conduisent à l'impérialisme et expliquent certains des phénomènes européens auxquels il est impossible de ne pas faire allusion, c'est bien avant la guerre européenne d'où devaient surgir tant de nouvelles formules politiques que le Baron Ernest Seillière nous l'avait enseigné; il est curieux de voir, objectivement, comment des faits qu'il n'est pas nécessaire de préciser davantage lui ont répondu.

Dans le racisme, on a trouvé les éléments d'une mystique; dans cette mystique, résidait le double principe d'un individualisme orgueilleux, dépourvu de toute générosité, de toute humanité, et d'un impérialisme massif à la faveur duquel nous assistons, maintenant, à l'épanouissement de la philosophie de la force, en plusieurs nations. Des évolutions analogues se sont, simultanément, produites ailleurs : des mystiques différentes ont nourri des idéologies différentes; d'une confiance empirique en l'égalité des hommes et des races, par exemple, sont nées les théories communistes aboutissant à la divinisation

de l'homme par l'homme (5) jusqu'à l'instant où le triste dieu qu'est l'homme a dû résigner ses espérances avec ses libertés entre les mains d'un sauveur despotique plus apte au terrorisme qu'à la foi. La confiance en l'homme a nourri ailleurs les politiques fondées sur le gouvernement du peuple par lui-même, aboutissant à la déification des masses anonymes. On ne juge ici aucun de ces systèmes; on constate que des propositions différentes mais parallèles ont conduit, en des cadres divers, à des situations opposées. Mais, ici et là, l'évolution s'est produite selon une logique analogue.

§

Le besoin d'expansion, inhérent à la nature de l'individu, M. Ernest Seillière l'a, en ses divers ouvrages, analysé avec un rare bonheur, — auquel on a déjà rendu hommage, d'ailleurs :

Tout être, dit-il, tend aveuglément à se nourrir, à se développer, à se grandir aux dépens de son entourage...

Le plus ancien des êtres organiques..., la monère, qui étend autour d'elle ses pseudo-podes gélatineux, n'est pas poussée par la faim, mais par le désir de maîtriser, de s'incorporer les choses...

Quiconque a observé des enfants sait qu'ils tendent instinctivement à s'emparer de tout ce qui est à leur portée, à accaparer exclusivement l'attention, à se montrer féroce-ment exigeants; plus tard, le désir de dominer les autres apparaît dans les jeux les plus violents. Et Dante disait, de son côté :

L'être doué de vie est sans cesse contraint, pour survivre et durer, de s'adapter au milieu presque toujours antagoniste...

S'adapter ne diffère donc guère pratiquement de vaincre. Tandis que Fourier notait déjà :

(5) « Le prolétariat... est partout en marche... vers les convictions d'un impérialisme plus rationnel », Ernest Seillière : *Les Mystiques du Néo-Romantisme*, p. 241 (1913).

Si quelques-uns... limitent leur ambition, c'est par insuffisance prévue à vaincre les obstacles. L'homme en pleine santé... veut empiéter sans mesure, jusqu'à ce que le monde entier soit dans sa main.

Il y a en nous un principe conquérant, qui est le principe même de la vie; les éducations, les religions, dans leur effort civilisateur, tendent à modérer chez l'homme ces ardeurs instinctives, à l'acclimater à la société, à lui enseigner l'art de dominer sa force expansive, à le soumettre à la discipline de la solidarité, au gouvernement de la charité. Mais il s'agit uniquement pour lui de renverser la vapeur et d'appliquer sur lui-même les facultés de domination impatientes de se manifester.

Le « vrai stoïcien » aristocrate intellectuel (note M. Ernest Seillière) « pratique sur lui-même... l'ascétisme... et prétend conserver l'empire, au moins dans la forteresse de sa conscience, disposé, quant au reste, à toutes les concessions sociales et à tous les renoncements nécessaires à la vie commune... L'on sent en de telles âmes, ajoute-t-il, un latent et indomptable impérialisme de conquête » (*Apollon ou Dionisos?*). Ailleurs, le même auteur a dit encore, en quelques formules à retenir : Toute concession à l'opinion est une précaution prise par notre Désir de Pouvoir et « la faveur de l'opinion est une très palpable puissance » à laquelle le sage devra cette « domination enivrante des esprits et des cœurs qu'on appelle la célébrité ».

Conclusion : « l'abnégation apparente trouve sa justification utilitaire dans les calculs d'intérêt à longue échéance » (*le Mal romantique*); mais l'impatient, qui ne sait se dominer, cherche bien plus rapidement à atteindre les satisfactions plus ou moins précises dont il est avide. Cette canalisation de l'individualisme, des ordres monastiques et des moralistes ont pu l'obtenir. Il semble qu'on n'y ait guère réussi lorsqu'il s'est agi d'appliquer à des foules légalement convoquées à l'école des méthodes qui ne pouvaient réussir que sur des élites déjà policées par l'atavisme et les leçons ou les traditions familiales. L'édu-

cateur des masses n'a pas été préparé à un rôle trop grand pour lui. Et les foules libérées, excitées par les guerres, ont partout rompu les cadres rigides des anciennes sociétés.

Dans plusieurs pays, l'homme providentiel a surgi. Mais l'homme providentiel, pour se juger tel, pour accepter la mission écrasante de diriger vers un destin meilleur des millions d'hommes, il a fallu qu'il fût très impatient, ou qu'il obéît aux plus grossières aspirations, ou qu'il eût perdu le contrôle absolu de la raison. Il a fallu qu'il justifiât, dans son cas, l'hypothèse du bon Jean-Jacques, analysée par M. Seillière en son *Impérialisme démocratique* : « Être l'unique maître de l'Univers serait la prétention secrète du cœur de tout homme civilisé ». « Embrasser le monde et la vie dans ses prises », tel est le « vœu suprême » de Stieglitz. « Il n'y a pas un gueux qui, sans le savoir, n'aspire à la monarchie universelle », écrivait déjà Boufflers.

Ce gueux s'est donc trouvé plusieurs fois couronné de succès, depuis vingt ans. Imagine-t-on ce qu'il a fallu de mysticisme, de confiance en soi, d'aptitude à l'impérialisme à chacun de ceux qui ont réussi à dominer des peuples? Comment penser qu'ils aient pu se dispenser de lire les travaux du Baron Ernest Seillière, parus bien avant 1914 :

« L'impérialisme rationnel... s'appuie sur l'individualisme, qui est la seule force créatrice »; « l'individu... seul a une existence concrète, quels que soient les bénéfices qu'il retire de la vie sociale »; ...« la lutte individuelle pour la puissance devient de plus en plus la règle de combat au sein de l'humanité », la règle « la plus efficacement progressive ».

A l'impérialiste, tous « les moyens sont bons : force ou économie, violence ou persuasion, guerre ou contrats; et si elle (la volonté de puissance) préfère de plus en plus ce dernier procédé de contrainte, c'est qu'il lui semble assurer souvent à moins de frais que la lutte à main armée les résultats auxquels elle sait pouvoir prétendre ».

Les dictateurs heureux sont des hommes qui ont voulu

que « le monde tout entier » fût dans leurs mains, coûte que coûte : par ruse d'abord, par contrainte ensuite. Mais surtout, ils étaient des mystiques, dont la superstition consista « essentiellement à objectiver hors » d'eux-mêmes, « à personnifier plus ou moins nettement » leurs « inspirations inconscientes ou sublimes dans un être supposé distinct de nous, mystérieux et puissant » (*Impérialisme Démocratique*, p. 326). Car « les groupes conquérants de tous les temps... ont tenté d'appuyer leur effort vers la puissance par l'affirmation mystique de l'alliance divine ».

Tous les peuples se sont proclamés favoris des Dieux! Songez aux Grecs, au peuple d'Israël, à la fille aînée de l'Eglise, à la *gesta Dei per Francos*, à la très catholique Espagne, au vieux Dieu allemand... Tous les conducteurs de peuples, monarques de droit divin, se sont considérés comme les oints du seigneur.

Tous les esprits originaux se créent instinctivement un dieu à leur image, en idéalisant leurs propres aspirations insatisfaites, ou, tout au moins, en groupant, pour les personnifier hors d'eux-mêmes, les traits physiques et moraux qui sont à leurs yeux les attributs de la puissance. (*Apollon ou Dionysos?*)

C'est l'ivresse commune à tous les mystiques qui apporte à l'homme l'impression de sa propre divinité (*les Mystiques du Néo-romantisme*). ...Le mystique croit de bonne foi participer à la personnalité des « divinités protectrices, avec lesquelles il finit par s'identifier quelquefois, tombant alors dans le délire de la théomanie » (*Introduction à la philosophie de l'impérialisme*).

Et Gobineau avait déjà signalé la tendance naturelle qu'ont les Ariens à trouver dieu en eux-mêmes. Nous avons vu, en tout cas, le plus arien des prétendus Ariens s'ériger en divinité protectrice, ou tout au moins en réformateur passionné des religions, en nouveau Prophète. Cas prévu et très bien exposé par M. Ernest Seillière dès 1913 (*Les Mystiques du Néo-romantisme*) :

« L'homme de ma nation, de mon sang, est, par privilège, l'allié de Dieu; par suite, il est prédestiné à exercer l'empire et il réclame à bon droit la puissance sur ceux qui se prétendent indûment ses semblables » (p. 202) car toute aristocratie considère « comme d'une espèce différente de la sienne les êtres qui lui semblent trop au-dessous d'elle-même » (*Schopenhauer*, p. 193).

Les rancunes germaniques à l'égard des troupes de couleur occupant la Rhénanie au lendemain de la guerre ne provenaient pas d'une autre origine. C'est en les exploitant fiévreusement qu'on a commencé à acclimater le racisme dans l'aristocratie hitlérienne.

§

Si les événements imprévus ont donné aux ouvrages et à la doctrine d'un philosophe contemporain une illustration aussi éclatante, rare récompense d'un esprit lucide, on ne veut pas ici donner à entendre que le désir de M. Ernest Seillière ait trouvé dans telle forme de gouvernement la satisfaction d'un idéal personnel. On ne saurait se réjouir d'une conséquence logique. En établissant les rapports du mysticisme, de l'individualisme et de l'impérialisme, l'auteur de *l'Impérialisme démocratique* n'accomplissait en aucune manière un acte politique. Il avait prévu que l'utilisation du mysticisme pourrait fournir à un chef ambitieux ou inspiré un prestige incomparable et un puissant levier de commande. Il n'avait certainement pas prévu que viendrait si tôt le jour où l'expérience confirmerait son raisonnement. Mais si l'impérialisme de certains de nos voisins est devenu évident, il ne s'ensuit point que les puissances démocratiques en soient dépourvues. C'est un peu dans tous les pays qu'on peut constater une actualité impérialiste; c'est parmi tous les peuples qu'on pourrait découvrir le moteur mystique. On parle, en ce moment, d'un *Réveil de l'Islam*. L'expression « empire français » n'est entrée dans le vocabulaire commun que depuis peu d'années. Je ne crois pas que, en établissant son diagnostic, M. Ernest Seillière se soit

réjoui d'avoir découvert le mal qui devait intoxiquer le monde; il était au contraire plus soucieux d'établir les principes d'une thérapeutique. Il n'invitait personne à la passion, quand il citait ce passage d'Augustin Thierry :

La passion... peut devenir un aiguillon puissant pour l'esprit de recherche et de découverte; si elle ferme sur certains points l'intelligence, elle l'ouvre et l'excite sur d'autres : elle suggère des aperçus, des divinations, parfois même des élans de génie auxquels l'étude désintéressée et le pur zèle de la vérité n'auraient pas conduit.

Pour M. Seillière, d'ailleurs, « la méthode passionnelle et intuitive peut donner parfois des résultats au moins curieux et suggestifs, dévoiler des horizons que la raison serait plus paresseuse à entrevoir et plus lente à explorer ». Mais elle ne constitue pas une fin en soi.

C'est en le regrettant, assurément, qu'on s'aperçoit que

...la connaissance logique ne nous fournit pas l'équivalent vital et tonique des éléments moteurs et surtout émotionnels qu'elle exclut. Comparée à la possession intime, à la participation vécue que réalisait la mentalité prélogique et mystique, la connaissance comme possession de son objet est toujours imparfaite, insuffisante et, en quelque sorte, extérieure, l'essence de la participation mystique étant au contraire d'effacer de l'esprit tout sentiment de dualité et de permettre qu'en dépit du principe de contradiction, le sujet soit tout ensemble lui-même et l'être dont il participe. (*Introduction à la Philosophie de l'Impérialisme*, 1910, p. 421.)

Encore pourrait-on objecter que la connaissance ne se réduit pas à des aptitudes logiques; elle peut être acquise ou atavique ou individuelle; que tous les moyens de connaître sont bons; il en est de sensoriels et de subjectifs; il en est d'humbles et de transcendants; les éléments émotionnels (on parlait beaucoup, vers 1910, de « la connaissance émotionnelle »), n'en constituent qu'un mode. Et il ne faudra pas pousser beaucoup le philosophe pour lui faire déclarer que la logique puisse elle-même devenir un objet de passion :

Que sommes-nous donc après tout, nous autres partisans des méthodes logiques et des prévisions motivées, sinon des mystiques de la raison, qui plaçons dans l'étroite et brève expérience humaine notre confiance dans le présent et notre espoir pour l'avenir? Oui, nous sommes aussi des mystiques, mais notre mysticisme nous paraît le moins périlleux de tous pour nous-mêmes et pour nos semblables; c'est pourquoi nous lui demeurons obstinément attachés. Quant aux Fortunatus, ce sont des poètes et des joueurs de flûtes, artistes charmants qu'il est délicieux d'écouter par intervalle, alors qu'on s'arrête un instant pour reposer ses membres engourdis sur la rude voie qui conduit à la puissance. Mais ces virtuoses de l'image ou de l'harmonie ne sont pas capables de fournir autre chose à l'œuvre commune que la distraction d'un moment, et l'attitude du moraliste ne leur convient guère. Une humanité docile à leurs leçons n'aurait sans doute ni force durable, ni destinées conquérantes. (*Introduction*, p. 157.)

Transition nécessaire pour en arriver à démontrer que, selon M. Ernest Seillière, l'impérialisme tel qu'il le conçoit ne comporte pas que des finalités funestes, — ou excessives. Il y a un impérialisme rationnel comme il y a un paroxysme de l'impérialisme. Et si telles idées ont trouvé, en des milieux déterminés, des aboutissements peu conformes à notre appétit de mesure, il ne s'ensuit pas que nous n'ayons point intérêt à étudier les moyens d'utiliser à des fins pacifistes ou eudémonistes la « volonté de puissance » latente en chacun de nous :

Obéir à l'impulsion du sentiment, cette voix subconsciente qui résume les plus anciennes expériences de l'espèce et de l'individu, sous le contrôle permanent de la raison, — qui conserve par la tradition et la mémoire individuelle les expériences les plus récentes et a pour fonction d'adapter sans cesse, dans le détail, l'acte humain aux variations actuelles du milieu naturel ou social, — tel est le fondement d'une morale véritablement rationnelle, source de toute l'harmonie sociale compatible avec l'état présent de la mentalité humaine. (*Introduction*.)

Un commentateur de M. Seillière, le Dr Estève, faisant allusion à un mot du romancier M. Jack London sur cet « espoir qui est plus fort que la science et qui défie l'expérience », déclare : « toute la psychologie du mysticisme est dans cette phrase ». Et M. Seillière a très bien dit lui-même en parlant du mysticisme :

Il s'agit seulement de l'épurer par l'éducation et par l'expérience, d'en répudier les formes grossières, fétichistes ou étroitement individuelles, celles que favorisent dans l'homme de tous les temps l'inexpérience sociale et l'insuffisante hygiène morale.

Faut-il souligner que ce sont précisément les formules les plus grossières qui ont eu, hors de France (et en France même, par accident) le plus de succès? L'auteur de *l'Impérialisme démocratique* avait excellemment senti le danger :

Tout en se prêtant à l'impulsion guerrière, le mysticisme ne doit pas trop s'éloigner de la raison, sinon le narcotisme extatique s'installe en maître indélogeable dans la mentalité.

Mais peut-être est-il très imprudent de se prêter aux impulsions guerrières, car quiconque a déliré délirera, comme disent les psychiatres. Il serait grand temps désormais d'en revenir à cette époque où, si l'homme avait découvert que « la puissance est une assurance de vie », il avait compris aussi que

la poursuite imprudente ou l'exercice abusif de cette puissance pouvaient être payés par de cuisants déboires ultérieurs — ce qui l'engage à modérer son effort impérialiste. En sorte que, sans changer de nature, l'impérialisme humain changea de méthode : il créa la morale et le droit. Avec les puissances à peu près égales à la sienne, l'homme conclut des traités plutôt subis que calculés, d'abord vagues, instinctifs. Plus tard, quand la raison progressa davantage, l'individualisme prit son essor et contraignit la masse de compter avec lui : on souscrivit des contrats plus explicites : la loi, la cité prirent naissance. (*Imp. Dem.*, p. 56.)

Nous serons bientôt obligés de recommencer cette longue entreprise; il faut rendre son prestige à la loi, rebâtir la cité, restaurer la morale et restituer aux traités leur vertu. Il en sera ainsi si, comme le promet l'auteur de *Schopenhauer*, « l'individu comme le groupe national apprend peu à peu de l'expérience logiquement interprétée à élever, à épurer, à éclairer insensiblement son mysticisme original, à marcher de la mentalité prélogique vers la collaboration consciente et réfléchie au progrès de l'espèce » (p. 213). — Sinon, l'espoir deviendrait bien précaire.

§

La morale de l'impérialisme comme la morale de l'individualisme consisterait-elle, dès lors, à utiliser rationnellement les impulsions mystiques? — Oui, nous dit à peu près M. Lichtenberger : « Le mysticisme qui déchaîne l'enthousiasme et exalte la sensibilité n'est pas, à coup sûr, un élément à dédaigner pour le succès d'une cause », et pour notre philosophe il est « salutaire d'avoir passé par certaines dispositions mystiques qui plus tard céderont la place à des convictions plus raisonnées » car il y a dans tout mysticisme un « tonique de l'action pour les retardataires de l'évolution sociale ». Le communisme, pour l'appeler par son nom, n'est pas moins impérialiste que telle forme du fascisme. De quoi s'agit-il? — De s'emparer des moyens de production, d'imposer la dictature du prolétariat : visées impérialistes s'il en fut. S'il n'existait pas de mystiques du progrès social, peut-être n'en accomplirions-nous jamais. Mais, pour M. Seillière, « il ne faut pas demander à la classe ouvrière d'être réformiste ou révolutionnaire. Il faut lui demander de n'être plus romantique » (*Mystiques du Néo-Romantisme*, p. 312).

En d'autres termes, il faut éduquer rationnellement la démocratie au lieu de la fanatiser. La « volonté d'agrandissement et de conquête se laissera guider de plus en plus chez le civilisé par les conseils de l'expérience et de la raison, s'adaptera plus heureusement aux exigences

de la vie sociale et de la division du travail » (ibid. p. 229). C'est obéir au conseil de Fouillée qui disait :

Occupons-nous de l'état social présent, non pour en être les esclaves, mais pour en devenir les maîtres : ne lui obéissons que dans la mesure nécessaire pour lui commander ensuite.

Et M. Seillière ajoute, en son *Mal Romantique* :

En Angleterre, l'individu n'est si fort que parce que la société est sur lui toute puissante (p. 359). Pourquoi? — Parce qu'on ne saurait rien obtenir si ce n'est par « l'éducation de la primordiale volonté de puissance, par l'expérience et par la raison, afin d'amener... tous les hommes à subordonner raisonnablement leur puissance ». (*Impérialisme démocratique*, p. 316.)

L'impérialisme individuel sans réflexion ni restriction, qui est la première suggestion de la nature, doit... s'effacer par utilitarisme bien entendu devant l'impérialisme des groupes...; et celui-ci, à son tour, doit tendre... vers un impérialisme humain, qui sera la domination de l'humanité sur la nature. (*Ibid.*, p. 140.)

Objectif qui n'a plus rien de commun avec celui de Nietzsche souhaitant « une morale des maîtres, qui devient sous sa main un individualisme dépourvu de correctif social, un égotisme romantique achevé, opposé à une prétendue morale des esclaves, qui est, au vrai, la morale sociale établie par l'expérience des siècles pour faciliter la vie en commun des humains ». Et M. Seillière était fort précis en ses postulations :

L'œuvre de la génération virile qui préside aux destinées naissantes du xx^e siècle doit être d'écarter enfin les chimères issues d'une passagère exaltation morbide, de l'appuyer à nouveau, sans étroitesse ni pusillanimité du cœur, sur la tradition des âges plus sains et plus forts, de répudier, en un mot, l'égotisme pathologique et le mysticisme incoercible qui forment le fond des noms d'emprunt, afin d'en développer par contre les trop fragiles velléités stoïciennes dans le

sens de l'individualisme, de l'utilitarisme et de l'impérialisme rationnels. (*Impérialisme démocratique.*)

Arrêtons-nous ici. Ce sera pour déplorer que les leçons des philosophes n'aient pas été comprises? Car on peut considérer encore comme des sursauts romantiques et cette soif d'expériences nouvelles, cet appétit de puissance manifesté par des masses impatientes de jouir des biens supposés de ce monde, et cette ardeur à renverser les autels pour installer des divinités plus casquées, plus armées, plus foudroyantes à la place du Dieu de charité et de douceur, — et ce délire expansif qui pousse les conducteurs d'armées à briser des frontières, à établir des revendications, à substituer au jeu subtil des diplomates l'art plus expéditif de la menace sous condition, — et cet orgueil du sang qui, sous un prétexte de pureté, aboutit aux spoliations et aux exécutions les plus iniques, et cette confiance en soi qui prédestine des hommes hier obscurs à poser eux-mêmes leur candidature à l'omnipotence, et tant d'autres signes, graphiques ou célestes, au nom desquels on pousse des cris de ralliement, on complotte, on menace chaque jour un peu plus le vieil ordre des choses éprouvées. Nous étions en plein romantisme au début de ce siècle? — Nous y sommes encore aux abords de son milieu. On a bien stimulé les vertus mystiques des individus et des foules, on ne les a ni canalisées, ni hiérarchisées. Chacun prêche pour son saint dans une forêt de mythes. Chacun se destine à l'héroïsme des plébiscites afin de « trouver dans le soin de l'Avenir un plaisir présent », comme dit encore l'auteur du *Mal Romantique*; chacun jouit pleinement des satisfactions de la lutte; mais il n'est nulle part question de rédemption. Chacun s'entraîne à la force, chacun prétend au pouvoir, chacun s'exerce à l'accroissement de ses appétits. L'impérialisme est partout, mais il semble bien que le romantisme ait empoisonné la plupart des âmes expansives. On n'apprécie rien sans excès. Le mysticisme a revêtu tous les goûts. On se rue aux jeux du cirque avec la foi qu'on portait naguère dans les temples. Et la raison ne tempère plus rien.

Dénoncer l'impérialisme des sociétés contemporaines vingt-cinq ou même trente ans après M. Ernest Seillière était facile. On n'a eu que la peine de copier quelques-unes de ses prophétiques analyses. Mais puisque la morale commune et l'éducation officielle n'ont pas réussi à endiguer les forces désordonnées des mystiques les plus diverses, puisque les formes dissemblables de l'impérialisme repoussent conjointement les impératifs de la raison, ne trouverons-nous pas dans les déceptions de l'actualité l'indication des thérapeutiques nécessaires? M. Seillière sait que, pour notre part, nous ne désespérons point de l'homme. Nous croyons que les systèmes pédagogiques en vigueur dans le monde ont fait faillite : si quelque chose est responsable des désaccords du moment où nous sommes, c'est l'éducation qui a formé des générations d'individus égoïstes, mus par d'inextinguibles appétits, énervés par l'impatience, peu soucieux de se dominer, plus prompts à la haine qu'à la charité. La morale des sports, qui devait triompher des mauvais instincts, n'a pas été moins impuissante que la morale héritée des traditions et des religions. La seule règle de vie honorée dans nos sociétés occidentales a pour nom : « Système D », triviale dénomination de l'art de se débrouiller tout seul, coûte que coûte, aux dépens du prochain. C'est le paroxysme de l'individualisme au service de ce qu'il est plus pompeux d'appeler volonté de puissance, si l'on veut, mais que l'on préfère nommer *lupisme*, car les hommes sont devenus des loups dédaigneux de l'excuse de la faim, pressés de jouir pour jouir, de dominer pour dominer.

Pour arriver à ses fins, l'homme de l'Europe occidentale et d'Amérique du Nord éprouve tyranniquement le besoin d'un signe convenu, qui est l'argent. Tous les gestes et toutes les ambitions des individus formés depuis cinquante ans dans les écoles et les gymnases sont orientés vers l'argent (6). Une seule morale : s'enrichir. Une

(6) L'auteur se réserve de démontrer ailleurs ou ultérieurement qu'il n'en est point de même pour l'homme de l'Islam, non encore trop européanisé : l'argent n'est dieu que dans les pays réputés pour être les plus civilisés.

seule ambition : être riche pour dominer autrui. Il vaut mieux, dit un proverbe honoré, faire envie que pitié. La raison du plus fort est toujours la meilleure, dit un autre. Tels sont les deux préceptes fondamentaux au nom desquels on a instruit les millions d'hommes qui attendent aujourd'hui l'heure de s'affronter.

Mais personne n'a encore conclu que la première tâche à entreprendre pour améliorer le monde, pour résoudre les crises, pour pacifier les peuples, pour désarmer les ambitieux encore stimulés par la presse, le cinéma, la radio et les sports, — consisterait à réformer le système pédagogique qui s'est avéré impuissant à préparer les éducateurs dignes de la mission initiale et suprême : créer des êtres, former des consciences, humaniser les hommes (7).

JEAN DESTHIEUX.

(7) Cet article était composé lorsque l'Académie des Sciences Morales et Politiques, dont M. E. Seillière est le secrétaire-perpétuel, organisa en son honneur la cérémonie jubilaire dont le souvenir est dans toutes les mémoires, précédant ainsi de quelques semaines l'hommage qu'on souhaitait rendre ici à l'un des philosophes les plus éminents et les plus désintéressés de l'époque, — et que lui rendait d'ailleurs dès 1913 le docteur L. Estève en un livre non oublié non plus.

LITANIES

—

*Seigneur de l'air, Seigneur des vents,
Père des cyclones mouvants,
Quand je mourrai, lorsque mon âme
Ne sera plus entre tes mains
Qu'un peu de souffle, un peu de flamme.
La tendresse d'un cœur humain,
Fais-moi Protectrice des Ailes,
Archange des anges d'acier,
Soutien des carlingues rebelles,
Appui des moteurs nourriciers!*

*O Source, ô Puissance divine!
Grande Force qui nous domine,
Je ne veux, aux routes du ciel,
Sans être martyre ni sainte,
Sans cierge allumé, sans autel,
Qu'être, dans la brume indistincte
Où luttent les grondants oiseaux,
Au-dessus des eaux et des terres
Jusqu'aux plus hautes stratosphères,
La gardienne de leurs troupeaux.*

*Seigneur, que d'Asie en Europe
Je sois le cœur du gyroscope,
Le fil du hauban de métal,
L'aura solaire de l'hélice,
Son chant rassurant et vital,
Le niveau où la bulle glisse,
L'aiguille au cadran miroitant,
Et, fusant au bout de l'antenne,*

*Le sourd langage crépitant
Qui va pleuvoir au bout des plaines!...*

*O choix ailé, ô Passion!
Seigneur, voici ma mission :
Etre cette épée invisible
Qui fend les brouillards de la mer,
Cette main déviant la cible
Devant la flèche de l'éclair,
Au fond des grandes nuits hostiles
Ce conseil muet, ce fanal,
Soulevant les coques fragiles
Au-dessus du coteau fatal.*

*Ah! Seigneur, remets en ma paume
Ceux dont le ciel est le royaume!...
Qu'importe qu'ils n'en sachent rien?
A travers le soir et l'orage,
Mon seul repos et mon seul bien
Sera la paix de leur visage,
Sera leur rire délivré
Lorsque, trouant la nue épaisse,
Dans l'azur soudain déchiré,
C'est toi, ô Dieu, qu'ils reconnaissent!*

CLAUDE DERVENN
Elève-pilote.

DANS LES « SACREMENTS »

DE NICOLAS POUSSIN

VISION DE CORNEILLE

—

Les sacrements en deux séries, et différents dans chaque série, forment l'œuvre capitale du plus grand peintre français, Nicolas Poussin. Les tableaux de la première série furent peints pour un seigneur romain, le chevalier del Pozzo, ceux de la seconde pour M. de Chantelou, adjoint à M. de Noyers, ministre de Louis XIII. Toutes ces toiles des sacrements sont en Angleterre; mais, avant d'exécuter la peinture définitive, Poussin faisait parfois une « pensée » — « Jen ay fet la pensée », écrivait-il, de Rome, à M. de Chantelou, le 25 février 1646, à propos d'un de ses sacrements. — Le Maître a fait de même pour chaque sacrement de cette série et on retrouve toutes ses « pensées » sur les sept petites toiles de la collection de Bence qui sont de magnifiques et très précieux documents. Fin Normand et merveilleusement inventif, Poussin s'est amusé, en effet, à réaliser ainsi une œuvre souhaitée par Corneille et qu'il proposa ensuite comme par défi :

Je souhaiterois s'il estoit possible que ces set sacrements feussent convertis en set autres histoires où fussent représentés vivement les plus estranges tours que la fortune aye jamais joué aux hommes. (Lettre du 22 juin 1648.)

Le 24 mai 1647, ayant envoyé de Rome à M. de Chantelou son tableau du Baptême, Poussin écrivit pour ceux qui le trouveraient « trop doux » :

Je les prie de croire que je ne suis pas de ceux qui en chantant prennent toujours le mesme ton et que je scais varier quand je veus.

Puis le 17 avril suivant :

Je n'ignore pas que le vulgère des peintres ne disent que l'on change de manière si tant soit peu l'on sort de son ordinaire, car la pauvre peinture est réduite à l'estampe, je pourrois dire mieus si je disois à la sépulture.

Poussin donc voulait que la peinture vive, mais d'invention, de poésie. Il est important ici de le savoir et que le Maître insista sur le soin qu'il avait eu de faire cette œuvre du Baptême très *douce*, c'est-à-dire plein de poésie.

Avant de peindre, Poussin modelait ses personnages, puis les disposait dans un décor approprié comme sont des acteurs sur la scène. Trafiquant ainsi avec le théâtre, les manifestations si brillantes alors de cet art fait, comme le sien,

Pour toutes les beautés de l'esprit et du corps,

ne pouvaient le laisser indifférent, d'autant plus que Pierre Corneille avait pris femme aux Andelys, ville natale de Poussin. Le grand peintre et le grand poète se connaissaient probablement, ayant dû se voir, à Paris, pendant le séjour de Poussin (décembre 1640-septembre 1642). Même on ne peut s'empêcher de penser que Corneille fût le premier de ces « amis aimans le piot » à qui Poussin fit « essayer », dans sa petite maison des Tuileries, « un muy de vin... trouvé très bon » envoyé par M. de Chantelou (1). Et comme ces vers de la pièce « La Poésie à la Peinture » — on a dit sans preuve et à tort que

(1) Poussin à Chantelou (13 avril 1641) : « Monsieur et cher patron, mardi dernier après avoir eu l'honneur de vous accompagner à Meudon et avoir été joieusement à mon retour je trouvois que l'on descendoit en ma cave un muy de vin que vous m'aviés mandé. Comme c'est vostre coutume de faire regorger ma maison de biens et de faveurs. Mercredi j'eus une de vos gracieuses lettres par laquelle je vis que particulièrement vous désiriés scavoir ce qu'il me sembloit du dit vin. Je lay esseié avec mes amis aimans le piot, nous l'avons tous trouvé très bon et m'assure quand il sera rassis que l'on le trouvera excelent. Du reste, nous vous servirons, car nous en boirons à vostre santé, quand nous aurons soif, sans l'épargner. »

Corneille les fit pour Le Brun — eussent été de circonstance dans une pareille réunion où notre Académie des Beaux-Arts a peut-être son origine (2).

Enfin tu m'as suivie et ces vastes montagnes
 Qui du Rhône et du Pô séparent les campagnes
 N'ont en remparts si forts ni si haut élevés
 Que ton vol, chère sœur, après moi n'ait bravés,
 Enfin ce vieux témoin de toutes nos merveilles,
 Toujours pour toi tout d'yeux et pour moi tout d'oreilles.
 Le Tibre voit la Seine autrefois son appui
 Partager tes trésors et les miens avec lui.
 Tu me rejoins enfin et courant sur mes traces
 En cet heureux séjour du mérite et des grâces
 Tu viens à mon exemple enrichir ces beaux lieux
 De tout ce que ton art a de plus précieux.
 Oh qu'ils te fourniront de brillantes matières!
 Que d'illustres objets à toutes tes lumières!
 Prépare des pinceaux, prépare des efforts
 Pour toutes les beautés de l'esprit et du corps
 Pour tous les dons du ciel, pour tous les avantages
 Que la nature et lui sèment sur les visages.
 Prépare-en enfin pour toutes les vertus
 Sous qui nous puissions voir les vices abattus.
 Sans te gêner l'idée après leur caractère
 Pour les bien exprimer tu n'auras qu'à peindre.
 La France en est féconde et tes nobles travaux
 En trouveront chez elle assez d'originaux.

Assez pour *convertir en histoires* françaises jusqu'aux sept Sacrements; et, par exemple, s'agissant d'un baptême à l'orée du chef-d'œuvre exaltant qui voue le grand Corneille à l'immortalité, dans une première pensée pour ce Sacrement à *peindre après sans se gêner, rejoindre enfin* l'illustre poète et *bien exprimer*, en le montrant tout entier dans les héros qu'il a créés, le *caractère de ces vertus*, dignes bien sûr des chrétiens,

Sous qui nous puissions voir les vices abattus.

(2) L'Académie Royale de Peinture et de Sculpture établie par arrêt du Conseil du 20 janvier 1648, doit sa naissance, vers l'an 1640, à François Sublet des Noyers, Surintendant des Bâtiments du Roi, qui lui donna M. de Chambray pour directeur (Manuscrit de la B. N. : fonds français n° 15260).

Grand Maître de la Peinture, *chère sœur* de la Poésie, ayant même, par une étrange fortune égale à celle de Corneille, un nom qui lui donne des ailes, Poussin, gloire des Andelys, peut prendre son *vol* pour *rejoindre* le grand poète de Rouen. Il va donc s'élever d'un coup d'aile, gagner les rives de la Seine puisqu'elle *partage* avec le Tibre, et, devant ce *vieux témoin* (3) qui est *tout d'yeux tout d'oreilles*, là-haut, dans un de ces gros nuages d'où tout fleuve, en effet, surgit, se *fournir de brillantes matières*.

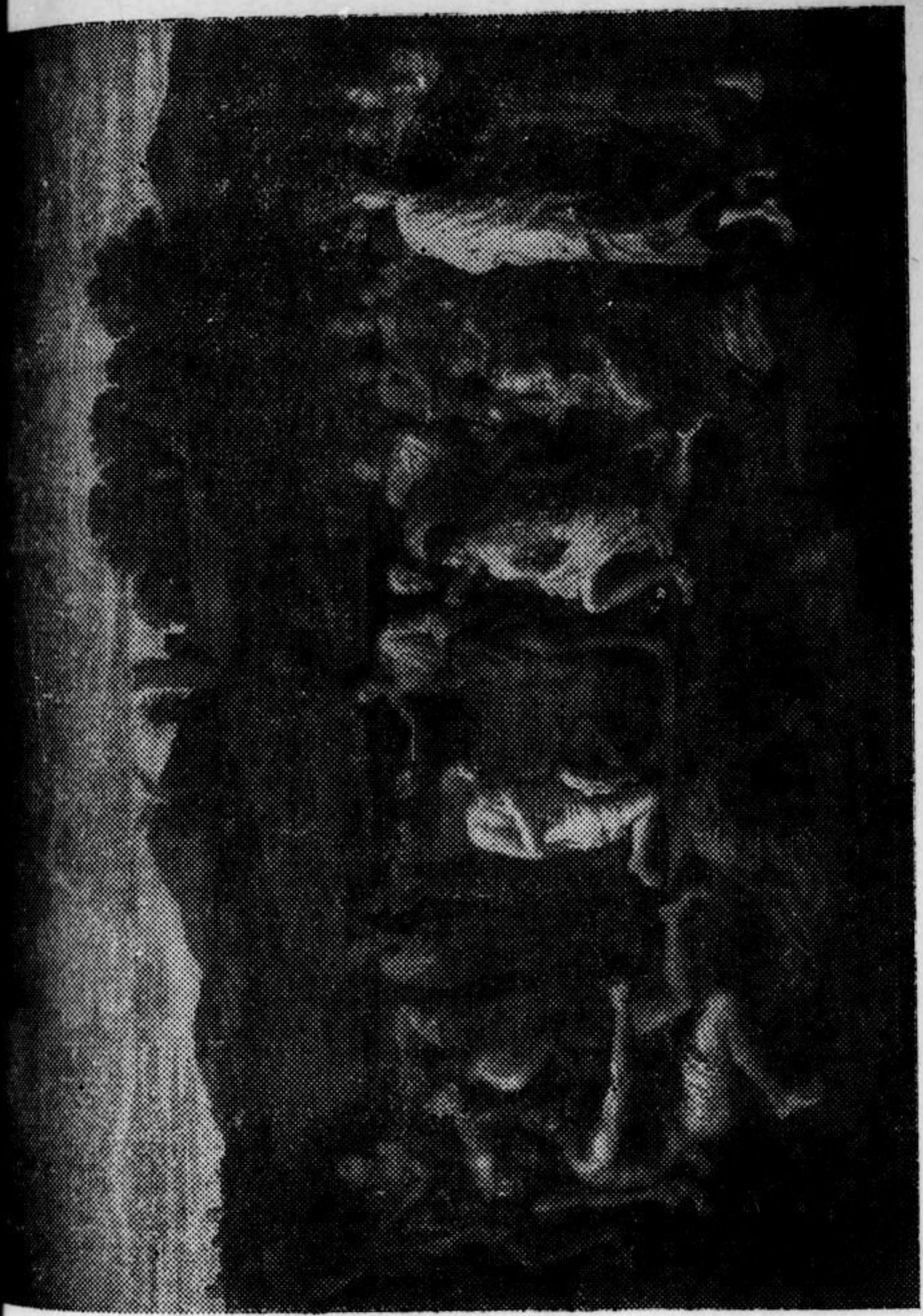
Suivons le vol de Poussin sur sa pensée de la collection de Bence et, observant le caractère des vertus peintes sur cette petite toile, achevons d'y découvrir un de ces *originaux* dont *la France est féconde*.

A gauche, du côté de Notre Seigneur, a écrit de Saint-Gelais, dans une description du Baptême peint pour M. de Chantelou, *on voit trois hommes, dont celui du milieu est un vieillard qui se tient la barbe de la main droite*. D'âge moyen, la figure commune, ce personnage, sur la pensée, a la mine d'un marchand supputant son gain; or, Corneille était ainsi (la première fois que je vis Corneille, a raconté Vigneulle Marville, je crus voir un marchand de Rouen), et c'est manifestement lui appelant à la Vie, au Baptême, Polyeucte et d'autres héros qui le vengent par leurs airs de son air de marchand. Observons les deux autres *hommes*. L'attitude droite et franche, la silhouette un peu menue de celui qui est placé à droite et fait face de près au troisième presque caché derrière Corneille, son fin visage de profil, même une expression remarquable de détresse et de menace, nous font voir l'honnête Pauline lançant son pathétique appel au « grand cœur » de Sévère :

Brisons-là, je crains de trop entendre
Et que cette chaleur qui sent vos premiers feux
Ne pousse quelque suite indigne de tous deux.
Sévère, connaissez Pauline tout entière.
Mon Polyeucte touche à son heure dernière.

[Polyeucte, IV-V.]

(3) Très visible dans le ciel du tableau de la collection de Bence, introuvable sur la grande toile.



Par-dessus l'épaule du poète, le visage du « Chevalier romain »

Toujours triste, toujours et honteux et confus
[*Polyeucte*, IV-V.]

apparaît tendu vers Pauline. Celle-ci montre du doigt le personnage qui baptise et, en observant son geste ainsi que l'air soucieux, craintif de cet étrange *Précurseur* (de Saint-Gelais) au manteau de couleur jaune, non *pourpre* comme dans le grand tableau, nous comprenons mieux la scène, de quel Baptême il s'agit et nous croyons entendre encore :

Vous êtes généreux, soyez-le jusqu'au bout
Mon père est en état de vous accorder tout
Il vous craint et j'ajoute encore cette parole
Que s'il perd mon époux c'est à vous qu'il l'immole.
[*Polyeucte*, V-VI.]

C'est son père, le gouverneur Félix, que Pauline montre à Sévère. On sait, en effet, que ce père « dénaturé » sacrifie son gendre même à ce qu'il ose appeler son « devoir » ; et comme, dans la réalité, Polyeucte perdit la vie sans autre Baptême que celui de son sang, « devant Félix, un genou en terre, le voici qui attend l'heureux trépas ».

Vos biens ne sont point inconstants
Et l'heureux trépas que j'attends.
[*Polyeucte*, IV-II.]

A droite maintenant du personnage que montre Pauline, le *vieillard courbé joignant les mains* et à sa gauche le *jeune garçon* (de Saint-Gelais) attirent beaucoup l'attention. Ils regardent baptiser Polyeucte comme impatients de prendre sa place. Peut-être ont-ils attendu et ne passent-ils pas à leur tour. On constate l'identité des formes de leurs figures, et, à la différence des âges, on reconnaît le père et le fils : voici don Diègue et le Cid. Mais alors, où en sommes-nous ? — Il n'y a point de baptême dans la tragédie du *Cid* où Félix n'a rien à faire... Le Cid et don Diègue attendent la consécration d'Aristote. Cette

consécration, plusieurs déjà l'ont obtenue et Polyeucte, lui, la reçoit en même temps que le baptême du sang, car Aristote se trouve aussi dans le personnage qui baptise. Ce « grand Docteur » était laid; pareille disgrâce, qui va bien au lâche beau-père de Polyeucte, s'accorde avec les sentiments que devait porter l'auteur du Cid à l'inventeur des trois règles, avec les nôtres mêmes quand nous le voyons faire attendre un pauvre vieillard tout nu. Et de ces deux hommes en un seul — autre tour de la fortune vengeresse de Corneille — le premier tuant le corps donne la vie à la pensée, le second impose un corps à la pensée qui veut vivre. On va devant Aristote, qui attache tant d'importance au corps, comme au conseil de révision; mais le grand âge rend frileux et don Diègue est tout glacé.

... D'un corps tout de glace inutile ornement
Fer jadis tant à craindre...

[*Le Cid*, I, 4.]

Soutenant le vieillard de son bras droit, Rodrigue montre qu'il a du cœur; et, à ses jambes longues, nerveuses, qui sont d'un bon escrimeur, on le devine ardent et prompt. Comme Polyeucte, il est à demi agenouillé :

Ne vous offensez point, Sire, si devant vous
Un respect amoureux me jette à ses genoux.

[*Le Cid*, V, 7.]

Mais tandis que le corps au teint clair du martyr paraît sur le point de fondre pour laisser toute vie à l'âme, sa peau à lui est bronzée et il a l'air d'un rude gaillard.

Paraissez Navarrais, Maures et Castellans.

[*Le Cid*, V, 1.]

A gauche, le vieux homme assis remettant son bas et le jeune marié reconnaissable à sa couronne de myrthe... ayant un linge sur le bras dont il s'essuie (de Saint-Gelais) sont remplacés sur la petite toile par don Gormas point si âgé et par Horace sans couronne. Don Gormas est assis rudement sur le sol comme ployé par un coup reçu en pleine poitrine. Remettant d'abord son bas, il nous

rappelle son geste bas quand il inflige l'indigne affront qu'on sait « à un vieillard chargé d'années » ; de plus, il fait voir son bras remarquablement long et musclé.

Et ce bras du royaume est le plus ferme appui.

Et par là cet honneur n'était dû qu'à mon bras.

[*Le Cid*, I, 3.]

Horace a une face à faire peur de brute épaisse et glorieuse; sa figure gonflée est très différente de celle du jeune marié de la grande toile. On pense que ce qu'il essuie doit être le sang de sa sœur. — Entre Horace et don Gormas, nous voyons Cinna et Curiace. L'air faible, malicieux et faux, Cinna est debout, penché en avant jusqu'à se toucher un pied de la main droite, car lui aussi a des gestes *bas*. Cette posture rappelle le début de sa réponse à l'Empereur :

Malgré mon entreprise et mon insuffisance
Je vous obéirai, Seigneur, sans complaisance
Et mets bas le respect qui pourrait m'empêcher
De combattre un avis où vous semblez pencher.

[*Cinna*.]

Curiace, un genou en terre, paraît se traîner; il penche en avant sa tête, se renverse.

L'Albain percé de coups ne se traînait qu'à peine
Et comme une victime aux marches de l'autel
Il semblait présenter sa gorge au coup mortel.

[*Horace*, IV, 2.]

Comme pour parer un coup, il lève et replie son bras droit dont on remarque l'énorme poignet (*manus*), et il montre de dos sa forte carrure. D'une force athlétique et molle, celle de l'humanité même, cet homme peint bien le soldat d'Albe disant au brutal champion de Rome :

Je rends grâces aux dieux de n'être pas romain
Pour conserver encor quelque chose d'humain.

[*Horace*, II, 4.]

Revenant à l'autre côté du tableau, derrière Aristote, au fond, nous observons que le *jeune homme étonné de*

voir la colombe, dont le descripteur du grand tableau signale la draperie bleue, a ici une draperie jaune. La bouche entr'ouverte, la tête un peu renversée, c'est Dorante, le menteur, faisant « des contes en l'air ». Nous retrouvons le « plaideur de Poitiers » après don Diègue et le Cid, dans le *troisième de ces jeunes garçons qui paraissent attendre le Baptême* (de Saint-Gelais), mais qui attendent ici tout autre chose, lui surtout, car il est dans la ruelle d'Orphise.

Ce soir même son père en ville avait soupé
Il monte à son retour il frappe à la porte : Elle
Transit, pâlit, rougit, me cache en sa ruelle.

[*Le Menteur.*]

Assis sur ses talons, il cherche à se faire tout petit; or, voici que sa montre sonne et devant cette « fatalité la plus inopinée » sa main droite se lève inquiète, tandis que l'autre, embarrassée, évoque son geste maladroit quand il voulut donner la montre.

Avec le pistolet le cordon s'embarrasse,
Fait marcher le déclie, le feu prend, le coup part.

[*Le Menteur.*]

Il y a, après, une femme avec deux enfants (de Saint-Gelais). Il s'agit de la reine régente. Son second fils sur le bras gauche; elle a son aîné, Louis XIV, sous le bras droit qui est levé dans un geste de commandement.

Sous vos commandements on force tous obstacles.

[CORNEILLE, *Épître à la Reine.*]

Les deux enfants ont de charmantes poses faites, pour le plus petit, d'un innocent abandon, pour l'aîné aux joues rebondies, du désir de voir ce qui se passe sans abandonner sa Mère qu'il s'efforce d'attirer en faisant voir de la tête l'endroit où il faut aller. L'enfant se sert de ses « armes ». Regardant du côté où son fils veut l'entraîner, la reine aperçoit don Diègue qui, docile à sa volonté (n'est-ce pas M. de Chalon?) l'a suivie avec le Cid, jusqu'en ces *beaux lieux* de France. Et la France qu'ils en-

richissent les aime de tout son cœur. Alors, au-dessus de la petite tête qui se retourne et s'agite, Anne d'Autriche fait un signe pour que don Diègue soit consacré. Entre la main de la reine faisant ce geste vers don Diègue et la tête du Menteur blotti dans la ruelle d'Orphise, on distingue une curieuse figure placée de face dans l'ombre et non reproduite sur l'autre toile. Derrière et tout contre Dorante, cette figure peint d'abord Géronte dans le chagrin où le mettent les mensonges de son fils qui le « fourbe et le fait fourber » ; mais, à côté de Louis XIV faisant ses premières armes, ce masque sombre aux traits fuyants, qui est sous la main de la reine, fait penser à Mazarin et à ces vers de Corneille dans son « Epître » pour Polyeucte :

France, attends tout d'un règne ouvert en triomphant
Puisque tu vois déjà les ordres de ta reine
Faire un foudre en tes mains des armes d'un enfant.

Près de la reine, à sa droite, on voit la jolie fiancée du Cid, les cheveux ébouriffés, et les yeux tristes à pleurer ;

Pleurez, pleurez mes yeux et fondez-vous en eau
[*Le Cid*, III, 4.]

de l'autre côté, romaine, mais aussi un peu chafouine, la figure d'Emilie. Et ce sont bien des compagnes pour l'héroïque Anne d'Autriche qui eut à soutenir une guerre acharnée contre son pays, sa famille.

Trois spectateurs se trouvent à droite de la brillante société que nous venons de contempler. Ils se ressemblent beaucoup. Chacun d'eux posant une main très affectueuse sur l'épaule de son voisin, pareille familiarité s'ajoute à la ressemblance pour faire voir leur proche parenté. En effet, ces personnages sont les trois frères de Chantelou dont on a pu dire que le « nom mérite de rester attaché à celui de l'art en France ». Le premier, Paul, le plus mondain, a une mise élégante et un de ses pieds est posé de pointe comme pour un pas de menuet ; or, justement, il dansait bien : « Je suis bien aise de voir que vous écrivez comme vous chantez, comme vous dansez... »

(Voiture à M. de Chantelou 1644). Paul de Chantelou avait le culte de Poussin et le Maître peignit pour lui d'après des *histoires françaises* que nous retrouvons ici sa fameuse suite des Sacrements. Le second des trois frères a un beau profil distingué. Insouciant du détail que Saint-Gelais donne sur sa tenue, il porte un vêtement non pas *bleu* mais jaune pêche, la teinte du manteau d'Aristote, car le cadet des Chantelou, Roland de Chambray, bien placé au milieu des trois, voulut instaurer dans l'Art un peu la même police que le grec jadis dans les Lettres. Un goût extrême de la « ligne » se manifeste dans le geste qu'il fait pour montrer la *colombe*. Lui aussi connut Poussin à Rome, fut passionné pour le dessin, détesta les coloristes. Il passait pour l'architecte le plus habile de son temps. — Au fond, l'aîné, Jean, resté dans la ville du Mans, point de ralliement des deux autres, fait un geste d'adieu à ses deux frères qui le quittent pour Rome, pour l'Art, pour Poussin.

R. DE MARIGNAN.

*MÉMORANDUM D'UN ÉDITEUR***BRIEUX ANECDOTIQUE**

L'œuvre de Brioux, — je l'ai constaté une fois de plus, lors de la toute récente 100^e représentation (1) à la Comédie-Française de la *Robe Rouge* — est tombée dans un tel dédain aujourd'hui que cela a fait naître en moi, chez le vieil homme que je suis, certaines réflexions, certaines comparaisons, que je ne puis m'empêcher d'extérioriser.

J'ai assisté, *jeune*, à la guerre de 1870 et, ensuite, enregistré l'évolution qu'elle avait produite sur nous, en France, en toutes choses. Cette évolution après une guerre a été plus considérable, plus brutale, effroyable même, après la grande guerre de quatre années; tout a été transformé par elle : matériellement, socialement, intellectuellement et artistiquement. Au point de vue de l'Art dramatique, seul en question dans cet essai sur un auteur dont l'œuvre a occupé une place de premier plan avant 1914, il est curieux de voir en quelle sorte de mépris aujourd'hui la génération actuelle de ses successeurs tient son œuvre, dans laquelle figurent cependant : *Les Avariés*, *Blanchette*, *Les Trois Filles de Monsieur Dupont*, *La Foi*, *Les Remplaçantes* et *La Robe Rouge*, entre autres.

A ces types, à ces sujets, créés par notre auteur, qu'ont-ils donc nos dramaturges modernes à leur opposer? Evidemment « l'écriture », le dialogue de leurs pièces, sont de meilleure qualité; néanmoins que restera-t-il donc

(1) 3 juin 1938.

de leurs productions dans quelques années, même sans guerre nouvelle? Rien; car, *toutes* sont éphémères à l'exception des *Fanny, Marius* et *Knock*. Même de l'auteur-comédien-né, exceptionnellement doué, si goûté présentement, M. Sacha Guitry, qui a tous les dons souhaités et dont les succès positifs sont considérables, que subsistera-t-il de ses pièces, dans quelques ans, surtout si leur merveilleux interprète n'est plus là pour les mettre en valeur? Rien!

La transition théâtrale entre l'avant et l'après-guerre de 1870 s'était effectuée plus doucement alors que la transition, dans cette même branche d'art, a été extrêmement brutale entre avant 1914 et après 1918.

Après 1870 le théâtre de premier ordre s'était transformé lentement; certains auteurs, les Augier, Dumas fils, Labiche, Sardou, Barrière, d'Ennery, etc., tout en essayant d'évoluer eux-mêmes, avaient, peu à peu, été évincés et remplacés par des novateurs tels les Becque, Curel, Brieux, Ancy, Bataille, Courteline, Pierre Wolff, Coolus, Hennique, Bernstein, H. Lavedan, Porto-Riche, etc... puis par Jules Romains, Pagnol, Bourdet, Giraudoux.

Dans le domaine de l'opérette fantaisiste (*La Grande Duchesse, Orphée aux enfers, La Belle Hélène, L'Œil crevé, Chilpéric, Le petit Faust*, etc.), s'est substituée l'opérette-opéra-comique (*Rip, La Fille Angot, Le petit Duc, Les Cloches de Corneville, La Mascotte, Le Cœur et la Main*, etc.), et les musiciens de haute fantaisie, tels Hervé et Offenbach, ne se sont-ils pas eux-mêmes adaptés, celui-là avec *Mam'zelle Nitouche* et celui-ci avec *Les Contes d'Offmann*?

Même transformation du goût pour l'Opéra. L'œuvre de Wagner, honnie avant 1870, est aujourd'hui au tout premier rang musical.

Tout évolue et s'achemine d'habitude vers le progrès, oui; mais après 1918 en est-il allé ainsi au point de vue de l'Art dramatique? Je ne le crois pas. L'Art dramatique français est, à mon sens, en pleine décadence et la crise aiguë actuelle des théâtres n'est pas due uni-

quement à la concurrence que leur fait le Cinéma mais surtout à la médiocrité des œuvres représentées et à l'insuffisance des interprètes; c'est pourquoi je me regimbe contre le dédain dans lequel on affecte de tenir l'œuvre de Brieux.

Brieux a créé quelque chose. Que ses successeurs nous indiquent ce qu'ils ont créé, eux, et leur dédain pour son œuvre sera peut-être excusé!

L'Art dramatique est en un tel déclin que nos théâtres nationaux eux-mêmes, si florissants avant 1914, sont aujourd'hui dans une situation si précaire que, par le récent train de décrets-lois ils voient leur subvention annuelle augmentée de 26 millions 946 mille francs.

Et je ne sais si, dans cette manne gouvernementale, sont comprises les sommes à eux versées par la T. S. F., lesquelles ne sont pas négligeables. Les voici : à l'Opéra 850 mille francs; à l'Opéra-Comique 1 million 20 mille francs; à la Comédie-Française 624 mille francs et, enfin, à l'Odéon 260 mille francs.

Une bagatelle, n'est-ce pas?

Taïaut, taïaut! hardis camarades, une abondante manne vous est promise. Il est douteux que l'Art dramatique en profite et que cette manne ressuscite les théâtres; ce n'est certes pas le spectacle de cette curée qui ramènera le public dans leurs salles désertées.

Pour compenser cette générosité, il est question de sérieusement amputer le budget de l'Assistance publique et aussi celui de la Police; cela dans l'instant où la vie est si difficile aux petites gens et aux indigents! Dans le moment où les « mauvais garçons » pullulent, où les crimes et les délits sont d'une fréquence inquiétante!

La logique de nos dirigeants est déconcertante, mais ne nous laissons pas entraîner au delà du cadre de cet essai et revenons à Brieux.

§

Le rénovateur André Antoine, un très grand travailleur sans ressources, sans subvention officielle, mais ayant la foi, à su grouper autour de lui, — et dans les

conditions précaires que l'on connaît, — des écrivains et des comédiens amateurs auxquels il a su insuffler sa foi; les interprètes amateurs sont devenus des comédiens et des comédiennes de talent. Parmi ces dernières citons : Suzanne Desprès, Barny, Luce Colas, Louise France, Berthe Bady, Meurès, Eugénie Nau, Henriot, Deneuilly, Sylviac, Dorsy, etc, et MM. Gémier, Lugné-Poé, Henry Mayer, G. Grand, Janvier, Mévisto, Arquillière, Dumény, Burguet, Pous-Arlès, Clerget, etc.

Et les auteurs faisaient de l'Art et non du métier, ils ne bâtissaient pas une pièce sur commande, sur mesure, pour tel ou telle, mais bien une œuvre et, celle-ci terminée, l'auteur et le directeur se préoccupaient alors seulement des interprètes susceptibles de la bien présenter au public. Et nous furent révélés : François de Curel, Brioux, Ajalbert, Courteline, G. Ancy, L. Hennique, L. Descaves, Coolus, Maurice Boniface, Emile Fabre, Jean Jullien, G. Lecomte, Pierre Wolff, Marsolleau, Villiers de l'Isle-Adam, Sacha Guitry, L. de Gramont, Méténier, Lavedan, G. Guiches, Paul Alexis, H. Céard, H. Fèvre, P. Bonnetain, etc.

Antoine nous fit aussi connaître des œuvres d'auteurs déjà connus, œuvres en souffrance, négligées ou refusées ailleurs, telles : *le Baiser*, *les oiseaux de passage*, *la Patrie en danger*, *la femme de Tabarin*, *la reine Fiammette*, *le Père Lebonnard*, *la chance de Françoise*, *le Pain du péché*.

Il est probable que, s'il apparaissait un autre Antoine, des auteurs nouveaux surgiraient avec des œuvres autres que celles qui nous sont données maintenant, tout comme se formeraient de bons et originaux comédiens.

Mais où est le successeur d'Antoine ayant la foi?

§

Durant nos relations qui ont été très suivies pendant 42 années, — de 1879 à 1921 — Brioux et moi avons eu une correspondance fort importante; des centaines de lettres ont été échangées entre nous, même lorsqu'il était à Paris, à fortiori lorsqu'il était en voyage ou simplement

dans une de ses propriétés en province, propriétés où il séjournait plusieurs mois chaque année.

Brieux devait avoir la « bougeotte », et aimer le changement, car, les domiciles que je lui ai connus sont nombreux. A Paris il a habité : 38, avenue des Ternes; 24, rue Victor-Massé; 21, rue d'Aumale; 18, rue Roquépine; 26, rue Victor-Massé (au 3 de l'avenue Frochot); 53, avenue Trudaine; 26, rue Victor-Massé (au 5 de l'avenue Frochot, dans un bel hôtel particulier qu'il venait d'acheter). Et, en province, à : Rouen, Escaudœuvres, Agay, Verberie, Eze, Saint-Jean-sur-Mer, Ascain, Saint-Raphaël, La Boulerie, Saint-Germain-en-Laye, Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, Le Golfe Juan, Antibes, Juan-les-Pins, Cannes, Chartres (2), Marines, Villefranche, Les Sables d'Olonne, Nice.

En outre il a beaucoup voyagé, il a visité : l'Égypte, la Tunisie, la Sicile, l'Italie, la Norvège, les Indes, la Malaisie, le Tonkin, la Chine, le Japon, la Mandchourie, l'Algérie, le Maroc.

Brieux né à Paris le 19 janvier 1858 est mort à 74 ans, — alors qu'il était à Nice — le 6 décembre 1932.

L'inhumation définitive de la dépouille mortelle de Brieux, dans le caveau de famille où est enterrée la première Mme Brieux, au cimetière du Grand-Jas à Cannes, a eu lieu le 11 mars 1933.

Mme Brieux affligée, depuis de nombreuses années, d'une surdité incurable, avait été une précieuse collaboratrice de son mari. Elle est morte en février 1925.

§

L'hôtel du 5 de l'avenue Frochot, qu'il avait acheté et aménagé, est resté son domicile parisien jusqu'à sa fin; sa seconde femme, sa veuve, l'habite toujours.

Une plaque commémorant le souvenir de Brieux a été apposée sur cet hôtel, le 2 décembre 1935, par les soins de la ville de Paris. A cette cérémonie, présidée par M. Chiappe, président du Conseil Municipal, sept dis-

(2) Pendant la guerre, alors qu'il s'occupait avec un très grand dévouement des blessés aux yeux.

cours ont été prononcés par MM. Ballu, Chiappe, Villey, Maurice Donnay, Emile Fabre, G. Scapini et Henri Kistemakers.

M. Mario Ballu, conseiller du quartier, parla le premier. M. Jean Chiappe, président du Conseil municipal, lui succéda, saluant tout d'abord un Parisien de Paris, « lucide, généreux, vaillant, qui a consacré son existence entière à diminuer la somme de souffrances répandues sur la terre... »

Et M. Jean Chiappe jugea ainsi Eugène Brieux :

» Patrouilleur impavide — et qui consentait à partir seul, quelquefois contre tous — il se trouva si souvent à l'extrême pointe du progrès social que ceux qui ont mission de garantir, d'ordonner et d'embellir l'existence humaine, mettaient des mois et des années à le rattraper.

« J'ai voulu, a-t-il écrit, déterminer des arrêtés administratifs... »

Et il y parvint, car son génie conierait à sa volonté une irrésistible puissance.

On doit à *la Robe rouge* la modification du Code d'instruction criminelle, prescrivant désormais la présence de l'avocat de l'accusé dès les premières séances de l'instruction.

Des milliers d'enfants vivent en notre siècle et vivront aux siècles futurs parce qu'il a écrit *les Remplaçantes*; des milliers de ménages et de familles ont conservé ou recouvré la santé parce qu'il a écrit *les Avariés*; et parce que la divine Bartet a interprété ses drames, et parce qu'Antoine, notre cher et grand Antoine, a accueilli, monté et joué ces œuvres de bonne foi.

A propos des *Avariés*, on découvre qu'Eugène Brieux — ce sauveteur innombrable — a tout de même, dans sa vie, fait une victime : *il a tué la censure*.

Elle ne s'est pas relevée de la somme d'incompréhension et d'aveuglement qu'elle avait accumulée et je veux rappeler que c'est de l'Assemblée parisienne que, le 13 novembre 1901, sous l'ardente parole d'un de ses membres les plus distingués, M. Maurice Quentin, partit l'offensive pour venger le dramaturge incompris...

Ayant libéré l'humanité d'une réserve, d'une discrétion, d'une pudeur, si l'on veut, à peine explicable, et terriblement meurtrière, celui que Jules Renard, — qui n'était tendre pour personne, — baptisa ce « Tolstoï de France », continua de transformer la scène en une tribune d'où ses appels à la loyauté, au courage, à l'indulgence, à la bonté, retentirent sur le monde. Cet homme si courtois et si bienveillant qui a dit de lui-même « que sa tournure d'esprit l'éloignait du pessimisme doctrinal et des violences de mots », a mené durant cinquante ans une incessante bataille contre les préjugés, la sottise et le mensonge, sans craindre de paraître pessimiste, ni d'employer les mots les plus rudes.

Tantôt il attaquait. Tantôt il défendait, comme il fit dans *la Française*, pour nos femmes et notre littérature.

La douloureuse humanité eut cette chance — ce n'est pas si fréquent — qu'un de ses plus ardents protecteurs remportât d'éclatants succès.

Nous saluons un homme qui fut prophète en son pays.

Il est une merveilleuse exception; et c'est à Paris qu'elle s'est formée, maintenue et manifestée avec éclat. Chaque triomphe de Brieux était une certitude d'amélioration pour des millions d'existences. Sa célébrité s'édifiait sur une infinité de bonheurs, grâce à lui établis ou rétablis.

C'est pourquoi à côté des consécration officielles fleurissait autour de lui un inépuisable jardin de gratitude et d'affection.

Ah! mesdames et messieurs, quel superbe et digne exemple pour les artistes qui se croient déconsidérés... lorsqu'ils descendent jusqu'à leurs pauvres contemporains. Une plaque marque dorénavant la maison où il a demeuré près d'un demi-siècle et où nous retrouvons l'admirable compagne qui a su amortir les coups, adoucir les angoisses et orner de tendresse et d'affection les plus beaux succès.

Cette maison, il n'a jamais pensé à en faire une tour d'ivoire, et les fenêtres en étaient toujours ouvertes sur la vie.

J'atteste, au nom de la ville de Paris, qu'il y a accompli un grand œuvre; et puisque son seul désir était qu'on dit de lui : « Il a fait de son mieux », je le proclame ici avec autant d'admiration que de reconnaissance.

Du discours que prononça ensuite M. Villey, préfet de la Seine, nous extrayons le passage suivant :

La maison natale d'Eugène Brioux n'existe plus. Les transformations du quartier de Bercy l'ont fait disparaître. Peut-être, si nous l'avions encore, aurait-elle pu disputer dans le cœur de ceux qui l'aimaient l'hommage que la ville de Paris, rend aujourd'hui à celle de l'avenue Frochot.

Et si j'évoque ce souvenir, qui est aussi celui d'une dure enfance et d'une jeunesse déshéritée, c'est qu'il renforce de manière émouvante le lien qui unit l'illustre écrivain à notre cité, et qu'il est inséparable de l'orientation décisive de son esprit généreux.

« La vue de la souffrance des autres m'a toujours été insupportable », a écrit Brioux dans l'admirable testament moral qu'il a placé en tête de son œuvre, « j'étais né avec une âme d'apôtre » ; qui pourrait dire ce que de pareilles dispositions doivent au contact de ces vieux quartiers, jadis déshérités, et pleins des rêves fraternels de la misère !

M. Brioux y avait travaillé de ses mains. Il y avait connu l'isolement moral et matériel, à l'âge qui requiert toutes les tendresses et tous les appuis. Et ce qui fait le prix de cette âme d'élite, c'est que ce ne fut pas la révolte qui sortit de cette épreuve, mais un sentiment d'ardent prosélytisme pour la lumière, pour la noblesse morale, pour le bonheur des autres.

M. Maurice Donnay retraça en détail avec beaucoup d'esprit, de finesse et d'amitié le mérite d'Eugène Brioux, qui connut à ses débuts une vie difficile, avant de s'épanouir dans de grands succès au théâtre et dans un apostolat social magnifique. M. Georges Scapini apporta l'hommage particulièrement émouvant de tous les aveugles de guerre à Eugène Brioux, leur bienfaiteur. M. Emile Fabre célébra en Brioux une sorte de « saint laïque », dont le génie dramatique prêcha et fit triompher de nobles causes. Enfin, M. Henry Kistemaekers, dans des termes particulièrement bien choisis, sut caractériser les tenants et aboutissants, l'inspiration généreuse et

courageuse d'Eugène Brieux, digne de respect, d'affection et de souvenir.

§

Son *Théâtre Complet* (9 volumes) contient 27 pièces — dont la *Régence*, non jouée — sur les 36 qui ont été représentées et publiées en brochures. Voici les titres des 9 pièces qui ne figurent pas dans son *Théâtre Complet* : *Bernard Palissy* et le *Bureau des Divorces* (en collaboration avec Gaston Salandri), *La Fille de Duramé*, *La Rose bleue*, *La Couvée*, *La Française*, *L'Armature* (avec Paul Hervieu) et *La Déserteuse* (avec Jean Sigaux), *La Famille Lavolette*.

Je pourrais peut-être ajouter aussi une petite pièce en un acte, *Au Pain Sec*, qui, quoique jouée et publiée (par moi) sous le nom de Charles Baret, est bien de Brieux. Notre auteur, en 1896, ne pouvant rembourser à l'impresario les 500 francs qu'il lui avait empruntés à ses débuts, lui donna cette piécette en échange.

Dans la note qui précède *Ménages d'artistes* (*Théâtre Complet T. I*) Brieux nous fait connaître les titres de dix pièces restées dans ses tiroirs : *Fatalité*, *La Vieille Fille* (avec Salandri), *Les Derniers Vendéens*, *Péché Mignon*, *Saint Georges*, tragédie, *Sténio*, drame lyrique en trois actes, *La Dévote*, *Le soldat Graindor*, *Chez la Mère Octave*; *Papa Courtage*.

Ce que Brieux ne dit pas c'est que parmi ces œuvres de jeunesse il en a fait représenter trois :

Sténio, sur lequel le compositeur rouennais F. Le Rey a écrit une partition, a été joué au théâtre des Arts à Rouen le 16 avril 1887. Le librettiste déclaré était L. Bricourt; ce pseudonyme, Brieux de nouveau l'a pris un an après lorsque le *Bureau des Divorces* a été représenté.

Le Soldat Graindor, un acte, a été joué aux Variétés, à Marseille le 21 novembre 1895.

Chez la Mère Octave, un acte, a été représenté au Théâtre Français à Rouen le 30 avril 1894.

§

Brieux et Salandri, deux condisciples de Turgot, se sont retrouvés dans la même banque, le *Crédit Mobilier Espagnol*, et c'est là que s'est commencée et s'est achevée leur très courte collaboration. Ils vinrent me demander en 1879 de mettre notre firme d'éditeur sur leur pièce *Bernard Palissy* et de nous charger de la vente de la brochure, dont l'impression, assez luxueuse, faite par Motteroz, leur avait été offerte par M. Pereire, leur patron. A cette époque le théâtre Cluny était dirigé par l'acteur Tallien, qui, chaque dimanche, en matinée, donnait des pièces inédites de jeunes auteurs et c'est ainsi que *Bernard Palissy* eut les honneurs de la scène le 24 décembre 1879. Cet acte en vers fut très bien accueilli.

L'année suivante (1880) Brieux et Salandri publièrent, à leur compte, chez mon confrère Léon Vanier, *Le Bureau des Divorces*. Ce très médiocre vaudeville en un acte n'a été représenté, pour la première fois, que le 15 janvier 1888 et à Chateaufort! Brieux en avait-il honte? mais les auteurs déclarés officiellement à *la Société des Auteurs Dramatiques* ont été L. Bricourt et Gaston Salandri.

Les deux autres pièces que Brieux n'a pas écrites seul — *La Déserteuse* et *l'Armature* — ont été des succès, ce qui l'a décidé à ne plus rien faire en collaboration et il m'en a avisé ainsi :

Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, 23 avril 1905.

Mon cher ami,

Me voici rentré dans mes bois avec l'idée bien arrêtée de n'avoir plus désormais que des fours tout à fait personnels.

Je n'ai pas encore reçu les brochures de *l'Armature*.

Inclus notre traité.

Bien à vous.

BRIEUX.

Non seulement la non réussite de ces deux pièces lui dictait cette résolution, mais encore, il venait de se produire, pour *la Déserteuse*, une réclamation qui lui avait

été fort désagréable. En effet, MM. Urbain Gohier et J. W. Bienstock, traducteurs et adaptateurs d'une pièce du prince Soumbatow, *les Chaines*, jouée en Russie en 1888, mais inédite en France, avaient saisi la Commission de la Société des Auteurs Dramatiques de leur revendication étant donné les ressemblances existant entre les deux œuvres. Brieux qui n'avait fait que mettre au point le manuscrit de Jean Sigaux et ignorait *les Chaines*, ne pouvait être soupçonné de plagiat; néanmoins il avait été affecté par cet incident auquel on le mêlait.

Puis vinrent, après les deux pièces avec G. Salandri, *Ménages d'Artistes*, au Théâtre Libre, le 21 mars 1890 et, quatre jours après, à Rouen, un gros mélodrame en 5 actes, *la Fille de Duramé*. Enfin, en 1892, ce fut l'envolée vers le succès avec *Blanchette*. Je ne retracerai pas la brillante et fructueuse carrière de Brieux comme dramaturge et n'indiquerai pas la grande place qu'il a occupée dans le théâtre moderne d'avant guerre, la Presse et d'aucuns plus autorisés que moi l'ont dit, M. le Marquis de Ségur, M. François Mauriac et M. Chaumeix, entre autres, à l'Académie française.

Dans la préface de son *Théâtre Complet*, lui-même se situe très bien en expliquant ce qu'il a voulu faire.

J'ai toujours envisagé le théâtre non comme un but, mais comme un moyen. J'ai voulu par lui, non seulement provoquer des réflexions, modifier des habitudes et des actes, mais encore déterminer les arrêtés administratifs qui m'apparaissaient désirables. J'ai voulu que, parce que j'aurai vécu, la quantité de souffrances répandue sur la terre fût diminuée d'un peu. J'ai l'immense satisfaction d'y avoir réussi, et je sais que deux de mes pièces : *Les Remplaçantes* et *Les Avariés*, ont contribué à sauver des existences humaines, et à en rendre d'autres moins douloureuses... Il s'est trouvé que mes dispositions naturelles me permettaient de me servir de ce porte-voix retentissant qu'est le théâtre. Et on l'a dit avec raison, je n'ai souvent fait qu'enfoncer des portes ouvertes. Ces portes ouvertes, beaucoup les croyaient fermées, et à ceux-là, j'ai montré qu'elle ne l'étaient pas, en y passant. Dans ce

porte-voix, je n'ai rien crié de nouveau, je le sais bien. J'y ai répété, dans un langage que la masse de mes contemporains pouvait mieux comprendre, des vérités que des philosophes et des savants avaient découvertes, eux, et renfermés dans des livres que les habitués de théâtre n'avaient pas la tentation d'ouvrir. Voilà pourquoi j'ai été un auteur dramatique.

§

Blanchette s'est appelée d'abord *Bichette* qui était le surnom d'une de ses voisines rouennaises qui, d'ailleurs, lui a servi de modèle; que de fois cette pièce a été remaniée et son dénouement changé!

Du *Nouvelliste de Rouen*, dont il était le rédacteur en chef, il m'écrivit le 15 mars 1892, c'est-à-dire un mois et demi après la première représentation :

Mon cher ami,

On me dit que la vente de *Blanchette*, à Paris, marche assez bien pour que vous songiez à faire un nouveau tirage.

Ne le faites pas sans que nous causions. J'ai supprimé mon troisième acte et coupé le second en deux, après y avoir ajouté deux scènes. C'est ainsi que la pièce va être jouée à Bruxelles, Liège, Amsterdam, etc.

Cordialement,

BRIEUX.

§

Rouen, 20 juillet 1892.

Mon cher Stock,

Je vous ai envoyé hier le manuscrit de ma nouvelle pièce : *Les Enfants Justiciers* (3).

Elle passera dans deux mois à l'Odéon. Pour éviter les retards que nous avons jusqu'ici, voulez-vous, si elle vous convient, la faire imprimer dès maintenant? Il n'y aura pas de corrections.

Répondez-moi pour me dire que vous la prenez.

Cordialement,

BRIEUX.

(3) Le titre définitif a été : *M. de Réboval*.

§

Paris, le 27 octobre 1892.

Mon cher ami,

Réboval qui vient d'être joué à Rouen et à Nancy avec succès va l'être également à Liège, Bordeaux, Bruxelles, Pétersbourg, etc.

Voulez-vous l'éditer?

Si vous faites une seconde édition de *Blanchette*, avec la nouvelle version, je vous donnerai une préface (4).

Répondez-moi sur ces deux points. Je reste ici jusqu'au premier novembre.

Cordialement,

BRIEUX.

65, rue de Valenciennes, à Escaudœuvres (Nord).

Enfin, en 1895, j'imprime la seconde édition de *Blanchette* avec les modifications annoncées et faites depuis trois ans :

Agay, par Saint-Raphaël, 16 octobre 1895.

Mon cher ami,

Les différences entre la 1^{re} et la 2^e édition de *Blanchette* portent uniquement sur le 3^e acte. Comme cet acte est supprimé dans la nouvelle version, vous pouvez marcher sur la 1^{re} édition corrigée que je vous envoie.

Je n'ai pas encore eu le temps de lire la pièce que vous m'avez communiquée (5). Je m'offrirai ça en chemin de fer. Je vous rends les documents anarchistes (6).

Merci et bien vôtre,

BRIEUX.

Pressez l'*Engrenage*.

Agay, 10 janvier 1896.

Mon cher ami,

Parlons de *L'Amour tue*. Laroche m'a écrit. Il n'en veut pas. Il trouve que la pièce est dangereuse et « pas faite » et

(4) Préface restée à l'état de projet; mais que sans doute il a utilisée pour la note qui précède la pièce dans le volume de son théâtre.

(5) *L'Amour tue*, dont il est question plus loin.

(6) Brieux avait eu l'intention de faire une pièce sur les anarchistes et je lui avais réuni une forte documentation sur la question. Il reprendra cette idée plus tard, mais il y renoncera finalement.

il ne comprend pas qu'il n'a d'autre raison d'être que de jouer ces pièces-là. Je n'ai pas insisté, mais si vous pensez que ce soit utile, je le ferais.

Quant aux *Escholiers*, vous ferez, je pense, une démarche inutile... voici cependant le mot demandé pour Bourdon.

Quant à tripatouiller cette pièce, *jamais!* Tout ce que je puis dire c'est qu'il y a une scène qui ne passera pas sans de violentes protestations, mais si l'auteur la juge utile après avoir été prévenu du danger, il faut la laisser.

Cordialement vôtre,

BRIEUX.

Ce Midi? Je vous écris la fenêtre ouverte, avec la mer bleue, le ciel bleu et des roses en fleurs devant moi.

Le Vent? Tout à l'heure je vais aller pêcher — sur la mer — en canot, à l'aviron.

Le manuscrit de *l'Amour tue* m'avait été envoyé par un inconnu qui habitait Bordeaux et dont je ne me souviens plus du nom (7). Cette pièce m'avait paru pleine de talent et me semblait annoncer un auteur dramatique d'avenir. Malgré tous mes efforts je n'ai pu aboutir à la faire jouer. Je l'ai éditée, mais elle est passée inaperçue de la critique indifférente et elle est restée ignorée. Brieux m'ayant écrit qu'une démarche aux *Escholiers* serait inutile je me suis abstenu de la faire. Voici le mot que je devais remettre à M. G. Bourdon :

Mon cher Bourdon,

Stock vous remettra une pièce, *l'Amour tue*. Elle est audacieuse et superbe.

Vous savez que je ne suis pas complimenteur et je n'en dis pas plus long.

Votre,

BRIEUX.

Mais je reviens à *Blanchette* que son auteur a modifiée encore une fois pour son entrée à la Comédie-Française (9 octobre 1903).

(7) Hallès, il me semble.

Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, 25 août 1903.

Mon cher ami,

Savez-vous ce qu'on va vous porter tout à l'heure? Un nouveau troisième acte de *Blanchette!* Je jure que c'est la dernière fois.

Lisez-le et dites-moi votre avis. C'est la dernière version développée. Ne me maudissez pas trop.

A vous,

BRIEUX.

Non ce n'était pas la dernière fois qu'il modifiait sa pièce car après la répétition générale il en a changé le dénouement qui est devenu définitif cette fois.

Après la première représentation à la Comédie-Française (9 octobre 1903) voici ce qu'il m'écrit :

Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, 13 octobre 1903.

Mon cher Stock,

J'ai été samedi pour bavarder avec vous : vous veniez de partir. Nous aurions constaté que la critique conserve à mon égard l'attitude désobligeante qu'elle a toujours eue; je vous aurais dit que cela ne m'émeut pas plus maintenant que jamais et vous m'auriez probablement encouragé à continuer de même.

Me voici revenu chez moi, au travail et à l'agriculture. Quand il y aura une nouvelle ou un potin, téléphonez-moi, lorsqu'il fait nuit (parce que tant qu'il fait jour je vais et je viens).

Affectueusement,

BRIEUX.

Puis, le 20 octobre 1903, toujours de Saint-Hilaire :

Merci, mon cher ami, pour votre bonne lettre.

Au fond je dois remercier ces rosses de critiques; en me signalant mes défauts avec cette énergie, ils m'aident à m'en corriger.

Avez-vous des épreuves de *la Couvée?*

Amitiés,

BRIEUX.

§

28 juin 1895.

Mon cher Stock,

Je vous remercie de votre lettre. J'avais été mis au courant par Curel lui-même que j'avais rencontré peu de jours après qu'il vous avait vu. Il est convenu, en effet, que sa pièce est reçue d'avance (8), mais on ne lui a pas donné de date pour la représentation. Les interprètes principaux sont Bartet, Marsy et Worms. Curel compte passer après moi, cette année, si comme j'ai lieu de le croire, Dumas (9) ne donne pas sa pièce. Vous avez du flair en pensant que le mariage est pour quelque chose dans ce retard.

Cependant dès que la nouvelle de la réception de *La Figurante* sera officielle, j'écrirai un mot à Claretie pour lui dire que je compte toujours ne pas être sacrifié (10).

Cordialement à vous,

BRIEUX.

Saint-Jean-sur-Mer, 28 décembre 1896.

Mon cher Stock,

Merci de votre bonne lettre. Vous me ferez plaisir en continuant ainsi à me tenir au courant.

Le succès d'argent de *l'Evasion* m'étonne et me réjouit.

A vous,

BRIEUX.

§

L'Isolette, Eze.

Mon cher Stock,

Vous serez bien gentil de m'écrire un peu plus longuement. Je crois que *l'Evasion* traverse un mauvais quart d'heure avec tous ces remplacements et ces maladies.

L'important c'est de faire une bonne pièce pour l'an prochain.

On m'a envoyé la presse de Bruxelles où *l'Evasion* vient d'être jouée. Pour ceux-ci, c'est une ordure, et ceux-là écrivent le mot de chef-d'œuvre.

(8) Il s'agissait de *la Figurante* qui, d'ailleurs a été refusée.

(9) *Le Chemin de Damas*.

(10) Il s'agissait de *l'Evasion*.

Moi, je m'tords.

Il fait ici un tel temps que les habitants de Nice se promettent, l'an prochain, d'aller passer l'hiver à Paris.

Portez-vous bien, soignez la vente et soyez heureux.

BRIEUX.

Et il réunissait des documents pour *la Femme Libre* — devenue *la Femme Seule* — en me demandant une douzaine d'ouvrages sur le féminisme.

Eze, 11 février 1897.

Mon cher Stock,

Merci beaucoup pour vos envois.

J'ai *l'Eve nouvelle* et le numéro des *Féministes*. Je voudrais bien savoir s'il existe une traduction de Stuart Mill, *l'Assujettissement des Femmes*. Pouvez-vous me renseigner?

Autre chose.

Voulez-vous être assez gentil, gentil, envoyez-moi une dépêche samedi soir après la répétition générale de *la Loi de l'Homme* (11) pour me dire comment cela se sera passé, et si Hervieu imprime sa pièce, expédiez-m'en tout de suite un exemplaire.

J'ai une peur bleue de me rencontrer avec lui.

Cordialités,

BRIEUX.

§

Eze, 17 février 1897.

Mon cher ami,

Mille fois merci de votre bonne lettre. La pièce d'Hervieu me gêne un peu, car celle à laquelle je travaille est aussi une pièce à thèse féministe, mais les points de contact ne sont pas assez nombreux pour que je l'abandonne.

Cordialités,

BRIEUX.

§

Puis le 2 avril 1897, il m'annonce qu'il part pour la Tunisie :

(11) Première représentation le 15 février 1897.

Mon cher Stock,

Je m'embarque lundi à Marseille pour Tunis, je reviendrai par Palerme et Naples. Je serai à Paris le 28 avril.

Si vous aviez quelque chose à me dire, écrivez-moi, post-restante, à Naples où je passerai le 13 avril.

Cordialement,

BRIEUX.

De Tunis, le 6 avril 1897 il m'écrit :

Mon cher ami,

Nous sommes arrivés ici ce matin après une bonne traversée, mais il fait juste chaud pour boire un bock à une terrasse de café.

Nous allons ensuite faire un tour d'une huitaine de jours en Sicile.

Je vous assure que j'ai bien gagné un mois de repos, car j'ai bûché ferme pendant les trois mois qui viennent de s'écouler.

Je vous ai dit n'est-ce pas que j'avais la promesse formelle de Claretie (écrite) que *l'Evasion* restait au répertoire cet été.

J'en suis heureux pour nous.

Amitiés,

BRIEUX.

Verberie, dimanche 18 juillet 1897.

Mon cher ami,

Je vous remercie, et bien affectueusement, de votre lettre si cordiale et si spirituelle. Vous croyez qu'elle ne m'apprend rien? Mais si! elle me donne une presque certitude sur un fait qui, pour moi, n'était que probable.

Hélas! il a fallu avouer « Eugène ».

Encore merci, votre gentille lettre m'a touché.

A vous,

BRIEUX.

Je venais de lui faire savoir que sa candidature à l'Académie française, suivant le fauteuil vacant, serait bien accueillie (12).

(12) Je tenais le renseignement de Jules Claretie ou de Ludovic Halévy. C'était le marquis Melchior de Vogüé qui faisait campagne pour lui.

Brieux avait pris son prénom en horreur; il n'en n'a pas toujours été ainsi, mais, depuis pas mal d'années, il l'avait supprimé en toutes circonstances; c'est ainsi que, par mégarde, l'ayant imprimé sur la couverture d'une de ses pièces, il n'a eu de cesse que je détruise cette couverture et en fasse retirer une autre sans ce malencontreux *Eugène!*

§

Outre ses deux pièces en vers, — *Bernard Palissy* et *Sténio*, — Brieux a commis une fantaisie en vers libres totalement inconnue : « *Mi-Ka-Ka*, japonaiserie rouennaise rimée par Eugène Brieux ». C'est une petite brochure d'un format minuscule, imprimée en caractères très fins, de 18 pages, — 36 en réalité car elles ne sont imprimées que d'un côté. Il y a un bois — déjà publié par *la Revue Illustrée* en 1893 — d'après le portrait gravé à l'eau forte (2^e exposition des peintres graveurs, 1890) par Jules Adeline. La couverture qui est ornée d'un dessin japonais — également par Adeline — a été imprimée par Taneur à Paris, alors que le texte sort des presses de Lemale, du Havre. Le portrait est celui d'une poupée japonaise aux riches atours; c'est d'ailleurs elle qui a inspiré ces vers, peu fameux, à Brieux. Cet opuscule dédié à Mme Jules Adeline « n'a été tiré qu'à un petit nombre pour les seuls amis japonisants »; il n'est pas daté.

Brieux a également publié des notes de voyage sur l'Indo-Chine et l'Algérie et écrit quelques petits contes qui ont paru dans *le Temps* et *le Gaulois*.

§

Agay, 25 octobre 1897.

Mon cher ami,

Voici mon adresse, pour le cas où vous auriez quelque chose à me dire. Si vous avez du nouveau sur les destinées des ménages : Vaudeville-Gymnase, Porel-Carré et Porel-Réjane, je serais content de l'apprendre.

Cordialement à vous,

BRIEUX.

Il m'envoie au cours de l'été de 1897 le manuscrit des *Trois Filles de M. Dupont* et il m'annonce son départ pour les Pyrénées, à Ascain, où il va s'imprégner du caractère basque en vue de *la Robe Rouge* à laquelle il pense. Celle-ci achevée, fin 1899, il a un nouveau sujet en tête d'où sortiront *les Remplaçantes* d'abord, *Maternité* ensuite et, au printemps de 1900, il m'écrit :

Saint-Raphaël.

Mon cher ami,

Je viens vous demander un service. Je rassemble en ce moment des notes en vue d'une « dégelée » à flanquer aux femmes du monde, qui, pour le plaisir de se conserver une taille fine et pour continuer à coqueter, se refusent à la maternité, mettent, entre le mariage d'aujourd'hui et la prostitution, cette nouvelle ressemblance : l'infécondité — ou qui, si elles sont « prises », se débarrassent de leur enfant en volant à un petit bougre le lait et la tendresse de sa mère, ces femmes qui montrent leurs seins à tout le monde, excepté à leurs enfants.

J'étudie en ce moment et je prépare les scènes qui ont rapport à la nourrice, et je voudrais bien lire ce qui a été écrit à ce sujet. Pouvez-vous envoyer à la Bibliothèque Nationale un de vos employés, — celui, le nouveau que j'ai vu corriger des épreuves, — pour me faire une bibliographie très sommaire (trois lignes sur chaque ouvrage) de la question? Il vous donnerait la liste des bouquins très intéressants et vous me les enverriez. Naturellement, je rétribuerais ce jeune homme.

Mais je suis très pressé. Je vais me croiser les bras jusqu'à l'arrivée des documents. Il faudrait m'expédier d'urgence les bouquins dont le besoin sera évident, afin de me faire attendre les deux ou trois jours qu'il faut pour dresser la bibliographie en question. — Vous voyez bien ce qui m'intéresse : Tables de mortalité. — Conférences de docteurs. — Bulletins des Sociétés pour l'allaitement maternel. — Renseignements sur les nourrices (j'ai la législation). — Notes sur ce que deviennent les enfants des nourrices. — Et, aussi,

leurs trucs, leurs habiletés. — Comment la loi Roussel est violée. — Monographie des pays à nourrices, etc...

Et pour me faire attendre, soyez assez aimable de me faire envoyer : *l'Emile* de J.-J. Rousseau; *l'Enfance malheureuse* de Paul Strauss et *Fécondité* de Zola.

Très bien le livre de F. Leroy. Merci.

Si vous n'aviez personne pour faire le petit travail, télégraphiez-moi. Discretion recommandée à votre employé.

Mille remerciements et amitiés,

BRIEUX.

§

Saint-Raphaël.

Mon cher ami,

Le jeune homme que vous m'avez donné pour mes recherches est une perle (13).

Je le remercie et vous remercie également.

Votre dépêche m'a fait plaisir et m'a donné du courage.

Cordialités,

BRIEUX.

§

Saint-Raphaël.

Mon cher ami,

Voulez-vous me faire envoyer :

1° *Le lait d'une autre*, par Alex. Hepp.

2° Le numéro du 15 septembre de *la Revue des Maladies de la Nutrition*.

3° Les cartes du Ministère de l'Intérieur donnant tout l'espace compris entre Pougues, Montsauche et Chagny-sur-Loir.

Vous seriez très aimable de faire hâter l'envoi de tout ce que je vous ai demandé. Je vais partir à la fin du mois pour le Morvan, voir sur place.

Amitiés,

BRIEUX.

(13) Valéry Müller, mon secrétaire, un garçon qui était très intelligent.

§

Saint-Raphaël.

Mon cher ami,

Me voici de retour du Morvan. Je crois avoir réuni les éléments d'une bonne pièce.

Je comptais trouver ici un des ouvrages que je vous ai demandés, et qui m'avait été signalé par M. Müller : *Quinze jours en Morvan. Voyage au Pays des Nourrices*. Je ne l'ai pas reçu.

Soyez assez aimable pour le faire rechercher, et si on ne le trouve pas, demandez pour moi à M. Müller de vouloir bien aller le voir à la Bibliothèque Nationale et de m'en faire une analyse.

Bien cordialement,

BRIEUX.

§

Saint-Raphaël.

Merci, mon cher ami, de la hâte avec laquelle vous avez fait faire l'analyse du livre en question, et complimentez M. Müller, qui a parfaitement compris ce que je désirais.

Quant aux deux autres bouquins, si cela ne vous dérange pas trop, qu'il aille les lire et qu'il m'envoie ce qu'il pourra trouver comme traits de mœurs spéciaux aux nourrices, *aux maris et aux enfants des nourrices sur lieu*, et tout détail pittoresque sur ces êtres-là.

Très cordialement,

BRIEUX.

Un maître, moi!... Si vous croyez cela, vous vous préparez bien des déceptions.

§

Paris, 25 juillet 1898.

Mon cher ami,

Je vous ai fait téléphoner pour vous demander d'envoyer prendre le manuscrit aujourd'hui. Vous l'aurez lu, je pense, lorsque vous recevrez cette lettre. Je serai encore pris au Conservatoire jusqu'à 7 heures du soir. Ayez donc la complaisance d'envoyer, dès ce matin, la pièce chez Yost, en demandant les copies pour *lundi matin*.

Puis, comme j'ai hâte de connaître votre opinion, donnez-la-moi par un petit bleu au *Conservatoire* (14).

Enfin je voudrais que lundi matin, dès que vous les aurez reçues vous me fassiez parvenir ici les copies à la machine et que vous envoyiez la copie *manuscrite* à Mme Bartet, 16, rue du Général-Foy, en faisant mettre sur l'enveloppe, d'une façon très apparente, « de la part de M. Brieux ».

Je vous demande pardon de ces corvées, mais je suis, ces jours-ci, emprisonné au Conservatoire.

Cordialement à vous,

BRIEUX.

§

15 octobre 1900, Saint-Raphaël.

Mon cher ami,

Je vous envoie le manuscrit de *Petite Amie* (15). Lisez-le vite, faites-moi vos observations en marge, au crayon, car je veux la retravailler un peu. Je n'en suis pas très content.

Le manuscrit des *Remplaçantes* part aujourd'hui pour la copie. Je vous le communiquerai très prochainement.

Bien vôtre,

BRIEUX.

§

22 octobre 1900.

Mon cher ami,

Lundi, on vous remettra le manuscrit des *Remplaçantes* (16). Lisez-le, dites-moi ce que vous en pensez et renvoyez-le-moi. Pas encore reçu votre avis sur *Petite Amie*.

A vous,

BRIEUX.

Les *Remplaçantes* n'étaient pas encore complètement terminées que déjà Brieux travaillait à une autre pièce et il en était toujours ainsi. C'était un des côtés qui, chez lui, me plaisait énormément. Il était un très grand laborieux.

Brieux à partir de 1893, me faisait part de ses projets

(14) Il s'agissait du *Berceau* joué à la Comédie-Française le 12 décembre 1898 et dont le principal rôle fut créé par Mme Bartet.

(15) Représentée le 3 mai 1902 à la Comédie-Française.

(16) Première représentation le 15 février 1901 au Théâtre-Antoine.

et me disait le sujet qu'il se proposait de traiter. J'étais alors chargé de le renseigner soit par mes connaissances personnelles soit, surtout, par les documents à lui rechercher. Cette sorte de collaboration entre un éditeur et son auteur est normale mais, ce qui l'est moins, c'est la collaboration plus intime qui a existé entre Brieux et moi, dont il ne m'a su aucun gré d'ailleurs. Non seulement il me communiquait ses scénarios mais, surtout, le manuscrit de l'œuvre en cours d'achèvement. Je suis porté à croire que mon opinion, pour lui, était d'un grand poids, car il a tenu toujours compte de mes observations, de mes avis et de mes conseils; remaniant une scène, un acte et quelquefois une pièce.

Par la correspondance produite au cours de cet essai, on constatera aisément que mon dire n'est pas une vantardise. Sa lettre du 26 septembre 1906 à propos de *La Française* est formelle et fort nette et aussi celle du 25 juillet 1898 pour *Le Berceau*.

Cette sorte de collaboration a cessé en 1921; Brieux m'a complètement ignoré du jour où je n'ai plus été éditeur. Je n'ai pas connu avant qu'elles soient publiques ses cinq dernières pièces :

Trois Bons Amis, La Régence, L'Enfant, Puisque je t'aime et La Famille Lavolette.

§

La fête de la centième représentation des *Remplaçantes* a été charmante et fort réussie. Les invités étaient toute la troupe du Théâtre-Antoine, plus deux amis intimes de Brieux (les dessinateurs Sabatier et Gervais) et moi. Nous sommes partis du théâtre à 9 heures du matin dans des « Paulines » pour le château des Marmousets, à la Queue-en-Brie, prêté aimablement pour la circonstance par François de Curel, son propriétaire. En cours de route on fit un arrêt à Champigny. Là, on se forma en cortège comme pour un baptême, et l'on se rendit ainsi jusqu'aux portes de l'église. Puis, après une séance de photographie sur le porche on reprit place dans les voitures. Le temps étant propice on déjeuna gaiement, par petites tables,

dans le parc des Marmousets. L'après-midi se passa en jeux amusants puis on reprit le chemin de la capitale; mais on s'arrêta à Joinville où un dîner fut improvisé, Antoine et Brioux ayant décidé que ce soir-là, pour faire plaisir aux artistes, le théâtre ferait relâche. Ce fut une journée délicieuse pour tous.

§

Saint-Raphaël, 15 mai 1901.

Mon cher ami,

Je pense aller passer quelques jours à Paris au milieu du mois prochain, je vous ferai lire *La Petite Amie* (17) que je vais prochainement donner au Français. Mais n'en dites rien.

Cordialités,

BRIEUX.

Saint-Raphaël, juin 1901.

Mon cher ami,

Merci de votre gentille lettre et de votre gracieuse invitation (18). Mais nous sommes installés ici jusqu'à la rentrée. Nous avons aussi la mer devant nous, chez nous, et nous n'avons pas trop, trop chaud (maximum 30 degrés cependant). Je viens de rentrer de la pêche (moi aussi). Je n'ai rien pris parce que j'en avais à un gros poisson de 8 à 10 kilogs qui n'a rien voulu savoir. Et dans la journée je travaille. Peut-être rapporterai-je à Réjane la pièce qu'elle me demande.

Je suis resté à Paris six jours, le temps de placer *La Petite Amie* dont Féraudy jouera le principal rôle. Si vous le voyez parlez-lui-en. La pièce ne sera jouée qu'en mars, nous en causerons à la rentrée en octobre.

A vous bien cordialement,

BRIEUX.

§

La Petite Amie terminée il s'adonne aux *Avariés* et je lui procure une série de livres médicaux ou sociaux traitant du sujet qui l'occupe.

(17) Remaniée et mise au point.

(18) Je l'avais invité à venir quelques semaines chez moi à Berck-Plage.

En juin 1901, il m'accuse réception de ces ouvrages et il termine son mot par ceci :

« Je crois que cela marchera tout de même... Mais quelle drôle de pièce! »

Le 13 septembre 1901, de Saint-Raphaël il m'écrit :

Mon cher Stock,

Vous recevrez samedi une copie des *Avariés*. Donnez-moi vite votre impression. J'ai peur qu'on ne laisse pas finir la pièce.

Affectueusement,

BRIEUX.

On se souvient sans doute, du bruit que fit cette comédie. Après avoir été répétée et alors que la première représentation allait avoir lieu elle fut interdite par la Censure qui sévissait encore. Courageusement Brieux, sur la scène, assis derrière une table, devant le trou du souffleur, lu sa comédie devant une salle bondée, le 1^{er} novembre 1901. On avait été admis sur invitation, les bureaux du théâtre étant fermés. Le succès fut grand et le retentissement considérable. Cette œuvre fut jouée et très applaudie sur les théâtres de Belgique dès mars 1902. L'interdiction ne fut levée en France qu'en 1905 et, aujourd'hui, la pièce est au répertoire de l'Odéon.

§

Brieux a été hanté par divers sujets intéressants qu'il aurait voulu porter sur la scène; mais, soit qu'il ait rencontré des difficultés qui lui ont paru insurmontables ou pour toute autre cause, il a renoncé à ces divers projets.

Il eut tout d'abord l'idée d'une pièce sur les anarchistes à laquelle il avait renoncé une première fois et qu'il reprit en août 1902. Je lui avais fourni une très forte documentation. Il renonça, définitivement cette fois, à ce projet pour songer, toujours en 1902, à une pièce sur les institutrices et sur les employées des postes. Voici ce dont il me fait part :

Saint-Raphaël, 4 décembre 1902.

Mon cher ami,

Je prévois que l'Etat, tout en réclamant un plus grand nombre d'enfants, ne doit que faiblement aider ses fonctionnaires femmes lorsqu'elles en ont.

Je pense aux Institutrices et aux employées des postes.

Avez-vous un moyen de me donner réponse à ce questionnaire :

1° Quels congés l'Etat leur accorde-t-il avant l'accouchement?

2° Après?

3° Quels secours?

4° Comment facilite-t-il l'allaitement maternel?

5° Des grossesses fréquentes ne sont-elles pas une mauvaise note?

Dites-moi tout de suite si vous pouvez me trouver des réponses ou à qui je dois m'adresser pour les avoir.

Cordialement,

BRIEUX.

§

Saint-Raphaël, 11 octobre 1902.

Mon cher ami,

Je vous remercie de votre lettre... mais ça me paraît bien beau pour être vrai (19).

N'y aurait-il pas moyen de provoquer des confidences, même anonymes, dans un journal comme *La Lanterne* ou *La Fronde*? Mais sans me nommer, vous comprenez pourquoi.

J'attends les renseignements venant des employées et des institutrices.

Cordialement,

BRIEUX.

Au travail, l'idée première dévie et elle devient celle qui lui dicte *Maternité*.

(19) Je lui avais répondu que je pouvais le renseigner exactement.

§

Saint-Raphaël, 20 octobre 1902.

Mon cher ami,

Il est vraiment inutile de se préoccuper des représentations en Russie de *Maternité*, la censure ne laissera pas passer. Je ne sais même pas si à Paris...

Bien à vous,

BRIEUX.

§

Saint-Raphaël, 3 février 1903.

Mon cher ami,

Mercredi ou jeudi on vous portera le manuscrit de *Maternité*. Lisez-le tout de suite et dites-moi ce que vous en pensez.

Cordialement,

BRIEUX.

§

Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, 4 août 1903.

Mon cher ami,

Je vous envoie les deux manuscrits (20). Dites-moi ce que vous en pensez.

Amitiés,

BRIEUX.

§

Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, 18 août 1903.

Mon cher ami,

Je rentrerai à Paris les premiers jours de septembre. Nous causerons. Mon avis serait d'imprimer *La Couvée* tout de suite. Je ne pense pas qu'elle mérite d'être jouée sur un grand théâtre. Elle ne pourrait faire partie que d'un spectacle coupé... et provisoire. Cette pièce a été écrite il y a une dizaine d'années et je ne l'ai sortie du tiroir que pour faire plaisir à l'*U. P.* du faubourg Antoine.

Quant à *Maternité* le II et le III n'ont pas été « adoucis ».

(20) C'étaient les manuscrits de *la Couvée* et de *Maternité*, celle-ci déjà corrigée.

Seulement votre impression a été moins forte à la seconde lecture.

Envoyez-moi le manuscrit, vous serez bien aimable.

Cordialement,

BRIEUX.

§

Brieux qui voulait faire une pièce sur les inventeurs me demande s'il ne s'en trouvait pas dans mes relations qui puissent le documenter.

« Si, j'ai deux amis qui sont des inventeurs très importants et qui répondent l'un et l'autre au type que vous cherchez à analyser. L'un est l'inventeur de la mélinite : Eugène Turpin; l'autre est l'homme des sous-marins : Maxime Laubeuf. Je vous conduirai chez Laubeuf mais je ne puis vous accompagner chez Turpin qui a son domicile et son laboratoire à Pontoise, ce qui me ferait perdre une journée, je lui demanderai un rendez-vous pour vous et vous irez le voir. »

Nous allâmes ensemble chez Laubeuf et Brieux, seul, se rendit à Pontoise le 8 juin 1912.

Le 25 juin 1912, j'écrivis ce qui suit à Brieux :

Cher ami,

J'ai trouvé hier (en faisant des recherches sur les vols d'un employé) deux brochures susceptibles de vous intéresser.

Une surtout : *l'Inventeur*, pièce en 3 actes et 7 tableaux par Louis-Martin. — J'ai lu cette pièce, c'est enfantin et vraiment par trop naïf. — Quoique cela elle peut être gênante, surtout à cause de votre titre.

En voilà un qui va — quoique vous fassiez — crier au vol, au plagiat!!!

Suis-je un ami? Je pense que je m'occupe de vous.

Amitiés,

P. V. STOCK.

Brieux renonça à cette idée d'une pièce sur les « Inventeurs », je ne sais plus pourquoi.

§

Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, 8 septembre 1906.

Cher ami,

Je vous envoie une première version du troisième acte que vous lirez dans le train en venant dimanche (21).

Je vous répète les indications : départ gare de Lyon 7 h. 55 matin pour Solterres (changer à Montargis).

Retour à Paris à 6 h. 45 du soir.

A vous,

BRIEUX.

§

Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, 26 septembre 1906.

Mon cher ami,

J'ai profité de toutes vos observations, et je vous en remercie. Vous me rendez service, vraiment. Je veux croire que votre impression générale a été faussée par la lecture du scénario que vous avez eu jadis entre les mains. Vous n'avez pas trouvé ce que vous attendiez. En tous cas, je suis littéralement saoul de cette pièce : je pourrais vous en faire lire deux versions très poussées, antérieures à celle-là et plus mauvaises. Je vais me donner huit jours de repos et je filerai à Agay travailler à *la Foi*. Votre critique m'a paru si judicieuse que je vous demande d'en lire le scénario que je vous envoie en même temps que cette lettre. Dites-moi donc ce que vous en pensez lorsque je vous verrai à Paris. Mais donnez-moi le plus tôt possible un avant-goût de votre opinion. J'ai peur de m'embarquer dans une niaiserie. Il me semble que tout le monde a déjà pensé ou dit, ou écrit ce que je raconte. Peut-être ne l'a-t-on pas encore dit au théâtre.

Soyez assez complaisant, aussitôt après la lecture (aujourd'hui ou demain), de le donner à un copiste à la machine à écrire (je n'en connais pas) afin qu'on m'en fasse quatre ou cinq exemplaires (simultanés). Copie rien qu'au verso, grande marge à droite comme la copie que je vous envoie.

A vous,

BRIEUX.

(21) Il s'agit de *La Française* qui sera représentée le 18 avril 1907 à l'Odéon.

§

Saint-Raphaël, 28 octobre 1906.

Mon cher ami,

Je vous envoie *La Française*, cinquième version. C'est la dernière! Dites-moi ce que vous en pensez.

Tout à vous,

BRIEUX.

Puis une « pique » s'élève entre nous à propos de ses conditions qui ne sont pas précisément douces et, comme je récrimine contre ses exigences, il me reproche mes jérémiades et me menace d'aller chez un autre éditeur, ce à quoi je répons ceci :

10 juin 1907.

Mon cher Brieux,

Voici plusieurs fois que vous me mettez le marché à la main et le procédé n'est pas pour me plaire. Je ne l'ai accepté de personne jusqu'ici et ne l'accepte pas plus de vous que d'aucun autre. S'il ne vous convient pas d'entendre mes récriminations il ne me convient pas de perdre beaucoup d'argent et de passer, de plus, pour un raseur.

Donc nous nous quittons et nous voici dégagés d'un lien qui, d'ailleurs, ne vous a guère gêné!

Qu'un autre prenne ma place et fasse dorénavant les sacrifices que je fais depuis cinq ans et dont vous ne voulez pas vous rendre compte. Si ses moyens le lui permettent, qu'il s'offre cette fantaisie, moi je ne le puis plus.

Bien vôtre,

P. V. STOCK.

Tout en maintenant ses conditions, Brieux, tenace et très diplomate, sut me les faire accepter.

Saint-Raphaël, 22 décembre 1907.

Mon cher ami,

J'ai fait une simple reconnaissance en Algérie, histoire de me reposer avant de me remettre au travail ici. Je compte y retourner pour un voyage d'études (22). Je pense beau-

(22) Je crois que, ce voyage d'études, il ne l'a pas fait; en tout cas, il n'a pas réalisé le projet de pièce dont il parle.

coup en ce moment aux droits et aux devoirs des nations civilisées en matière de colonisation. Ce n'est pas aussi simple que je l'avais cru tout d'abord. Il y a peut-être là le sujet d'une pièce très haute. Décidément, nous nous débinons trop nous-mêmes.

Nous avons eu, en effet, l'intention d'aller jusqu'à Lalla-Marnia, car nous avons fait le voyage de Marseille à Oran avec des officiers et des correspondants de guerre, et celui d'Oran à Tlemcen avec le général Lyautey, mais on nous a fait comprendre que c'était sans danger... et sans intérêt. Ma femme d'ailleurs n'y tenait pas.

Ce qui nous a le plus intéressés, c'est la Kabylie où nous nous sommes promenés, loin du chemin de fer, pendant un voyage de quatre jours en voiture et à mulet. Le pays est d'une densité de population plus grande qu'en Hollande. J'ai visité les écoles indigènes où des enfants kabyles apprennent le français par la méthode Berlitz...? et en profitent pour aller mendier en récitant dans les cafés français des fables de La Fontaine!

Et je ne crois pas que nous ayons tort d'aller au Maroc... Mais cela m'entraînerait trop loin. Nous en causerons si cela vous intéresse.

Bien à vous,

BRIEUX.

§

Saint-Raphaël, 20 janvier 1908.

Mon cher ami,

Ainsi que je vous l'ai dit, je remanie complètement *Les Bienfaiteurs* et je voudrais m'approcher de cette conclusion : « A bas la Charité, vive la Justice ».

La thèse n'est pas nouvelle, elle a dû être traitée bien des fois par des écrivains socialistes et libertaires. Voulez-vous me rendre le service de vous informer et de m'envoyer au plus tôt les volumes que vous croirez devoir m'intéresser?

Un gros merci et bien à vous.

BRIEUX.

§

Saint-Raphaël, 27 février 1908.

Mon cher ami,

Je vous fais porter le manuscrit des *Bienfaiteurs*. Lisez-le. J'irai vous voir lundi pour en causer avec vous.

A vous,

BRIEUX.

§

Saint-Raphaël, 20 décembre 1908.

Mon cher ami,

Puisque vous vous intéressez à *La Foi*, voulez-vous m'aider, en faisant rechercher et m'envoyer le plus tôt possible par les voies les plus rapides une *Vie des Martyrs*.

J'y voudrais chercher des réponses d'illuminés. Il faut donc un bouquin écrit par un catholique et donnant beaucoup de détails.

Mon premier acte est écrit — je ne dis pas terminé!

Cordialement à vous,

BRIEUX.

§

Saint-Raphaël, 2 janvier 1909.

Mon cher ami,

Le manuscrit est parti. Tout va bien. J'attends maintenant non sans curiosité, de connaître votre impression.

Bien à vous,

BRIEUX.

§

Saint-Raphaël, 6 janvier 1908.

Mon cher ami,

Je reçois votre lettre après avoir expédié la mienne. Je fais saillir mes muscles et je me mets à *La Foi*. C'est trop fort, trop haut pour moi. Je le sais. Je le sens. Je l'ai toujours su et senti. Il y a trop longtemps que j'y pense. Je n'y tiens plus.

Mais il faut absolument me trouver *la Vie de Jésus*, de Straus. Comment ne réimprime-t-on pas ce livre, autrement intéressant que la bucolique de Renan? Et envoyez-moi aussi votre *Jésus de Nazareth*, de Régla.

Si je pouvais recevoir, après avoir écrit *La Foi*, la dixième partie des éloges que vous me faites avant!!

Cordialement vôtre,

BRIEUX.

J'avais lu le manuscrit qu'il m'avait communiqué le 2 janvier et cette pièce m'avait beaucoup plu. Son sujet sortait enfin des banalités courantes et j'estimais que Brieux avait bien traité, pour le théâtre, une question aussi haute, aussi difficile et aussi délicate à mettre à la scène.

Camille Saint-Saëns a partagé mon enthousiasme puisque, séduit, il a écrit une partition, une musique de scène, pour accompagner cette œuvre.

Le sujet de *La Foi* hantait Brieux depuis nombre d'années, il en avait rapporté l'idée de son tout premier voyage, celui fait en Egypte. Cette pièce a été représentée à Monte-Carlo le 10 avril 1909 et à Paris le 22 mai 1912 où elle n'a pas eu le succès espéré. A Londres, en septembre 1909, où elle était montée somptueusement, le succès a été très grand.

§

Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, 28 juin 1909.

Mon cher ami,

Je vous envoie en même temps que cette lettre le texte de ma nouvelle pièce qui passera, au Vaudeville, le 30 septembre (23). Lisez, et donnez-moi votre avis.

Cordialement,

BRIEUX.

§

Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, 15 juillet 1909.

Mon cher ami,

Rendez-moi un service.

On va vous apporter ce matin mon discours de réception (24). Voulez-vous, aussitôt, envoyer quelqu'un de con-

(23) *La plus forte*, puis *le Jugement de Salomon* et, enfin, *Suzette* comme titre définitif.

(24) Elu le 4 mars 1909, il a été reçu à l'Académie française le 12 mai 1910.

fiance soit chez Pigier, 5, rue Saint-Denis, soit chez Delpy, 17, rue d'Arcole, demander qu'on me fasse, immédiatement, une copie à cinq exemplaires.

Il faut *absolument* que ces cinq exemplaires et la minute soient mis à la poste *Vendredi* soir, assez tôt pour qu'ils me parviennent ici, recommandés, samedi matin.

A tout prix.

Je vous remercie bien vivement.

Amitiés,

§

BRIEUX.

Le voici dès janvier 1911 pris entièrement par *le Bourgeois Socialiste*, devenu ultérieurement *Le Bourgeois aux Champs*, titre plus approprié.

Tout d'abord il envisage son personnage principal — Cocatrix — uniquement au point de vue politique, un riche bourgeois socialisant, et il me fait chercher des documents dans cet ordre d'idée. Il va même jusqu'à me faire lui procurer 4 ou 5 années du Barodet!

Juan-les-Pins, 22 mars 1911.

Mon cher ami,

Je m'amuse beaucoup à écrire mon *Bourgeois socialiste*. Puisse le public y trouver le même plaisir. Je vous enverrai bientôt un manuscrit pour que vous me donniez votre opinion.

Bien à vous,

BRIEUX.

§

Juan-les-Pins, mars 1911.

Mon cher ami,

Je rentrerai à Paris dans une douzaine de jours (après les vacances de Pâques) et je vous demanderai votre avis sur *le Bourgeois socialiste*, qui est fini.

Nous causerons ensemble de ce qu'il convient de faire de *La Foi* que je ne puis faire jouer nulle part (25).

Nous n'avons pas de neige, mais nous n'avons pas aussi chaud qu'au mois de janvier.

Amitiés,

BRIEUX.

(25) Sous-entendu : Sur un théâtre de Paris.

§

Paris, 26, rue Victor-Massé, 19 mai 1911.

Mon cher ami,

Me voici immobilisé, pris par la patte.

Venez me voir, vous ferez une bonne action.

A vous,

BRIEUX.

Je vais le trouver et nous voici à étudier ensemble son *Bourgeois Socialiste*. Brieux dominé par son sujet et, surtout, par l'ambiance où il s'était trouvé à Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, ainsi que par la vie qu'il y avait menée, avait bourré sa pièce d'un tas de choses superflues. Si bien qu'il n'y avait plus du tout unité d'action, à chaque acte c'était un sujet nouveau; avec ce qu'il avait accumulé dans les trois actes il y avait la matière de trois pièces. Mes observations lui ont paru exactes, car *Le Bourgeois Socialiste* émondé est devenu ce qu'il est aujourd'hui et de ce qu'il a enlevé de la première version sont sortis *La femme seule* pour le fond et *Les Américains chez nous* pour les détails. Ce qu'il a supprimé de la partie politique, qui y tenait la première place, est resté inemployé.

Le Bourgeois aux Champs n'est, d'ailleurs, que sa propre histoire à Saint-Hilaire-sur-Puiseaux; là, il avait acheté une vaste propriété, une sorte de château avec deux tourelles, un parc et de fort belles terres. Le décor du 2^e acte du *Bourgeois aux Champs* n'est autre que celui de sa propriété vue d'un côté. Son vaste cabinet de travail, au rez-de-chaussée, donnait sur une pièce d'eau baignant le mur du bâtiment; de la porte-fenêtre on pouvait pêcher fort commodément dans cette eau claire et courante.

Brieux jouant les « Cocatrix » au naturel avait fait venir des électriciens qui créèrent une chute d'eau avec laquelle ils produisirent l'éclairage. Brieux fit faire des drainages où, grâce à un moteur, l'eau était envoyée pour irriguer ses terres. Celles-ci étaient fertilisées par des engrais chimiques.

Il avait créé le *Syndicat Agricole de Saint-Hilaire-sur-Puiseaux* (Loiret) le 15 décembre 1902; il en était le Président d'honneur. J'ai sous les yeux les statuts de ce syndicat qui, d'ailleurs, ont été rédigés par lui et imprimés par mes soins.

Tout cela s'est terminé comme dans sa pièce, — violences en moins, — et Brioux-Cocatrix, incompris des paysans et profondément écœuré, abandonna le pays.

Se préoccuper de la situation des paysans n'était pas tout à fait une chose nouvelle pour lui. Alors qu'il était rédacteur en chef du *Nouvelliste de Rouen*, il avait fait une longue campagne en leur faveur, 23 ans auparavant. Cette série d'articles a formé une petite brochure in-8° de 16 pages (prix 0.15), publiée en 1888 par le *Nouvelliste de Rouen* en commun avec la librairie Georges Masson, de Paris, sous le titre : *De la Nécessité du Crédit Agricole*. Il demandait l'assimilation du cultivateur au commerçant, la commercialisation des effets (billets à ordre) de l'agriculture et la réduction du privilège du propriétaire.

§

La partie « féministe », retirée du *Bourgeois Socialiste*, lui donna l'idée de *La Femme libre* (devenue ultérieurement *La Femme seule* et représentée 13 mois avant le *Bourgeois aux Champs*, quoique écrite après).

Le 29 août 1912, il m'adresse ce mot :

Mon cher ami,

Connaissez-vous quelque féministe en activité qui pourrait, très rapidement — et contre rémunération bien entendu — me faire une bibliographie des ouvrages récents (livres ou articles) traitant de la situation d'indépendance faite à la femme, par le travail, et aussi de son droit à la maternité hors du mariage. Merci.

Bien à vous,

BRIEUX.

§

Le 12 janvier 1913, Brioux et Madame Brioux partent pour un voyage en Extrême-Orient, c'est-à-dire pour la

Malaisie, la Mandchourie, la Chine et le Japon. Ils étaient allés en 1910 en Cochinchine, en Annam, au Tonkin, à Bangkok et aux Indes Anglaises.

A chaque escale il m'envoyait un mot jalonnant ainsi sa route pour moi. De Batavia le 22 février il m'écrit :

Bonjour, mon cher ami,

Nous nous portons bien. Dites à votre sympathique secrétaire (26) que j'entends beaucoup parler de *rubber* depuis huit jours. J'ai vu saigner des arbres. Je sais les cours et les prix de revient.

Je vous serre cordialement la main. Ecrivez-moi.

BRIEUX.

Le 11 mars 1913, M. Hautot, planteur à Bandoeng (île de Java), écrit à son ami Ajalbert qui lui avait recommandé le ménage Brieux :

Les Brieux sont bien arrivés dimanche à Priok où j'étais allé les attendre en auto. Gens tout à fait charmants dignes du *Civil-Club*. Ils sont depuis hier chez nous à Bandoeng. Nous comptons les accompagner à Djoria, où il y aura réception en leur honneur par le Sultan.

Nous irons ensuite au Promo, retour à Bandoeng mardi soir; départ mercredi pour une de nos plantations; jeudi Buitenzorg et Priok d'où ils repartiront pour la Chine.

Brieux a été épaté de trouver son portrait chez nous dans sa chambre à coucher.

Amitiés,

GEORGES HAUTOT.

Ajalbert dans un très concis et très bel article sur Brieux cite cette escale et il me paraît amusant de reproduire ici les quelques lignes que voici :

Comment allons-nous les recevoir, me demandait Hautot... Il n'y a pas de pompiers ni de fanfares à Sourakarta.

(26) Il s'agit ici de M. Jacques Boutelleau, devenu mon successeur, et aussi le talentueux romancier Jacques Chardonne. Brieux savait que M. Boutelleau avait des intérêts dans une plantation de caoutchouc formée par son ami M. Fauconnier, ultérieurement auteur de *Malaisie* (Prix Goncourt, 1930).

Stock nous prépara un colis des œuvres de Brioux et de photographies en académicien, que Georges Hautot dispersa chez les libraires de Buitenzorg à Sourabaya... Pas un moment Brioux ne songea à la supercherie. Il ne s'étonnait pas autrement de voir *Les Avariés* et *Les Remplaçantes* dans une région exclusivement habitée de coolies de Malaisie. Orgueil, candeur? Non. Mais Brioux, qui a voulu des obsèques civiles, croyait à l'Académie...

A chaque dîner — il y en eut quatre ou cinq — du *Civil-Club*, il nous redisait sa joie de ces hommages lointains, de son portrait à Batavia.

Le *Civil-Club*? Il ne comptait que quatre membres : Georges Hautot, le comte de Kergariou, Brioux et moi. Kergariou, Hautot, des découvreurs de l'Abyssinie.

§

J'ai reçu le 5 avril 1913 une lettre de Brioux envoyée de Moukden, assez curieuse par ce qu'elle m'annonçait, il y a 35 ans de cela!

Mon cher ami,

Notre itinéraire nous rapproche momentanément! Nous ne sommes qu'à une dizaine de jours de Paris. Je viens de passer à Péking une semaine extrêmement intéressante. J'ai causé avec beaucoup de Chinois officiels ou autres. Ces gens-là préparent quelques horreurs à ajouter à ce qu'on appelle les grands événements historiques.

Nous allons maintenant vers la grâce (non moins redoutable) du Japon, lequel vient, secrètement de se partager la Mandchourie avec la Chine. On rendra cela officiel à la prochaine occasion.

Drôles de gens que ces gens-là.

Entre nous, tout cela, hé?

A vous,

BRIEUX.

§

Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, 25 juillet 1913.

Mon cher ami,

Dites-moi si vous serez à Paris mercredi ou jeudi pro-

chains : je voudrais causer avec vous de notre premier volume du *Théâtre complet*. J'en veux, supprimer *la Couvée*, la remplacer par *l'Ecole des Belles-Mères*, publier *Réboval* à qui je viens de faire un bout de toilette, et... peut-être faire précéder le tout d'une préface.

Qu'en dites-vous?

Cordialités,

BRIEUX.

§

Saint-Hilaire-sur-Puiseaux, 11 août 1913.

Mon cher ami,

Et votre opinion sur *Réboval* et *Le Bourgeois aux Champs*?

Amitiés,

BRIEUX.

Cannes, Villa Adriana (courant 1919).

Mon cher ami,

Merci de votre lettre et de son contenu.

Je suis heureux de voir que vous et Mlle Stock voulez bien m'aider dans mon travail, et je vous en suis très reconnaissant.

Voilà : *sous le sceau du secret*.

Je voudrais montrer — sous quelle forme, je n'en sais rien encore — ce qui peut résulter, pour nous et les Etats-Unis, du contact provoqué par la guerre.

Chacun des deux pays a quelque chose à apprendre de l'autre. Quoi?

Quelle a été l'impression — la première impression, celle-là seule compte, — produite sur les Américains par nos soldats, nos institutions, les femmes de France.

Lorsqu'ils retourneront là-bas seront-ils modifiés? En bien? En mal? Comment?

A Brest, à Nantes, à Bordeaux, ils ont bouleversé le pays par leur activité débordante. On en a dit beaucoup de bien et c'est justice. Mais cette hâte n'a-t-elle jamais éprouvé d'échec, ni provoqué de conflits? Où pourrais-je m'adresser pour savoir cela?

Que pense-t-on aux Etats-Unis des mariages franco-américains?

Les réponses à ce questionnaire comporteraient un assez long travail. Si vous connaissez quelqu'un qui peut le faire — contre rétribution bien entendu — vous m'obligeriez beaucoup. *Mais en hâte.*

Bien à vous,

BRIEUX.

De ce projet important il est résulté *les Américains chez nous*, pièce bien menue par rapport à celle qu'il avait envisagée; d'autant que la plus grande partie des à côtés provenait de ce qui avait été enlevé du *Bourgeois aux Champs*.

Le Pin de la Danse, Cannes, 7 mars 1922.

Mon cher ami,

J'ai reçu les numéros du *Matin*. Merci.

Votre fils peut-il faire pour moi quelques recherches? Par exemple ce qui a été écrit récemment (depuis 30 ans par exemple) sur les tares professionnelles des avocats... Sur leur psychologie, leur déformation professionnelle, etc. (27).

En un mot, supposez que je veuille me documenter en vue d'une pièce parallèle à *La Robe Rouge* (28).

Bien à vous,

BRIEUX.

§

Paris, 31 août 1922, 26, rue Victor-Massé.

Sans doute mon cher ami, je pourrais m'adresser aux personnes dont vous me donnez les noms, mais comme il s'agit d'un avant-projet de pièce (29) que je ne réaliserai pas peut-être, je désirerais ne pas me mettre en avant et j'avais pensé que vous connaissiez quelqu'un qui pût, en ces circonstances, me servir de secrétaire occasionnel.

Bien à vous,

BRIEUX.

(27) C'est de l'*Avocat*, représenté le 22 septembre 1922, dont il s'agit et pour lequel mon fils lui avait fait les recherches désirées.

(28) Pour *La Robe Rouge*, Brieux, pour ne pas commettre d'erreur technique quant aux coutumes du Palais de Justice, aux usages entre avocats et magistrats, aux préséances existant entre les uns et les autres, s'était renseigné tout d'abord près de ses deux amis Raymond Poincaré et Maurice Bernard et, aussi, auprès du Procureur de la République Bulot avec lequel il était entré en relations.

(29) Sans doute s'agissait-il de *Pierrette et Galor (L'enfant)* mais je n'en suis pas certain aujourd'hui.

§

Chacun sait que Brieux était un autodidacte; il a quitté les bancs de l'école Turgot vers sa quinzième année ayant pour tout diplôme son certificat d'études.

Il conserva peu de temps la scie et la varlope que son artisan de père lui avait mises entre les mains, pour entrer comme employé dans une banque. Le travail étant moins fatigant que celui de menuisier et ayant plus de loisirs il fréquenta l'école du soir et s'adonna passionnément à l'étude. Cette grande volonté de s'instruire il l'a conservée toute sa vie; à soixante ans, déjà de l'Académie française, il me demandait encore des cours de littérature, des volumes sur l'art d'écrire, sur le style, le discours, la narration, la composition, etc. et il terminait une de ses demandes par cette phrase : « On croirait que je vais passer mon baccalauréat. »

Ce persévérant amour de l'étude, cette volonté constante d'apprendre, étaient les raisons qui m'avaient fait m'attacher à ce grand travailleur. J'avais une réelle estime et une véritable amitié pour ce primaire qui, grâce à une ténacité inouïe, arrivait à être un maître devant lequel allaient s'ouvrir, — et se sont ouvertes d'ailleurs — les portes de l'Académie française.

Une carrière littéraire d'un autodidacte semblable à celle de Brieux, *avec son brillant résultat*, est assez rare, si pas unique, il me semble.

§

Brieux était d'une taille légèrement au-dessus de la moyenne; il est resté mince toujours, il avait la démarche jeune, rapide et souple. Jusqu'à la cinquantaine il a conservé les cheveux longs et bouclés qu'une raie bien droite séparait sur le milieu de la tête; la barbiche taillée assez court se terminait en pointe, les moustaches étaient relevées. Il était blond, le visage aux traits fins, il avait la peau fraîche et rose; les yeux parfois métalliques, étaient d'un bleu clair! Un veston serré s'agraffant très haut, une chemise au col droit avec les

devants cassés et une cravate lavallière flottant sur le veston lui donnaient un peu l'allure d'un artiste peintre, d'un rapin. Il en était ainsi jusqu'en 1910; mais, après ses deux voyages en Extrême-Orient, il nous revint d'abord avec les cheveux coupés et la barbiche rasée, pour finalement, en 1913, revenir sans ses moustaches; Brioux s'était mué physiquement en sujet américain!

Au surplus je ne puis mieux faire pour dépeindre ce que, physiquement, a été Brioux que de reproduire cette délicieuse page de Maurice Donnay, parue le 9 décembre 1935 dans le quotidien *Paris-Soir* :

PORTRAITS ET SECTIONS

On a prononcé des discours lundi dernier à l'occasion d'une plaque commémorative, apposée sur la maison qu'Eugène Brioux a habitée, avenue Frochot, depuis 1913 jusqu'à sa mort. Ainsi, la Ville de Paris honore les citoyens qui l'honorent.

J'ai eu dernièrement sous les yeux, dans un ancien numéro de *l'Illustration*, trois portraits de Brioux que donnait ce journal à propos d'une étude de George-Bernard Shaw sur l'auteur de *Blanchette*, de *la Robe Rouge*, des *Avariés* et de tant d'autres pièces célèbres. Rien n'est plus significatif que le rapprochement de ces trois images.

Dans la *Machine à mesurer le temps*, Wells nous dit que les portraits d'un homme à différents âges sont des sections ou plutôt des représentations à trois dimensions d'un être à quatre dimensions qui est une chose fixe et inaltérable. On sait que cette quatrième dimension est le temps, tandis que les trois autres dimensions sont la longueur, la largeur et l'épaisseur du corps qui occupe une place dans l'espace. Et, ajoute le docteur Alexis Carrel qui, dans son beau livre : *L'Homme, cet inconnu*, cite cette observation de Wells, « les différences entre ces sections expriment les changements (organiques et mentaux) qui se produisent constamment dans la constitution de l'individu. »

J'ai donc eu devant les yeux trois sections de Brioux et je suis certain que Brioux qui, durant toute sa vie, a lu des ouvrages scientifiques, ne s'offenserait pas de ce langage. Et

j'imagine que rarement trois portraits d'un écrivain ont donné des explications aussi nettes de sa carrière.

Le voici à ses débuts en 1890. Il porte les cheveux très longs, séparés par une raie au milieu de la tête; longues moustaches effilées, barbe assez longue, partagée en deux pointes. Les yeux sont rêveurs, l'expression du visage est mélancolique. Il y a quelque chose de touchant dans le soin que prend ce jeune Brieux de se donner le genre artiste. Sorti du peuple, obligé à quatorze ans de gagner sa vie, il a toujours le goût d'apprendre. Ayant réalisé son rêve, quoi d'étonnant si, par une certaine disposition de chevelure, encore usitée en ces temps lointains chez quelques littérateurs et quelques artistes, il veut signifier qu'il fait partie de cette caste enviée.

Dix ans après, Brieux va être reçu à l'Académie française. Les cheveux sont beaucoup moins longs; la barbe a disparu; la moustache demeure et ne se rend pas encore. La figure est épanouie; nulle mélancolie dans le regard, mais une fière assurance; épaules larges et carrées. C'est le portrait ou la section d'un homme de cinquante ans, dans toute la force de l'âge, du talent et du succès.

Dix ans plus tard encore. Les cheveux très courts maintenant ont blanchi; le visage est complètement rasé. L'expression est grave, celle d'un homme qui connaît la vie et les hommes, qui a vu beaucoup de choses et beaucoup de gens, qui ne croit plus à beaucoup de gens ni à beaucoup de choses, mais qui garde en soi le sentiment d'avoir bien rempli la mission qu'il a assumée.

Les transformations de la physionomie de M. Brieux, lit-on dans *l'Illustration*, sous ces trois portraits. Véritables transformations, en effet. A trente ans, il ressemble à un héros de Henri Murger, à un personnage de la *Vie de Bohême*, lui qui n'a jamais été un bohème. A soixante ans, figure rasée, teint coloré, il a l'air d'un homme politique anglais.

§

Brieux avait une volonté incroyable, qu'il maintenait en toutes circonstances et cela avec une douceur dont on ne pouvait triompher. Cependant cet entêté opinâtre, si dans la discussion, — toujours courtoise et sans qu'il

hausse jamais le ton, — vous lui prouviez son erreur il tenait compte de vos observations; mais il vous fallait absolument avoir raison et l'avoir convaincu, sans quoi il continuait vers son but avec une ténacité que rien ne pouvait entamer et il n'avait de cesse qu'il n'ait obtenu ce qu'il désirait. Pour arriver au résultat qu'il s'était fixé, il apportait une patience et une persévérance incroyables; un échec ne le rebutait pas, il revenait à l'assaut jusqu'à la réussite.

Travailleur, affable, patient, doux et doué d'une très grande volonté, Brioux fut un fort.

P. V. STOCK.

A LA RECHERCHE D'UN ORDRE PERDU LE TEMPLE ET SES TRADITIONS

Certains lecteurs du *Mercure de France* se rappellent peut-être l'article que je fis paraître le 1^{er} décembre 1925 sous ce titre : *A la recherche d'un monde perdu, l'Atlantide et ses traditions*. Depuis lors, je n'avais pas cessé de tourner et de retourner sous toutes ses faces le problème ainsi posé, sans soupçonner à quoi il me conduirait et il fallut certain voyage accompli en Allemagne en septembre dernier pour me le faire comprendre.

De quoi s'agissait-il tout d'abord? De démontrer l'existence de l'Atlantide à l'aube des civilisations et de retrouver l'héritage spirituel de ce foyer primitif des traditions. On s'aperçoit en effet qu'il existe depuis plusieurs millénaires, chez des peuples séparés par l'immense étendue de l'Océan, des symboles, des légendes, des connaissances semblables, ce qui ne peut s'expliquer que par l'existence d'un foyer commun. Le fait de manquer de documents écrits datant de cette époque lointaine ne saurait suffire pour écarter systématiquement cette croyance. En effet quand nous percevons un parfum, nous ne saurions douter qu'il fût contenu dans un vase, même si ce vase est disparu ou détruit. Il en est de même pour tout cet ensemble de connaissances qui constitue ce que je cherchais instinctivement au moment où j'écrivais mon article de 1925.

Depuis lors, la plus importante de mes découvertes fut la constatation que le phénomène astronomique de la précession des équinoxes, ce lent déplacement du soleil qui

lui fait accomplir le tour entier du ciel en 26.000 ans environ, phénomène dont la découverte a été attribuée à Hipparque (500 ans avant notre ère) était connu au moins quinze siècles avant lui. En effet, lorsque vers 2160 avant J.-C., le soleil, par suite de la précession, quitta le signe zodiacal du Taureau pour entrer dans celui du Bélier, la religion égyptienne remplaça le culte du Taureau-Apis par celui du Bélier-Ammon. Dans le même temps, la religion d'Israël abandonnant le veau d'or (succédané du taureau) adoptait, elle aussi, le Bélier comme emblème sacré et sanctifiait ses enfants avec le sang de cet animal.

Mais ce n'est pas tout, car il semble que les hommes de ce lointain passé possédaient d'étranges lumières concernant l'avenir de l'humanité et qu'ils avaient utilisé ce phénomène de la précession pour les transmettre aux générations futures. En effet quand le soleil quitta en l'an 1 de notre ère le signe du Bélier pour entrer dans celui des Poissons, un nouveau changement se produisit dans l'histoire religieuse et sociale du monde. Ce fut l'avènement du christianisme dont le poisson était le grand symbole à l'origine. Chacun sait ce que renferme le mot *Ichtus* (poisson, en grec) comme signe de reconnaissance des premiers chrétiens.

Une nouvelle réflexion s'impose à nous, car voici que le soleil s'appête à quitter le signe des Poissons pour entrer dans celui du Verseau. Cela semble donc présager un nouveau changement, de nouvelles directives données à l'esprit humain en ce qui concerne la vie religieuse et sociale (1).

C'est là probablement la raison de l'effroyable instabilité dans laquelle nous vivons actuellement. Quoi qu'il en soit, on peut donc affirmer que ceux qui ont découvert la précession étaient en possession d'une haute sagesse; pourquoi donc leur refuserions-nous également la possession d'un ensemble de doctrines d'une haute valeur métaphysique parvenue jusqu'à nous par frag-

(1) J'ai parlé ailleurs (voir *l'Ere du Verseau*) de ce que représente cette nouvelle effusion spirituelle dont chaque jour nous rapproche.

ments à travers les diverses traditions mythologiques et religieuses? Il serait donc du plus haut intérêt de retrouver cette tradition pour aider à la transformation vers laquelle nous marchons.

§

Or au cours du voyage effectué en Allemagne auquel j'ai fait allusion plus haut, préoccupé de découvrir le mystère des étonnantes transformations accomplies par Hitler en si peu d'années, il m'est apparu qu'elle était due à ce qu'il avait restauré l'ancien Ordre des Chevaliers Teutoniques qui, au Moyen Age, fit la grandeur de l'Allemagne. Il a créé ainsi une mystique nouvelle avec ce que cela représente de puissance.

D'ailleurs Hitler lui-même l'a proclamé dans *Mein Kampf* : « Nous allons recommencer là où le Grand-Maitre de l'Ordre Teutonique s'était arrêté il y a six siècles, après la défaite de Tannenberg. » Et encore : « Le nouveau Reich se remettra en marche le long de la route tracée jadis par les Chevaliers Teutoniques. » Ces textes, je les ignorais quand j'eus l'idée de cette restauration, tandis que je descendais le Rhin en méditant sur le phénomène hitlérien. Ils sont donc venus confirmer ce que j'avais alors pressenti.

C'est sur le modèle des chevaliers Teutoniques que sont instruits les jeunes gens élevés dans ces sortes de monastères-forteresses dénommés Ordensburgen (burgs de l'Ordre) où, pendant quatre années, ils reçoivent une formation particulière. Leur dernière année se passe d'ailleurs à Marienburg, l'ancienne forteresse des Teutoniques.

Cette restauration d'un Ordre de chevalerie du Moyen Age dans les temps modernes a de quoi surprendre, car l'on pense généralement que ces jeunes gens destinés à être les futurs führers de la nation allemande sont simplement instruits des doctrines nationales-socialistes, et d'économie politique. Mais que signifierait alors l'existence, dans le donjon de chaque ordensburg, d'une salle spéciale de méditation et de recueillement?

Personne n'a pu jusqu'ici pénétrer le secret de l'enseignement donné à ces jeunes gens et cependant il paraît hors de doute qu'ils ont pour modèle à la fois les chevaliers Teutoniques et le héros Siegfried pour lequel Hitler semble avoir un culte tout spécial, puisqu'il a donné son nom à la ligne de défense établie à notre frontière (2).

Déjà les jeunes hitlériens portent sur leur brassard une lettre de l'ancien alphabet runique, la lettre S, initiale de Siegfried, dont le nom peut signifier soit *Victoire de la paix*, soit *La paix par la victoire*.

En face du dynamisme ainsi créé, que faisons-nous?

Nous nous préparons fébrilement à la guerre, nous nous ruinons en armements, nous n'envisageons qu'une solution : dresser une force matérielle supérieure à celle de l'Allemagne pour entraver son expansion.

Et cependant nous sommes, nous aussi, les héritiers d'un grand Ordre, celui du Temple qui fut le contemporain de l'Ordre Teutonique. Cet ordre du Temple est aujourd'hui bien dégénéré. Passé en Angleterre après la mort de son Grand Maître Jacques Molay, il est représenté maintenant par les marchands de la Cité de Londres dressés contre le nouvel Ordre Teutonique et luttant par des moyens financiers contre son dynamisme, alors que ce qui compte par dessus tout, ce sont les forces spirituelles.

Il semble donc qu'il appartiendrait à la France, où l'Ordre du Temple prit naissance, de retrouver ses directives afin de créer la force spirituelle qui nous manque.

De là l'idée de rechercher cet Ordre perdu et ses traditions.

Or nos efforts pour retrouver l'Atlantide disparue nous serviront dans cette nouvelle recherche.

Nous constaterons en effet que le dieu de l'Atlantide, Poséidon, créateur du cheval Pégase, est en fait le patron des chevaliers (il le fut des chevaliers romains). Quant au Temple, il est figuré par les deux colonnes d'Atlas

(2) Qui ne voit ici la différence fondamentale de nos concepts de vie? Tandis que notre ligne de défense porte prosaïquement le nom sans valeur philosophique de Maginot, Hitler a voulu placer, face à l'envahisseur possible, la figure hautaine du héros légendaire des traditions nordiques.

reliant le ciel à la terre, d'une si haute valeur symbolique quand on en a compris la signification.

Nous avons déjà en France d'ailleurs, dans le scoutisme, plus particulièrement dans le scoutisme catholique, une sorte d'essai plus ou moins conscient de restauration de l'Ordre du Temple. L'idéal scout est celui du chevalier, sa croix rouge est celle des Templiers, la veillée qui précède la promesse rappelle celle du chevalier avant sa réception. Malheureusement l'analogie s'arrête là, les directives des jeux, la conquête des badges, la préoccupation de la B. A, la participation à des cérémonies religieuses, ne laisse aucune place à un enseignement traditionnel. Il n'existe pas de centres, comme en Allemagne, où des jeunes gens ayant passé par le scoutisme, puissent recevoir la formation nécessaire pour devenir des chefs capables d'opérer le redressement français et de nous arracher à l'enlèvement où nous sombrons.

Ceci pose donc le problème de la formation des élites par des enseignements traditionnels.

L'Allemagne a pris son point d'appui sur les traditions nordiques, sur les légendes scandinaves, sur la mythologie des Niebelungen vue à travers son grand poète musicien Wagner. Elle cherche le prototype du chevalier dans le caractère de Siegfried uni à celui du chevalier teuto-nique.

Nous pouvons prendre notre point d'appui sur des traditions beaucoup plus anciennes et de plus grande valeur, venues du primitif foyer océanien. Dans la mythologie grecque, Okéanos était appelé le « Père des dieux » et par « dieux » il fallait entendre ceux qui étaient instruits dans la science des mystères.

Les Templiers furent d'ailleurs en possession d'une doctrine qu'ils puisèrent en Palestine auprès de la secte des Ismaéliens qui, dans l'Islam, correspond au johannisme dans la religion chrétienne.

Par ce point de contact des doctrines templières et ismaéliennes, se trouve rapproché de l'Ordre du Temple l'immense Islam avec ses 280 millions de fidèles. L'un des plus grands problèmes mondiaux serait résolu si

l'Ordre du Temple restauré reprenait contact avec les chefs de l'Islam sur le terrain spirituel.

Il ne m'est pas possible d'envisager ici ce que furent les doctrines des Templiers, ce sont là questions qui n'intéressent pas le grand public. Il suffit de dire qu'elles s'appuient sur un idéal essentiellement esthétique. Le nom du drapeau des Templiers le prouve : le *beaucéant* (céans en vieux français signifie « ici présent »). Or cet idéal contient toutes les règles de vie morale et sociale.

L'heure presse. Faute d'une compréhension claire et précise des nécessités qui s'imposent pour rétablir l'harmonie du Temple d'idéale beauté que serait une humanité dirigée avec justice et équité, verra-t-on cette humanité sombrer dans la laideur et l'horreur d'un retour à la barbarie?

7 mai 1939.

PAUL LE COUR.

VINGT-QUATRE HEURES
DE
LA VIE DE JEANNE D'ARC

Dans un livre récent, j'avais essayé de montrer de quel intérêt pour le public et de quelle importance pour l'historien pourrait être une étude sur la vie personnelle de la Pucelle, replacée dans le cadre familial de son époque.

Je présente ici un passage d'un livre que je prépare. Ce passage contient le récit des dernières vingt heures que Jeanne passa à Selles-en-Berry, au début de juin 1429. Rien dans ces pages n'est laissé à l'imagination; les détails de cette journée complète ont été établis d'après une documentation pour laquelle les lecteurs trouveront toutes les références en bas de page.

Jeanne la Pucelle ne voulait que d'un roi couronné et sacré; sans Reims et la Sainte Ampoule, Charles resterait toujours le « gentil dauphin », comme elle l'appelait, ou le « soi-disant dauphin », comme le qualifiait le traité de Troyes, bref, un chef de parti, plutôt qu'un souverain.

« Je ne l'appellerai pas roi, tant qu'il n'aura pas été sacré et couronné à Reims, disait Jeanne. C'est dans cette cité que j'entends le mener (1). » Et d'insister auprès de Charles : « Gentil dauphin, n'assemblez plus tant et de si longs conseils, mais venez à Reims recevoir votre digne Sacre! » (2)

(1) Déposition de François Garivel. Procès, III, p. 20.

(2) Déposition de Dunois, Procès, III, p. 12.

Charles VII était né fatigué; il estimait que la victoire d'Orléans, qu'il avait prudemment suivie du fond de ses châteaux, suffisait à sa gloire (3). Pour le reste du royaume, Dieu y pourvoirait. Les capitaines partageaient son sentiment. L'habitude des revers, celle de voir dans les Anglais une puissance invincible, était si grande, que la foudroyante délivrance d'Orléans paraissait n'être qu'un miracle, qui ne se renouvellerait plus (4).

Mais on ne résistait pas à la Pucelle; à toutes les objections elle répondait avec impatience : « Par mon martin, je conduirai le gentil dauphin Charles et sa compagnie jusqu'au dit lieu de Reims sûrement et sans obstacles et là, je le verrai couronner! » Qui oserait répondre à cette déclaration de la victorieuse (5) ?

La marche sur Reims fut donc décidée. Cependant Jeanne savait — et le parti Orléanais le savait avec elle — que la première étape de sa mission n'était pas franchie. Chassés d'Orléans, les Anglais tenaient encore la Loire et les possessions du duc Charles. Avant de besogner pour le roi de France, Jeanne devait protéger les intérêts du duc d'Orléans, qu'elle disait être à sa charge (6) et sur les affaires duquel elle « avait toujours l'œil et la pensée » (7).

Il importait donc, avant toute chose, de déloger les Anglais de leurs places fortes, Jargeau, Meung et Beaugency.

Après Orléans, on avait bien essayé de se passer de la Pucelle. Des forces considérables, commandées par les plus grands chefs de guerre : Monseigneur le Bâtard, le maréchal de Boussac, Xaintrailles, se portèrent contre Jargeau et en revinrent déconfites, après avoir tué le capitaine de la ville, Henry Bisset (8).

Il n'y avait donc pas d'autre ressource que de s'adres-

(3) Lettres de Charles VII aux habitants de Narbonne, Procès, V, p. 101, 104.

(4) Procès, III, p. 5, 7 et 8.

(5) Perceval de Cagny, p. 149.

(6) Id., p. 148.

(7) Id., p. 149.

(8) *Journal du Siège*, Procès, IV, p. 167.

ser à cette fille surprenante, aimée de la victoire qui la suivait comme une ombre.

Du reste, le peuple n'eût pas toléré d'autres chefs et la troupe ne les eût pas suivis. Au prestige de la victoire s'ajoutait l'auréole de la sainteté. Nul n'eût pu en donner le fin mot, mais les bonnes gens d'Orléans, de Tours et d'autres lieux, voyaient déjà dans la Pucelle ce que l'Eglise ne se décidera maussadement à reconnaître que cinq siècles plus tard (9). Un enivrant encens de vénération l'entourait partout où elle paraissait. On se pressait vers elle, on lui baisait les mains et les pieds (10). On lui donnait des chapelets à toucher (11), on brûlait des cierges devant ses images et on chantait des messes en son honneur (12).

Ceci ne plaisait point aux gens d'Eglise et même à certains seigneurs, qui trafiquaient allègrement de leur fidélité.

Un jour, maître Pierre de Versailles, ecclésiastique docte et vénérable, n'y tenant plus, explosa :

« Vous faites mal, dit-il à Jeanne, de tolérer de telles choses qui ne vous sont pas dues. Prenez-y garde, vous induisez les gens en idolâtrie! »

Maître Pierre était un de ces docteurs qui avaient si fort agacé Jeanne à Poitiers. Elle lui répondit avec ironie :

« Vraiment? Je ne saurai m'en garder si Dieu ne m'en garde! (13) »

Il n'y avait qu'à s'incliner. Les docteurs prendront leur revanche plus tard, à Rouen (14).

La situation de Jeanne à l'armée était fort étrange; elle ne commandait point et pourtant c'était elle qui dirigeait tout.

Le roi avait choisi pour le rôle de commandant en chef le jeune duc d'Alençon en lui « donnant charge », ainsi qu'à Jeanne, du siège de Jargeau et en lui enjoignant

(9) Procès, I, 290. Landry d'Arc, *Le culte de Jeanne d'Arc au XV^e siècle*.

(10) Procès, III, p. 84.

(11) Marguerite La Touroulde, Procès, III, 85-88.

(12) Procès, V, 104.

(13) Procès, III, 84.

(14) Article II du Procès, I, p. 206.

gnant de ne rien faire sans les conseils de la Pucelle (15).

Des conseils? Ce bon jeune homme, Jean d'Alençon, dit le Beau, faible et emporté, timide et tumultueux, avait besoin non pas d'une conseillère, mais d'un chef, et à ce chef, il obéit avec empressement et plus de fidélité qu'il n'en témoigna jamais à l'égard du roi.

Ce descendant de Philippe le Hardi était vaguement cousin du roi et prince du sang; du reste, fort bien apparenté avec la reine Isabeau elle-même, par sa tante Catherine, qui avait épousé Louis le Barbu, comte palatin du Rhin. En somme, un mannequin fort décoratif.

La Pucelle reçut son « beau duc » des mains de sa mère, Marie de Bretagne, et de sa femme Jeanne d'Orléans, fille du duc Charles. Ces dames faisaient une pieuse retraite à l'abbaye de Saint-Florent, près de Saumur; elles invitèrent la Pucelle à venir les voir et la reçurent « Dieu sait avec quelle joie » (16).

Ces trois ou quatre jours passèrent rapidement dans une grande et familiale intimité. Aussi bien Jeanne n'était-elle pas une étrangère. Elle se montra vive et enjouée comme on ne la voyait plus que rarement, si bien que la jeune duchesse finit par lui ouvrir son cœur. Elle eût bien voulu que son mari restât auprès d'elle non seulement pour la sécurité de son corps, mais encore pour celle de sa bourse; d'Alençon venait à peine de se libérer à rançon de sa captivité en Angleterre, et elle craignait fort qu'il ne se fasse reprendre.

Ces appréhensions firent rire Jeanne.

« Soyez sans crainte, dit-elle, je vous le rendrai sain et sauf et même en meilleur état qu'il n'est (17). »

Elle tint parole, prit le « beau duc » en affection (18), lui sauva la vie à Jargeau (19) et de ce jeune fou fit un guerrier passable; il le resta tant que la main protectrice

(15) *Divers mémoires et traités concernant le fait des monnoyes tant en France qu'étrangères*. Manuscrit attribué à Philippe de Lautier.

(16) Perceval de Cagny, p. 148.

(17) Déposition du duc d'Alençon, Procès, III, p. 96.

(18) « ... du duc d'Alençon que elle aimoit très fort et fesoit pour lui ce que elle n'eust fait pour ung autre ». Procès, IV, 29, 30.

(19) D'Alençon, Procès, III, p. 96.

de la Pucelle soutint ses pas chancelants. Après, ce fut l'effondrement (20).

Nul ne prenait au sérieux ce commandant en chef; c'était vers la Pucelle qu'allaient toutes les bonnes volontés.

Le noyau de l'armée se formait autour d'elle, on voyait arriver de nombreux gentilhommes, seuls ou avec leurs gens d'armes. Enfin, dernière consécration, le roi « ayant cognu les prouesses de Jehanne la Pucelle et victoires du don de Dieu » lui conféra des armoiries « pour son étendard et soi décorer (21) ». Ces armoiries ont été décrites par Jeanne elle-même : « d'azur, à deux fleurs de lys d'or et une épée d'argent, à la garde dorée, la pointe en haut, férue en une couronne d'or (22) ». Les lettres, datées de Chinon, le 2 juin, ne mentionnent pas d'autre nom que celui de « Jehanne la Pucelle », sans aucune allusion à la famille d'Arc. Il n'y est également pas question d'anoblissement. Au vrai, Jeanne n'en avait pas besoin, non plus que de ces lys de France que le roi lui donnait et qui lui appartenaient de naissance.

C'est que la Pucelle n'était plus cette jeune fille à la tête pleine de rêves qu'on avait vue entrer dans la grande salle de Chinon, en costume de page gris et noir. Pour la Jeanne de Domrémy, la guerre se confondait avec un tournoi tout bruissant d'armes et d'étendards, où l'on combattait, le cœur pur, pour une noble cause. Une semaine d'Orléans avait balayé ces rêves.

Un tournoi, ces boucheries, ces morts et ces blessés gémissants, ce sang qu'elle « ne pouvait voir sans que les cheveux ne lui levassent sur la tête » ? Des champions d'une cause généreuse et juste, ces soudards qui assommaient leurs prisonniers jusqu'à l'intérieur des églises (23) ?

Une nausée lui était montée aux lèvres. Elle pensa tout abandonner, sauver son âme du péché mortel. Mais ses

(20) Par la suite, le duc d'Alençon fut condamné à mort pour haute trahison, mais gracié.

(21) Manuscrit attribué à Philippe de Lautier.

(22) Procès, I, p. 117, 300, 490; V, p. 227.

(23) *Chronique de la Pucelle*, Procès, IV, p. 224.

voix ne lui en donnèrent pas licence. « Va, fille de Dieu, va! » disaient-elles dans ses moments de découragement.

Et cependant, elle adressa à l'armée un avertissement solennel :

« Confessez vos péchés et rendez grâces à Dieu, sinon la Pucelle ne vous aidera plus et ne restera pas en votre compagnie (24). »

A ces pécheurs, il fallait enlever la tentation du péché. Or, cette tentation s'étalait honteusement dans le camp même, sous l'aspect abject de la luxure, de cette boue à laquelle Jeanne ne pouvait penser sans une horreur stupéfaite.

Des filles suivaient les soldats, comme les vautours suivent la charogne, des nuées de filles qui transformaient l'armée très chrétienne en lupanar (25).

Jeanne ordonna aux hommes d'arme de chasser « ces femmes dissolues, afin que Dieu, à cause de leurs péchés, ne leur fît perdre la bataille ». Mais elle connaissait maintenant ses gens. « Aide-toi et Dieu t'aidera » avait-elle coutume de dire, et cette fois encore, elle aida la Providence en faisant sa police elle-même, et cela de la manière la plus rude. On vit la Pucelle, montée sur son coursier, chassant à courre les filles, le bâton ou l'épée à la main et frappant du plat sur des dos et des têtes, qui devaient être d'une solidité surprenante, car même la miraculeuse épée de Fierbois s'y rompit, au grand déplaisir du roi (26).

Ces prouesses durent divertir fort les bonnes gens; l'artiste qui illustra les « Vigiles de Charles VII » consacre aux chasses à la fille un délicieux dessin, où l'on voit la Pucelle galopant, l'épée nue, derrière une fuite éperdue de femmes embarrassées dans leurs robes longues.

Il y avait certes dans cette décision de Jeanne un souci de morale et de religion, mais également une très sage politique de discipline. Scipion Emilien renvoya égale-

(24) Déposition de F. Pasquerel, Procès, III, p. 106.

(25) Au moyen âge on voyait des troupes de 1.500 à 2.000 filles de joie accompagner l'armée. *Mémoires sur l'ancienne chevalerie*.

(26) Procès, III, p. 73, 99, 104; IV, p. 71; V, p. 60.

ment les femmes qui suivaient l'armée; Henry V d'Angleterre fit de même en « chassant de son camp les filles de mauvaise vie ». Bonaparte se heurta à de semblables difficultés en Egypte, mais là, il résolut la question autrement : il fit noyer les prostituées dans le Nil.

De cette épreuve de sang et de dégoût, la Pucelle était sortie victorieuse, mais endurcie, comme peut l'être un chirurgien devant le ruissellement des chairs, tranchées par le bistouri, comme l'est un prêtre, blanchi dans le chuchotement du confessionnal.

Ses cheveux ne se dressaient plus sur sa tête à la vue des blessés et les morts ne lui arrachaient plus de larmes (27). Elle avait passé son étendard à son page et armé son bras d'une épée « propre à donner de bonnes buffes et de bons torchons (28) », comme elle disait dans son langage imagé. Parfois même elle remplaçait l'épée, trop lourde, par une petite hache, qui n'est certainement pas une arme défensive (29).

Son courage restait tout aussi furieux, mais elle avait appris l'art de la guerre et de ses artifices. Si elle exposait toujours sa vie avec une généreuse témérité, elle ménageait celle de ses compagnons. Elle savait préparer un assaut, prenait elle-même mesure de la profondeur des fossés (30), faisait apporter les fascines et les échelles, ordonnait le combat.

Sa gaité pétulante s'était calmée; sa parole se faisait brève (31). Perceval de Boulainvilliers qui devait la voir quelques jours plus tard, la trouva peu parlante, avec, parfois, des accès de larmes et de rire (32).

Mais elle savait aussi se montrer distante, autoritaire et très « grand seigneur ». Elle l'était, du reste, par son aspect. Le costume noir et gris de Vaucouleurs s'était transformé en vêtements somptueux; Jeanne s'habillait

(27) D'Aulon. Procès, III, p. 212-213.

(28) Déposition de Jeanne. Procès, I. Cette expression se rapporte à une épée qu'elle eut plus tard.

(29) Lettre de Guy de Laval. Procès, V, p. 108.

(30) *Journal du Siège*. Procès, IV, p. 199.

(31) Mathieu Thomasin. Procès, IV, p. 306; Poème latin, V, p. 32; Perceval de Cagny, p. 120.

(32) Procès, V, p. 120.

à la toute dernière mode des jeunes gens les plus élégants (33). Elle portait habits de chevalier, pourpoint et chausses ajustées, souliers lacés, petit chapeau, comme on en voit sur les miniatures de l'époque. Rien de trop beau pour elle, étoffes chatoyantes, velours et soie, drap d'or, robes d'hommes bordées de fourrures les plus rares (34).

On le lui reprochait en sourdine. « Dieu a permis qu'elle soit prise parce qu'elle s'était constituée en orgueil et pour ses riches habits (35) », dira d'elle le chancelier Regnault de Chartres lorsqu'il apprit sa prise sous Compiègne, et les juges de Rouen renchériront en l'accusant de se vêtir comme les hommes les plus dissolus (36).

Non, la Pucelle n'était plus la fille sensible de Chinon, c'était un guerrier, un chef, un « fier prince » (37), un chevalier, dont elle portait les éperons d'or (38).

Chevalier et cavalier. Car elle montait avec une audace, un allant, un sens de l'équitation incomparable; elle se connaissait en chevaux (39), dont elle possédait jusqu'à douze dans ses écuries (40); tous bêtes de prix, destriers ou palefrois, marchant l'amble (41); mais point de rousins ou d'haquenées; Jeanne renvoya à l'évêque de Senlis celle qu'on lui avait achetée deux cents saluts, parce que la bête faiblissait sous le poids de la cavalière bardée de fer (42).

Jeanne avait pris des faibles mains de d'Alençon la conduite des opérations; elle donna l'ordre de concentrer l'armée à Selles-en-Berry. Aussitôt, d'Alençon fit savoir aux maréchaux de Boussac et de Rais, à Monseigneur le

(33) A. Harmand, *Jeanne d'Arc et ses costumes*; C. Pitou, *Le costume civil en France*.

(34) Procès, I, p. 220; IV, p. 445. Greffier de La Rochelle, p. 60.

(35) Procès, V, p. 168-169.

(36) Article XIII; Procès, I, p. 223.

(37) Martin le Franc, *Le champion des dames*. Procès, V, p. 48.

(38)
« De par moy vous sera livrée
En ordre de chevalerie.
Voici les espérons dorés. »

Mistère du Siège d'Orléans.

(39) Lettre de P. de Boulainvilliers, Procès, V, p. 120.

(40) Déposition de Jeanne. Procès, I, p. 118.

(41) Le capitaine Champion, *Jeanne d'Arc écuyère*.

(42) Déposition de Jeanne. Procès, I, p. 105.

Bâtard, à La Hire et aux autres capitaines qu'ils aient à se réunir à Selles, eux et leurs compagnies (43).

Cette seigneurie, de bonne renommée et rendement, avait passé de mains en mains pour échoir enfin aux comtes de Châlons. Après la mort de Louis de Châlons, dernier du nom, ses héritiers, pour se départager, vendirent Selles, en 1426, au sire de La Trémoille. Il paya sans barguigner les soixante mille livres demandées, car c'était un seigneur fort riche, qui prêtait même de l'argent au roi et à beaucoup d'autres (44-45).

Depuis quelques années, Selles se gonflait de son importance. Le roi y avait réuni les Etats du Royaume pour se faire allouer des subsides; le président Louvet, tout-puissant sur l'esprit de Charles VII, avait vu s'écrouler son influence à Selles, où la reine Yolande d'Anjou, avertie par un riche bourgeois de la ville, Jean Allaire, était accourue pour lui signifier qu'elle ne tolérerait point « qu'il volât de si haute aile ».

Et depuis, le va et vient à travers la ville n'avait point cessé; ce n'était que nobles cavaliers accompagnés de leurs hommes, que chefs de guerre armoriés, que grands personnages, que roulement de sabots, que sonneries de trompettes, que cris et, parfois, jurons.

On avait vu en ville, depuis septembre dernier, Monseigneur le Bâtard, superbe et chamarré, puis La Hire, jovial et insolent, de passage à Chinon, où le roi lui offrit un mauvais dîner, puis Raoul de Gaucourt avec ses bombardiers qu'il amenait à Orléans assiégé (46).

Mais les bonnes gens de Selles n'avaient pas encore vu chez eux la Fille dont toute la France et, peut-on

(43) Perceval de Cagny, p. 149.

(44) M. de Roncieu, *Histoire de Selles en Berry*, p. 194.

(45) *Les La Trémoille pendant cinq siècles*, p. 196, 200-201.

(46) M. Roncieu (*Histoire de Selles en Berry*) fixe l'arrivée de Jeanne à Selles au 6 juin, sans donner cependant de raison pour le choix de cette date. La plupart des autres historiens, et notamment E. Develle, Lucien Jeny et Landry d'Arc, qui ont étudié spécialement le séjour de la Pucelle à Selles, ne partagent point cette opinion. La date généralement admise est celle du 4 juin, jour de l'arrivée à Selles du héraut orléanais. Dans l'« itinéraire de Jeanne d'Arc », Quicherat indique également le 4 juin, comme date de l'arrivée de Jeanne. Je me suis rangé à cette opinion, qui paraît la plus exacte.

dire, toute l'Europe parlait avec admiration, surprise ou colère.

Arrivée à Selles le samedi 4 juin, Jeanne aurait pu descendre au château, demeure de grand aspect, qui conservait encore une tour romaine et quelques vestiges des premières constructions faites par Thibault le Tricheur; rebâti presque entièrement et avec luxe par Robert de Courtenay, le château s'était enrichi de deux nouvelles tours, la Tour du Coq et la Tour Neuve, qui se miraient dans les eaux du Cher (47). Mais Jeanne, qui avait été l'invitée de la Trémoille à Sully, avec le roi, ne tenait pas à l'hospitalité du favori à Selles; elle ne logeait qu'avec le roi ou dans une maison où il y avait une hôtesse de bonne renommée pour la recevoir. Or, à ce moment le château était vide de ses maîtres; le gros la Trémoille s'attardait à Sully, sous prétexte d'y réunir quelques troupes.

On avait donc préparé à Jeanne un logis chez maître Nicolas Allaire, notable bourgeois de la ville et frère de ce Jean Allaire, qui servait si diligemment le président Louvet auprès de la reine Yolande.

Les Allaire descendaient de Vikings, qui portaient le nom de Aalar, ce qui est le surnom familial du coq en dano-norvégien. Aussi, tout roturiers qu'ils étaient, ils n'en avaient pas moins des armes, représentant un coq aux ailes éployées. La maison Allaire alignait une imposante façade sur la place, entre les rues du Chesne et de la Boucherie. En face, à travers la place, se dressait l'église de Notre-Dame avec le petit cimetière (48).

Dès que la Pucelle y fut entrée, ce logis bourgeois devint aussitôt le cœur battant de la France. On ne connaissait plus ni le roi Charles, ni le conseil, ni les seigneurs, on ne voulait connaître que la Pucelle.

Ce même jour elle reçut un messenger spécial des Orléanais, le hérault, Nivelon Savary, dit Orléans (49), écouta le rapport des bonnes gens d'Orléans, et leur fit

(47) Procès, IV, p. 250.

(48) M. Roncieu, *op. cit.*, p. 200 et plan.

(49) M. Roncieu, *op. cit.*, p. 200. Compte de forteresse, Procès, V, p. 262.

réponse en promettant de venir les voir, dès qu'elle aurait inspecté les troupes à Romorantin (50). Deux jours passèrent ainsi.



Le lundi 6 juin, comme on sonnait aux vêpres, la Pucelle sortit de sa maison pour se rendre à l'église.

L'église de Notre-Dame appartenait à l'abbaye de Selles, qui se dressait un peu plus loin. Les bons frères, héritiers de ces anachorètes, Saint Avit, Saint Viâtre et Saint Dulcart qui florissaient au cinquième siècle avec Saint Eusice, patron de Selles, ne semblaient point enclins à mortifier leur chair, pour marcher sur les traces de ces glorieux prédécesseurs.

De Pâques à l'Assomption les frères se nourrissaient copieusement de mouton, de chevreau et de lard; de l'Assomption au Carême, le menu était plus relevé : bœuf, porc, œufs frits, potages, poisson. Les jours de jeûne, on recevait des pois et des fèves, deux morceaux de lard de la longueur de quatre doigts et trois œufs à la coque (51).

Les bons moines ne risquaient donc pas de mourir de faim.

Dans l'église, détruite et reconstruite sur l'emplacement d'un temple d'Isis, dit-on, Jeanne pouvait suivre du regard la vie de Saint Eusice, représentée sur les murs en bas-reliefs. On voyait, entre autres belles choses, le bon saint au moment où il s'apprêtait à entrer dans un four, d'où la légende voulait qu'il soit sorti sans aucun mal, avec trois petits pains cuits à point. Le panneau montrait bien le four et les pieds du saint; quant à la tête, elle était déjà entrée dans la fournaise.

Ces images édifiantes se complétaient par d'autres, tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament : David dansait devant l'Arche, tandis que, pendant la Cène, le Malin soufflait, de ses sept langues, de criminels conseils à l'oreille de Judas (52).

(50) D'Aulon dînait avec la Pucelle. Procès, III, p. 212.

(51) M. Roncieu, p. 49.

(52) M. Roncieu, p. 308.

Certains esprits malveillants ont prétendu depuis que Saint Eusice, né en 465 au hameau de Chalusset en Sologne, d'un père de petite condition, Marcel, et de sa femme Benoîte, n'a jamais existé, que son nom n'est qu'une déformation du nom d'Isis, mémorée en ces lieux et, enfin, que les bas-reliefs bibliques ne sont que des images de fêtes payennes (53).

La Pucelle ignorait tout cela et ne s'en préoccupait point. Pour elle, vivant dans un perpétuel miracle, celui de Saint Eusice sortant du four ne semblait nullement surprenant.

De retour de l'église, Jeanne soupa d'un morceau de pain, trempé dans du vin (54) tandis que son écuyer d'Aulon expédiait un repas plus plantureux, avec ce soin qu'il mettait à faire toute chose. Puis, après le couvre-feu elle devisa avec frère Pasquerel; mais c'était un esprit étroit et tout en l'estimant personnellement, elle n'avait pas grande confiance dans les gens d'église.

Elle préférait ses conversations avec d'Aulon qui lui apprenait toujours quelque chose d'utile sur l'art de la guerre. Elle le trouvait un vrai preud'homme et l'aimait bien (55).

Jean d'Aulon était fort estimé de la cour. Monseigneur le Bâtard le croyait même l'un des meilleurs hommes du royaume (56). Mais cet honnête homme ne possédait aucune imagination et ne croyait guère qu'à ce que ses yeux pouvaient voir et ses mains pouvaient toucher (57). Aussi, le monde merveilleux dans lequel se réfugiait Jeanne était-il verrouillé pour lui.

La Pucelle le savait et pourtant ne se confiait qu'à lui. Ni les princes, ni ses compagnons, ni même ses confesseurs ne savaient rien sur les apparitions qui la visitaient; à peine leur parlait-elle de ses voix (58). Mais d'Aulon,

(53) Id., *Mémoire du docteur Bourgoïn*.

(54) Jeanne était très sobre et, en campagne, jeûnait presque complètement. Ainsi, les jours de sa chevauchée à Orléans et de la prise des Tourelles, elle ne prit qu'un peu de pain, trempé dans du vin coupé d'eau.

(55) Déposition de d'Aulon.

(56) Déposition de Dunois. Procès, III, p. 15, 210.

(57) Déposition de d'Aulon. Procès, III, p. 218.

(58) Déposition de Jeanne. Procès, I, p. 274. Art. XLVIII.

lui, n'était ni prince, ni prêtre; un ami, oui, un conseiller, un tuteur un peu grognon. Il avait armé et désarmé Jeanne, il avait pansé ses blessures, soulevé dans ses bras robustes ce corps de jeune fille; il l'avait vue pleurer et rire, se mettre en colère, combattre, se désoler et prier. Il l'avait consolée et encouragée, sans flatteries, sans sourires en coin, sans fêlure hypocrite dans la voix (59).

La Pucelle lui racontait, comme à une vieille bonne dévouée, ce qu'elle taisait aux autres.

— Attendez-vous votre conseil, ce soir? demanda prudemment d'Aulon.

— Ce soir? Je ne sais, s'il plaît à Dieu.

— Vous entendez les saints et vous les voyez, n'est-il pas vrai?

— Je vous l'ai déjà dit; j'ai trois conseillers; l'un qui est toujours avec moi, même quand je ne le vois ni ne l'entends; un autre qui vient me visiter et un troisième avec lesquels les deux autres délibèrent (60).

— Et comment sont-ils?

— Et bien, mesdames sainte Catherine et sainte Marguerite sont couronnées de belles couronnes précieusement ornées.

— Et monseigneur saint Michel, est-il tout nu?

Jeanne fronça le sourcil. Elle sentait l'ironie.

— Pensez-vous que Dieu n'ait pas de quoi le vêtir? (61)

Mais d'Aulon voulait en avoir le fin mot.

— Avez-vous vu les saints réellement, avec leurs corps? insista-t-il.

— Je les ai vus avec les yeux de mon corps...

La voix de Jeanne tremblait....

— Je les ai vus aussi bien que je vous vois... et quand ils me quittent... Je pleure et voudrais tant qu'ils m'emportent avec eux (62).

Des larmes coulaient sur le beau visage, levé vers les étoiles naissantes.

(59) Déposition de d'Aulon. Procès, III, p. 219.

(60) Id.

(61) Déposition de Jeanne. Procès, I, p. 89.

(62) Id. Procès, I, p. 73.

D'Aulon se sentit pris de tendre pitié.

— Cela doit être bien beau, Jeanne, dit-il. Voulez-vous me les montrer un jour?

Jeanne sourit à travers ses larmes.

— Vous n'en êtes pas assez digne, ni assez... vertueux (63).

— Ainsi soit-il! conclut d'Aulon en se levant.

— Bonne nuit, ami, dit Jeanne, dormez bien, car nous avons à besogner demain.

Puis l'écuyer prit congé et la Pucelle monta dans sa chambre, dont elle partageait le lit avec son hôtesse selon la coutume de l'époque que les souverains eux-mêmes observaient (64).

La Pucelle dormait peu et d'un sommeil léger. Le lendemain, elle s'éveilla avec le chant des coqs, sauta du lit où son hôtesse ronflait encore. On couchait sans chemise en ce temps et Jeanne apparut dans l'éclatante lumière matinale, comme une statue de chair puissante, à la poitrine haute, aux larges épaules et sa belle tête couronnée de cheveux noirs, sur un cou bref (65).

Elle passa rapidement sa chemise et s'inonda les mains et la figure d'eau fraîche. Un petit miroir lui renvoya une image qui la laissa soucieuse : Ses cheveux repoussaient drus sur ses tempes rasées, il faudra faire appeler le barbier (66).

Au bruit que faisait Jeanne, l'hôtesse s'était réveillée, elle aussi. Elle bâilla en étendant les bras.

— Levez-vous, ma mie, nous serons en retard pour la messe. Messire n'attend pas! lui dit Jeanne gaîment.

— Messire? L'hôtesse ouvrit des yeux encore ensommeillés.

— Oui, messire Dieu! (67).

Une surprise attendait La Pucelle à la maison : un

(63) Déposition de d'Aulon. Procès, III, p. 219, 220. D'Aulon ne précise point le jour où cette conversation avait eu lieu. Il est donc très vraisemblable qu'elle se passa à Selles.

(64) Procès III, 34, 68. Franker, *La vie privée d'autrefois*.

(65) Procès, IV, 523, V, p. 120; III, p. 100, 219.

(66) Procès, Art. XII. Les élégants de l'époque se faisaient raser les tempes et la nuque.

(67) Jeanne donnait ce titre à Dieu.

message du roi qui lui annonçait son départ de Saint-Aignan et lui mandait de venir à sa rencontre (68). C'était une obligation embarrassante, car elle était fort occupée et devait, quoi qu'il arrive, partir le jour même pour Romorantin.

A Selles le travail ne manquait pas. Dès la première heure, un flot de cavaliers, d'archers, de gens de toute sorte, levés par leurs seigneurs, de charrettes, se déversait sans interruption. Raoul de Gaucourt arriva avec une forte compagnie; le sire de Graille amena ses arbalétriers, le grand-amiral de France Louis de Culant et Ambroise de Loré apparurent, très entourés.

On n'arrivait pas à caser cette foule dans la petite ville; les seigneurs trouvèrent à se loger chez l'habitant, mais la soldatesque campait où elle pouvait. A midi le désordre continuait encore; les sires Jean de la Chapelle et Guy de Chauvigny, baron de Châteauroux, venaient d'arriver et leurs équipages encombraient les rues et la place (69).

Tous s'adressaient à la Pucelle, tous attendaient ses ordres. La maison de maître Allaire bourdonnait de voix et les seigneurs les plus illustres s'y pressaient, impatients, mais respectueux.

Jeanne dina rapidement dans sa chambre avec d'Aulon et Gaucourt (70), puis elle se fit armer et monta à cheval; d'Aulon, Louis de Coltes et quelques lances l'accompagnaient.

A une lieue à peine de Selles, elle aperçut le cortège royal qui s'avancait lentement. Donnant de l'éperon, Jeanne galopa vers le roi, et arrivée devant lui, elle s'inclina bas sur sa selle. Charles VII était un gentilhomme courtois et savait ce qui convenait au rang de la Pucelle. Il la releva gracieusement et lui donna l'accolade, sans toutefois l'embrasser (71).

(68) Lettre de Guy de Laval. Procès, V, p. 106.

(69) M. Roncieu, *op. cit.*, p. 200.

(70) Gaucourt était un des personnages les plus considérables du parti Orléans, premier chambellan du roi et bailli de la ville d'Orléans. Jeanne d'Arc le connaissait fort bien, mais ne l'aimait pas beaucoup.

(71) C'est ainsi que se produisit la rencontre de Charles VII et de la Pucelle après Orléans (Eberhard Windecke).

Charles VII était l'homme des petites combinaisons. Il en avait, en ce moment, une qui lui trottait dans la tête et dont il voulait entretenir la Pucelle.

Quelques jours auparavant, il avait reçu à Loches la visite de deux gentilhommes bretons, André et Guy de Laval, tout deux fort jeunes et enthousiastes, venus pour s'enrôler sous la bannière de la Pucelle. Ceci ne faisait pas l'affaire du roi. Dépouillé d'ambition, il eût consenti à traîner, de château en château, son existence de souverain ambulant, pourvu qu'on lui laissât sa cour, ses familiers, ses gentilshommes, tout son décoratif entourage. Mais la Pucelle, comme un aimant, attirait tout à elle. Ces Laval, par exemple, seigneurs de grande maison, pourraient être de flatteuses recrues, capables de faire étouffer de rage cet orgueilleux connétable de Richemond, que Charles VII avait exilé de sa présence, tout frère du duc de Bretagne qu'il était.

De plus, un message de la vieille dame de Laval à son parent, le sire de la Trémoïlle, le suppliait d'insister auprès du roi pour garder ces deux écervelés auprès de lui. C'était la grande préoccupation des mères et des épouses à cette époque (72). André Laval, prisonnier en Angleterre, venait de s'endetter jusqu'au cou pour payer la rançon de seize mille écus d'or, que Talbot exigeait pour sa libération (73). Comme la duchesse d'Alençon, la dame de Laval craignait une nouvelle saignée à la fortune de la maison.

La Trémoïlle en parla au roi, qui n'avait rien à lui refuser; du reste, garder auprès de lui ces jeunes seigneurs pimpants ne pouvait que lui plaire.

Charles VII, esprit intelligent, mais indécis et hypocrite, n'attaquait jamais les gens de front. Il reçut les deux frères à merveille, leur promit de les présenter à la Pucelle et laissa tomber négligemment qu'ils auraient plus d'honneur et d'avantage à rester avec lui et à l'accompagner tout doucement à Reims, qu'à reprendre la campagne avec cette fille héroïque mais exaltée.

(72) Lettre de Guy de Laval.

(73) Bertrand de Broussillon, *La Maison de Laval*, III, p. 21.

Les voyant butés dans leur idée, le roi résolut de les faire chapitrer par Jeanne elle-même. Elle respectait la douairière de Laval, veuve d'un premier mariage avec Bertrand Duguesclin (74). Ce héros jouissait d'une considération particulière dans la maison d'Orléans; on l'y qualifiait de dixième preux. La vieille dame s'était déjà adressée à Jeanne, comme tant d'autres, pour lui demander un souvenir porte-bonheur et Jeanne venait de lui envoyer un anneau d'or, avec une lettre aimable (75).

Elle ne pouvait donc que consentir au désir de cette respectable vieille dame et promit de parler aux jeunes Laval lorsqu'on serait de retour à Selles. Pour le moment elle leur fit fort bon visage et les laissa charmés et éblouis.

A Selles, le roi et la cour allèrent loger au Château (76). Jeanne prit congé, car elle devait partir le jour même pour Romorantin. Dans la maison Allaire, on avait emballé les effets, tout mis en ordre et on n'attendait plus que la Pucelle. Mais elle avait promis de parler aux frères Laval, et les envoya quérir. Ils apparurent aussitôt, jeunes, intimidés, enthousiastes. Elle les reçut avec cette charmante courtoisie qu'elle ne témoignait qu'à des élus, « ceux de son parti », comme elle disait.

« Je suis heureuse d'accueillir les petits-fils de la dame de Laval, à qui j'ai envoyé il y a trois jours une petite bague, dit-elle. Je sais que c'est peu de chose pour une dame aussi illustre, et je lui choisirai volontiers un autre présent (77). »

Les jeunes gens s'empressèrent d'assurer la Pucelle que leur grand'mère avait reçu sa bague comme un grand honneur. Puis, ils passèrent à la question qui les tenait au cœur — accompagner Jeanne.

Elle avait promis de les en détourner et le fit.

— Restez plutôt auprès du roi, leur répondit-elle, je le rejoindrai bientôt, et lorsqu'il prendra la route de Reims, vous irez avec lui!

(74) B. de Broussillon, *La Maison de Laval*.

(75) Lettre de Guy de Laval.

(76) M. Roncieu, *op. cit.*, p. 201.

(77) Lettre de Guy de Laval.

— A Dieu ne plaise que je reste près de lui, et, que je n'aille pas au combat! s'écria Guy de Laval. Celui qui reste est perdu et mon frère pense comme moi!

— Oui, et Monseigneur d'Alençon le pense aussi! ajouta aussitôt André de Laval.

Ceci n'était pas pour déplaire à une guerrière comme la Pucelle.

— Allons! dit-elle, dans dix jours, pas plus, nous saurons à quoi nous en tenir.

— J'ai bonne espérance en Dieu et je crois qu'il nous aidera, répondit Guy de Laval.

L'heure avançait, il fallait partir, La Pucelle fit apporter du vin; il n'était pas fort bon.

— Je vous en ferait bientôt boire d'autre à Paris! dit-elle en riant.

A Paris! le cœur mystique de la France! Tel était donc le but de la guerrière! La voir, marcher, s'asseoir, sourire, l'écouter parler et rire, semblait chose divine à ces jeunes gens enthousiastes; un rêve, une légende se réalisait sous leurs yeux.

Ils essayèrent timidement de renouveler leur demande, mais la Pucelle les interrompit : « Le roi partira jeudi, dans trois jours, j'irai le voir après avoir visité l'armée; alors il sera temps de décider ce que vous allez faire ».

C'était une petite déception pour les jeunes gens; ils se promirent bien d'écrire aussitôt aux dames de Laval, pour faire vendre ou hypothéquer des terres; il fallait de l'argent pour se joindre à l'expédition.

On sonnait aux vêpres lorsque Jeanne congédia ses visiteurs. Elle avait encore des ordres à donner avant son départ et fit venir Raoul de Gaucourt, auquel elle dicta ses instructions pour la marche des troupes sur Jargeau, par Romorantin, Millançay et Chaumont-sur-Tharonne (78).

Les jeunes Laval ne pouvaient se consoler de devoir quitter la merveilleuse Fille; ils allèrent se mélanger à la foule qui attendait le départ de la Pucelle. La place se remplissait de cavaliers et de gens de guerre. Le maré-

(78) M. Roncieu, *op. cit.*, p. 200.

chal de Boussac arriva sur un cheval superbement caparçonné. Puis d'Aulon, armé et casqué, sortit de la maison et monta lourdement sur son cheval; Louis de Coustes, portant l'étendard roulé, Raymond, frère Pasquerel, les héraults d'armes, Pierre d'Arc, Bertrand de Poulengy, Jean de Novelompont et les lances, tous à cheval, attendaient la Pucelle.

Un écuyer amena son coursier par la bride; c'était un palefroi de grande taille, à la robe de jais, plein de feu et qui dansait et renâclait.

Puis le silence se fit. Jeanne apparut dans le cadre de la porte, dans son armure blanche, tête nue et une petite hache à la main, plus facile à manier que sa lourde épée.

On fit avancer le cheval, qui ne tenait pas en place. Un cavalier armé ne pouvait se mettre en selle sans aide ou sans une borne et c'était chose difficile avec un coursier ombrageux.

Dans le silence respectueux de la foule, la voix de la Pucelle s'éleva, haute et claire :

— Menez-le à la croix!

Cette croix s'élevait devant l'église, de l'autre côté de la place. Là, le cheval se tint coi « comme s'il fust lié ». Jeanne se mit en selle; puis elle se tourna vers l'église, dont la porte grande ouverte laissait apercevoir des lueurs de cierges et la foule de moines qui suivait le service divin.

— Vous, les prêtres et gens d'église, dit Jeanne de sa voix vibrante, faites processions et prières à Dieu.

Et poussant son cheval, elle cria : « En avant! », suivie de son page, portant l'étendard roulé, du maréchal de Boussac et de tout le détachement, qui s'éloignait maintenant dans un nuage de poussière (79).

JEAN JACOBY.

(79) Lettre de Guy de Laval.

REVUE DE LA QUINZAINE

LITTÉRATURE

René Bouvier et Edouard Maynial : *Les Comptes dramatiques de Balzac*, Fernand Sorlot. — Revues.

En 1930, M. René Bouvier publiait, sous le titre : *Balzac, homme d'affaires*, une curieuse étude dont nous avons rendu compte (*Mercur*e du 15 novembre). Il y démontrait, en utilisant, pour cette démonstration, l'œuvre de l'écrivain, que ce dernier, contrairement à ce que les critiques ont dit et répété, avait pénétré, avec une merveilleuse lucidité, les problèmes les plus abstrus de finance, de comptabilité, de commerce, d'industrie et que, de plus, son projet d'exploiter les mines de plomb et d'argent de Sardaigne, loin d'être chimérique, offrait de grandes chances de succès. Il s'étonnait, en conséquence, que son héros n'eût enregistré, dans les affaires où il s'engagea, que des désastres successifs.

Or, à la vérité, la distance est grande entre la théorie et la pratique. Si Balzac excellait à se documenter sur le moindre sujet, s'il donnait, avec une parfaite précision, aux constructions de son esprit spéculatif l'apparence de la solidité, il manquait, par contre, dès qu'il passait du domaine imaginaire au domaine matériel, des vertus élémentaires d'ordre et de prudence. Née de ses cogitations, une entreprise était le plus souvent viable, pouvait réussir et lui assurer des revenus, mais il en compromettait aussitôt l'avenir par un gaspillage, une agitation, une incohérence de brouillon tirant son plaisir plutôt du risque et de l'aventure que des résultats pécuniaires de l'entreprise susdite.

Du moins, c'est ce que l'on peut déduire, croyons-nous, du bilan global de sa carrière d'agioteur et de trafiquant. Ce

bilan n'avait pas encore été établi. Tout au plus, de ci, de là, en quelques ouvrages, en trouvait-on des aperçus fragmentaires. Personne n'avait osé en examiner l'ensemble. D'ailleurs, pour accomplir cette tâche, des documents subsistaient-ils ?

Des documents subsistaient, presque tous les documents. Balzac les avait conservés : il souhaitait sans doute fournir à la postérité, en la justice de laquelle il avait foi, des témoignages de son universelle activité et les moyens de constater que des voleurs, embusqués autour de lui, avaient sans cesse stérilisé ses efforts de littérateur aussi bien que de négociant ou d'industriel. Ils ont été, par bonheur, recueillis, après la mort du romancier, par Spoelberg de Lovenjoul; ils gisent, à Chantilly, dans la bibliothèque portant le nom de l'illustre balzacien. C'est dans ce dépôt que MM. René Bouvier et Edouard Maynial, désireux d'éclairer, une fois pour toutes, la vie financière secrète et publique de l'énigmatique personnage, sont allés puiser les éléments de leur travail. Ils se sont trouvés en présence d'un énorme fatras de pièces comptables proprement dites (mémoires, factures, relevés, billets à ordre, projets, exploits d'huissiers, etc...) et de papiers de tous genres (manuscrits ou épreuves), portant, en marge ou sur leurs versos, des logogripes chiffrés. Ils ont dû en opérer le classement, tâche de patience infinie dont nous mesurons la difficulté, en déchiffrer aussi les mystères et, pour les mieux comprendre, s'initier aux problèmes d'argent, fort complexes, d'une époque révolue.

De leur enquête, à la fois gigantesque et minutieuse, dans cette paperasse, ils ont tiré une étude de plus de cinq cents pages, les **Comptes dramatiques de Balzac**. Le titre, bien que plein de justesse, n'en semble pas très heureux; il rebute, *a priori*, la curiosité du lecteur, lequel imagine que, derrière la couverture du livre, il va tomber dans d'arides arithmétiques. En fait, si ce lecteur prudent se donne la peine de parcourir l'ouvrage, il voit tout de suite que les chiffres y tiennent une place modeste, la place indispensable, qu'ils y constituent un élément frappant d'intérêt, qu'ils y concluent, de leurs franches précisions, des chapitres de proses allègres et pittoresques, jamais oiseuses, nourries de faits, d'une grande

richesse documentaire, souvent émouvantes et dont l'attrait se maintient avec une étonnante continuité.

MM. René Bouvier et Edouard Maynial, l'un et l'autre écrivains de belle qualité, ont, en effet, merveilleusement conjugué leurs efforts pour rendre plaisant le thème qu'ils ont délibérément choisi. Avec une virtuosité qui semble aisée, mais qui a dû nécessiter de laborieuses mises au point, ils ont introduit la vie financière de Balzac dans sa biographie d'abord, puis dans l'histoire de son œuvre, de son milieu et de son temps, car les dernières aidaient à expliquer la première. De là, l'amplitude de leur travail; de là aussi son agrément. Ainsi conçu et développé, l'ouvrage prend forme d'une somme où se réfléchissent non seulement tous les états psychologiques de Balzac, mais encore tous ses actes. Tel qu'il est, cet ouvrage doit devenir, pour les Balzaciens, une sorte de bréviaire; ils le consulteront avec d'autant plus de profit qu'ils y trouveront, en grand nombre, des renseignements inédits cueillis dans un fonds inexploré de la bibliothèque Lovenjoul. Regrettons cependant que MM. Bouvier et Maynial aient omis d'accompagner leur curieuse évocation de l'éternel drame d'argent de leur héros d'un index alphabétique des noms cités et surtout d'une table analytique des matières; l'un et l'autre en eussent facilité la compulsation aux lettrés ou aux curieux.

Bien entendu, on ne peut songer à rendre compte, même approximativement, d'un travail où chaque paragraphe garde sa propre valeur documentaire. Tout au plus en tirera-t-on quelques aperçus et quelques idées générales. MM. René Bouvier et Edouard Maynial prennent Balzac en 1819, à ce moment précis où la famille du jeune coquebin, enfin confiante en l'avenir littéraire de ce dernier, joue sur cet avenir. Le garçon joufflu et remuant est livré à lui-même, muni d'une pension annuelle de 1.500 livres; il n'est pas à plaindre; il est assuré du logis et des repas; il possède une garde-robe lui permettant de n'avoir pas, de longtemps, recours au tailleur. Il n'a pas encore de goûts dispendieux: tout au plus se paie-t-il d'humbles bibliothèques où il range les livres dont il est friand, quelque estampe ou toile encadrée de petit prix, une place au théâtre où Talma joue Cinna, une partie

de cartes où il gagne trois francs, mais aurait pu les perdre. Il a horreur des dettes. Néanmoins, déjà, il n'hésite pas à faire attendre ses créanciers, à régler par acomptes, même son loyer. Chez lui, on voit apparaître, constatent MM. Bouvier et Maynial, les défauts majeurs qui vont désorienter son existence, passion de la curiosité, inclination à la dépense inutile, habitude de l'irrégularité dans les paiements. Il use encore peu des chiffres, au moins pour lui-même, mais il en use dans ses écrits. Il établit les budgets de ses héros, budgets plus minables que les siens.

Il travaille avec ardeur. Il se fait le nègre de quelques éditeurs. Il leur fournit d'abondants récits signés de pseudonymes. Il reçoit rarement, pour cette besogne, de l'argent comptant. Le billet à ordre est alors d'usage courant; on le touche dans un délai éloigné ou bien on l'utilise à payer ses propres dépenses. Les honoraires d'auteur sont généralement peu élevés. MM. Bouvier et Maynial ont pu nous fournir des renseignements précis sur ceux de Balzac au début de sa carrière. L'écrivain voit rapidement qu'il n'amassera pas en quelques années la pécune qui le libérerait de sa servitude familiale. Il aspire à l'indépendance. C'est pourquoi il songe bientôt à mener deux carrières parallèles, l'une de romancier, l'autre d'homme d'affaires.

En 1825, il s'engage dans sa première spéculation financière. De compte à demi avec les éditeurs Canel et Delongchamp, il entreprend de lancer des volumes contenant les œuvres complètes de Molière, Racine et La Fontaine, illustrés de vignettes et reliés dans des cartonnages historiés de « dessins mosaïqués ». Il ne possède pas le moindre sol des milliers de francs qu'il place, avec une confiance illimitée, dans cette affaire. Mme de Berny lui trouve, en la personne de M. d'Assonvillez de Rougemont, un bailleur de fonds; il semble probable qu'elle participe elle-même de sa bourse à l'aventure pécuniaire de son jeune amant.

Ainsi à la fin de 1825, Balzac, quoique sans crédit d'aucune sorte, sent déjà peser sur ses épaules le fardeau de lourdes dettes. Il ne doute point de s'en débarrasser dans un délai rapide. Il voit toujours, grâce à son imagination fertile, l'avenir plein de promesses. En 1826, il n'a pas réussi à vendre les

éditions de classiques qui lui devaient apporter la fortune. Il s'établit imprimeur dans l'espoir, en les fabriquant lui-même, d'améliorer sa situation. On a plusieurs fois écrit l'histoire de Balzac imprimeur. MM. Bouvier et Maynial ajoutent maints éclaircissements à cette histoire embrouillée. Tout ce que nous en pouvons dire, dans cette brève chronique, c'est que notre homme, qui se considère volontiers comme le « premier financier de l'époque », démontre, en définitive, qu'il est inapte à toute organisation d'un commerce ou d'une industrie. Il sort de cette affaire, en effet, et de l'affaire de la fonderie de caractères qui l'accompagne, avec 50.000 francs de dettes, mais aussi avec une merveilleuse compétence dans l'art de conter plus tard les faillites de ses héros.

Il s'est donné beaucoup de peine; il s'est initié à toutes sortes d'opérations et de manigances commerciales ou bancaires qui, sans ses initiatives catastrophiques, seraient restées inconnues de lui pour le grand dommage de son œuvre future. Il a étudié à fond les organismes dont il a assumé la direction. Il n'a pas su les conduire, leur communiquer l'harmonie de vie qui les empêche de se détraquer.

La folie des affaires le reprendra plus tard. Après le désastre de l'imprimerie, Balzac se remet courageusement au travail de plume. MM. Bouvier et Maynial fournissent sur ses traités de librairie des précisions très intéressantes. On trouvera aussi dans leur livre les comptes du budget domestique de leur héros, les dépenses que celui-ci fait pour satisfaire ses goûts de luxe, son amour des œuvres d'art et des beaux livres.

Longtemps Balzac mène un train assez modeste. La célébrité grandissante, les aventures galantes l'inclinent peu à peu à enrichir de meubles fastueux, de riches tapis et tentures, de curiosités, de tableaux son décor d'existence. Il donne au tailleur et au bottier une importance de plus en plus sensible au fur et à mesure qu'il sent en lui naître et s'épanouir une vocation de dandy. Les notes, modestes à l'origine, se chargent de chiffres. Non content d'endosser d'hilarants costumes faits des étoffes les plus bigarrées et les plus dispendieuses, de porter cravates mirifiques et bottes

éclatantes de vernis, l'homme veut avoir un jour des voitures à la mode et de fringants coursiers. Il n'hésite pas à les acquérir. Tout cela se paie à beaux écus. Le malheur, c'est que les beaux écus ne tombent dans l'escarcelle d'un homme de lettres qu'en échange de livres, d'articles de journaux ou de revues, lesquels rapportent moins que les équipages et les chevaux ne coûtent.

Balzac est heureusement partout, dans les officines littéraires, favorablement accueilli; on y souhaite sa copie. Il s'engage, par des traités, en dix lieux à la fois. Il reçoit des avances, des billets à ordre. Il donne des acomptes à son tailleur, à son bottier, à son carrossier, aux fournisseurs qui alimentent de mets choisis sa table de « baron », puis de « marquis » généreux en banquets. Par malheur, il ne tient pas ses engagements de plume. Si grande que soit sa facilité, il ne peut écrire dix volumes à la fois. De là des procès, des exploits d'huissier, le harcellement des créanciers impayés, une existence pénible d'homme traqué, forcé, à certaines périodes de sa carrière, d'avoir, à côté du domicile connu, des refuges secrets où le carillon furieux de la sonnette n'interrompt pas la méditation ou la rédaction commencée.

Au fur et à mesure que la vie du romancier s'écoule, les dettes de celui-ci augmentent et l'on voit nettement cette progression s'accomplir dans les bilans annuels de son actif et de son passif que MM. Bouvier et Maynial sont parvenus, avec une patience infinie, à démêler de l'imbroglio de ses pape-rasses. L'homme n'arrivera jamais, malgré son labeur de titan et ses gains considérables, à en diminuer le poids. Mme Hanska dut singulièrement se repentir d'avoir lié sa vie à un être à ce point livré au désordre, à l'impéritie, aux fantasmagories de son imagination quand elle eut à liquider sa succession. Elle acheta cher la gloire d'en être l'épouse et l'on comprend qu'elle se soit vite efforcée d'en perdre le souvenir.

A la fin du grand et beau livre, qui leur fait honneur et dont nous ne pouvons malheureusement donner qu'un pâle reflet, MM. Bouvier et Maynial montrent l'importance primordiale qu'a tenu l'argent dans la *Comédie humaine*. Ailleurs, ils se demandent si Balzac, que l'on voit sans cesse, dans

ses lettres, désolé des difficultés de sa situation matérielle et désireux d'en sortir pour toujours, ne s'amusait pas de ses correspondants. Et ils écrivent ces phrases qui nous paraissent singulièrement proches de la vérité :

« Loin d'humilier [Balzac], la dette semble avoir été l'un des ressorts de son activité; à chaque instant il se vante des efforts héroïques qu'il va tenter pour s'en libérer, mais c'est quand il veut se faire plaindre, pardonner ou admirer...; il en a écrit l'épopée plusieurs fois... Ses projets de budgets, les résolutions intrépides qu'il communique à sa sœur ou à ses amies, autant de feux d'artifice qu'il tire pour sa satisfaction personnelle et dont il ne reste qu'un brouillard doré... Car il est à remarquer que chaque fois qu'il manifeste l'intention de solder son passif, au moins en partie, tout est prévu dans le détail le plus scrupuleux, créances, dates, disponibilités, tout, sauf la déroboade finale et la dette nouvelle qui vient s'ajouter aux précédentes. »

Revue. — *Revue des Cours et Conférences*, 15 mai 1939. De M. Fortunat Strowski : *La Fontaine et les Fables, La Fontaine avant les Fables*; de M. C. Toussaint : *L'œuvre littéraire des prophètes*; de MM. L. Sjoestedt-Jonval : *Les langues de culture en celtique*. — 30 mai 1939. De M. J. Segond : *L'Ironie. Ironie et compréhension*; de M. Raymond Lebègue : *L'Ecolier limousin*. — 15 juin 1939. De Mme Geneviève Bianqui : *Les Ecrivains allemands et la Révolution française*. — *L'Intermédiaire des Chercheurs et Curieux*, 15 mai 1939. De M. Michel Pauliex : *Les Sirènes*; de M. Buron : *Doukhobors*; de M. le Dr Baschet : *Dodo (oiseau de l'île Maurice)*; de M. Dumas de Raully : *Gabriel-Olivier-Benoît Dumas*. — 30 mai 1939. De M. Pierre Dufay : *Le plagiat, son origine*; Anonyme : *Bibliographie balzacienne*; de M. Marcel Baudouin : *Le jeu des osselets dans l'antiquité*; de M. Jacques Meurgey : *La famille Pellier*; de M. le Dr G. Baschet : *Pierre Poivre*. — *Revue de l'Histoire de Versailles et de Seine-et-Oise*, avril-juin 1939. De M. H. Lemoine : *Les Cahiers de doléances de la Seine-et-Oise aux Etats-Généraux de 1789*; de M. Edouard Léry : *L'Hôtel de la marquise de Pompadour, rue des Réservoirs, à Versailles*; de M. G. Poncelet : *Armorial des villes et communes du département de Seine-et-Oise*.

ÉMILE MAGNE.

HUMANISME ET RENAISSANCE

Jean Plattard, *Marot, sa carrière poétique, son œuvre*, 1 vol. (Boivin).

Marot est-il un poète de la Renaissance? C'est la question qui se pose, une fois de plus, à propos de l'étude que consacre à Maître Clément l'érudit seizième siècle qu'est M. Jean Plattard.

Y répondront par la négative tous ceux qui croient — c'est, disait le bon Faguet, l'une des plus fortes erreurs de notre histoire littéraire — que la Renaissance française commence avec Ronsard. Mais les bons esprits, qui voient seulement dans le *ronsardisme* une Renaissance accrue, et singulièrement celle de l'Antiquité la plus haute (Eschyle, Pindare), comment oublieraient-ils qu'avec Marot déjà une Renaissance brillait d'un feu vif et clair, celle d'une Antiquité plus aimable qu'ardue et plus fine que sublime?

A vrai dire, l'Antiquité n'a jamais cessé d'être, sinon à la mode, du moins en habituel usage et honneur, à toutes les époques de notre littérature, et, si haut qu'on veuille bien remonter dans le moyen âge, on retrouve l'imitation et le culte des anciens. Les auteurs du *Roman de la Rose* ont beaucoup pratiqué Ovide et Cicéron et Boèce et Tite-Live; Viilon, Lemaire de Belges, étaient des humanistes; et, sur l'humanisme de Marot, M. Jean Plattard a écrit l'un des plus substantiels chapitres de son livre.

Parti, non point, comme on l'a dit, des purs *rhétoriciens* (dont il n'a que véniellement subi l'influence), mais de « l'avocat des dames » Jean Marot (son père), poète non méprisable, de Crétin et de Le Maire, il a pris de ces auteurs, savants plus qu'à demi, le double goût des poètes latins et des meilleurs de nos vieux poètes. Il a, comme la plupart des lettrés de son temps, beaucoup lu Ovide, dont il traduira les *Métamorphoses* en deux volumes de vers; pratiqué intimement et adapté Martial; connu Virgile, Lucien, et *Héro et Léandre*. Il n'a omis de mentionner dans ses *Epigrammes*, pour leur rendre hommage et révérence, presque aucun des humanistes de son époque, ni l'évêque de Tulle et bibliothécaire du roi Du Châtel (Castellanus), ni le précepteur des enfants de François I^{er} Tagliacarne (Theocrenus), ni Dolet, ni Longueil, ni Colin, ni

Macault. Il s'est félicité d'avoir eu « privée connaissance » de Guillaume Budé,

Qui la palme conquiert

Sur les sçavans du siècle où il vesquit.

Il a transposé en français les néo-latins Béroalde, Flaminio, et Barthélemy de Loches, et salué de quelques vers la mort du grand Erasme. — Et, d'autre part, il fait ses délices du *Roman de la Rose*, jusqu'au point de comparer, assez bizarrement, Guillaume de Lorris à Ennius; trouve que le Maire a l'« âme homérique » (ce qui n'est point si faux) et pousse l'amour qu'il a pour Villon jusqu'à s'en faire l'éditeur dévoué.

Qu'est-ce à dire, sinon précisément que Marot se trouve être, une génération avant Ronsard, le représentant le plus authentique d'un certain humanisme, — mais d'un humanisme que son goût, son esprit de mesure, son lumineux bon sens, joints à des affinités naturelles et à un sens très fin de ses dons propres, éloignèrent toujours de l'outrance.

Sans doute, des trois grands auteurs de la littérature poétique du xvi^e siècle : — les deux autres étant Ronsard et Malherbe — il n'est pas le plus grand s'il est le plus aimable; mais, qu'on y prenne garde, il est le plus aimable parce qu'il est le plus près des exigences de notre art classique.

A cet égard, on ne saurait attacher trop d'importance à l'admirable préface mise par Maître Clément aux poésies de Villon. Elle pourrait être signée par Boileau. Si Marot invite les jeunes poètes à cueillir « comme belles fleurs » les « sentences » de Villon, à apprendre de lui à décrire « proprement », à imiter notamment la veine dont il use dans ses ballades, « qui est vraiment belle et héroïque », les réserves qu'il fait sur son grand prédécesseur ne sont pas moins opportunes ni justes : il voit, et voit fort bien, que si, un demi-siècle seulement après sa mort, des parties de l'œuvre de Villon sont devenues difficiles ou peu intelligibles, c'est par l'abus qu'il fit des traits circonstanciés : « Quant à l'industrie des *lais* qu'il fit en ses *Testaments*, pour suffisamment la connaître et entendre, il faudrait avoir été de son temps à Paris et avoir connu les lieux, les hommes et les choses dont il parle, la mémoire desquels plus se passera,

tant moins se connaîtra cette industrie de ses lais dits. » Et il en tire cette règle vraiment classique : « Pour cette cause, qui voudra faire une œuvre de longue durée, *ne prenne son sujet sur telles choses basses et particulières.* »

On croirait entendre ou lire Nicolas, et au delà de Ronsard (qui abusa, lui aussi, des détails circonstanciés, non point locaux et personnels, mais d'une mythologie indigeste), Marot tend ici la main à l'école de 1660.

La Bruyère ne s'y trompa pas, qui avec son sentiment aigu de notre langue et de nos vieux auteurs, a noté : « Marot par son tour et par son style semble avoir écrit depuis Ronsard : il n'y a guère entre Marot et nous que la différence de quelques mots. » De tour franc, de style vif, léger, d'esprit prompt et très fin, habile à choisir les mots et les rimes, grand inventeur de rythmes, le « prérenaissant » Marot est, avec du Bellay, le poète du xvr^e siècle le plus proche de nos grands classiques.

Dira-t-on, pour lui en faire grief ou marquer ses limites, qu'il n'a jamais brillé que dans ce que Boileau nomme « l'élégant badinage » ? A tout prendre, cela n'est pas rien ; et l'on donnerait sans doute maint long poème épique, mainte grande ode « pindarique » hérissée et rébarbative, pour telle chanson ou telle épigramme, pour tel rondeau de Marot. Ne « badine » pas de la sorte qui veut.

De là, sans doute, la singulière fortune échue à Marot. Cet enjoué et gracieux poète a traversé, comme en se jouant, les siècles. Déjà, au temps de Ronsard lui-même, celui des poètes de la Pléiade qui avait le goût le plus sûr, Joachim du Bellay, l'exceptait des duretés de l'école pour ses prédécesseurs :

Si de celui le tombeau veux savoir
 Qui de *Marot* avait plus que le nom,
 Il te convient tous les lieux aller voir
 Où France a mis le but de son renom.
 Qu'en terre soit je te répons que non,
 Au moins de lui c'est la moindre partie :
 L'âme est aux lieux d'où elle était partie,
 Et de ses vers qui ont dompté la mort
 Les Sœurs lui ont sépulture bâtie
 Jusques au ciel : ainsi *la mort n'y mord.*

La mort n'a point mordu, en effet, dans la partie la plus charmante de cette œuvre : rondeaux, chansons, épîtres, épigrammes. Et la postérité de Marot est aussi diverse que nombreuse. Au xvi^e siècle Saint-Gelais, Maurice Scève, Héroët, lui doivent plus qu'on ne l'a dit; les chansons de Desportes répondent à ses chansons. Et sur son influence aux xvii^e et xviii^e siècles on a pu écrire tout un livre : Voiture et les « précieux » ressuscitent ses rondeaux, Scarron et les « burlesques » l'imitent dans leurs épîtres. Il échoit même à ce gentil poète, un siècle après sa mort, le rare bonheur qu'un style naisse de lui, ce style artificiellement archaïque, piqué d'anciens vocables, dont La Fontaine, Voltaire usèrent dans leurs contes, dont Racine et J.-B. Rousseau se servirent dans leurs épigrammes... Et de Banville, au xix^e siècle, qui ranime les vieux poèmes à forme fixe, jusqu'aux « gallicans » d'aujourd'hui, qui reconnaissent pour l'un d'entre leurs maîtres le vieux rimeur du temps de François I^{er}, maint écrivain sut lui rendre hommage.

Légitime et très juste hommage... Il y a, dans la poésie française, d'autres courants que le *marotisme*. On lui peut préférer la poésie « magique », honorer du « démoniaque » Ronsard à Nerval, et de Nerval à Apollinaire, des charmes plus celés. Il n'empêche que le poète précurseur des classiques, qui concilia avec tant d'adresse les traditions gauloises et celles de l'humanisme, mérite la place qu'il a su garder et qui est celle d'un maître et d'un initiateur.

MAURICE RAT.

LES POÈMES

Maurice Fombeure : *A Pas de Souris*, « les Carnets de l'Oiseau-Mouche ». — Joseph Milbauer : *Allègre... mais pas trop*, « Editions de la Vie Réelle ». — Pierre Moussarie : *Chemin Vicinal*, « Editions de la Bouteille à la Mer ». — Jacques Caulais : *Couleur du Temps*, Fernand Sorlot. — Rosa Bailly : *Pastorale de la Maladette*, « Editions de la Forge ». — André Pourquier : *l'Absence*, « Editions Corymbe ». — Max-Pol Fouchet : *Vent Profond*, « Editions de la Vie Réelle ». — Victor Serge : *Résistance*, « les Humbles ». — Hubert Gelz : *Mosaïques*, « Bibliothèque des Etudes Poétiques ». — Robert Ory : *la Plainte des Fontaines*, « Revue des Indépendants ».

Lorsque Maurice Fombeure, à pas menus, *A Pas de Souris*, a parcouru les détours offerts à son caprice, il songe et se dit « du cher autrefois » :

Mon enfance s'étonne, rôde,
 Et me poind à travers les champs
 Quand monte jusqu'aux chambres chaudes
 L'odeur des lys de la Saint-Jean.

.
 Grandes peurs et féeries d'enfances,
 Abyssales forêts d'hiver,
 Chers pays, que je vous regrette...

l'immémoriale nostalgie des temps d'enfance à l'âge mûr ressuscités. Peut-être a-t-il tort de ne pas orthographier selon les us grammaticaux la troisième personne du verbe *poindre* à l'indicatif présent, mais d'un fantaisiste toute fantaisie se laisse adopter, s'il amuse, et vraiment les tableautins de ce carnet de vers sont, en général, amusants de verve et de coloris. Je signale à l'auteur qu'il serait bon, peut-être, qu'il songeât à se renouveler. Une vive énumération, assez hétéroclite, suivie d'une conclusion admissible en son étrangeté apparente se répète d'un petit poème à l'autre, comme systématique, et menace tôt de fatiguer. Sans doute souvent, comme en *Kermesses*, vient-elle bien à propos, mais après tout, n'est-ce un peu facile? On s'en désintéresserait vite. Maurice Fombeure n'a pas le droit de pratiquer un procédé d'invention, si original qu'il soit; il est trop bien doué, et peut plus et mieux faire. Seulement n'y a-t-il dans son cas nonchalance, que dénonce cet emploi, selon le cas, et à peu près au hasard, de vers classiquement rimés, assonancés, ou ni rimés ni assonancés. Caprice de plus? Soit, mais chant inégal.

Moins d'âpreté forcément que dans ses poèmes précédents, aux mouvements vifs, cette fois, et emplis d'entrain parfois, **Allègre... mais pas trop**, courts poèmes de Joseph Milbauer. Ils courent, ils vont, restent en suspens, reprennent, touchent à des profondeurs de mélancolie, s'en dégagent, s'arrêtent au gré de l'auteur, et donnent à songer au lecteur. « Les yeux sondeurs de souvenirs » inspirent à qui suscite les mots des scrupules, la phrase reste incomplète, et soudain, bien que sentant « capter les sons et les murmures » on s'interrompt... « pour mieux dire ». Sur cette promesse le livre s'achève, mais on aura néanmoins goûté, avant d'en venir là, la fantaisie de rythme, d'élan, la magie discrète de morceaux tels que

Navrant, la très gracieuse, à peine shakespearienne cependant, *Jessica*, *Henri Heine*, plus anxieux, *Vœux*, *Ecoute...*

Ecoute... la pluie est lourde et tombe
goutte à goutte. Ecoute comme ses pas
mettent les pierres en déroute...
écoute et n'entends pas...

.
Ecoute et n'entends pas les chansons qu'on oublie.

On goûtera mieux peut-être les petites chansons, *Conte* ou *Miroirs*, *Quai*, *Toussaint* ou *Premier Mai*, avec leurs échos et leurs reflets changeants :

Le lait et le miel,
Le ciel et la terre,
D'où vient l'irréel?

Ferveur et mystère,
Distance et silence,
Pardon et prière...

Nuée et buée...
Fluide... pastel...
Suavité...

Le nom de Pierre Moussarie, depuis que paraît la valeureuse revue *la Bouteille à la Mer*, est familier aux amateurs de poésie. Dans **Chemin Vicinal** j'ai plaisir à retrouver, de plus en plus affirmées, ses charmantes qualités de narquoise et vive observation des choses de la nature, les images de ses rêves, de ses souvenirs, ses paysages ruraux, alertes et lumineux, sans affectation ni surcharge, naturels et purs. Voici que, par un matin d'hiver,

L'enfant boiteux va, sur la route dure,
vers l'école du bourg perdu,
en récitant à haute voix son catéchisme
dans le grand vent impie du nord.
Les corbeaux cisailent la glèbe
où, mal enseveli, repose le bâtard
du fermier et de la bergère.
Un ciel bas s'effiloche aux arbres du plateau
Mais l'enfant ne craint pas les brumes matinales

où tournent des charrois, où tintent des grelots,
 où passe un angélus brisé par les échos...
 L'odeur du pain qui sort des fours
 accueille l'écolier à la porte du bourg,
 et le forgeron débonnaire
 répond à son salut faraud
 en lui tendant sa tabatière...

Il y a, dans ce petit tableau matinal, un éveil de la campagne discret, dont l'effet sur la sensibilité est d'autant plus sûr qu'il est joliment, finement équilibré, en mots discrets, en touches très justes. Evidemment, on peut se demander ce que Pierre Moussarie gagne à ne pas disposer cette évocation, si mesurée dans les termes et si frêle par le rythme bien approprié à ses desseins, en forme de poème en prose. Il y a quelque chose en lui qui suggère le battement secret d'ailes invisibles, une sorte d'élan qui justifie, malgré l'absence d'accents également répartis et de rimes nettes, qu'on regarde ceci comme proche d'une poésie conçue selon toutes les exigences impliquées par ce terme. Pierre Moussarie est un poète né, et il le prouve dans toutes les pièces de ce petit recueil, principalement *la Maison dans les Prés*, et cette souple et chantante *Pluie*, si vivace, si prenante.

Lorsque, à certaines pages de **Couleur du Temps**, je me heurte à certains verbes que l'auteur, Jacques Caulais, emploie, je le crains, avec complaisance : « Où le droit s'assénait », — « Malaxe l'imité », — « chevalier qu'adouba la nostalgie », — « phosphore du songe » — et tant d'autres d'analogue mauvais goût, je me rends compte que lui manque le tact à l'aide duquel un poète discerne les ressources incluses dans les vocables; il en est qui ont perdu leur valeur, ou dont la valeur s'est affaiblie, il en est qui sonnent comme forcés et qui trahissent l'intention de l'écrivain; il en est qui appartiennent au domaine de la philosophie ou des techniques scientifiques, et dont l'usage en poésie ne donne rien de l'effet que l'on vise.

Je m'étonne que le même homme ait écrit le poème précédent *Table Rase* où, en parfait cartésien, il se dépouille de ce qu'il croit avoir su, afin de conquérir des notions plus vraies et plus justes, par une vision plus directe :

Les plus beaux yeux sont ceux qui n'ont jamais rien vu.

.
Le cœur qui sait le vrai n'a jamais réfléchi.

Le Soleil est à la surface de la mer.

Pourtant l'œuvre, l'effort ne sont pas, à lire ce recueil, sans mérites, tant s'en faut. Je ne sais rien de l'existence de l'auteur, mais je suis porté à penser que sa culture est surtout d'un philosophe que l'« abstrait » a déçu et qui tente, ce qui est honorable mais terriblement périlleux et malaisé, de se dépouiller de la défroque qui fut la sienne, pour tenter de faire résonner les hautes et claires cordes de la lyre : parfois sa bonne volonté, surtout dans les paysages qu'il traite avec sobriété, triomphe des obstacles, mais, je le suppose, c'est lorsque sa volonté ne s'y est pas bandée, et qu'il s'est laissé faire tout naturellement une chose toute naturelle et toute simple. J'entends que la partie engagée contre lui-même par Jacques Caulais est ardue et longue. Qu'il soit patient et travaille sans perdre courage !

C'est un thème harmonieusement développé dans une suite ordonnée de poèmes que Rosa Bailly a intitulé **Pastorale de la Maladette**, comme, auparavant, elle l'avait fait pour *Alpes* que précédait une noble préface de Francis Jammes. La solitude des montagnes est chère à ce poète épris d'air et de grandeur. Les évocations qu'elle excelle à en donner sont à la fois précises, harmonieuses, claires et saisissantes.

L'Absence, où André Pourquoiier a traduit les sanglots dont sa vie, sans doute, fut bouleversée : fiançailles heureuses, interrompues par les quatre affreuses années de la guerre, au retour naissance du doute entre la fiancée et l'amant, scrupules de toute espèce, une sorte de suspens dans leur ardeur, presque d'éloignement chez elle, et chez lui stupeur sans comprendre. Puis elle faiblit, languit, souffre et s'éteint ; c'est la morte enfin à qui l'homme voue son culte et noue sa vie. Les vers sont sages, suffisamment bien faits, emplis certes de flamme, mais manquent d'un accent nouveau ou personnel.

Il y a dans **Vent Profond**, par Max-Pol Fouchet, une volonté indignée jusqu'au sarcasme qui s'élève dans des poèmes véhéments, dont le thème est selon la tradition. Par instants, des éclairs de tendresse rendent l'accent plus sensible, plus hu-

main, plus naturel, et alors l'image gagne, par sa spontanéité, et s'impose au lecteur. Le révolté fera-t-il tort au poète? La vaine déclamation l'emportera-t-elle sur l'élan lyrique, je ne saurais que prévoir, ou si, comme d'Aubigné par exemple, ou dans *les Châtiments* ou *l'Année Terrible*, M.-P. Fouchet arrivera-t-il à soumettre au sentiment lyrique la fougue de ses ressentiments et de ses aspirations? Il faut attendre.

Pour Victor Serge, on le voit dans les poèmes de **Résistance**, le choix est fait, mais il semble que l'auteur soit d'origine russe, ait subi l'atroce et épouvantable peine et ait été déporté en Sibérie. Il y a des parties moins déclamatoires partout où il s'incline au souvenir des camarades morts, souffrants, disparus...

Mosaïques, par Hubert Gelz, sonnets et rondeaux méritoires quand on songe que l'auteur, alsacien, n'a pratiqué la langue française qu'assez tardivement. Il vaut qu'on l'encourage à persévérer, bien que ce ne soit encore ici que des poèmes de bon écolier, où le sentiment dépasse la réalisation.

La Plainte des Fontaines, l'auteur, Robert Ory y joint à des poèmes d'âge mûr ses essais d'enfant, en vers bien sages, bien disciplinés. A-t-il tort? Non, car cette ingénuité plaît et, en somme, se poursuit, se développe dans ses productions postérieures. Quelques harmonieuses et mélancoliques réussites font bien présager de l'avenir du poète. *Lettres de mon Enfance*, la série intitulée *Soirs...*

ANDRÉ FONTAINAS.

LES ROMANS

Robert Brasillach : *Les Sept couleurs*, Plon. — Antoine de Saint-Exupéry : *Terre des hommes*, Gallimard. — Henri Troyat : *La fosse commune*, Plon. — Henri Duvernois : *L'Invité*, Grasset. — A. Mabile de Poncheville : *Le sang des Gaules*, P. Lethielleux. — G. Garretto : *Sicile, terre de douleur*, Corrèa. — Germain Beauclair : *Terre toscane*, Emile-Paul frères. — André Sévry : *Les mains*, Grasset.

Il ne pouvait venir à l'idée que d'un romancier qui fut en même temps un critique, de se livrer à la curieuse tentative de décomposer les éléments ordinairement mêlés et confondus d'une œuvre romanesque : récit, lettres, journal, réflexions, dialogue, documents et décors, pour les présenter séparément. Aussi nul n'était-il mieux qualifié que M. Robert Brasillach pour mener cette tentative à bonne fin, c'est-à-dire pour en

révéler l'intérêt ou pour en tirer les bénéfices possibles. M. Brasillach a joué avec beaucoup de lucidité, d'intelligence, le rôle du prisme, et en décomposant la lumière blanche du roman, dissocié **Les sept couleurs** de ce prisme solaire. Cela sur le thème de *Polyeucte* (le chef-d'œuvre du poète auquel on n'a pas oublié qu'il a consacré récemment le plus ingénieux, le plus *moderne*, le plus rajeunissant parce que le plus cordial des essais), en donnant à sa tragédie, au lieu de la religion, la politique pour animatrice. Il ressort de la démonstration de M. Brasillach — je prête à ce mot un sens relatif et tout provisoire — que c'est dans le récit seulement qu'on trouve la notion de roman pur. En dehors de la narration, à proprement parler, en effet, tout est excroissances parasites, ou superfluités dans un roman. Est-ce à dire que ces inutilités soient à bannir résolument? Je ne le crois pas; et j'avouerai même que, sans elles, je ne goûterai qu'un plaisir assez pauvre à l'exposé plus ou moins alerte de faits pathétiques ou compliqués, ingénieux, profonds, de caractères. Le roman est d'essence composite; il l'est devenu, du moins, le jour où il s'est transformé en s'enrichissant de tout ce que l'art synthétique du théâtre lui abandonnait; et les éléments, de la nature de l'essai, qui entrent dans la plupart des œuvres romanesques non aussi dépouillées qu'*Adolphe*, pour prendre un modèle-type, en font le principal agrément. Pourtant, c'est bien, à coup sûr, la première partie du roman de M. Brasillach, celle qu'il intitule précisément *récit*, qui sera accueillie avec le plus de faveur. Elle est charmante, en vérité, cette idylle blanche de deux jeunes gens préparant leur licence, pendant la période de prospérité de 1924, avec son évocation du Paris — non point misérable, mais *pauvre*, au sens qu'on donnait hier encore à ce mot, en y associant le plus souvent celui d'*honnête*... Ici, la vie des intellectuels se mêle étrangement, mais sans artifice, à celle des petites gens; elle incline, par la sympathie, à une certaine humilité inconsciente... Catherine a-t-elle aimé Patrice, cependant? Nous n'en sommes plus tout à fait sûrs quand nous la voyons s'éprendre d'un garçon sérieux, ou qui représente à ses yeux la solidité, la sécurité : François... Patrice, avec son tempérament de poète, plus épris de rêve que de réalité ou qui se

contente de respirer les fleurs sans les cueillir, n'a peut-être été pour elle que l'incarnation de la fantaisie de sa jeunesse... Mais tout ce qu'une telle fantaisie dégage encore de séduction poétique, Patrice le ressuscite un instant, en reparaisant devant elle, à l'improviste, après des années de séparation; elle n'en conjure le charme que grâce à l'idée du bonheur uni qu'elle goûte avec François, de la tendre amitié qu'elle éprouve pour son mari. Tout cela est très beau, très vrai, d'une grâce qui s'enveloppe de cette féerie qu'on peut dire inséparable de la personnalité de M. Giraudoux, mais qui est bien dans la meilleure tradition de notre génie et, par-delà le spirituel auteur de *Suzanne et le Pacifique*, rejoint Alain Fournier, Jules Laforgue, Banville, Nerval, Nodier... et le vieux Perrault. Quelle qualité, néanmoins, dans les pages où M. Brasillach évoque l'Italie fasciste, l'Allemagne hitlérienne, la guerre civile espagnole. (Il a tracé du Führer un inoubliable portrait!...) Je serai même tenté de dire, si je ne pensais aux promenades dans Paris de Catherine et de Fabrice, à leurs épousailles symboliques, qu'elles ont ma préférence. En même temps qu'il dissociait les éléments du romanesque, on admire que M. Brasillach ait voulu — par probité intellectuelle, je pense — confronter dans *Les Sept Couleurs*, l'écrivain d'imagination et le critique qui sont en lui. Il y a bien de la séduction dans le premier, mais quelle sûreté de jugement chez le second!

L'Académie a fait preuve d'une largeur de vue remarquable en décernant le Prix du Roman à M. Antoine de Saint-Exupéry pour son ouvrage **Terre des hommes**. On ne l'accusera pas, en effet, d'avoir voulu fixer avec trop de rigueur les caractères — et les limites — du genre, naguère défini par un de ses pontifes, Paul Bourget; car *Terre des hommes*, où M. de Saint-Exupéry s'exprime à la première personne, n'est assimilable au récit que par endroits, et contient, surtout, des méditations, des considérations morales et philosophiques, qui le font participer plus du libre essai que de toute autre forme littéraire. La dangereuse existence du pilote-aviateur est le thème de cette œuvre de grande classe; et M. de Saint-Exupéry nous y fait part autant de ses expériences de navigateur aérien que de ses vues sur la vie, les hommes, le sens

de la destinée, à la manière de l'Alfred de Vigny de *Servitude* et de *Stello*. Son esprit est noble, sa pensée virile; harmonieuse en l'unité supérieure où elle se transcende, en dépit des contradictions de détail qu'une intelligence logique pourrait relever dans son raisonnement. « L'épreuve définit, le sacrifice régénère », a dit un jour M. Charles Maurras. Cette magnifique affirmation pourrait servir d'épigraphe à *Terre des hommes* qui, sur toutes choses, exalte la vertu de l'effort. Et voilà en quoi M. de Saint-Exupéry se distingue des romantiques, s'il rappelle Chateaubriand par ses cadences, la somptuosité de son verbe et de ses images. Il n'est pas désenchanté. Se hausse-t-il jusqu'au point de vue de Sirius, il n'affecte aucun dédain, cependant, malgré quelques juvéniles explosions de mépris pour les soucis mesquins du « bourgeois », comme on disait naguère. Il ne croit pas à une autre hiérarchie que celle des valeurs spirituelles, et il ne conçoit pas celles-ci abstraitement. Les plus généreux sentiments de camaraderie (d'altruisme) humanisent la fierté de son attitude. Comme la marine (que l'on se rappelle ce que j'écrivais, ici, à propos du roman de M. Maurice Guierre, *Seul Maître à bord*, distingué par le jury du Prix de la Renaissance), l'aviation nous a créé un nouveau type de solitaire, qui a réchauffé dans son cœur, avec le courage, au milieu de l'immensité, l'amour de ses frères les plus humbles. Je recommande, entre autres, les pages où M. de Saint-Exupéry raconte comment il faillit mourir de soif dans le désert : c'est un morceau d'anthologie.

Dans la série de nouvelles ou plutôt de contes, qu'il intitule **La Fosse commune**, M. Henri Troyat nous donne des comprimés, des condensés de ses dons de conteur, d'inspiration à la fois réaliste et satirique. On comprend, on apprécie mieux, peut-être, l'originalité de son ferme talent, à le voir ainsi, en des œuvres brèves, le présenter sous un double aspect. On y découvre, au surplus, un certain merveilleux ou quelque fantastique, qui n'est — à cause de ce qu'il trahit de concerté, dans son prolongement logique — que la conséquence d'un pessimisme fortement teinté d'ironie et tant soit peu mystificateur... M. Troyat, qui est d'origine étrangère, rejoint ici Edgar Poe, par sa poursuite mathématique des

effets, des causes, de l'enchevêtrement des actes. Il aime à associer le grotesque au macabre, et ce n'est pas à la pitié que le conduisent ses déductions inflexibles des faiblesses ou des travers des hommes. De là, sans doute, le goût pour la psychologie pathologique dont ses romans témoignaient, et que l'on retrouve dans ses contes. Comme sa tristesse n'est pas désespérée, son comique n'est pas gai; et je crois voir là ses limites. Il est trop lucide, peut-être?... Mais il force l'attention, captive l'intérêt. Le meilleur de ses récits — le plus cruel, aussi, probablement, *Les Cobayes* — tend à nous prouver l'incapacité des pauvres habitants de la planète à s'accommoder d'eux-mêmes, à se passer du mensonge des apparences. M. Troyat s'est plu à illustrer son recueil de dessins d'une piquante singularité.

L'ironie se nuance de résignation mélancolique dans le recueil posthume que l'on publie d'Henri Duvernois, *L'Invité*. Non moins clairvoyant que M. Troyat, l'auteur de *Faubourg Montmartre* fait preuve d'une philosophie plus indulgente. Il y a de l'attendrissement dans sa malice, et quelque optimisme en demeure sous son désabusement. *L'Invité* se moque gentiment d'un sage, qui est encore un faible, et se laisse jouer par une petite snobinette pour le plaisir qu'il en tire. Mais, plus loin, une jeune fille, qui passe pour niaise dans son entourage, fait son bonheur en un tournemain et son mari se résigne à la chance d'avoir été choisi par elle, encore qu'il lui en veuille de son astuce... *Un chef*, où se carre le plus cynique des mufles, pouvait être quelque chose d'atroce et à l'air d'une farce énorme. C'est le ton qui fait la chanson. Nous sommes tous des dupes, nous chuchote en souriant Duvernois que notre disgrâce amuse — et les dupeurs eux-mêmes, à bien voir. C'est une consolation. La vie, malgré tout, a bien son prix; qu'un chien nous la sauve, il méritera d'avoir une tombe dans notre jardin... Elle accomplit des miracles, à preuve M. Ozif et son grand dadais de fils dans la propriété prétentieuse où ils s'étiolent, jaunissent comme salades en cave, mais qui voient s'animer la statue de la volupté, au passage d'une belle fille...

Le sang des Gaules, par M. A. Mabile de Poncheville, est un roman historique inspiré par le développement du chris-

tianisme au II^e siècle après Jésus-Christ, dans le nord de la Gaule et à Lyon. On le trouvera fort différent, cependant, des récits auxquels on pourrait avoir la tentation de l'apparenter, tel *Quo Vadis*, en particulier, que M. Léon Daudet a bien raison de classer parmi les « antiquités en toc » dans le volume, riche d'aperçus originaux, qu'il consacre au beau dans la littérature et dans les arts (Fayard, édit.). M. Mabile de Poncheville ne s'abandonne pas aux développements spectaculaires où pareil sujet risquait de l'entraîner. Plastique, sans doute, aussi souvent qu'il est nécessaire, son roman ne tombe point dans l'excès descriptif, en effet. Une érudition plus étendue, plus profonde que celle qui permet les évocations décoratives — le plaqué — aide à la réussite de la résurrection qu'il a tentée. M. Mabile de Poncheville n'a pas seulement la « tête épique » : il a lu les auteurs latins, les Pères; il a le sens politique et l'intelligence philosophique; la compréhension du phénomène religieux. Je recommande son récit, où se dresse l'émouvante figure d'un héros gaulois, et qui a le mérite, au surplus, de nous intéresser aux martyrs chrétiens — avec Blandine, livrée aux bêtes et Symphorien décollé — à une époque moins connue, moins galvaudée, que celle du règne de Néron.

La Sicile, aux temps pré-fascistes, connut des jacqueries paysannes dignes du moyen âge, car les mœurs et les hiérarchies étaient, alors, du déclin de cette époque. L'intelligence, brusquement introduite par la guerre, joua son rôle d'explosif. Et comme de règle, cela finit par un désastre pour le populaire et sa retombée dans une nuit misérable. **Sicile, terre de douleur**, par M. G. Garretto, est le récit d'une occupation des terres seigneuriales, d'un admirable naturel. Je ne sais quoi de grec, du grec de Théocrite, affleure, réaliste et limpide, souriant malgré les noirceurs de l'aventure. Comme les vieux canons restent souples et racés, à côté des littératures parvenues, et comme ils donnent d'humain aux pensers nouveaux les plus impitoyables! Comme ils clarifient!

On trouve des impressions de Florence dans **Terre toscane** par M. Germain Beauclair, et qui rappellent, jusqu'à l'identité, *Le voyage du Condottière* de M. André Suarès (en particulier le chapitre sur Michel-Ange, Vinci et Savonarole). Même intri-

cation de la pensée et de la sensation, dans une jouissance quasi charnelle. Un défaut, peut-être : on a, *volens-nolens*, fait pictural, avec trop d'adjectifs. Peinture, écriture, quand l'une emprunte à l'autre (et on l'a tenté cent fois) il n'y a pas fusion, mais surcharge, toujours malheureuse.

Les Mains, par M. André Sévry, est le roman du monde de l'alimentation. Au second plan, ses magnats et leur obséquieux état-major; en pleine lumière crue et coupante, les fantassins de cette horde conquérante : étalagistes et coursiers, aux mains ravagées d'engelures et de la meurtrissure des ficelages, nourris et couchés par la maison comme on fait des porcs dans une ferme. A toute forte institution, il faut, en bas, ses ilotes. Ils se débrouillent, servent parfois avec candeur et courage, parfois avec colère, et il leur arrive de se rebiffer. L'étonnant de ce livre est sa discrétion, sa pureté : l'ornement, la consolation, le trésor de ces vies entre brancards n'est pas l'amour, mais l'amitié, comme partout où l'homme en tas subit des disciplines strictes.

JOHN CHARPENTIER.

THÉÂTRE

Britannicus au Théâtre du Gymnase (Spectacle Raymond Rouleau).

Une musique guerrière éclate au lointain, et le rideau se lève sur un étrange décor qui participe de la jetée maritime, de la cage à fauves, de la prison, du gymnase aussi puisque des anneaux et des cordes à nœuds pendent à un mât, du salon enfin à cause d'un sofa couvert de cuir blanc qui occupe la scène à gauche.

Entrent plusieurs gymnastes vêtus de canadiennes blanches, qui entourent une jeune fille habillée de voiles mauves. La jeune fille se tord : ce n'est pas de rire à cause du lieu bizarre où elle se trouve, c'est de douleur à cause d'on ne sait quoi. Elle s'écroule enfin, la tête dans ses bras. La musique redouble. Rideau. Il faut tout de même quelques instants pour comprendre que le génie de M. Raymond Rouleau a suppléé aux défaillances de Racine, et que ce tableau muet représente l'enlèvement de Junie.

Après quoi, la tragédie reçoit la permission de commencer. Tout le premier acte m'en a été gâché par des cos-

tumes surprenants. Sauf pour Agrippine et Junie dont le vêtement n'offre rien que de normal, c'est une mascarade. Burrhus, en veste verte à soutache d'or, participe du dompteur et du portier. Britannicus, en justaucorps bleu ciel piqué de points d'or et vaste cape noire au col galonné, a l'air de s'être habillé pour jouer l'Aiglon. Narcisse tient le milieu, avec sa robe jaune et noire, entre le lévite et le bateleur forain. Quant à Néron, chaussé de hautes bottes noires, couvert d'un pantalon collant et d'une blouse également noirs, un immense manteau noir doublé de blanc sur les épaules, — ah! parbleu, c'est Judex comme nous le fit voir à l'écran le ténébreux René Cresté. M. Raymond Rouleau n'a oublié que le loup noir sur le visage, on se demande vraiment pourquoi.

Après ce début on s'attend peut-être que mon article soit un « éreintement ». Pas le moins du monde. Il y a eu au Gymnase, le soir de la répétition générale, quelque chose d'infiniment plus irritant que les inventions niaises de M. Raymond Faure — le responsable du décor et des costumes, — c'est l'atmosphère énervée et méchante des entr'actes. Je n'aime pas ces conciliabules où les critiques et les « amis » de la maison échangent leurs impressions à la hâte, — crainte de la sonnerie qui va couper leur entretien, — parlent à plusieurs à la fois, s'échauffent et s'excitent mutuellement, renchérissent l'un sur l'autre, et tombent finalement d'accord sur une formule qui, sévère ou enthousiaste, mais toujours à l'excès, n'offre aucune des garanties d'un jugement digne de ce nom. Cette manière d'article oral collectif se retrouve le lendemain, à d'infimes variantes près, dans la plupart des comptes-rendus. Bizarre méthode! et qui fait de ceux qui s'y livrent de brillants chroniqueurs peut-être, mais des critiques, point.

L'autre soir, après le premier acte de **Britannicus**, un homme que j'estime infiniment par ailleurs se répandait dans les couloirs en criant : « Décadence! C'est un spectacle de décadence! Les Allemands peuvent nous tomber dessus, nous sommes mûrs pour la servitude... » Tandis qu'un autre allait partout en s'esclaffant : « Un Belge! Un Belge qui veut nous enseigner Racine! » Je savais dès lors ce qu'on lirait dans la presse du lendemain, et que M. Raymond Rouleau et sa

compagnie seraient condamnés sans avoir été entendus.

Il faut bien dire aussi qu'ils ont fait tout ce qu'il fallait pour cela. Ils ont mis dans leur cas tant de présomption et de naïveté qu'on est excusable de s'y tromper si l'on tranche un peu vite. Comment M. Rouleau, qui est un homme intelligent, n'a-t-il pas vu qu'un prologue muet n'ajoutait rien que d'ostensible et de vulgaire à une tragédie toute en sobriété? Comment a-t-il toléré les imaginations ridicules de M. Faure? Le jeune metteur en scène déclarait à un journaliste, quelques jours avant le spectacle, qu'il ne fallait point, selon lui, attacher la moindre importance aux costumes. C'est penser justement, mais le plus simple alors n'est-il pas d'adopter les costumes contemporains de la tragédie? En s'arrêtant à ceux d'une autre époque, ou en en créant de fantaisistes, on agit au rebours de l'opinion de M. Rouleau : on témoigne d'une préférence et d'une recherche, on donne à croire que la perfection de *Britannicus* dépend d'une toge ou d'un veston. Cette contradiction évidente entre sa pensée et son action n'est point apparue à M. Rouleau. La chose est assurément regrettable, mais il n'est pas malaisé de voir qu'emporté par son désir de restituer à Racine sa première jeunesse et sa nouveauté éternelle, M. Rouleau a été entraîné dans certaines confusions qu'il faut dire, sans crier pour cela à la barbarie. Je déplore les erreurs de M. Rouleau : elles ne m'empêchent point d'aimer ce qu'une tentative comme la sienne nous apporte de curieux, d'intéressant et même d'efficace.

Certes, la représentation a commencé au plus mal. Dès le troisième vers, Mlle Deline, qui jouait Albine, assassinait nos oreilles :

Quoi! Tandis que Néron s'abandonne au sommeil

Faut-il que vous veniez attendre son réveil?

Qu'errant dans ce palais, sans suite *ni* sans escorte...

Mais c'est la seule altération de texte que j'aie surprise. Pour la musique, c'est autre chose. J'entends bien que M. Rouleau et les siens voulaient délivrer les vers de Racine de ce ronronnement béat dont la Comédie-Française ne nous berce que trop. Ce n'est pas une raison pourtant pour les hacher comme ils ont fait, du moins pour quelques-uns d'entre eux,

car Mme Rachel Bérendt a joué Agrippine en tragédienne consommée, avec des accents très beaux et d'une noblesse vivante (je ne vois guère à lui reprocher qu'une gesticulation peut-être imposée), et M. Henri Nassiet a fait un Burrhus d'une dignité, d'une intelligence, d'un naturel comme je voudrais qu'on les eût rue de Richelieu. M. Jean Mercanton incarnait Britannicus, et ce n'est point le rôle le plus fouillé de la pièce : il y a mis toute la chaleur et toute la jeunesse souhaitables.

J'ai moins de bien à dire de Mme Michèle Alfa (Junie), de M. Pierre Asso (Narcisse) et de M. Raymond Rouleau (Néron). Mme Alfa a la voix incertaine et l'articulation molle : les *r* meurent dans sa bouche avant que d'être entièrement formés. M. Asso fait un Narcisse tout d'une pièce, qui a l'air d'une gouape plutôt que d'un mauvais génie. Quant à M. Rouleau, si estimable en tant qu'animateur de théâtre même alors qu'il se trompe, en tant qu'acteur tragique c'est un désastre. Néron n'est point ce fou ricanant et froid qu'il nous a montré. C'est un monstre naissant, dit Racine dans sa préface, entendez une âme partagée entre la vertu où on l'a guidé et le crime qui le tente. A aucun moment M. Rouleau ne nous le fait voir hésitant, rongé d'un débat intérieur, exténué d'élan qu'il refrène. Il est tout l'un ou tout l'autre : vertueux avec Burrhus, monstrueux avec Narcisse. Ce n'est plus une créature humaine, c'est un vague pantin. M. Rouleau n'a guère compris son personnage, et il le prouve encore par la façon dont il dit.

Mais Rome veut un maître, et non une... maîtresse

lâche-t-il enfin après un silence plein de sous-entendus. Pourquoi? Quels symboles ultra-freudiens cache-t-il sous cette simple phrase? C'est encore lui qui déclare à Agrippine :

Mais si vous ne réglez, *vous vous plaignez, toujours,*

avec un arrêt entre *plaignez* et *toujours*, comme on dirait dans le langage familier : « Vous me dites que vous êtes malade, mais vous avez bonne mine, toujours! » Alors que Racine a tout bonnement voulu dire : « Vous vous plaignez toujours », c'est-à-dire tout le temps.

§

Tous ces défauts ne sont que trop réels et ils nous ont gâté la représentation. Il n'en reste pas moins que *Britannicus* n'a point été pour les compagnons de M. Rouleau un texte mort. Ils l'ont ranimé même quand ils le désarticulaient, et certains moments de la tragédie nous ont été restitués avec le souffle et le mouvement de Racine.

Un spectacle imparfait, cela n'est pas douteux; manqué même; mais enfin un spectacle vivant jusque dans ses erreurs, une tentative réelle pour incorporer une grande pièce classique dans la substance dramatique de notre temps, voilà le mérite de l'effort de M. Rouleau.

On ne fera jamais trop pour délivrer les chefs-d'œuvre de cette poussière qu'y déposent à longueur de siècle la routine et la pédanterie. En montant un *Britannicus* à peu près raté et en trahissant le rôle de Néron, M. Raymond Rouleau a fait davantage pour Racine que ceux qui donnent pieusement un tour de plus aux bandelettes de la momie.

FRANCIS AMBRIÈRE.

CHRONIQUE DE L'ÉCRAN

Films nouveaux. — La crise américaine.

Films nouveaux. — Très abondante production et d'une qualité la plupart du temps certaine. A la Madeleine, *Le Jour se lève*, de Marcel Carné, nous a rendu Jean Gabin, Jules Berry et Arletty pour un spectacle qui a été fort apprécié.

Au cinéma des Champs-Élysées, c'est Elisabeth Bergner, la plus grande comédienne allemande, avec un excellent partenaire, Michaël Redgrave, qui a triomphé.

Il faut encore noter *Yamilé sous les cèdres*, au Paramount, qui a succédé rapidement à son *Oncle de Normandie*, un vaudeville confus et dont l'insuccès pourrait servir de leçon à nos spécialistes.

A l'Apollo, *Les hommes sans loi* et *Les ailes de la Flotte* ont formé un spectacle copieux sans grande originalité.

Enfin, il faut encore retenir, à l'Avenue, *La baronne de Mignon*, *Rappel immédiat*, au Max Linder, et au César, la réapparition d'un personnage qui tint, avec son créateur malheureu-

sement disparu, une série goûtée dont le héros, Charlie-Chan, était un détective chinois qu'on a cherché à remplacer par un nouveau venu qui y parvient à peu près.

§

Mon ami Valentin Mandelstamm, qui depuis de longues années vit à Hollywood en contact étroit avec les réalisateurs de tous les grands films, m'a fait parvenir de là-bas une série d'articles extrêmement intéressants, précisément à cette heure où il est nécessaire de se préoccuper de l'espèce de crise dont les premiers symptômes semblent déjà apparaître pour le Cinéma français. J'ai constaté que les raisons que j'avais cru observer chez nous d'un ralentissement sérieux de rendement étaient exactement les mêmes là-bas. Mandelstamm m'écrit que le Cinéma américain subit lui aussi une sorte de faillite de la production en masse et les causes qu'il m'en énumère sont exactement les mêmes que chez nous; on a abusé de la construction de salles nouvelles et, comme chez nous encore, pour abaisser le prix de revient des films, qui devenait trop lourd, il a fallu commencer par des réductions de petits personnels et d'importantes diminutions de salaires pour les acteurs même les plus réputés, aussi bien que pour les metteurs en scène les plus utiles. Wallstreet, qui finançait abondamment les entreprises cinématographiques, a lui aussi restreint ses concours et, en diminuant sous tous les rapports les dépenses, on est arrivé à des fabrications en série qui ont ralenti l'intérêt de la clientèle. Ces constatations, toutes regrettables qu'elles soient, n'en étaient pas moins utiles à faire connaître chez nous, où elles ne peuvent que nous rendre un peu d'espoir si nous consentons à l'effort nécessaire, et à nous montrer, en réciprocité, moins enthousiasmés pour les productions de nos rivaux.

ANTOINE.

LES ÉNIGMES DE L'HISTOIRE

Marie Stuart, le secret de la cassette d'argent et autres problèmes. — BIBLIOGRAPHIE. Augustin Filon : *Marie Stuart*, 1911, Nilsson; Stefan Zweig : *Marie Stuart*, traduction de l'allemand par Alzir Hella, 1936, Grasset; Roger Chauviré : *Le Secret de Marie Stuart*, 1937, Armand Colin.

Mme Paule Henry-Bordeaux vient à son tour de traiter du « secret de Marie Stuart », dans un ouvrage en deux volumes

chez Plon. Encore un! On a tant écrit sur ce sujet qu'il serait bien difficile de le renouveler. Aussi, on ne peut dire que ce livre le renouvelle. L'écrivain a tracé pour le public bien pensant le portrait d'une Marie Stuart sans tache. L'intention est sans doute sans reproche, mais non tout à fait sans danger, et il n'est pas même sûr que l'héroïne sorte plus intéressante de cette épreuve; car, à trop blanchir, on risque de délayer. Du moins, ce livre académique nous incite à revoir et confronter les études vraiment marquantes qui ont exploré le fameux secret.

La biographie que nous avons posée au sommaire du présent article indique quelques-uns des ouvrages les plus récents. En remontant, on serait obligé de citer au moins la Marie Stuart de Martin Philippon (3 vol., 1891), celle de Mignet (2 vol., 1851), le *Mystère de Marie Stuart* d'Andrew Lang, sans compter les études de Goodall, Laing, Wiesener, Gauthier, Henderson, Héritier, etc., etc. Tous ces écrivains ont étudié avec conscience le secret de la cassette d'argent, cette cassette où palpite le point central, le cœur même de l'aventure dramatique que fut la vie de Marie Stuart.

Plus haut encore, nous tomberions dans le troupeau des apologistes papistes et des pamphlétaires huguenots, qui ont fait, de cette reine des catholiques, les uns une sainte martyre de la foi, les autres une sinistre criminelle, en abomination à Dieu et aux hommes. Les passions religieuses se sont unies aux passions politiques pour déformer, défigurer, cette tragique histoire; et, même chez les historiens d'aujourd'hui, le nom seul de Marie Stuart trouble le devoir d'impartialité. Elle est une de ces héroïnes dont le charme continue de s'exercer à travers les siècles: on ne se défend de les aimer qu'en se forçant à les haïr.

Mais, pour revenir à la cassette, rappelons en quelques mots les faits, qui sont célèbres. On sait comment la reine d'Ecosse, veuve de notre petit François II, se remaria en 1565, avec son cousin Henry Darnley; comment ce jeune homme, présomptueux, mais vain, sans vertu, sans courage, lassa vite l'affection de sa femme; comment celle-ci prit pour secrétaire et conseiller le Piémontais Rizzio, peut-être agent du pape et dont Darnley fut ou affecta d'être jaloux; com-

ment, sous ce prétexte, le roi qui, malgré son titre, n'était que l'époux de la reine, forma un complot avec un groupe de grands féodaux protestants, et comment ceux-ci assassinèrent Rizzio dans les appartements de Marie, non sans la menacer elle-même; comment Darnley se fit donner le pouvoir par les conjurés et comment Marie Stuart, prisonnière dans son propre palais d'Holyrood, sut regagner son faible mari qui, trahissant ses complices avec aussi peu de conscience qu'il l'avait trahie elle-même, la fit évader et s'évada avec elle; comment, méprisé de tous et surtout de sa femme, n'osant plus se montrer à la cour, craignant la prison ou l'assassinat, il était tombé malade de la petite vérole à Glasgow, chez son père, quand la reine alla le voir et, lui témoignant un retour d'affection soudain et bien surprenant, le ramena avec elle jusqu'aux portes d'Edimbourg, à une petite maison isolée, nommée Kirk-of-Field, où ils s'installèrent et où elle se mit à le soigner elle-même, — pendant que, dans l'ombre, travaillait un complot, dont l'instigateur était un seigneur puissant, intrépide, mais capable de tout, le comte de Bothwell, qui, depuis la mort de Rizzio, était l'homme le plus influent auprès de la reine... Et, une nuit, tandis que celle-ci était partie pour Holyrood, où se donnait une fête nuptiale, des sacs de poudre, vidés la veille dans sa chambre même de Kirk-of-Field, firent sauter la maison où Darnley était resté (9 février 1567).

La voix publique dénonce Bothwell. Après un simulacre de jugement où l'accusé, entouré d'une forte troupe armée, est innocenté sans débat (personne n'ayant osé s'offrir à la mort en se présentant contre lui), la reine le comble de titres, et les témoins impartiaux (ceux qui comptent pour l'historien) notent la faveur manifeste dont elle l'honore. Un jour, à la tête d'une escorte plus nombreuse que celle de Marie, il la surprend sur la grand'route, l'emmène en ravisseur au château de Dunbar, d'où, quelques jours après, elle sort en annonçant l'intention de l'épouser, pour réparer l'outrage qu'elle est censée avoir subi. Bothwell, qui était marié, hâte son divorce et trouve moyen de faire signer à une grande partie de la noblesse d'Ecosse un *bond* qui le recommande comme époux à Marie Stuart. Mais les lords n'ont signé que la rage au cœur, pleins de haine pour ce soudard

brutal qu'ils s'apprêtent à trahir avant qu'il ait eu le temps de leur imposer sa domination. Malgré les plus noirs présages, malgré l'indignation populaire, malgré les malédictions des prêtres presbytériens, excités par le fanatique Knox, le mariage est célébré, trois mois après la mort de Darnley (13 mai 1567).

La plupart des lords, y compris les signataires du *bond*, se soulèvent. Marie Stuart et Bothwell, abandonnés de leurs partisans, sont contraints, lui de fuir pour jamais hors d'Ecosse, elle de se rendre aux insurgés, qui l'enferment au château de Lochleven, sous la garde de Lady Douglas, mère de son frère naturel, le comte de Murray. A deux jours de là, une cassette d'argent, qu'on dit avoir trouvée sur un serviteur de Bothwell, arrêté alors qu'il s'efforçait de rejoindre son maître, est remise à Morton, l'un des conjurés les plus implacables. Cette cassette, donnée par François II à Marie, puis par Marie à Bothwell, contenait douze poèmes et huit lettres, le tout en français, adressé à Bothwell par la reine : chaque feuillet démontrait que, du vivant de Darnley, elle s'était prise pour Bothwell d'une passion qui l'avait mise entièrement sous la domination du terrible forban. C'est pour lui obéir qu'elle s'était rapprochée de Darnley et l'avait attiré dans la maison du guet-apens; de là, beaucoup d'historiens ont conclu que Marie avait connu d'avance tout le complot. D'autres ont pensé qu'elle n'avait été que l'esclave passive qui exécute les ordres de son maître, sans être dans tout le secret de ses desseins. Et enfin, d'autres, acceptant les dénégations de Marie Stuart, ont voulu croire que lettres et poèmes étaient des faux et qu'elle n'était coupable de rien.

M. Chauviré, qui s'est fait l'avocat de la reine d'Ecosse et qui plaide son innocence intégrale, veut que lettres et sonnets aient été fabriqués par les ennemis de l'héroïne. Morton, dit-il, était un coquin. Assurément, c'était un sectaire passionné en religion, un dur ambitieux en politique, et au besoin (comme tant d'autres de ce temps) un meurtrier. Il avait pris part à l'assassinat de Rizzio; il avait connu, sans le révéler, le guet-apens préparé à Darnley, et plus tard il complota, avec les ministres d'Elisabeth, la mort de Marie Stuart.

Ayant, d'après ses dires, reçu la cassette d'argent le 20 juin (1567) il en avait vers la fin d'août remis le contenu à Murray quand cet autre ambitieux rentra en Ecosse pour s'y faire proclamer régent. Murray, qui naturellement connaissait bien l'écriture de sa sœur, présenta les pièces comme authentiques aux membres du conseil privé, puis (en décembre) au parlement d'Ecosse. Sans doute, Murray avait déjà mérité le nom de traître envers sa sœur; et sans doute Morton et lui avaient eu tout le temps nécessaire pour faire confectionner des faux. Mais un tel procédé suppose tant d'impudence qu'il est difficile d'y croire. Le régent ne risquait-il pas d'être confondu? Si l'on veut que les membres du conseil privé aient été gagnés et complices (et cela commence à en faire trop pour la vraisemblance), la reine déchuée comptait encore, au parlement, des partisans dont la parole avait du poids. S'ils ne contestèrent pas les documents de la cassette, fut-ce simplement, de leur part, lâcheté devant le nouveau pouvoir? Ne fût-ce pas parce que l'authenticité leur parut évidente?

Un an plus tard, alors que Marie, ayant changé de prison, était captive d'Elisabeth, les pièces originales furent soumises par Murray à une assemblée d'hommes d'Etat et de grands seigneurs anglais siégeant à Westminster. Ceux-ci affirmèrent leur foi en l'authenticité, et l'on sait que, parmi ceux qui y crurent, figurait ce duc de Norfolk qui cependant était favorable à Marie Stuart, pour laquelle il devait, peu après, trahir Elisabeth et mourir sur l'échafaud.

Il semble que ni Marie ni les lords, ses adversaires, ne tinrent à une minutieuse vérification de la vérité. Il y a les plus fortes présomptions pour que les lettres et poèmes aient été vrais, au moins partiellement. Mais il pouvait, il devait y avoir aussi, dans la fameuse cassette, des pièces gênantes pour les lords confédérés, dont certains n'avaient pas été purs de compromissions, plus ou moins louches et graves, avec Bothwell. Dans ce cas, ces justiciers n'ont pas manqué de faire disparaître les témoignages de leurs propres turpitudes. Et si ce qu'ils ont livré au jour était authentique, la preuve n'en existe plus, car les originaux ont disparu, détruits probablement (et en secret) par le fils de Marie, entre

les mains de qui ils finirent par tomber beaucoup plus tard; et, sauf quelques fragments conservés en français, ces terribles documents ne sont parvenus à la postérité que dans les traductions que les lords en avaient fait faire en écossais et en latin. Mais ces traductions sont-elles fidèles? Là encore on s'accroche au doute, aux contestations.

Justement, Filon doutait, et M. Chauviré conteste; pour lui, les originaux ont été entièrement fabriqués. Mais ici, une objection s'impose. Qu'ils aient été expurgés, c'est probable, — quelque peu falsifiés, c'est possible. Mais de ces pages s'élèvent des accents, un pathétique sincère, tel cri de la nature, tel soupir qui ne vient pas du pensum d'un scribe. Les vers de Marie n'ont pas assez d'art pour un rhéteur, mais en revanche ils ont souvent une émotion, une palpitation intérieure, que le rhéteur ne saurait trouver en lui.

M. Stefan Zweig croit à l'authenticité parfaite, et il pense que la noblesse écossaise, trop peu cultivée, n'eût pu se procurer un faussaire. Je ne crois pas non plus qu'elle aurait pu le tirer de son sein; mais n'existait-il pas en Ecosse des hommes à la fois très lettrés et très sectaires, capables de bien basses vilénies, comme ce docteur George Buchanan qui, après avoir célébré Marie Stuart en vers et en prose au temps de sa puissance royale, la vilipenda si odieusement après sa chute, jusqu'à l'accuser d'avoir voulu empoisonner le petit prince dont elle était la mère, en lui donnant un fruit qui, jeté à un chien, le tua rapidement? Toutefois, de si monstrueuses divagations prouvent que, si un tel homme eût accepté (ce qui, après tout, n'est pas certain) de commettre ce lâche crime de faux, il n'aurait pas prêté à sa victime les remords, les traits d'humanité qui, à travers les effusions coupables, s'expriment, éclatent dans les pièces de la cassette et sont peut-être la meilleure preuve de leur vérité au moins partielle.

§

Quel néant d'incertitude que l'histoire! Les personnages les plus illustres, les plus étudiés, sont justement ceux sur lesquels on ne peut se mettre d'accord. Voyez les mœurs de Marie Stuart! Pour Michelet, qui la détestait (n'était-elle pas

une Guise?), c'était une « grosse rousse fort charnelle », qui « épuisa son mari François II ». Pour Philippson, le pauvre petit roi maladif, qui mourut à dix-sept ans, l'avait laissée vierge. Et M. Stefan Zweig, qui va tant la charger tout à l'heure, assure que son premier mariage ne fut guère qu'une camaraderie d'enfants et que, « pendant ses quatre ans de veuvage, elle est restée chaste ». Elle fut pourtant attaquée dans sa conduite et ses mœurs avec une grossière brutalité par les prédicateurs de l'Eglise presbytérienne qui, appuyés sur la noblesse féodale, toujours prête à rabaisser le pouvoir royal des souverains d'Ecosse, flétrissaient, dans la reine catholique, l'élégance, la distinction, le gai savoir, les grâces aimables, qu'elle avait rapportés de la cour de France. Elle fut imprudente avec Chastelard, qui sur l'échafaud l'éclaboussa de son sang et du scandale de sa passion insensée; et elle le fut ensuite avec Rizzio. Mais je suis assez de l'avis de M. Zweig quand, dans cette imprudence qui ne songeait pas à se cacher, il voit une marque d'innocence : c'est la conscience du péché commis qui fait pousser la feuille de vigne.

Marie eut d'abord pour Darnley un amour sincère, mais modéré et que les vilains défauts de l'époux éteignirent en quelques mois. Avec Bothwell, nous retombons dans les jugements contradictoires. Il n'est nullement prouvé, selon M. Chauviré, que la reine ait été amoureuse de lui avant la mort tragique de Darnley. Mais c'est sans doute tenir pour trop négligeables les témoignages des contemporains. D'après Mme Paule Henry-Bordeaux, la reine aurait plus craint qu'aimé le dangereux séducteur. Mais Marie dut faire les deux. Dans la période trouble qui suivit l'assassinat de Rizzio, elle se sentait assiégée de fourbes, les uns s'apprêtant à la trahir, les autres la trahissant déjà, même quand ces gredins venaient lui offrir de la débarrasser de Darnley par un crime. Bothwell lui avait toujours été fidèle, il avait le courage, l'audace, — trop d'audace. Mais dans ce *trop* une femme puise l'amour. Elle s'abandonne au défenseur qui la protège, mais en qui elle trouve bientôt le tyran qui la subjugué, le maître qui l'asservit.

C'est alors que M. Zweig nous convie à admirer. Qui?

Marie Stuart. Cette femme, « ordinairement douce et tendre », il la voit coupable cent pour cent, c'est-à-dire adultère avec Bothwell et complice de sa meurtrière machination. Mais c'est qu'elle ne s'appartient plus. Ses deux premiers mariages avaient à peine éveillé ses sens; Bothwell les a incendiés, il s'est d'un coup emparé de toute la femme. Interprétant quelques mots dans un des sonnets de la cassette, M. Zweig suppose que Bothwell, plus audacieux ou plus habile que le pauvre poète Chastelard, sut profiter des imprudences de Marie pour saisir l'occasion aux cheveux et violer sans façon sa souveraine. Et notre historien décrit ainsi les résultats de cette conquête en tempête :

Marie Stuart appartient à ce type de femmes très rares et captivantes dont la capacité de vie réelle est concentrée dans un espace de temps très court, dont l'épanouissement est éphémère, mais puissant, qui ne dépensent pas leur vie tout au long de leur existence, mais dans le cadre étroit et brûlant d'une passion unique. Jusqu'à vingt-trois ans, son âme respire le calme et la quiétude; après sa vingt-cinquième année [*c'est-à-dire après la fuite de Bothwell*], elle ne vibre plus une seule fois intensément; mais, entre ces deux périodes, un ouragan la soulève et, d'une destinée ordinaire, naît soudain une tragédie aux dimensions antiques, aussi grande et aussi forte peut-être que l'Orestie. Ce n'est que pendant ces deux brèves années que Marie Stuart est vraiment une figure tragique, ce n'est que sous l'effet de sa passion démesurée qu'elle s'élève au-dessus d'elle-même, détruisant sa vie tout en l'immortalisant.

M. Zweig a de l'accent, mais nous laisse un malaise. Non, décidément, si Marie Stuart est une des plus célèbres héroïnes de l'histoire, ce n'est pas uniquement, ce n'est pas même surtout à cause de cette sinistre passion qui l'égara, la rendit probablement criminelle et, non seulement détruisit sa vie, mais faillit détruire le pays dont ses pères lui avaient confié la garde et plongea l'Ecosse dans l'anarchie, la guerre civile, les complots et les supplices. Non, si Marie Stuart, malgré ses erreurs et ses fautes, reste une figure attachante, c'est par son charme, sa grâce, sa poésie, son esprit, son courage devant le danger, son intelligence que pouvait troubler, mais n'étouffait pas une imagination trop prompte aux illusions, — enfin sa noblesse devant tant de malheurs si

longs et une mort si cruelle. L'immortalité, c'est sa rivale, la reine Elisabeth, qui la lui a conférée, en la retenant dix-huit ans captive contre tout droit, en la faisant juger contre toute justice et en faisant tomber sur l'échafaud cette tête qui avait été une des plus admirées de son temps et qui, jeune encore, n'offrit au bourreau qu'une pauvre touffe de cheveux gris, où les durs ministres de la fausse Vestale ne virent pas se dessiner l'auréole préparée par leur cruauté.

M. Zweig, comme notre Michelet, joue du don de résurrection. Il a d'heureux traits de psychologie, des aperçus saisissants, un souffle romantique qui vibre encore assez bien dans la traduction, et parfois des affirmations hasardeuses, souvent d'ardents coups d'aile, lyriques, bien allemands, mais qui d'aventure vont de travers.

Voici deux exemples.

Affirmation hasardeuse : Marie Stuart a accouché d'un ou deux enfants de Bothwell au château de Lochleven. Sur quoi se fonde cette histoire? Sur ce fait que les lords confédérés, qui la retenaient prisonnière, tentèrent de lui arracher une sorte de répudiation de son troisième mariage, et qu'elle s'y refusa en alléguant qu'elle se croyait grosse et ne voulait pas frapper d'illégitimité l'enfant à naître. Les contemporains de Marie, et ensuite les historiens, n'ont vu en général dans cette déclaration qu'un subterfuge de la reine pour repousser une importunité. Mais, comme les passions du temps trouvaient dans tout matière à inventions et comérages, quelqu'un raconta plus tard qu'elle avait accouché de deux jumeaux morts; pour d'autres, ce fut une fille bien vivante qui, envoyée en France, y vécut sans rien savoir de ses origines. Encore un de ces secrets de famille qui, de Dumas à Courteline, de d'Artagnan à Boubouroche, ont alimenté sans fin le roman populaire! Mais on ne voit pas bien pourquoi cette naissance d'un enfant de Bothwell aurait été cachée avec tant de soin; car, ou bien sa date eût révélé que la reine avait été adultère (du vivant de Darnley) et alors les ennemis, les geôliers de Marie, qui l'accusaient ouvertement d'avoir fait assassiner le dit Darnley, n'eussent pas plus ménagé son honneur que Louis-Philippe, dans un cas analogue, ne ménagea celui de la duchesse de Berry; — ou bien

cette date de naissance eût été honnête, et c'est la reine qui n'aurait pas eu de motifs pour dissimuler le fruit légitime d'une grossesse qu'elle avait elle-même déclarée sans y être forcée. Cette histoire a fourni à M. Zweig quelques phrases pathétiques : c'est sans doute son seul mérite.

Coup d'aile de travers : M. Zweig, conformément à une mode dont on abuse, ne manque pas d'évoquer Shakespeare, et il écrit, au sujet du crime de Kirk-of-Field et de ses conséquences :

Consciemment ou non, *Macbeth* a été tiré de l'atmosphère de Marie Stuart. Les événements qui, dans l'œuvre du dramaturge, se passent au château de Dunsinane, s'étaient déroulés auparavant au château d'Holyrood. Une fois le meurtre accompli, c'est la même solitude, ce sont les mêmes ténèbres pesantes de l'âme, les mêmes fêtes lugubres où personne n'ose se réjouir (p. 210)... Parfois même, on ne sait plus si c'est Marie Stuart qui erre la nuit sans pouvoir dormir à travers ses appartements, la conscience bouleversée, ou si c'est Lady Macbeth qui veut effacer de ses mains le sang invisible qui les souille (p. 211).

Ces lignes montrent surtout que M. Stefan Zweig n'a pas lu soigneusement Shakespeare; car : 1° ce n'est pas au château de Dunsinane que le roi Duncan est assassiné, ni qu'on donne la « fête lugubre où personne n'ose se réjouir » devant l'halluciné qui voit un spectre; 2° tous les commentateurs s'accordent pour reconnaître que *Macbeth*, écrit certainement peu après l'accession de Jacques I^{er}, fils de Marie Stuart, au trône d'Angleterre, contient maintes allusions flatteuses en l'honneur de ce roi. Eh bien, c'en aurait été une belle que de lui montrer sa mère s'efforçant vainement de s'enlever de la main le sang de son père. Lady Macbeth et Marie Stuart! Elles ne se ressemblent ni par le caractère ni par l'aventure, et tout porte à croire que ni le roi Jacques ni ses sujets n'ont vu de rapports entre elles. Ils avaient raison. En ce beau siècle de la Renaissance, un drame de famille était la chose la plus commune; toutes les grandes maisons avaient le leur, tous les potentats avaient sur les mains le sang d'un parent ou d'un allié : Henri III de France, celui des Guise; Philippe II d'Espagne, celui de son fils Carlos; Henry VIII d'Angleterre et ses deux filles, toute une fontaine de choix, le

sang de quatre reines, Anne Boleyn, Catherine Howard, Jane Gray, Marie Stuart; Jacques I^{er} lui-même, la mort de sa cousine Arabella, qu'il tua par la geôle et la folie, pires que la hache. Etc., etc. Shakespeare et ses émules avaient de quoi s'inspirer en gros. Chercher dans leurs œuvres des allusions et identifications précises que leurs contemporains n'y ont pas aperçues, est une manie moderne, qu'il conviendrait de laisser à l'imagination intéressée de M. Abel Lefranc. Du moins, M. Zweig, même quand il se trompe, a bien de la flamme et de la vie.

Cette chronique étant consacrée à des études dont, en principe, le caractère historique n'est pas ouvert aux représentations romancées, je n'ai pu inscrire à son sommaire un livre récent que je tiens pourtant à signaler, *Darnley, le roi fantôme* (paru à l'Amitié par le Livre). C'est un roman, coloré, vibrant, qui s'adapte étroitement à l'histoire, la pénètre, la remplit d'ardeur, mais naturellement se permet souvent avec elle des libertés de détail, comme l'y autorise le genre auquel il appartient. L'un des auteurs, André Romane, est doublement intéressant par ses beaux dons de poète et par la cécité qui ne l'empêche pas de se distinguer dans les travaux d'érudition; il a dans Georges Verdal un digne collaborateur. Leur *Darnley* a obtenu un succès qui atteste l'intérêt que prend le public de nos jours à ces grands drames mystérieux du passé, et il est possible que, maintes fois, leurs interprétations romancées se rapprochent plus de la vérité vivante que l'histoire scrupuleuse, obligée trop souvent de tâtonner et de dire comme le philosophe : Que sais-je?

§

Après le problème de la cassette, dirons-nous un mot d'un autre, celui des lettres qui firent condamner à mort la reine d'Ecosse? Trompée par un agent provocateur de la police anglaise, elle s'était laissé entraîner à correspondre en langage chiffré avec des conspirateurs catholiques qui avaient entrepris de poignarder Elisabeth; mais le Fouché de celle-ci, Walsingham, tenait tous les fils de la conjuration et faisait déchiffrer les lettres de Marie par un individu qui, avant de les faire parvenir aux destinataires, les interceptait au

château même où elle était gardée. Au procès de Marie, l'accusation ne put montrer les originaux, que les conjurés qui les avaient reçus avaient eu la prudence de détruire. Marie eut donc beau jeu pour soutenir que les copies dont Walsingham faisait état étaient des faux; et, de fait, on a pu très sérieusement soupçonner le Fouché anglais d'y avoir fait tout au moins introduire une addition pour compromettre davantage Marie Stuart. Ici, le plus ou moins d'authenticité n'a plus pour nous un grand intérêt : la déloyale conduite d'Elisabeth envers Marie autorisait celle-ci à se défendre par des moyens désespérés : là est la vérité humaine.

Et, pour finir, il reste qu'après toutes les discussions sur les secrets de sa vie dramatique, Marie Stuart garde sa séduction sur la postérité et qu'en définitive elle demeure plus sympathique que la plupart de ses ennemis.

LOUIS MANDIN.

LE MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

Paul Langevin : *La physique moderne et le déterminisme*; Jacques Solomon, *La conception de l'atome*; Paul Labérenne : *La notion de nombre*, E. S. I. — « La pensée » (24, rue Racine) et le P. C.

Dans le premier numéro de *La pensée* (avril-mai-juin 1939), plusieurs études concernent les sciences exactes — objet propre de la présente rubrique — tant au point de vue de leur diffusion que des réactions qu'elles déclenchent chez une partie de l'élite.

Dans le « leader », Paul Langevin reprend (1) une des questions restées à l'ordre du jour : **La physique moderne et le déterminisme :**

Il y a une quarantaine d'années, il n'était question que de la « crise de l'atomisme », et le progrès de la physique a définitivement attesté la réalité des atomes. Aujourd'hui, on parle de « crise du déterminisme », alors qu'au vrai, la détermination objective des faits est mieux connue aujourd'hui qu'elle ne l'était hier... Ceux qui présentent l'évolution de notre connaissance du déterminisme comme la faillite de celui-ci ont beau se réclamer de la science la plus moderne, ce n'est pas d'elle qu'ils tirent cette idée; ils la tirent d'une vieille philosophie hostile à la science, qu'ils cherchent

(1) Il aborda cette question pour le grand public, dans les premières conférences organisées par l'Union rationaliste (Voir *Mercure de France*, 15 juillet 1930, pp. 436-439).

à réintroduire dans la science (pp. 13-14). Qu'elles fussent dues à des physiciens ou à des philosophes, ces thèses étaient présentées avec une telle précipitation que leurs auteurs furent amenés à formuler des prédictions qui ne tardèrent pas à recevoir les démentis les plus catégoriques (p. 1).

En passant d'un étage à l'étage inférieur, les physiciens commencent tout naturellement par essayer d'utiliser les conceptions qui leur avaient réussi jusqu'alors (p. 2). Mais la réalité est beaucoup plus riche : chaque étage nouveau, où l'expérience nous permet de descendre, nous apporte des vérités nouvelles, exige de nous un effort nouveau de construction (p. 12).

Il ne faut pas dire : *le déterminisme n'existe pas, mais la question est mal posée, l'électron n'est pas assimilable au corpuscule de la mécanique classique* (p. 12). La mécanique classique est relative à une certaine connaissance du réel dont la mécanique quantique fournit une connaissance plus approfondie. Nous n'avons nullement découvert que la mécanique classique est *fausse*. Nous avons découvert les limites dans lesquelles elle est valable et le moyen de dépasser ces limites (p. 6).

On a dit qu'il n'y avait qu'un déterminisme possible, celui de Laplace, et que, du moment que celui-ci ne se vérifiait pas en microphysique, il n'y avait pas de déterminisme du tout (p. 10). Or, depuis cette « limitation », nous avons élaboré les lois de la physique atomique avec une telle précision que ce nouveau chapitre devient, au point de vue de la rigueur (2), comparable à la mécanique céleste de Laplace (pp. 1-2).

§

Dans *La pensée*, il est question, à diverses reprises, du livre récent (1938) du physicien allemand Pascual Jordan, *La physique du XX^e siècle*. Langevin en dit quelques mots (p. 11) :

Ce livre abonde en formules définitives : « liquidation du matérialisme », renoncement à l'objectivité, « possibilités positives tout à fait nouvelles pour garantir au religieux son *espace vital*, sans contradiction avec la pensée scientifique »... La structure des êtres

(2) On lit néanmoins, dans le bulletin spiritualiste *Civilisation* (3, rue de Médicis, mars 1939), sous la signature de Jean Daujat (Normale-1926), un article, qui se termine par cette phrase « triomphante » (!) : « La science a retrouvé le sens du mystère sans lequel il n'y a ni pensée profonde, ni civilisation authentique, et le mystère a tué le scientisme ». Triste destin que celui des mystiques, qui prennent candidement leurs désirs pour des réalités...

vivants contiendrait, en quelque sorte, des amplificateurs du « libre choix » des électrons : nous aurions ainsi, dans notre système nerveux central, des régions privilégiées où des électrons particuliers effectueraient d'une façon continue leur libre choix, et la vie ne serait pas autre chose que l'organisation amplificatrice de ce libre choix !

Parlant plus loin de **La conception de l'atome** (pp. 92-97), Jacques Solomon ajoute :

La physique est sans doute la science où les doctrines les plus rétrogrades ont cherché à trouver de nouvelles armes pour leur lutte contre ce rationalisme qui est justement à l'origine de magnifiques conquêtes... La revue des S. S. insulte grossièrement Werner Heisenberg, en le traitant d' « Ossietzky de la physique », parce qu'il se refuse à ne pas enseigner la relativité. On explique gravement aux jeunes étudiants qu'il y a des « atomes juifs » et des « atomes aryens ». Ces derniers sont dus essentiellement à l'imagination de Johannes Stark (3), longtemps tenu à l'écart par ses collègues, mais qui, devenu « Führer » de la physique, met à l'index les conceptions modernes, pour leur substituer ses propres idées, à la risée et à l'indignation du monde entier.

§

Parmi les autres articles de cet important fascicule, citons des idées très saines sur **La notion de nombre**, par Paul Labérenne (pp. 97-101) :

La notion de nombre est l'une des plus anciennes et des plus fondamentales de la science. Son apparition après les premiers balbutiements de la pensée consciente, ses extensions successives au cours des siècles, ses extraordinaires généralisations à l'époque moderne sont intimement liées à l'histoire de toute la connaissance humaine ; et, si les philosophes ne prétendent plus aujourd'hui, comme au temps de Pythagore, que tout l'Univers se ramène au nombre, du moins continuent-ils à attacher un intérêt spécial aux problèmes qui se posent au sujet de la validité de l'arithmétique et de l'algèbre contemporaine... Mais les mathématiques n'ont pas non plus échappé à l'offensive réactionnaire...

Nous ne pouvons ici que mentionner, dans l'étude très poussée de Georges Politzer (pp. 15-38) et intitulée : *La philo-*

(3) Dont nous avons parlé récemment (*Mercur de France*, 15 mai 1939, p. 137).

sophie et les mythes, les opinions qui se rattachent à cette hostilité contre la science :

L'humanité civilisée se trouve placée devant le fait brutal d'un retour de l'obscurantisme... La « rééducation des masses » a pour but de supprimer avant tout la *pensée rationnelle* (p. 15). Symptôme d'une pensée qui n'a pas de matière propre et qui ne fait que ressusciter des vieilleries : « La rigueur d'aucune science, écrit l'Allemand Martin Heidegger, n'égale le sérieux de la métaphysique » (p. 20). La mythologie obscurantiste est un méprisable échafaudage de charlatans (p. 18). Elle considère comme « pourri » et « stérile » le doute méthodique, l'esprit critique qui chasse les superstitions (p. 19). L'agressivité de Gabriel Marcel et de René Le Senne contre la science est symptomatique (p. 23). Henri Bergson (4) proclame que la science ignore le devenir, au moment même où elle le découvrait partout (p. 26) et recommande la métapsychique, qui n'est qu'un scientisme délirant (p. 24). Sa psychologie « profonde » nous ramène à la vieille introspection et à la pensée sans cerveau (p. 24), mélange curieux de mythe et de sophistique (p. 37). Ses données immédiates ne sont que des notions depuis longtemps dépassées par la science (p. 28). Préconiser le retour à la fabrication des dieux, c'est être infiniment plus borné que ne le furent jamais les « scientifiques » (5) du siècle dernier (p. 24). Lorsque la science a des difficultés, on proclame aussitôt (6) qu'elle est en faillite... Mais, lorsque, maîtrisant ses difficultés, elle réalise des progrès décisifs, on essaie de prouver qu'il n'y a pas eu de progrès du tout (p. 37). De quel droit affirme-t-on que l'Univers réel est, ou bien conforme à l'image que s'en faisait la physique du XIX^e siècle, ou bien purement idéal? (p. 32). L'onde de probabilité n'est pas l'ondulation de la notion de probabilité dans la tête d'un physicien! (p. 32). La liberté humaine exige, non l'affirmation, mais la négation du miracle : il devient impossible de passer de l'indétermination à la liberté, de la liberté au miracle, et de justifier par « les besoins du libre arbitre » la reprise d'idéologies dépassées par la science (p. 35). La réduction de l'Univers à l'homme est

(4) De son côté, « Emile Meyerson a érigé l'identité en besoin éternel de la raison à l'instant où la science chassait l'identité de partout » (p. 33).

(5) « La physique moderne a découvert en quoi celle du siècle passé était encore étroite et par quels moyens il était possible de la dépasser » (pp. 33-34).

(6) « On se plaît à oublier que l'évolution a commencé par une défaite retentissante de l'idéalisme, qui affirmait la faillite de l'atomisme » (p. 33), à la suite de Pierre Duhem (*Mercur de France*, 15 mai 1939, pp. 137-138).

remplacée par l'élargissement de l'expérience et de la pensée humaines à l'échelle de l'Univers (p. 33).

§

Toutes ces thèses ont été trop fréquemment exposées par nous, depuis 1918, dans le *Mercure de France*, pour que nous n'y reconnaissons pas une profonde communauté de vues.

Mais nous n'en sommes que plus à l'aise pour signaler des réserves qui s'imposent.

Il est surprenant que, dans un périodique qui porte en sous-titre : « Revue du rationalisme moderne », il ne soit fait aucune mention, ni de l'*Union rationaliste*, ni des *Cahiers rationalistes*, ni de la *Bibliothèque rationaliste*... C'est là une attitude habituelle au Parti Communiste, au P. C., qui, tout en « recherchant des sympathisants », se garde bien de « sympathiser » (7). Ne se souvient-on pas du *Comité de Vigilance des Intellectuels antifascistes*, que le P. C. a boycotté du jour où il dut renoncer à le diriger? De grands esprits ont parfois de petites faiblesses : Pasteur n'était-il pas croyant? La faiblesse est de s'imaginer que le penseur ou l'Ecole de votre prédilection est parvenu à une *vérité définitive* et que le plus fort est fait, alors que, sans contestation possible, il n'y a presque rien de fait dans les sciences humaines. S'intéresser à Marx ou à Engels, d'accord; mais également à Comte, à Durkheim, voire à Tarde... Alors que nos idées générales, *en physique*, viennent d'être modifiées du tout au tout, n'est-on pas à la veille d'un conflit insoluble entre le matérialisme dialectique et la méthode scientifique, sans cesse affinée au contact de l'expérimentation? Conflit déjà latent, tout au moins, mais, pour le jour où il sera exacerbé, ne doit-on pas demander dès maintenant aux intellectuels du P. C. : *Que choisirez-vous, la tradition ou l'objectivité?*

Même à ceux d'entre nous qui ne se détournent d'aucune

(7) Ce n'est sans doute pas Albert Bayet qui nous contredira... Personnellement toutefois, nous eûmes à maintes reprises les honneurs de *L'Humanité*. Et on lisait dans *Commune*, 24, rue Racine, janvier 1939 : « De la chronique scientifique de Marcel Boll (*Mercure de France*, 15 novembre 1938), ce renseignement significatif d'une certaine science »; suivait une citation, où il était dit que les deux tiers de l'Académie des Sciences sont contaminés par la radiesthésie (autre forme du « scientisme délirant »).

fraction des masses prolétariennes, l'exclusivisme du P. C. apparaît comme déplaisant, car il fut, *lui aussi*, coupable de fausses manœuvres :

1° Il n'a pas su se défendre contre la légende de « l'homme au couteau entre les dents », qui berne l'opinion française depuis l'armistice;

2° En faisant « bande à part » pendant quinze ou vingt ans, en perdant contact avec les *autres* républicains, il a permis la politique catastrophique Poincaré-Tardieu-Laval-Flandin, dont les premières conséquences furent l'hégémonie de l'Internationale des munitionnaires et des financiers, les sourires au fascisme, la nazification de l'Allemagne (8);

[Ensuite, il y eut le communiqué de Staline : retournement complet des positions, « courbe la tête, fier Sicambre... »];

3° En préconisant la politique de « la main tendue » (dont les catholiques ne furent pas dupes), le P. C. a saboté la laïcité et la libre-pensée, sur lesquelles on vient de lire d'admirables phrases;

4° En refusant de participer au pouvoir en juin 1936, il a tout faussé, dans le but égoïste d'esquiver ses responsabilités et d'accroître sa clientèle en cas d'échec;

5° Pour éviter la faillite de la bureaucratie stalinienne, il a préconisé, assez maladroitement, un remède qui s'apparente fort à une guerre préventive.

Empressons-nous d'ajouter que le tableau ne serait pas moins noir, si l'on faisait le procès de bien d'autres groupements politiques ou corporatifs : le Français moyen n'a que trop tendance à croire son pays « poursuivi par une fatalité », où l'irréflexion, les roueries, les cupidités mesquines ne joueraient aucun rôle... La lecture d'œuvres comme **La pensée** n'en est pas moins encourageante et reconfortante : les savants « sympathisants » (9) ne s'occupent pas directement du matérialisme dialectique, et ils témoignent avec raison d'une inébranlable confiance dans l'intelligence humaine, qui est, de toute évidence, notre seule planche de salut.

MARCEL BOLL.

(8) D'où l'écrasement de l'Ethiopie, de l'Autriche, de la Tchéquie et de l'Espagne francophile. (Refuser au droit et céder à la force).

(9) Notamment ceux qui traitent de sujets ressortissant à cette chronique (50 pages sur 176).

SCIENCE SOCIALE

Maurice Brun : *Départements et Régions*, préface de Charles Brun. Editions des Presses modernes au Palais-Royal.

Le livre de M. Maurice Brun, **Départements et Régions**, rappelle l'attention sur le problème du Régionalisme qui a fait couler beaucoup d'encre. Ce très copieux et très consciencieux travail étudie successivement ce qu'il faut entendre par régionalisme (ici pagination très défectueuse, tout s'enchevêtre), ce qu'est le département, ce qu'est la région, et ce qu'il faudrait faire pour constituer un vrai et sain régionalisme.

La question me semble double. Il s'agit d'abord de savoir si notre division territoriale en départements ne doit pas être remplacée par une autre moins morcelée, et à l'appui de cette idée on fait remarquer que, depuis les chemins de fer et les télégraphes, tous les pays se sont fort rétrécis. Déjà, même avec les départements coexistaient des circonscriptions plus vastes : Cours d'appel au nombre de 26, Académies de 16, Régions militaires de 17 plus Paris et Alger; depuis la guerre on en a créé d'autres : 20 groupements économiques, 22 Conseils de préfecture interdépartementaux, 17 régions postales, 12 régions radiophoniques, 15 régions d'assurances sociales, 19 régions économiques toutes récentes (décret Gentin, 28 septembre 1938) et on pourrait en concevoir d'autres encore. Quant aux divisions d'ordre général proposées pour une carte régionaliste de la France nouvelle, il y en a énormément. Charles Brun, dans son livre sur *Le Régionalisme* en énumérait 25, Maurice Brun dans celui-ci en ajoute une douzaine d'autres, et sans peine pourrait-on répertorier une quatrième douzaine. Le nombre des régions proposées varie alors beaucoup, le plus élevé étant celui de Paul Foncin, 32 régions, le plus faible étant le mien propre, 7 régions, car je ne pouvais vraiment pas me refuser à descendre dans cette arène pacifique, armé d'une carte verte et de crayons rouges et bleus.

Si je proposais un aussi petit nombre de régions, c'est afin de les avoir plus vastes et plus peuplées, donc plus riches, et pouvant disposer de budgets suffisants pour mener à bien de grands travaux publics; il faudrait pour cela des régions de

5 à 6 millions d'habitants chacune, ce que permet mon septennaire (lequel en réalité atteint le huitain, Paris ne pouvant pas perdre sa personnalité dans la région dont il ferait partie) tandis qu'une division en 32 régions ne donnerait que de petites circonscriptions à population médiocre et à budget insuffisant.

Mais cette question de la division territoriale du pays est en somme peu importante en comparaison de celle de l'autonomie administrative des régions. Nos départements, au surplus, n'ont pas été une création si artificielle que cela, et les constituants de 1790 les ont assez bien constitués; telles de nos anciennes provinces étaient plus artificielles encore; qu'on pense aux frontières enchevêtrées de la Bourgogne, de la Champagne, de l'Ile-de-France! Et en fait d'artificiel rien ne l'est plus que les limites des Etats formant les Etats-Unis d'Amérique, de simples lignes de points sur la carte! ce qui n'empêche pas ces Etats d'avoir une autonomie réelle et les Etats-Unis de la respecter scrupuleusement, et même excessivement, la criminalité tenant là-bas à cette trop grande autonomie locale.

Mais alors cette seconde question de l'autonomie des circonscriptions intérieures est très délicate. En laissant de côté les extravagances séparatistes ou même anarchistes de certains régionalistes fanatiques, on doit bien reconnaître que la centralisation est souvent préférable à un morcellement qui se prétendrait décentralisateur. Des régions qui voudraient établir des douanes à leurs frontières, ce serait absurde! de même des régions qui élaboreraient des règlements gênant la circulation des autos ou des trains les traversant. Déjà, en Amérique, on allait bien loin quand on scellait l'armoire aux bouteilles de vin dans le wagon-restaurant pendant qu'on traversait un pays prohibitionniste. Verrait-on de même un train obligé de marcher à très petite allure parce que le gouvernement de la région traversée redouterait les accidents à grande vitesse?

Même pour des questions sensées, le doute peut naître. On a très bien fait d'enlever à certaines grandes villes la police municipale, et les derniers scandales de Marseille ont montré combien l'autonomie locale pouvait avoir des vices graves. Même dans les régions suffisamment bien gérées, on pourrait

hésiter sur le point de savoir si tels fonctionnaires locaux doivent être nommés par la région ou par l'Etat; les archives départementales ont toujours dépendu du pouvoir central, et maintenant les 32 plus grandes bibliothèques municipales lui ont été rattachées; alors y aurait-il de gros inconvénients à ce que les directeurs de musées, de conservatoires, d'écoles de dessin ou autres soient nommés par le ministre des beaux-arts?

Le problème de l'autonomie locale est lié à celui de la bonne administration. Avec un Etat central qui serait bien géré quand le régional le serait mal, il faudrait être pour l'Etat contre la région; or l'autorité locale n'aura-t-elle pas plus de chances d'être mauvaise que l'autorité supérieure? Celle-ci est plus surveillée, mieux contrôlée, tandis que le pouvoir des potentats du Café du Commerce dans une petite ville est bien difficile à combattre. Je parlais de grands travaux publics. Au lendemain de la guerre on a voulu organiser une Société du Rhône pour l'aménagement du fleuve au point de vue navigation, irrigation, force hydro-électrique, etc., et on a fait appel aux départements riverains; or rien de sérieux n'a été fait et l'échec de cette tentative est un bien fâcheux argument contre toutes les autres régies coopératives en qui certains avaient mis leur confiance.

Mais à peine a-t-on incliné pour le pouvoir central qu'on a envie d'incliner pour les pouvoirs locaux, ce qui prouve que les choses humaines sont complexes et que partout le bon et le mauvais s'entrepénètrent. S'il est exact que les petites jacobinières de province sont pires que la grande jacobinière de la capitale, il est non moins réel que les petites villes et les villages et les résidences rurales isolées recèlent plus de ces qualités sérieuses et vertueuses dont vit un pays. Le grand avantage du régionalisme, et ce qui doit faire décidément pencher la balance en sa faveur, c'est qu'il oblige les gens de la région à s'occuper des affaires publiques locales au lieu de les laisser traiter par les fonctionnaires de l'autorité centrale; encore faudrait-il que ces élites régionales ne fussent brimées et offusquées par les contre-élites de la politique courante. Le problème n'est pas impossible à résoudre, mais, ici comme ailleurs, les bonnes solutions se heurtent au mauvais vouloir des politiciens qui tiennent à leur os à ronger.

En attendant que puissent se réveiller toutes ces élites, que l'on fasse confiance au régionalisme, d'abord celui des traditions, des paysages, des costumes, des arts, ensuite celui des coopérations économiques, financières, administratives, mais sans oublier la devise de Mistral : « J'aime mon village plus que ton village, j'aime ma province plus que ta province, j'aime la France plus que tout. » La théorie d'un régionalisme centralisateur que M. Maurice Brun esquisse en appendice de son livre est ici très intéressante tout en étant d'ailleurs discutable. Pour mon humble part, ce que je demande avant tout, c'est que tous les gouvernants, centralisés ou décentralisés, soient dessouillés de l'esprit de démagogie politicienne qui les empoisonne depuis si longtemps, et que les pouvoirs publics, dans le plus humble bourg comme dans la plus géante capitale, ne soient confiés qu'à ceux qui en sont dignes. C'est à la réalisation de cet idéal que j'ai consacré tous mes livres de science sociale, notamment le dernier : *Au pays des leviers de commande*.

MÉMENTO. — Docteur Abel Lahille : *Questions d'actualité, démographiques, médico-sociales et sociales*. Préface de M. le professeur Tanon, librairie Baillière. L'auteur a été frappé par les inconvénients de la surpopulation : on peut l'être bien davantage par ceux de la sous-population. La densité kilométrique de la France est inférieure à celle de tous les pays voisins, sauf l'Espagne, région aux trois quarts désertique, et de plus la France a un domaine colonial immense où elle pourrait déverser tout l'excédent futur de sa natalité. Ceci dit, le livre du docteur Lahille contient d'excellents chapitres d'hygiène sociale et sur le repeuplement des campagnes ; toujours le problème des campagnes hallucinées et des villes tentaculaires pour parler comme Verhaeren. — Verine : *Délivrez-les du mal*, Editions Spes. On sait combien louable est l'œuvre de Mme Verine, qui dirige l'École des parents et a écrit plusieurs livres très précieux, notamment celui qui a pour titre *L'art d'aimer ses enfants*. Dans ce nouveau volume elle traite de l'art d'élever les enfants, ceci sous forme d'une correspondance entre deux belles-sœurs qui ont neuf enfants à elles deux. Ce livre devrait être lu par tous les parents, rien n'est plus important que l'éducation morale des enfants et rien n'est plus difficile que d'éviter les deux écueils opposés de l'excès de négligence et de l'excès de sollicitude insistante. Ah ! si toutes les mères avaient le tact de Mme Verine,

il n'y aurait plus de Poil de Carotte! — R. P. Ducatillon : *Une Renaissance française, Ses conditions spirituelles*, Plon. Ce livre fait partie de la collection très spiritualiste dirigée par M. Daniel Rops et intitulée « Présences » qui comprend déjà une quinzaine de volumes. Celui-ci étudie le grand dilemme : christianisme ou paganisme, et se complète par deux appendices, l'un identifiant christianisme et civilisation occidentale, et l'autre établissant que la crise de l'Europe est une crise de civilisation. Tout ce qu'il y a, dit-il, de religieux et de raisonnable s'efforce à se rassembler, et dans ce rassemblement la France peut jouer le rôle décisif, car elle est demeurée en fait la nation la plus chrétienne. Ceci peut se soutenir; du moins le christianisme reste-t-il l'âme du monde anglo-saxon comme du monde celto-latin, tous deux à la tête de la résistance contre les barbaries de toutes les sectes et races; le fait que l'Italie a passé d'un camp à l'autre n'est qu'un accident qui ne durera probablement pas. — Joseph Ageorges : *Voyage sur la terre et dans la lune*, Bloud et Gay. Ce titre est regrettamment obscur. En réalité il s'agit d'une enquête très sérieuse et très consciencieuse sur le rôle que jouent les catholiques dans divers pays : Roumanie, Grèce, Hongrie, Espagne et Mexique. Il est seulement fâcheux que l'auteur ait cru à la main ouverte des communistes. En Espagne notamment, le régime des Rouges n'a été qu'un odieux et atroce terrorisme, et on ne comprend pas que les catholiques ne l'aient pas vu, dès le début, et peut-être ne le voient pas encore. — Le n° des *Etudes sociales* publiées par l'école de la Science sociale (54^e année, quatrième période) fondée il y a environ un demi-siècle par Henri de Tourville et Edmond Demolins, contient une étude très intéressante de M. de Falcourt sur la Méthode de la Science sociale appliquée à l'étude des partis politiques en Allemagne ainsi qu'une note substantielle de Philippe Robert sur Henri de Tourville et le racisme. — *L'Espoir français* dresse avec éloges le bilan Daladier-Reynaud : rentrée massive des capitaux (25 milliards depuis octobre 1938), amélioration du franc (le sterling ramené de 178,76 en novembre 38 à 176,75 en avril 1939), la baisse du taux d'escompte (de 3 % à 2 %), l'augmentation des dépôts de la Caisse d'épargne (36 millions en 1936; 640 en 1938; 4.281 en 1939), la hausse des valeurs françaises (10 et 11 %) correspondant à une baisse des valeurs étrangères (le 3 % anglais rétrogradant de 99 à 96, le 4 % belge de 89 à 85, le 3 1/2 suisse de 104 à 101, le 3 % hollandais de 100 à 94), l'augmentation des placements en capitaux (756 % pendant les trois premiers mois de 1939), la diminution du chômage 6 %, la stabilisation du coût de la vie (la hausse des prix, qui était de 6 % en 1936, est tombée à 1.50 %

en 1939), l'augmentation de la production de 13 à 52 % dans les diverses industries, l'amélioration du commerce extérieur (15 % d'augmentation des exportations, 60 % de diminution du déficit). Et tout ceci, extrait du rapport officiel de M. Paul Reynaud, est exact. Mais il ne faudrait pas négliger la contre-partie : Aucune mesure sérieuse n'a été prise pour diminuer les dépenses publiques et les demandes s'élèvent de partout pour les augmenter : on exige la retraite des vieux travailleurs ! De telle sorte que notre déficit budgétaire chronique de 50 milliards par an non seulement ne sera pas diminué mais encore sera augmenté ; de même notre circulation fiduciaire, tout en venant de baisser de 125 milliards à 120, reste encore très supérieure à son chiffre 99 d'il y a un an ; d'où hausse des prix, cherté de la vie, gêne du travail, lourdeur des impôts. Conclusion : tout en louant le Cabinet actuel de ses efforts vers l'amélioration économique, il faut reconnaître que ces efforts sont insuffisants ; tant que le régime ne sera pas dessouillé de sa démagogie politicienne, il exposera le pays aux pires catastrophes.

HENRI MAZEL.

FOLKLORE

Paul Geiger : *Deutsches Volkstum in Sitte und Brauch* ; t. V de la collection *Deutsches Volkstum*, Berlin et Leipzig, Walter de Gruyter, pet. 4°, 226 p. — Arthur Rossat et Edgar Piguet : *Les chansons populaires de la Suisse romande*, Publications de la Société suisse des Traditions populaires, Bâle, 1, Fischmarkt ; 2 fasc. in-8°, 162 et 222 p., musique notée. — Max Baldinger : *Aberglaube und Volksmedizin in der Zahnheilkunde*, *Ibidem*, 8°, 70 p. — Werner Krebs : *Alte Handwerksbräuche, mit besonderer Berücksichtigung der Schweiz* ; *Ibidem*, 8°, 312 p., XVIII pl., couverture ill. en couleurs. — Karl Meisen : *Die Sagen vom Wütenden Heer und Wilden Jäger*, *Volkskundliche Quellen*, N° 1, Aschendorff, Münster en Westphalie, pet. 4°, 144 p.

Le titre du livre important de Paul Geiger, **Le folklore allemand dans les mœurs et les coutumes**, doit être interprété. Il ne s'agit pas d'une description aussi complète que possible de ces mœurs et coutumes mais d'un traité théorique aux divers points duquel quelques faits choisis comme typiques, et non pas seulement en Allemagne mais aussi en Suisse dite alémanique, servent d'illustration. La première partie, surtout, a pour but de définir la place de la coutume (*Brauch*) et des mœurs (*Sitte*) dans la vie sociale, leurs rapports avec la religion, avec le droit, avec les diverses classes d'âge et classes professionnelles ; de montrer aussi clairement que possible quelles sont les lois de leur évolution, de leur

maintien, de leur disparition. Nous sommes si habitués en France depuis Montesquieu, Rousseau et Comte, depuis la formation de l'école sociologique, à considérer les faits de folklore, d'histoire, de droit, du point de vue social que cet exposé de Geiger jusqu'à la p. 59 ne nous apparaît pas comme très nouveau, bien qu'il le soit sûrement pour des lecteurs allemands.

Puis vient la partie descriptive, dans les limites indiquées ci-dessus : d'après la morphologie des rites et selon la matière employée (feu, eau) ou certaines séries de gestes (danse; boire et manger, frapper), enfin certaines séries d'êtres (démons, êtres masqués). La troisième partie traite des coutumes, de la naissance à la mort; la quatrième, des cycles calendaires; la cinquième, de la vie sociale proprement dite (maison, commune et paroisse, veillées, agriculture). Ce classement des données folkloriques me paraît trop mettre sur un même plan les éléments essentiels et les manifestations secondaires. Ainsi un paragraphe spécial est consacré aux courses qui s'exécutent dans divers cycles, p. 59-61, exactement sur le même plan que l'enterrement, qui est un cycle à part et bien constitué. Il est vrai qu'un index très détaillé permet de reporter les détails dans leurs ensembles respectifs.

En tout cas, le livre de Geiger se distingue de maintes monographies allemandes récentes par des *idées*, ou si l'on préfère, par une tendance à la synthèse plutôt que par une accumulation de détails. Dans les limites qu'il indique expressément dans sa préface, l'ouvrage est vraiment réussi. Le style est de l'allemand-suisse, c'est-à-dire selon la forme de la phrase latine analytique et brève. Ce qui pour des lecteurs français est un avantage à considérer.

M. Geiger a succédé à Hoffmann-Krayer, mort prématurément, à la direction des *Archives suisses des Traditions populaires* et de la Bibliothèque folklorique de Bâle, enfin de la *Volkskundliche Bibliographie*. La Société suisse a donné comme supplément aux *Archives* plusieurs volumes dont, une fois pour toutes, je dis le plus grand bien pour leur présentation et pour la méthode appliquée aux interprétations. Il y a bien longtemps que j'ai signalé ici les premiers

volumes d'Arthur Rossat sur les **Chansons populaires de la Suisse romande**; à sa mort, en 1918, la suite était presque prête pour l'impression; on doit féliciter la Société suisse d'avoir pu s'assurer la collaboration d'Edgar Piguet, connu déjà par son étude comparative de la *Pastourelle* (1927), pour terminer la publication du recueil. Les deux fascicules nouveaux comprennent les chansons relatives aux fêtes de l'année, à Jésus-Christ, à la Vierge et aux saints, les complaintes religieuses, les chansons de couvent, mais sans astreinte à un classement absolument rigoureux puisque, par exemple, le cantique de Marie-Madeleine est reporté parmi les fêtes calendaires, en tant que chant de Pâques (première partie, p. 67-68); et que les noëls sont mis en décembre, alors qu'on pourrait les considérer aussi comme des chansons de Jésus et de la Vierge.

La plupart de ces chansons en français, quelques-unes en dialectes romands, appartiennent aux séries connues en France, notamment en Franche-Comté; l'important pour nous est que dans la Suisse romande persistent encore des versions qui ont souvent disparu du sol français. J'attire surtout l'attention sur la bonne série des chansons de mai; et sur celles de la Saint-Martin qui parfois (p. 109-111) conservent leur caractère ancien de chansons de vigneron, sinon même de chansons à boire.

Aux dentistes qui s'occupent de folklore sera bienvenue l'étude de Max Baldinger sur les **Superstitions et la médecine populaire dans l'art dentaire**; on dit comme ça, et je le regrette; car le mot allemand signifie davantage : science de la médecine dentaire. C'est un bon dépouillement des documents allemands, mais très insuffisant pour la France, l'Italie et l'Espagne; sur les saints et saintes spécialisés dans la guérison des maux de dents, la principale étant Apolline, il y a juste une page, comprenant une énumération sans détails. Pour son étude des « superstitions » dentaires, l'auteur se contente de la définition, à peine digne du début du XVIII^e siècle mais devenue orthodoxe en Allemagne : « la superstition est la croyance à l'effet et à la manifestation de forces scientifiquement inconnues dans la mesure où elles ne sont pas fondées sur le dogme religieux. » Qui aurait cru

à une pareille régression terminologique chez les folkloristes allemands? Ils retrouveront au Paradis le bon abbé Jean-Baptiste Thiers, ex-curé de Champrond-en-Beauce...

Très moderne au contraire est l'admirable étude, à la fois folklorique, juridique, économique et anecdotique, de Werner Krebs sur les **Anciennes coutumes des corporations, spécialement en Suisse**, pays où ces coutumes se sont mieux maintenues, même jusqu'à maintenant, que chez nous, la domination révolutionnaire française dans la République Helvétique n'ayant été que superficielle. Dans la bibliographie, p. 295-300 sur 2 col., il n'y a pas un seul titre français. Faut-il s'en plaindre? Ou plaindre les savants allemands et suisses-allemands qui ont maintenant pour principe de nous ignorer, ainsi d'ailleurs que les savants anglais? En tout cas, comme le livre de Werner Krebs est également historique, il est amusant de voir qu'il ignore le *Livre des Métiers* dit d'Etienne Boileau, rédigé vers la fin du règne de saint Louis et l'un des documents les plus importants et les plus anciens sur ce sujet dans toute l'Europe; et aussi la paraphrase qu'en a donnée Alfred Franklin sous forme de *Dictionnaire* en 1906.

Quoi qu'il en soit l'ouvrage de Werner Krebs apporte aux études comparatives sur les groupes professionnels, guildes, associations de compagnons de France, d'Angleterre et de Belgique, un grand nombre de points d'appui bien contrôlés et des descriptions détaillées de diverses cérémonies (d'apprentissage, de réception, de voyage, de fête patronale, d'habillement spécial, de processions), avec de bonnes photos d'images anciennes et de costumes modernes. En ce moment on s'occupe beaucoup en France à joindre deux domaines antérieurement trop séparés par les théoriciens, la vie populaire rurale et la vie populaire professionnelle ou ouvrière, en majeure partie urbaine; ce livre sur les associations ouvrières du passé et sur certaines petites-industries, sur certains artisanats, et enfin sur certains métiers ambulants (tailleurs de pierre, par exemple, bien organisés en corporation), vient à point pour suggérer aux savants français des enquêtes du même type, un peu mieux poussées folkloriquement que celles de l'école de Le Play et des *Ouvriers des Deux Mondes*.

Purement historique, et dédaigneux des observations de Sainéan, qui avait déjà fait un recueil identique, est la monographie de Karl Meisen sur la **Chasse Sauvage**. Il part d'Hérodote, de Pline et de Pausanias, parcourt le moyen âge, et aboutit au folklore actuel, mais pour la France ne connaît que Du Bois (Normandie, même pas Amélie Bosquet) et Fraysse (Baugois). Si du point de vue folklorique cet ouvrage ne me satisfait guère (voir ma *Bibliographie*, Manuel t. IV, p. 632-642), je tiens pourtant à reconnaître que la publication intégrale de ces textes anciens en une sorte de *corpus*, nous débarrasse une fois pour toutes d'une accumulation de références.

Dans son introduction, l'auteur a essayé d'expliquer le thème fantastique; ou plutôt, il a cité de nouveau diverses explications qui en avaient été proposées; mais il ignore celles de Mme Clément Hémerly (Bourgogne) et l'excellente étude de Lazare Sainéan sur la *Mesnie Hellequin, Hèle-chien Arlequin*; car c'est de là que vient le nom de ce personnage de la comédie italienne.

A. VAN GENNEP.

CHRONIQUE DE LA FAMILLE FRANÇAISE

Les Droits de la Famille. — Quand on visite le musée Carnavalet, on y voit en haut du grand escalier la *Déclaration des droits de l'homme*, encadrée de feuilles de chêne et de rubans tricolores, qui ornait jadis la salle de la Convention. Les articles qui la composent sont d'ailleurs reproduits dans tous les manuels d'histoire. Cette *Déclaration*, d'esprit généreux et peut-être chimérique, est, en tout cas, incomplète. Car les droits de l'individu ayant été définis, vaille que vaille, les philosophes de 1789 oublièrent ceux de la famille, dont tout être humain procède.

C'est pour remédier à ce défaut, pour apporter un complément, voire un correctif au texte précité, que la *Déclaration des droits de la famille* fut formulée à Lille il y a près de vingt ans. On était au lendemain d'une guerre qui, pour une bonne partie du territoire national, avait représenté quatre ans d'occupation ennemie. Le sang du pays avait coulé à flots. Sans doute était-ce le moment de réfléchir aux causes profondes de l'invasion : dépopulation, indiscipline des mœurs,

décadence en un mot de la famille, cellule sociale. Et Lille était bien le lieu le plus propre à une méditation de ce genre, Lille où la *Lillers Kriegs zeitung* avait longtemps bâillonné à son profit les quotidiens français qui venaient de reparaître : *Echo du Nord*, *Dépêche* (1), *Croix du Nord*, *Journal de Roubaix*, *Réveil du Nord*, *Progrès du Nord*, etc.

Sans attendre que toutes les ruines matérielles fussent réparées, un groupe d'hommes au regard lucide s'occupa aussitôt d'une question vitale pour la France entière. Ruskin n'a-t-il pas écrit : « Les vraies veines de la richesse sont de pourpre. L'apogée final, le dernier terme de la richesse est dans la plus grande somme possible de créatures au souffle puissant, à l'œil clair, au cœur joyeux... Il n'y a de richesse que la vie. » Nous avons failli succomber dans une lutte où nous étions un contre trois. La cause fondamentale de l'invasion étant la dépopulation d'une partie de la France, comment éviter le retour de la guerre, si ce n'est par une natalité généralisée, par une politique familiale? « Celle qui balance le berceau, dit encore Ruskin, gouverne le monde. »

Au sortir de la tourmente où la France entière aurait pu sombrer, mais qui avait atteint leurs foyers plus cruellement qu'aucun autre, que répondaient les chefs de famille du Nord-Est si on les interrogeait alors? « Nous avons l'impression, disaient-ils, que toutes les initiatives prises depuis un demi-siècle l'ont été sans tenir compte de deux faits capitaux : d'une part, la dépopulation de certains milieux, d'autre part l'épanouissement de nos familles. C'est sur nos foyers et sur ceux qui leur ressemblent qu'il faut bâtir les organisations destinées à défendre l'Etat contre les périls qui nous menacent dans notre sécurité et notre prospérité. Nous devons à la France de nous unir, en sorte que sa politique ne soit plus individualiste, mais familiale. »

Ces chefs de famille, en conséquence, formèrent une commission de juristes, sociologues, économistes, où figuraient des membres du Parlement, du Clergé, de l'Université, de l'Armée, des Lettres, etc. Le fondateur des *Semaines sociales*, M. Eugène Duthoit, prit une part active aux réunions. Attentivement

(1) Le regretté Henri Langlais, directeur de ce journal, réussit à rentrer en France libre dans l'été de 1915, et reprit d'abord la publication de *La Dépêche* à Paris.

penchée sur les faits, selon la méthode illustrée par Taine quand il écrivit *Les Origines de la France contemporaine* après 1870, cette commission élaborait et mûrit la *Déclaration des droits de la famille* qui fut lue par le général de Castelnau, entouré de deux ministres, aux Etats généraux de la Famille française, tenus dans la nouvelle Bourse de Lille (5 décembre 1920).

Voici son prologue et ses neuf articles :

La famille, fondée sur le mariage, hiérarchiquement constituée sous l'autorité paternelle, a pour fin de *transmettre, d'entretenir, de développer, de perpétuer* la vie humaine. Elle dispose à cet effet de droits imprescriptibles, antérieurs et supérieurs à toute loi positive.

I

La famille a le droit de se multiplier. C'est d'elle que la patrie tient ses citoyens, ses soldats, ses artisans, ses missionnaires, ses pionniers. Tout ce qui entrave la transmission de la vie, — propagande immorale, désorganisation du travail, mauvaise répartition des profits ou des charges publiques, — atteint la famille dans le plus essentiel de ses droits.

II

La famille a des droits d'éducation. Elle doit former le corps, l'intelligence, l'âme de l'enfant. Elle a donc le droit de mettre en œuvre tous les moyens légitimes qui concourent à cette triple fin, et spécialement d'entretenir avec l'école des relations suivies de collaboration et de contrôle.

III

La famille a le droit d'être protégée contre les fléaux divers qui la menacent de dissolution : licence des rues, des spectacles, d'une certaine presse; alcoolisme, tuberculose, régime du taudis, multiplication des divorces.

IV

La famille a le droit de posséder. Société vivante et concrète, naissant et vivant au milieu des biens extérieurs qui l'environnent, elle a droit, non seulement à un foyer décent, mais à l'acquisition facile d'un bien ou domaine familial, à la culture d'un fragment du sol national.

V

La famille a le droit de se perpétuer. Elle ne meurt pas plus avec les représentants temporaires de l'autorité domestique que l'Etat ne meurt quand disparaissent les dépositaires de l'autorité publique. La transmission héréditaire du patrimoine doit lui être garantie, sans que le bien familial soit amputé par d'excessifs impôts de mutation ou pulvérisé par le partage forcé en nature.

VI

La famille a le droit de vivre de son travail. Doit être proscrit tout régime de la production qui minerait les forces vives du père, de la mère, de l'enfant, ou qui troublerait la vie familiale. Doit être assuré par des organisations appropriées, sous l'égide de la profession et de la loi, le salaire suffisant pour faire vivre la famille.

VII

La famille a droit à la justice distributive. Les impôts, les charges, les tarifs, les subventions, les allocations de vie chère, les pensions, doivent être calculés, non en fonction de l'individu seul, mais en fonction de la famille.

VIII

La famille, vraie cellule sociale, a le droit d'élire des mandataires aux assemblées de la commune, du département, de la région, de la nation. Le père dispose, en sus de sa voix personnelle, d'un nombre de voix égal ou proportionnel à celui des enfants mineurs non émancipés qui sont sous sa puissance. La mère vote au nom du père mort, absent, interdit ou déchu.

IX

La famille étant la source de toute grandeur nationale, de toute prospérité économique, c'est le bien familial qui doit être à la fois *inspirateur* et *coordinateur* des lois sociales. Toute loi, tout décret, toute jurisprudence, tout régime administratif jugé, après expérience, malfaisant ou périlleux pour la famille, doit être réservé. Il faut donc que la famille ait sa part d'influence propre dans les organismes, quels qu'ils soient, qui ont pour fonction de préparer la loi ou d'en assurer l'exécution.

En un mot, Famille d'abord! Et le reste, si la famille est forte, unie et prospère, viendra par surcroît.

Telle est la charte du mouvement familial actuel, auquel la

France devra, si sa situation démographique s'améliore, de redevenir un jour la nation prépondérante en Europe qu'elle fut autrefois.

La Déclaration des Droits de la Famille prendra-t-elle place dans les manuels comme la précédente? Il faut le souhaiter, afin qu'elle soit aussi apprise et commentée à l'école. En tout cas, ceux des lecteurs du *Mercury* qui l'ignoraient avaient droit à la connaître; c'est pourquoi nous l'avons reproduite intégralement au seuil des chroniques qui seront régulièrement consacrées ici à la famille française.

MÉMENTO. — Notons l'accueil fait par *Le Temps*, au mois de mai dernier, à la lettre d'un jeune chef de famille. Celui-ci signalait, à propos des décrets-lois frappant les signes extérieurs de richesse, « l'injustice qui consiste à imposer les contribuables d'après l'importance de leur logement », et il faisait remarquer que les familles nombreuses, sans pour cela être plus riches que les autres, ont besoin d'un logement plus spacieux. Sa conclusion : « Il est inique de les pénaliser », fut adoptée par le plus grand journal de la République, puisqu'il publia sa lettre.

A. MABILLE DE PONCHEVILLE.

LES REVUES

Revue de Paris : lettres et propos de l'archiduc Rodolphe; son libéralisme; son entrevue nocturne avec Clemenceau en 1886; son opinion sur Guillaume II, dès 1888; ses amours; l'attrait possible de la mort sur cet héritier d'un sang malsain. — *La bouteille à la mer* : vers d'un juge impitoyable de Léon Deubel et un poème de M. Roger Michael. — *Volontés* : réponses à une enquête sur les « directeurs de conscience en Occident ». — *Les Cahiers poétiques de Corymbe* : une poésie de M. Pierre-Louis Picard. — Rectification, à propos du « Saint-Suaire » de Turin. — Mémento.

Feu l'archiduc Rodolphe demeure l'un des hommes publics sur lesquels furent écrites les plus coupables sottises. Le cinéma enfin s'est mêlé de les aggraver. Pour les foules, le prince représente l'intempérance, la débauche, une fin sanglante par le suicide à deux ou l'assassinat. Mme Berthe Zuckerhandl, fille de Maurice Szeps, directeur-fondateur du *Neues Wiener Tagblatt* et ami de ce Habsbourg, vient de donner à la *Revue de Paris* (15 juin) une trentaine de pages du plus haut intérêt sur celui qui aurait pu régner sur l'Autriche, la Hongrie et les peuples soumis naguère aux deux couronnes de la monarchie double. Le journaliste et l'héritier de deux

trônes « se sont vus ou écrit toutes les semaines » de 1882 à 1889. Le premier, ami de Gambetta, beau-frère de Paul Clemenceau et en relations de sympathie avec Georges Clemenceau, préconisait dans son journal une politique francophile. Il la recommanda au prince qui, libéral, cultivé, détestait la Prusse. Ecrivant son testament, en 1878, celui-ci y déclarait : « Partout, mais surtout en Autriche, la réaction est le premier pas vers la chute. » De Prague, le 26 juillet 1882, il mande à Szeps :

Le principe du nationalisme s'appuie sur les fondements les plus vulgaires, les plus bestiaux, c'est en somme le triomphe des sentiments et des instincts charnels sur les supériorités intellectuelles et culturelles qui, elles, donnent à l'humanité l'idée de l'égalité de toutes les nations, du cosmopolitisme.

Je considère les hostilités entre races et nations comme une grave régression et il est bien significatif que ce sont en Europe les éléments les plus hostiles au progrès qui les favorisent et les exploitent à leur profit.

De même que la science est universelle, toutes les parties de la société humaine devront forcément s'unifier, avec le temps, sous tous les rapports.

La même année, il déclare à son correspondant :

Je serais bien heureux d'avoir par vous quelques renseignements sur la France où il doit se passer bien des choses intéressantes. J'ai pour ce pays une extrême sympathie. Nous devons énormément à la France qui est la source de toutes les idées et institutions libérales sur le continent et dans tous les moments où de grandes conceptions doivent se faire jour : elle sera toujours pour nous un modèle. Qu'est l'Allemagne en comparaison ? Uniquement une immense soldatesque prussienne développée, un Etat purement militaire dont l'étendue s'est prodigieusement accrue.

A quoi l'année 1870 a-t-elle servi à l'Allemagne ? Aux petits princes et rois est venu s'ajouter un empereur, ils ont à entretenir une armée beaucoup plus considérable, et la pensée d'un empire et d'une unité soutenus et disciplinés par les soldats, la police et une bureaucratie rigoureuse, plane sur les ailes d'un patriotisme de commande et imposé à la pointe des baïonnettes.

Cette amitié de l'archiduc, son libéralisme, lui suscitaient des ennemis.

Il se plaint, en 1883, d'être surveillé, espionné. Il emploie ces

mots. On le dénonce à l'empereur son père. Le 13 janvier, il exprime son regret de la mort prématurée de Gambetta : « un titan, une puissante figure qui m'a toujours inspiré de l'admiration et de la sympathie », écrit-il. A la fin de ce mois, recevant Szeps, la nuit, en secret, à la Hofburg, il lui parle ainsi :

La fatalité nous entraîne vers des buts mystérieux et cette fatalité s'appelle les Jésuites, qui ont partie liée avec « les membres les plus influents de la famille impériale ». Et cela me vise, moi aussi. On me surveille, on m'espionne de la façon la plus incroyable. Je ne peux faire un mouvement, j'en suis arrivé à me méfier de toutes les personnes de mon entourage, même de mon vieux serviteur.

C'est de nuit encore — celle du 22 au 23 décembre 1886 — que le journaliste introduisit Clemenceau auprès de l'archiduc. Il assista à leur entretien et nota les propos tenus dans une atmosphère cordiale. On lit :

Le prince héritier accueillit chaleureusement Clemenceau :

— Il y a longtemps que je désire vous rencontrer. Vous connaissez bien l'Autriche et vous êtes pour elle un véritable ami. M. Szeps m'a fait lire un résumé qu'il a écrit après une conversation avec vous. Je n'oublierai pas votre déclaration : « La France devrait faire la guerre plutôt que de permettre que les provinces allemandes de l'Autriche tombent au pouvoir de l'Allemagne ».

— Sans parler de mes sentiments amicaux pour l'Autriche — répliqua Clemenceau — car je ne mettrais jamais mes sentiments personnels en avant quand il s'agit de mon pays, du point de vue d'un homme politique français, j'ai toujours souhaité une Autriche indépendante. En effet, la liberté de l'Autriche est une nécessité absolument vitale pour la France comme contrepoids à Bismarck.

LE PRINCE. — L'Allemagne ne comprendra jamais la signification et la sagesse remarquables qui groupent Allemands, Slaves, Hongrois et Polonais autour de la couronne. L'Etat de Habsbourg a depuis longtemps réalisé, en petit il est vrai, le rêve de Victor Hugo des « Etats-Unis d'Europe ». L'Autriche est un groupe des nations et des races les plus différentes réunies sous une direction unique. En tout cas, c'est l'idée fondamentale de l'Autriche et c'est une idée qui a une importance énorme pour la civilisation mondiale. En admettant que pour le moment la réalisation de

cette idée ne soit pas parfaitement harmonieuse — pour m'exprimer en termes diplomatiques — cela ne veut pas dire que l'idée en elle-même soit fausse. Cela signifie simplement qu'une belle idée devrait assurer l'harmonie et l'équilibre dans le sens le plus libéral... Voilà pourquoi l'Autriche devrait à mon avis être d'accord avec les démocraties occidentales, car c'est là que règnent encore le libéralisme véritable, la liberté individuelle, le mépris de l'idée de race, de la haine de races.

CLEMENCEAU. — Bismarck tient ces qualités pour une faiblesse. C'est assurément un homme de génie, mais il ne triomphera jamais du hobereau prussien qu'il y a en lui. D'ailleurs, sa politique à l'égard de l'Autriche n'est pas parfaitement claire. Pourquoi, s'il désire avoir pour alliée une Autriche forte, a-t-il songé à offrir un échange : Metz et la Lorraine contre les provinces allemandes de l'Autriche ?

Dans les derniers jours d'août 1888, le prince juge ainsi Guillaume II qui règne depuis le 15 juin seulement :

Guillaume II se révèle : il pourrait bien déclencher un grand bouleversement dans la vieille Europe. J'ai aussi cette impression : c'est tout à fait l'homme à cela... énergique et entêté, il se prend pour un génie. Que veut-on de plus ? Il pourrait d'ici quelques années amener l'Allemagne des Hohenzollern à la place qu'elle mérite.

Rodolphe devait rencontrer Marie Vetsera le 5 novembre de cette année-là. On projetait de le proclamer roi de Hongrie, dans la nuit du 28 au 29 janvier suivant, avec l'aide de l'armée. La jeune fille de 17 ans le conquiert par un « charme oriental » qui lui rappela (il avait, lui, 31 ans) un amour antérieur que Mme Zuckerhandl évoque ainsi :

A l'époque où, encore tout jeune homme, il habitait Prague, il visita un jour le ghetto et y rencontra une jeune fille juive d'une extrême beauté. Ils s'aimèrent, mais les parents de la jeune fille se hâtèrent de l'envoyer à la campagne pour les empêcher de se revoir. Pour rejoindre son bien-aimé, elle s'échappe et revient clandestinement à Prague. Le lendemain, elle tombe malade et meurt d'une fièvre cérébrale.

Pendant longtemps le prince porta chaque année des fleurs sur sa tombe au cimetière israélite. Il ne pouvait l'oublier et ce fut seulement quand il connut Marie Vetsera qu'il éprouva une passion comparable.

L'auteur de l'article rapporte l'anecdote significative ci-après :

Mon mari faisait un jour une visite au prince héritier. Celui-ci lui demanda s'il ne lui était pas désagréable d'habiter à l'Institut d'anatomie au milieu de cadavres et de squelettes, dans une atmosphère de mort.

— Non, répondit mon mari, les crânes des morts eux-mêmes ont une certaine beauté et on se familiarise bientôt avec cette idée que la mort n'est pas un mal, mais un accomplissement nécessaire et merveilleux de la vie.

Le prince parut très frappé de ces mots et répliqua d'un ton résolu :

— Oui, il faut regarder en face et sans crainte la pensée de la mort.

Et il pria Emile Zuckerkandl de lui donner un crâne. Mon mari lui en envoya un tout spécialement préparé et Rodolphe l'a gardé, jusqu'à sa mort, sur son bureau.

Pour employer le langage des psychologues, on pourrait voir là un symbole du désir de mourir que Rodolphe nourrissait dans son subconscient.

C'est là, croyons-nous, une conclusion précipitée et aussi hasardeuse que de prétendre que Rodolphe de Habsbourg, empereur et roi, « aurait préservé l'Autriche de la plus tragique des catastrophes ».

§

La bouteille à la mer (avril-mai), une des « jeunes revues » les plus représentatives de la jeune poésie, traite bien durement, par la plume de son directeur littéraire, M. Hugues Fouras, l'œuvre poétique de Léon Deubel :

J'affirme, lecture faite, termes pesés, choisis, froidement, impartialement, que ce poète ne fut qu'un faux poète ayant cru, bien à tort, que la poésie était une série de coups de clairon [...] Et je me prends de plus en plus à considérer que ce volume pourrait bien rester comme le catalogue, complet et définitif, de tout ce qui est interdit à la poésie, de tout ce qui, depuis cinquante ans et plus, assassine la poésie. De ce point de vue, l'entreprise de M. Eugène Chatot est méritoire. Je lui tire ici mon chapeau. Personne n'aurait pu grouper une aussi importante série d'épuisants sonnets, ou de redites de pièces célèbres; car Verlaine, Mallarmé, Heredia, Samain, Hugo, Baudelaire, et bien d'autres, retrouve-

raient dans cet inconcevable capharnaüm de nombreux bibelots personnels.

Léon Deubel ne fut qu'un écho, mille fois trop sonore.

Pour conserver à sa mémoire un certain pouvoir attractif, il eût fallu éditer un florilège d'une quinzaine de pages, et déclarer honnêtement que, hors ces quelques poèmes, rien ne valait d'être connu. Ce n'eût d'ailleurs été pas si mal que ça !

Une autre fois, chers Aînés, ne nous racontez plus d'histoires...

En opposition à cette violence, je me contenterai de citer une pièce de M. Hugues Fouras :

MISTENFLUTE

La fumée bleue du village
Ayant un jour dessiné
Sa joue, son œil et son nez
— Et peut-être davantage —

Il naquit un soir de vent
Chez le charbonnier Misère.
Il joue avec les enfants
Que l'on voit assis par terre.

Il grimpe aussi quelquefois
Sur le genou des aïeules
Ou fait chanter à mi-voix
Les flûtes qui jouent toutes seules.

Bon matin il se promène
Un chapeau à chaque pied
Et rit quand vous souriez
De la rêverie humaine.

Est-ce là de la poésie? Est-ce seulement original? Est-ce un tout petit peu plus que rien? Et ce numéro de la revue si cruelle à l'œuvre de Léon Deubel, est en majeure part composé de piécettes cousines de celle qu'on vient de lire. Tordre le cou à l'éloquence, soit. Pourquoi sacrifier à un poncif de fantaisie plate, insignifiante, trop souvent inspirée des pires films importés d'Amérique?

Il convient d'excepter de ces remarques ce « Poème à la Poésie » de M. Roger Michael, vraiment doué de « la beauté du diable » :

Dans la ville mal éveillée
Un long troupeau part de travers.

La Rue et ses moutons noirs.

Le pas,
Le pas écrasant des hommes
A la conquête incertaine du pain.
Ils vont penchés en avant
Si fort qu'ils pourraient tomber.
Les fronts appuient leurs angoisses
Au vent dur comme une vitre.

Mais ne cassent
Ni la vitre,
Ni les angoisses...

Et soudain
La Rue court une pure aventure.
Miracle!
Les moutons noirs deviennent blancs.
Il neige.

Sur les hommes du matin,
Sur les pauvres échines tristes,
Sur les yeux lourds,
La neige impose sa magie.

Il neige à la folie.

Toutes cornes dehors, l'abondance
Prodigue des milliards d'alouettes fondantes,
Et des rêves...
Le ciel joue.
Les visages retrouvent les yeux de la joie.

Il neige à la folie.

Pour peu que cela dure,
Avant ce soir
Il y aura sur les toits
Et dans les rues enrubannées,
Et dans le cœur de tous les hommes,
Quarante centimètres de Poésie.

§

Volontés (juin), publie en un numéro spécial de 236 pages les réponses de 74 correspondants à une enquête sur les « directeurs de conscience en occident ». M. Jules Monnerot con-

clut de ces nombreuses et abondantes réponses que « les questions restent posées » et « qu'un livre, voire une bibliothèque ne suffirait pas » à rassasier la curiosité par elles mise en appétit. Je suis bien d'accord avec lui, après lecture de cette consultation. Il faut savoir s'ennuyer quelquefois, le crayon aux doigts. J'ai noté au passage...

M. Raymond Delheugne observe :

Un simple regard vers l'Est nous laisse entrevoir quatre-vingts millions d'êtres suivant fidèlement le Meneur.

« Fidèlement » ? C'est fort discutable.

M. A. Detœuf écrit :

Ce ne sont ni les leaders politiques, ni les savants, ni les écrivains, ni les médecins qui peuvent, en tant que tels, être ces directeurs. *C'est à ces hommes qu'il faut des directeurs.*

Car c'est, à mon sens, une erreur, de dire qu'il faut une religion pour le peuple. Il faut une religion *pour l'élite*. Par religion, je n'entends pas nécessairement un dogme comportant la croyance en Dieu; j'entends simplement une croyance commune à une nécessité supérieure, une communauté de postulats indiscutés.

Mais, qu'est-ce que des « postulats indiscutés », Seigneur?

M. Raymond Dumay, partisan des « Auberges de la Jeunesse », s'écrie :

Et au poteau les Messies!

Il achève sa réponse sur ces mots désenchantés :

Une mystique? Il n'y a pas très longtemps j'aurais répondu : celle du bonheur. Maintenant je ne sais plus.

M. Jacques Givet déclare :

...je crois à la mission du prolétariat, dans la mesure où il faut croire à un miracle nécessaire.

Et il affirme :

La conscience sera non dirigée ou ne sera pas.

M. Thierry Maulnier constate :

Les directeurs de conscience actuels sont presque tous au service d'intérêts matériels.

M. Reboul, « élève à l'École normale supérieure, Paris », professe :

Vivre est un fardeau trop lourd et coûteux pour qu'on y ajoute le luxe de la conscience.

M. Albert Rivaud, « professeur à la Sorbonne », tient l'action pour impossible sans une mystique. Sur quoi, il cite un fait de la guerre :

Les 3/4 des héros de la guerre n'avaient pas de mystique consciente : ils cherchaient simplement à accomplir un devoir borné : ne pas avoir peur, tenir, remplir une mission qu'on leur avait donnée. En 1916, un cycliste a été mortellement blessé près de moi, en revenant de faire une course que je lui avais donnée. C'était un employé du Bon Marché, homme simple et droit, très peu romantique. « C'est pas de chance d'avoir été touché comme cela, quand j'arrivais. Enfin, voici le pli ». Et il est mort. Avait-il une mystique? Cette exaltation est bonne pour ceux qui ne sont pas sûrs d'eux-mêmes et dont la bravoure et l'héroïsme sont *neufs*, et encore instables. Il y a bien de la rhétorique dans tous ces discours sur la mystique des uns et des autres.

§

Les Cahiers poétiques de Corymbe (avril-mai) donnent, avec des pièces de 37 autres poètes, un choix de poèmes de M. Pierre Louis-Picard qui chante juste, en vers aisés, d'une fluidité, d'une transparence d'eau pure. Ceux-ci ont la grâce qui nous fait aimer davantage notre grand van Lerberghe, de lecture en lecture. Et il est bien possible que *la Chanson d'Eve* soit inconnue de M. P. Louis-Picard :

Qui me dira si j'ai rêvé ma propre enfance?

C'était la guerre et j'étais sans défense
contre les songes de rencontre, les chimères
dont je voyais au soir se déployer les ailes d'or.

Ai-je rêvé la guerre et mon enfance et son décor,
ce grand jardin plein de mystères,
ces arbres et ces fleurs, cette vieille maison
et cette cloche dont
j'entends encore chanter l'appel en ma mémoire?

Ai-je rêvé la solitude immense
de mon adolescence et cet amour très pur?

Ai-je rêvé le nom de cette jeune fille
et son sourire
et ses tresses lourdes et blondes,
ce désir
que j'entretenais avec fièvre, fuir
avec elle, au-delà de ma propre substance?

Ce jour où comme un fou,
je lui criai tout mon amour
et son regard à la fois triste et doux,
ce regard de femme en mon regard d'enfant!

Et les ai-je rêvées,
ces premières pensées, ces premières tendresses
pour un arbre, une fleur, un livre, un paysage,
ces découvertes,
ces portes entr'ouvertes sur le monde?

Ces premiers vers que j'écrivais avec délire
et que j'allais chanter aux nues,
cette heure trouble où plein de trouble,
pour la première fois j'aperçus toute nue
la femme...

Sur ce passé dont rien ne reste, je m'incline
incertain... ai-je vécu ces jours lointains
qui me fascinent?

Qui me dira si j'ai rêvé ma propre enfance?

§

RECTIFICATION : Au sujet de ma citation (*Mercur*, 15 juin, p. 675-676) empruntée à un article du *Mois* sur le « Saint Suaire » de Turin, M. Paul Vignon m'écrit :

C'est l'étoffe de Cadouin qui porte des bandes ornées de caractères coufiques. Sur le linge de Turin, pas de bandes, ornementales ou autres, mais la double silhouette à propos de laquelle des opinions contraires s'affrontent.

MÉMENTO. — *Le Banquet* (31 mai) : M. Henri Leca, qui fut au lycée Lakanal un condisciple du regretté René Bichet, en publie deux pièces de vers retrouvées « dans un vieux cahier d'histoire » et qui portent ce titre : « Du soleil sur les bois ».

Le Bon Plaisir (mars-avril) : De M. Paul Sentenac : « Sur Du-

pléssis de Pouzilhac et la Septimanie ». — « Pour toi, si tu veux », une suite poétique de M. Raymond Groc. — Poèmes de MM. A. Bel-
livier et Henry Dérioux.

Cahiers du Sud (mai) : Poèmes de MM. Georges Neveux et Robert Goffin. — De M. Jean Malaquais : « Julien Benda et la justice abstraite ». — « Avec des cartes truquées », un généreux pamphlet de M. Jacques Bénét avec les commentaires de MM. G. Picon, A. Chastel, J. Grenier, P. Missac, R. Secretain et B. Fondane.

Combat (juin) : M. F. Gravier : « L'alliance russe ». — M. René Vincent : « Le génie de Cami ».

Commune (juin) : « L'homme contre les nuages », discours pour la paix prononcé à la maison de chimie par M. Aragon. — M. Julien Benda : « Pour la défense de la démocratie ». — « André Marty » par M. J. Béry. — « Charlie Chaplin 1921 », par M. Louis Delluc. — « Sur la chanson populaire » par M. Charles Vildrac. — « Ernst Toeller » par M. Kurt Kersten.

Le Divan (juin) : « Pierre Lièvre », émouvant adieu de M. Henri Martineau. — Des poèmes de Mme Pascale Olivier et de M. Gilbert Charles. — « Stendhal, maître de la conscience » par M. C. V. Holst.

Esprit (1^{er} juin) : Sous ce titre : « La parole est aux réprouvés », M. W. Rabinowitch apporte le « témoignage d'un juif », M. L. G. Damas dénonce la « Misère noire », M. Alain Dietz dépeint « La Tchécoslovaquie sous le joug Nazi ». — La revue annonce qu'elle fonde « un centre d'études et d'orientation psycho-pédagogique ».

Etudes (5 juin) : « L'âme profonde de la Chine » par M. Maurice de Marchiennes.

La Grande Revue (mai) : « L'énigme de Judas » par M. Ch. Guignebert. — « Souvenirs sur R. M. Rilke », de M. Alfred Wolfenstein. — M. A. Moufflet : « Vers la décadence de la syntaxe ».

Le Mois (5 juin) : M. G. Margouliès : « Le Japon, dès à présent, a perdu la partie ». — M. A. Obermann : « Le III^e Reich expulse la peinture dégénérée ». — De M. D. Orme : « L'Angleterre inconnue : le snobisme fonction sociale ».

La N. R. F. (1^{er} juin) : La fin du « Songe d'Eleuthère » de M. Julien Benda. — « Dabil à Manosque » par M. Jean Giono. — « Un procès de sorcellerie en 1929 » commenté par L. Lévy-Bruhl de qui c'est le dernier écrit.

Les Primaires (mai-juin) : « Le papa Charles », un remarquable récit de M. Gaston Héaulme. — De M. Régis Messac : « David H. Keller et le roman scientifique ». — Poèmes de M. J. Arnaud-Durand.

La Renaissance provinciale (mai) : M. Vital-Marcille défend « L'interdiction des publications immorales ». — « Vêpres clai-

res », poèmes de M. R. Jean-Boulan couronnés par la Société des Ecrivains de Province.

Revue bleue (juin) : M. V. Fleury : « Sully-Prudhomme ». — M. P. L. Rivière : « La loi de l'Islam ».

Revue des Deux Mondes (15 juin) : M. O. Aubry : « La Révolution à Versailles ». — « La paix de l'Europe et la leçon de Vergennes » par M. Ch. de Chambrun.

La Revue juive (juin) : M. Ossip Lourié : « A propos de la rapine légalisée ». — Déclarations de MM. G. Duhamel, H. de Ké-
rillis, J. Maritain, etc., contre l'antisémitisme.

Revue des Poètes (15 juin) : Vers de MM. A. Praviel, A. Dupouy, J. Barrière, C. Melloy et de Mmes M. Henry-Rozier et Marthe Boissier.

La Revue universelle (1^{er} juin) : « Ode à Charles Maurras » par M. Bernard Privat. — « L'imposture de l'espace vital » par M. Marcel Chaminade. — Mme Marguerite Bourcet : « La duchesse d'Alençon et le Bazar de la Charité ». — « Charles Nicolle » par M. Levandowski.

CHARLES-HENRY HIRSCH.

LES HEBDOMADAIRES

Candide : Le certificat prénuptial. — *La Griffe* : Une communication à l'Académie. — *Je Suis Partout* : Le style des dictateurs.

Sous ce titre : *Le certificat prénuptial*, le docteur Charles Fiessinger aborde le problème si important de la protection désirable au moment du mariage, dans **Candide** du 14 juin. Son article ne peut blesser personne; il suggère des lignes à suivre plutôt qu'il ne prétend les imposer :

La belle étude du professeur G. Sergent sur la conscience du médecin (1) m'a semblé devoir rappeler l'attention non pas sur le livret de mariage ordonné par décret de l'Etat, mais sur la valeur d'un simple certificat délivré spontanément et gentiment aux futurs conjoints par le médecin de la famille.

Au cours de ma longue carrière, chaque fois qu'une jeune fille, dont je soignais les parents, se mariait, je disais à ces derniers : « Je vais vous signer une attestation constatant la bonne santé de la future fiancée, vous la montrerez au jeune homme et lui demanderez en échange d'apporter de son côté un certificat similaire. »

Jamais pareil propos ne connut la moindre difficulté. Or, le

(1) Prof. G. Sergent : *La conscience du médecin* (*Revue des Deux Mondes*, 1-5-1939).

professeur G. Sergent conte cette aventure qui lui est advenue, ainsi qu'à nombre d'autres.

Un malade atteint d'une maladie contagieuse vient prendre conseil et informe le docteur qu'il se mariera sous peu. En général les observations du médecin suffisent pour détourner le client d'un pareil dessein. Il attendra le temps nécessaire et l'on verra plus tard.

Mais si le malade ne veut pas attendre? Retenu par le secret professionnel, le médecin ne peut rien dire. Il lui est interdit d'aviser la famille du péril prochain.

Dans l'espèce, il semble toutefois qu'il est possible d'intervenir et d'une manière indirecte. Le médecin, tout simplement, conseillera aux parents d'exiger un certificat de santé pour le prétendant. Que le livret prénuptial soit ou non inscrit dans la loi, tout père de famille qui marie sa fille encourt une responsabilité bien lourde. A lui de s'enquérir.

S'il ne le fait pas, il commet une faute dont il est affligeant de prévoir les suites. Combien il lui est aisé de l'éviter : il n'a qu'à solliciter la production de l'attestation médicale. Et cela, quelle que soit la situation du conjoint et à tous les étages de la société.

La fortune, un grand nom, ne dispensent pas de cette formalité préalable. La maladie ignore la hiérarchie artificielle des sociétés. La tuberculose pulmonaire et la syphilis des milliardaires et des princes n'ont aucune espèce de prévenances à l'égard des biens matériels et des titres. A tous les degrés de l'échelle, les mêmes précautions s'imposent.

Il n'est nullement besoin d'une loi pour répandre l'enseignement de leurs bienfaits. Pour les nécessités de la vie, comme pour la conservation de la santé, la sagesse est de ne compter que sur soi. Le concours de l'Etat aide pour peu de chose. Il offre même l'inconvénient de dispenser l'individu d'un regard attentif sur soi. L'habitant d'un pays libre et sensé n'a point besoin de mesures coercitives pour voir directement la direction de son intérêt et se comporter en conséquence. Le médecin le renseignera à l'occasion. Ce dernier est non seulement créé pour faire reculer la maladie. Il possède en mains les moyens de l'empêcher de naître.

N'oublions pas que c'est à l'autorité unique du médecin que la vaccination antivariolique devait d'être pratiquée dans les familles. Ce n'est qu'à partir de 1882 et plus de quatre-vingts ans après la découverte que la vaccination de Jenner devint obligatoire. Chez les Français, hommes de bon sens, la persuasion offre toutes chances de recueillir des adeptes immédiats. La contrainte ne vient

qu'après et pour ramener les indifférents et les contradicteurs de parti-pris.

Le certificat prénuptial est obligatoire en République Argentine, Bolivie, Esthonie, Danemark, Russie, Turquie. Depuis le 12 novembre 1935, il est exigé en Allemagne (1). Dans ce dernier pays il comporte des renseignements détaillés sur l'hérédité, l'état physique, l'histoire pathologique des candidats, la présence éventuelle en eux d'un sang non allemand. Cette dernière condition révèle une foi touchante dans les constatations de laboratoire. Comme s'il était possible de se guider d'après des renseignements aussi fragmentaires et aussi contradictoires!

En Norvège, la loi matrimoniale du 1^{er} janvier 1919 comprend 88 paragraphes. Diable! Et quelle surveillance! Toute personne atteinte d'une maladie mentale ou de syphilis à la période contagieuse est déclarée inapte. S'agit-il d'une autre maladie, épilepsie, lèpre, maladie vénérienne non guérie, un médecin devra s'interposer et mettre les deux candidats au courant des dangers qui les menacent. Résolution plutôt puérile. Devant l'amour rien ne compte. Il est plus fort que la mort.

Mais la législation norvégienne va encore plus loin. Elle délie le médecin du secret professionnel et l'oblige à déclarer aux autorités compétentes les maladies susceptibles d'être transmises et qu'il découvre chez les sujets en instance de mariage.

Tout candidat au mariage doit répondre par écrit à un questionnaire très détaillé, toute fausse déclaration étant passible d'un emprisonnement de deux ans.

Aux Etats-Unis, depuis 1936, la réaction de Wassermann est obligatoire. Un laboratoire autorisé communiquera les résultats.

Beaucoup est à faire dans ce sens. Mais restons si possible dans les limites pratiques où se trouve encore sauvegardée la liberté individuelle. Il n'y a malheureusement pas que les malades. Comptez maintenant avec les idiots, les déments, les criminels. Du coup, on est allé plus loin. Il ne s'agit plus seulement d'un certificat prénuptial. Il faut empêcher à ces déchets de la société les possibilités de procréation. Et la stérilisation est intervenue. Mais ce prolongement du problème ne nous occupe pas pour l'heure et nous nous cantonnons dans le domaine des malades contagieux.

Ici, la conduite des parents tient le premier plan. Ils marient un fils ou une fille. Qu'ils sollicitent de leur médecin un certificat de santé en faveur de leur enfant et, cette certitude en main, qu'ils en réclament une pareille de la part de l'autre famille. Rien de

(1) Doct. Abel : *Questions d'actualité* (J.-M. Baillière, 1939, p. 293).

plus naturel qu'une semblable démarche. On a fait la vérification de son côté. Elle sera consentie de l'autre.

Sans doute, ceux qui veulent mal faire trouveront toujours matière à accomplir leur dessein. Il y a une trentaine d'années, lors d'un mariage religieux à Saint-Philippe-du-Roule, il se trouva que le marié n'était pas le jeune homme qui était allé trouver le médecin. Présent après le défilé, ce dernier en fit la confidence au père de la jeune fille et le mariage fut rompu.

Comptons maintenant encore avec les accidents possibles de l'enterrement de la vie de garçon. Ici le jeune homme commet un acte malpropre. Il lui appartient de songer au lendemain. Toutes précautions prises néanmoins, il restera toujours des occasions qui déjoueront les mesures de sauvegarde les plus sages. Ce ne seront plus que des exceptions.

Et il faut compter avec les exceptions. Mais non point jusqu'à se dispenser de se comporter d'après la généralité des évidences.

Point n'est indispensable de recourir à des mesures légales. Père et mère, faites le nécessaire par vous-mêmes.

Vous n'avez point besoin d'articles de loi.

La seule vue des risques à éviter dictera votre décision. Et la conduite que vous adopterez se bornera à une demande très innocente : la délivrance d'un certificat de santé délivré par le médecin de l'un ou l'autre conjoint.

N'oublions pas que les articles de loi sont souvent des carabiniers d'opérette. Ils se laissent aisément tourner, duper et offrent, à titre de contrainte, des services qui se proposent quand l'heure a sonné et qu'il est trop tard.

Dans **La Griffe** du 9 juin cet exposé de M. Germain-Martin, ancien ministre : « A l'Académie des Sciences morales et Politiques », à propos du livre de M. Jean-Michel Rénaitour, *Notre Marine* :

Messieurs,

J'ai l'honneur d'offrir à l'Académie, de la part de son auteur M. Jean-Michel Rénaitour, un volume intitulé « *Notre Marine* ».

L'auteur est président de la Commission de la Marine Militaire. Il a donc à sa disposition une documentation importante.

Il nous en fait part, non point pour nous inviter à pénétrer dans les domaines de la stratégie et de la tactique navales, mais pour apprendre aux habitants d'une nation qui a une vaste étendue de côtes baignées par trois mers, un empire colonial vaste et épars sur

toutes les mers du globe, l'importance de la Marine, ses moyens d'action, la complexité des problèmes.

L'ouvrage, préfacé par l'Amiral Lacaze, est écrit avec entrain et une grande clarté de style. Il doit contribuer à faire pénétrer dans la nation l'amour de la Marine, tant le rôle de celle-ci apparaît vital.

Guidés par M. Renaitour, que de choses nous apprenons ! Dans le présent, nous avons des cuirassés de 35.000 tonnes. Mais la mégalomanie japonaise n'a pas voulu s'engager à rester dans ces limites. Dès lors la France, l'Angleterre et les Etats-Unis, en juin 1938, ont signé un protocole qui fixe désormais à 45.000 tonnes le déplacement maximum des bâtiments de lignes.

On peut prévoir que le cuirassé en 1945, aura pour caractéristiques : déplacement 45.000 tonnes, vitesse 35 nœuds. Le ministre des Finances devra accorder 2 milliards de crédits pour une seule unité.

Le navire de ligne doit être appuyé par des moyens de défense contre les sous-marins et les avions. L'ingéniosité humaine est parvenue à associer l'un et l'autre dans un seul engin. On fait des petits hydravions pour sous-marins. Quand le submersible remonte à la surface, il ouvre un capot. L'engin d'acier en sort et, tel un oiseau échappé de sa cage, étend ses ailes, s'envole dans les airs, tandis que le bateau s'enfonce dans les eaux.

L'Etat-Major de la Marine française a suivi et réalisé tous les progrès de la technique. Mais dans le passé on a trop sacrifié à la construction de croiseurs et bâtiments légers. Aujourd'hui on reconnaît la supériorité des grands cuirassés, dominateurs des mers et qui ont tous les moyens de défense contre leurs ennemis.

M. Renaitour exprime le vœu que le tonnage total des navires de ligne soit porté de 170.000 tonnes à 315.000 ; tandis que la flotte de sous-marins serait réduite de 80.000 tonnes à 30.000. Par contre il serait urgent de donner 100.000 tonnes de porte-avions au lieu de 22.000 et 3.000 tonnes d'appareils aériens au lieu de 1.200.

La puissance de notre Marine serait doublée grâce à l'existence d'un corps de bataille puissant et rapide, soutenu par une aviation nombreuse et d'une grande mobilité.

Je suis partout, 9 juin, sous la signature de M. Georges Blond, parlant du livre de M. Adrien Dansette : *Les vues politiques de Napoléon*, dont j'ai entretenu les lecteurs du *Mercur* dans le n° précédent, envisage : le *Style des Dictateurs*, à propos de la formation de Napoléon :

Les *Vues politiques de Napoléon* (1) qui viennent de paraître, fort judicieusement choisies et préfacées par M. Adrien Dansette, suggèrent une infinité de réflexions sur tous les sujets. Et la première de ces réflexions porte précisément sur cette variété. Je veux dire ceci : aussitôt qu'il a pris conscience de son génie, aussitôt qu'il s'est débarrassé de la phraséologie et même, en grande partie, de l'idéologie révolutionnaire, Napoléon se trouve tout naturellement à son aise devant les problèmes les plus divers du gouvernement, comme pourrait s'y trouver l'héritier d'une civilisation véritable. Sa situation de parvenu révolutionnaire ne peut faire oublier la formation qu'a reçue le boursier de Brienne. La notion qu'il a de la société peut comporter des trous et des erreurs, elle n'est point réduite à quelques vues sommaires, elle est *complexe*.

Et, il faut bien le dire, cela nous paraît aujourd'hui merveilleux. Sans vouloir verser dans un pessimisme systématique, il est, hélas ! trop vrai que nous avons parfois de nos jours le sentiment que nous n'avons guère à choisir qu'entre différentes formes de l'imbécillité ; que nous voyons les valeurs les plus essentielles de la civilisation défendues en même temps que des concepts indigents ; que pour ce qui est du rêve d'une société complexe à l'image et à l'usage de l'homme, nous pourrions repasser dans un siècle ou deux. Cela est rendu frappant simplement par le style. Celui du dictateur Napoléon écrase celui de tous les dirigeants actuels, dictateurs ou non, comme le fer forgé écrase la guimauve, celle-ci fût-elle galvanisée. On me pardonnera d'accorder cette importance au style lorsqu'il s'agit de juger les dirigeants des peuples et des régimes : je trouve que rien n'indique mieux le degré de leur tonus véritable, la réalité de leur force politique, la valeur véritable de leurs atouts, que la qualité de leur expression.

Je ne veux pas dire qu'il faille se laisser impressionner par le joli ou par le gonflé. Mais voyez, par exemple, l'ordre du jour de la Marne ; aucun écrivain de génie ne l'aurait rédigé mieux que n'a fait le père Joffre. Eh bien, l'histoire a prouvé que cette perfection signifiait quelque chose ; elle signifiait que le courage, la décision inébranlable et la science militaire se trouvaient alors joints en un faisceau invincible. De même pour les dictateurs actuels : ils s'expriment d'autant mieux qu'ils se trouvent sur un terrain plus réel et qu'ils tiennent une position humainement plus défendable. Le chancelier Hitler a eu de bons morceaux lorsqu'il parlait de sa douleur devant sa patrie humiliée, de sa volonté de

(1) Fayard, édit.

lui rendre son honneur. Les topos actuels sur l'espace vital sont faibles. M. Mussolini avait du ton lorsqu'il balayait un parlementarisme décomposé. Ce style s'est corrompu lorsqu'il s'est agi de proclamer que le peuple italien ne trouverait que dans la guerre l'accomplissement total de son exaltation fasciste. Voyez même un président du Conseil républicain. Qu'il trouve une position politique réelle, qu'il ait à exprimer, non pas l'idéologie nua-gieuse dissimulatrice des appétits, mais le sentiment d'un peuple; il renonce au phénoménal dialecte républicain, il va jusqu'à dire : « Ce sont des fables », et point : « Il ne peut s'agir que de contre-vérités ! »

Je n'ignore point que cet argument du style a beaucoup été employé par les antifascistes qui proclament que toutes les valeurs de l'esprit ont émigré — elles aussi! — dans le camp des grandes démocraties. Nul doute que le premier article exclusif que Mrs Roosevelt a bien voulu câbler à *Paris-Soir* mardi dernier ne les confirme dans cette idée.

Cette bonhomie charmante si spontanément manifestée à propos de la visite des souverains du plus grand empire du monde nous repose du style tendu des dictateurs. Pour revenir à Napoléon, lorsqu'il parlait de l'Empire, il était naturel qu'il employât le style des honnêtes gens de son époque. Ce n'était pas toujours si mal :

C'est un animal trop faible, disait-il lorsqu'il refusait de prendre le coq pour un emblème. Le coq n'a point de force, il ne peut être l'image d'un Empire tel que la France. Il faut prendre un lion étendu sur la carte de France, la patte prête à dépasser le Rhin : malheur à qui me cherche.

L'autre avantage de ce style, si harmonieux, si calme et si fort, c'est qu'il n'a pas cessé d'être compris.

SYLVAIN FORESTIER.

LES JOURNAUX

Indifférent, où es-tu? (l'Ordre, 14 juin). — Tempête sur Tien-Tsin (le Petit Parisien, 16 juin). — A qui les Minquiers? (l'Ordre, 14 juin). — La Tour Eiffel en proie aux poètes (le Figaro, 17 juin). — Adieu à Joseph-Emile Poirier (le Petit Journal, 24 mai), Henri Dutheil (l'Action Française, 12 mai). — Une réception à l'Académie royale de langue et de littérature françaises (le Soir, 11 juin). — Un Congrès (Journal des Débats, 15 juin). — Une réception à l'Académie française (le Temps, 9 juin). — La parole est à Huysmans (le Journal, 18 juin). — Le coup du missel.

Où est *l'Indifférent*? Qui a bien pu l'enlever?

Pour poser la question, dans *l'Ordre*, M. Marius Richard ne prétend pas la résoudre :

Intérêt ou passion?

Mystère. Il est cependant probable que le voleur, ou bien a voulu gagner un pari, assez audacieux, ou bien est curieux du « qu'en dira-t-on ». C'est piquant, de suivre dans la presse comme dans les conversations les conséquences d'un geste. A moins qu'un esprit sévère n'ait pas supporté que par ce temps d'angoisse, un Watteau jouât l'indifférent... Tout est possible, avec cette sorte de larcin, et la disparition à titre temporaire de *la Joconde* n'est pas encore complètement expliquée.

En tout cas nous n'avons pas de chance avec Watteau, dit M. Marius Richard. Sans le généreux La Cazes, le Louvre n'aurait, du peintre, que *l'Embarquement pour Cythère*, avec lequel il se fit recevoir de l'Académie en 1717, dix ans après avoir manqué le prix de Rome, et voilà que nous nous laissons prendre cet *Indifférent*... C'est en 1860 que La Cazes le présenta, pour la première fois, au public, dans une exposition qui se tenait boulevard des Italiens, avec le fameux *Gilles*, *Julienne* et la *Finette*... L'émotion fut assez grande, *le Pierrot*, surtout, fut une révélation, venu d'un brocanteur qui l'avait vendu à Denon pour 150 francs, pour être recueilli par La Cazes, après être passé chez Brunet et Cypierre...

Détail à noter :

Il y a tout juste soixante-dix ans que *l'Indifférent* entra au Louvre, avec les autres pièces de la collection : en 1869. Pour voir d'autres « Watteau » en France, il faut aller à Chantilly et à Valenciennes. La fameuse *Enseigne de Gersaint*, que Watteau, dans la dernière année de sa vie, peignit, enleva en huit jours...

(Il faut moins d'un instant pour enlever *l'Indifférent*.)
...est à Berlin, ainsi que la *Fête galante*; le *Divertissement champêtre* est à Dresde; le *Mezzetin*, à Leningrad; la *Fête Vénitienne*, à Edimbourg; les *Plaisirs du Bal*, à Londres, pour ne citer que quelques exemples... regrettables.

Et *l'Indifférent*, quelque part dans le monde.

§

Mais le vrai drame est à Tien-Tsin. Faut-il s'en préoccuper beaucoup? La ville de Tien-Tsin a l'habitude. Consultez plutôt le mémorial que M. Edmond Demaitre a établi dans **le Petit Parisien** :

1853. On annonce de Tien-Tsin : les rebelles Taipings ont encerclé la ville!

1860. On annonce de Tien-Tsin : les troupes franco-britanniques ont occupé la ville!

1870. On annonce de Tien-Tsin : une révolte vient d'éclater dans la ville!

1900. On annonce de Tien-Tsin : sur l'ordre du général Waldersee, on vient de raser les murs de la ville!

1931. On annonce de Tien-Tsin : de graves troubles viennent d'éclater dans la ville!

1937. On annonce de Tien-Tsin : les Japonais ont occupé la ville!

1939... Et M. Edmond Demaître remarque :

Depuis le jour où les étrangers blancs et jaunes, les « nagoyés » comme disent les Célestes, avaient forcé les portes jalousement gardées de la Grande Muraille, le nom de Tien-Tsin revient comme un refrain éternel dans les annales tragiques des guerres, des révoltes, des pronunciamientos et des soulèvements dont la suite ininterrompue constitue depuis presque un siècle l'histoire de l'Empire céleste.

Quelle raison que cela s'arrête?

§

C'est comme les Minquiers. Depuis combien d'années Français et Anglais se disputent-ils les Minquiers? Nous lisons dans *l'Ordre* :

A l'ouest de Saint-Malo, entre l'île Jersey et le cap Groin, se trouve un groupe de rochers : les Minquiers. Longtemps la possession de ces terres arides fut un sujet de dispute entre la France et l'Angleterre. Après la guerre, la France abandonna ses droits. Les marins des côtes bretonne et normande n'acceptèrent pas facilement la chose. En 1929, un banquier, M. Leroux, débarqua dans l'île, mais il fut refoulé à la suite d'une protestation du Foreign Office.

Un nouvel incident vient de se produire, bien plus grave. Cinquante marins bretons, sous la conduite de M. Durand-Coupelle de Saint-Front, que l'on connaît dans le monde des peintres sous le nom de Marin Marie, viennent d'accoster dans l'île. Le député de Jersey sut l'affaire et alerta les autorités. Une enquête a été faite par le chef du port de Saint-Hélier. Quand il arriva dans l'île, elle était déserte; au beau milieu se dressait une cabane dans laquelle se trouvait accroché au mur un portrait du président

Lebrun. Mais plus loin, au sommet d'un mât planté sur le point le plus élevé de l'île, flottait l'*Union Jack*.

Un récit très détaillé a paru dans un journal du soir. Trop détaillé peut-être. M. Durand-Coupelle de Saint-Front, dit Marin Marie, a démenti.

Plus émouvante certes la suprême plongée du *Phénix*. Soixante-dix hommes ont péri dans la baie de Cam-Ranh. Une tache d'huile, et c'est tout ce qui demeure.

§

Alerte sur Passy! Mais c'était des exercices de défense passive... Alerte à la Tour! Mais la Tour Eiffel ne faisait qu'annoncer les bons numéros de la Loterie nationale... Chère Tour!

Les vitrines de l'exposition organisée au Palais de Chaillot sont insuffisantes à contenir les débordements des poètes [et des prosateurs] qui ont pris la Tour Eiffel pour dame de cœur, note M. L. E. dans **le Figaro**.

M. Robert Delaunay prélude :

La Tour, sous un globe de verre,
Philtre le nom de son poète préféré.
Pas Citroën,
D. E. L. A. U. N. A. Y.,
D comme Delaunay,
E comme Eiffel,
L. comme laurier, etc...

M. Blaise Cendrars lui répond dans ses *Proses du Transsibérien*. Il a vu les cinq continents, des caïmans, des girafes, des autruches. Broutilles! Tout à coup :

Feux.
Chocs.
Rebondissements.
Étincelle des horizons simultanés,
O Tour Eiffel,
Tu es la gaffe que le capitaine Cook employait pour diriger son
bateau d'aventuriers.
O monde céleste,
Tu es le pinceau que (Delaunay)
Trempe dans la lumière.

M. Yvanhoé Rambosson chante les litanies de *la Tour prends garde...*

*Tour Eiffel,
A laquelle
La T. S. F. donne des ailes,
Tour des tours.
Doigt géant levé à travers la horde
Des nuages,
Veille sur nous,
Tour!*

M. Jean Giraudoux se dresse au bas du manuscrit de *Prière sur la Tour Eiffel* :

C'est le premier mai. C'est que les grandes puissances sont seules aujourd'hui face à face avec les grands hommes. Le feu en face du directeur du Creusot, le gaz du directeur du Gaz, la vapeur face à face avec l'Ecole centrale.

Et M. Jean Giraudoux, face à face avec les nuages blancs et roses, sur la troisième plate-forme de la Tour, où le gardien l'a laissé à ses méditations.

Guillaume Apollinaire oublie la *Bergère des nuages* ou plutôt il la célèbre autrement :

Du rouge au vert, tout le jaune se meurt.

Il y a un poème à faire sur l'oiseau qui n'a qu'une aile...

Voilà une jolie jeune fille, une jeune Turinaise.

Araignées, les mains tissaient la lumière.

Tours, les tours, ce sont les rues.

Puits, puits, ce sont les places, puits.

Poursuivons :

L'élégie est représentée par M. J. Pourtal de Ladevèze qui soupire après...

L'arachnéenne Tour où l'orgueil tend ses toiles

Un tribut surréaliste, celui du grand-prêtre André Breton :

Les tours supposent des étoiles blondes : nous pénétrons dans la carrière céleste où se retrouvent, tous les matins, les filles tatouées de vapeur. Parmi les serpillières tendres, les gilets sonores...

L'unité de temps, belle comme cette main qui tient le pinceau de l'amour et de l'avenir.

En préface à ses *Mariés de la Tour Eiffel*, M. Jean Cocteau note :

Notre Tour Eiffel évoque les myosotis en papier guipure des cartes postales parisiennes, devant quoi j'ai vu soupirer jusqu'à de petits Arabes en Afrique.

Voici l'hymne viril de M. Louis Aragon :

*Voici, voici la grande femelle bleue,
La dame au corsage de jalousie.
Elle est tendre, elle est nouvelle.
Ses rires sont des incendies.
Joueuse de marelle, où vas-tu sauter?
Laisse-nous respirer tes cheveux de métal.
Femmes, léchez mes flancs d'où fuit F.L. F.L.*

Enfin, un salut — de cœur moins aventureux — de Mlle Hélène Vacaresco :

*Au lointain comme un point
D'exclamation frêle,
La tour proclame au ciel
La beauté de Paris.*

Il me souvient d'une œuvre, signée Albert Desvoyes, où celui-ci comparait la Tour à un filet jeté par un pêcheur dans la Seine. Albert Desvoyes est mort, prématurément, il y a quelque vingt ans. Esprit fin, homme de talent. Qui donc s'en souviendrait? Les disparus n'ont pas tous leur société d'« Amis ». Je voudrais que du moins l'on n'oubliât pas les deux poètes qui récemment ont fermé les yeux : Joseph-Emile Poirier, Henri Dutheil.

Joseph-Emile Poirier était depuis longtemps le collaborateur du **Petit Journal**, et ce dernier a rappelé, notamment, quel amour le poète du *Chemin de la Mer*, né breton, avait voué aux grands espaces marins :

C'est encore la mer qui l'appelait quand il prenait, dans son adolescence, la route d'Amérique. Il en rapportait un roman d'aventures canadiennes, *Arpents de neige*, qui connut un certain retentissement; et ce fut *Onagan, homme rouge; la Légende d'une âme; Notre secret* (prix Emile Blémont, 1930); *les derniers feux de camp; Billing Doll, chef sioux*, etc. autant d'œuvres qui alternant avec de très nombreux contes, portaient la marque d'un cœur sensible, le goût des hautes solitudes de l'âme...

L'Action française a salué Henri Dutheil qui, depuis Verdun, traînait « une vie douloureuse, en lutte incessante contre la maladie ». Henri Dutheil, le poète des *Roses-Sang*, qui au temps où il faisait ses études au lycée Henri IV, n'était encore que le poète du *Missel de Suzanne*. La main paternelle avait confisqué les exemplaires, — c'était des vers tout ce qu'il y

a de galant — et Henri Dutheil dut attendre sa majorité pour faire son service de presse. L'aimable garçon! et quel fantaisiste! N'était-il pas titulaire du *Prix Gaudissart*?

§

Successeur de Francis Vielé-Griffin à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, M. Ventura Garcia Calderon n'a pas seulement fait l'éloge du poète de *Phocas le Jardinier*, il a dit toute l'importance du Symbolisme. Et le rôle joué par les écrivains de Belgique. Nous citerons avec *le Soir* ce passage de son discours :

Combien sont-ils, ces nouveaux arrivants de chez vous qui allaient avoir une place d'honneur dans la littérature française? Un anonyme *Petit Bottin des Lettres et des Arts*, dont les auteurs sont de futurs grands écrivains, dénombre de façon plaisante ces émigrés : « Les Atrébates, les Bellovaques, les Véliocasses et les Aulètes — lit-on dans ce livre — envahirent la Gaule Parisienne, vers 1882. Ils saccagèrent les Etats de Zola, de Barbey d'Aurevilly et de Verlaine. Mais la discorde désagrège leurs masses; ils sont refoulés vers l'Escaut, la Lys, la Meuse. » On y trouve à côté d'Edmond Picard et de Camille Lemonnier les noms de Verhaeren, de Georges Eekhoud, d'Iwan Gilkin, d'Albert Giraud, de Rodenbach. Il faudrait y ajouter ceux de Fernand Séverin, Eugène Demolder, Jules Destrée, tant d'autres.

L'orateur, dit *le Soir*,

attache une importance particulière à notre folklore, qui « est de l'histoire préservée dans la joie ». Et c'est là qu'il situe la source du génie qui éclate chez nos peintres.

Mais il ne veut pas s'arrêter en chemin et revient aux poètes et aux écrivains de 1885 pour retrouver chez ceux-ci l'atmosphère créée par ceux-là.

Citons encore :

Maeterlinck, Verhaeren, Van Lerberghe, celui-ci le plus insaisissable de tous, vont donc en mûrissant s'insérer davantage dans la tradition de vos réalistes. Devenus plus Belges, lorsqu'ils devenaient universels, ils apportaient aux créatures de votre génie bifurqué cette plénitude, cette passion, cette lumière de paganisme racial où plane toujours le souvenir de votre grand Rubens.

Le Soir note :

Parmi les plus grands des nôtres il salue Verhaeren, en rappe-

lant les heures où le hasard l'avait mis en contact avec lui. Verhaeren avait alors répondu à une enquête que Calderon faisait sur Don Quichotte, que le héros de Cervantès était « un homme assez noble et assez grand pour se résigner à être dupe. Quelle est la beauté morale qui n'admet pas un peu de folie? » Cette folie chevaleresque, Calderon la retrouve d'ailleurs chez Verhaeren.

Suit ce passage du discours :

Jamais folie chevaleresque ne fut plus clairvoyante. Il sait qu'il faudra faire, comme dans l'alchimie des abeilles, de la douceur avec tant d'amertumes, mais c'est bien le rôle des hommes de son espèce. La joie prudente et convalescente est renforcée par cette universelle charité qui doit l'étayer. Désormais, comme Walt Whitman, il ne se sent plus seul mais associé à la multitude des hommes obscurs dans les Borinages, dans les soutes des paquebots, dans les bouges des villes tentaculaires, partout où la souffrance fait monter quand même vers l'aube couleur d'avenir, ce chant de confiance dans la vie, opiniâtre, presque irraisonné, presque animal, qui est au fond de l'âme belge. Ses frères d'élection, ce sont déjà les gars des pays blonds, conduisant de hennissants attelages, et ces marins partis vers l'inconnu et ces mineurs qui rampent, une lampe entre les dents.

La réception de M. Ventura Garcia Calderon, à l'Académie qui a son siège à Bruxelles, coïncidait avec le *Congrès des écrivains de langue française*, qui se tenait à Liège.

Le Congrès ne pouvait pas mieux se terminer, écrit dans le **Journal des Débats** M. Dumont-Wilden. L'auteur de *la Vengeance du Condor*, ministre du Pérou à Bruxelles, écrit en effet aussi bien en français qu'il écrit en espagnol.

Parlant du premier *Congrès des écrivains de langue française*, qui se tint à Paris pendant l'Exposition de 1937 :

c'est M. Robert de Traz, alors président de l'Association, qui en prit l'initiative et qui en fut l'organisateur, rappelle M. Dumont-Wilden. Ce fut une première prise de contact qui offrit l'intérêt d'une sorte d'inventaire de la situation de la langue française dans le monde. Le congrès qui vient de se tenir à Liège, dans le cadre charmant de l'Exposition de l'Eau, avait un objet plus précis; le thème qui était proposé aux congressistes était celui-ci : Comment concilier la force d'expansion, l'universalité de la langue française et les originalités nationales et régionales, comment intégrer le

nationalisme littéraire dans la « catholicité » de la culture française ?

Sujet vaste et délicat, que suivaient des questions diverses.

Mais la discussion la plus intéressante qui se soit produite a été suscitée par M. Charles Plisnier, l'auteur de *Faux Passeports* (prix Goncourt de l'année dernière) et de *Meurtres*. M. Charles Plisnier, si l'on peut ainsi dire, n'a pas craint de mettre les pieds dans le plat, — il l'a fait d'ailleurs avec beaucoup de tact, — en signalant le danger que la nouvelle législation flamingante fait courir à la langue française en Belgique, où elle est légalement proscrite des provinces flamandes jusqu'ici bilingues. M. le vicomte Henri Davignon et M. Robert de Smet lui ont répondu, mais sans donner tout à fait tort à sa thèse; c'est une question de nuances. Il n'est que trop manifeste, en effet, que les progrès du flamingantisme et l'influence de plus en plus considérable que les Flamands exercent dans le Parlement belge ont déterminé un recul sensible de l'enseignement et de l'expansion du français en Belgique. C'est un problème qui touche de trop près à la politique intérieure pour qu'un congrès international puisse y intervenir; mais il était utile qu'un congressiste belge comme M. Plisnier, à qui sa situation littéraire française donne une particulière autorité, ait signalé le danger.

L'impression générale que l'on tire du *Congrès* est plutôt optimiste cependant :

Nous ne sommes plus au temps de Rivarol, où le français exerçait dans le monde un « universel et paisible » empire, mais sa situation est encore brillante. La culture française a dans tous les pays du monde d'ardents défenseurs parmi les écrivains qui ne sont pas Français de nationalité. Il était utile de les grouper; il serait utile de les soutenir, de les aider, de les visiter un peu plus fréquemment, et l'on a regretté à Liège l'absence de quelques « illustres » qui avaient promis leur concours et qui ont été « empêchés au dernier moment ». La cause de la défense et de l'illustration du français dans le monde mérite quelques sacrifices.

Faut-il ajouter que parmi les écrivains, disons « obscurs », qui suivaient le *Congrès* de 1937 en tant qu'informateurs littéraires, — ils étaient deux — j'en sais au moins un qui volontiers aurait suivi le *Congrès* de cette année?... Vous ne demandez rien, vous êtes invité, vous justifiez l'invité par l'assiduité aux séances, par des comptes rendus, des articles, et puis, quand le *Congrès* se tient une nouvelle fois, il n'y a plus personne pour penser à vous. Allons! tant pis!

§

A la veille de la réception de M. Ventura Garcia Calderon à l'Académie royale de langue et de littérature françaises, c'était, à l'Académie française, la réception de M. Charles Maurras, qui succédait à Henri-Robert. Le discours sous les yeux, — ouvrons **le Temps** — encore n'y est-il pas in extenso — quel passage choisir? Ce serait mutiler un de ces paysages de Provence où tout se tient : beauté, lumière, pureté. On croit pourtant résumer ce maître morceau en reprenant avec l'orateur le *Cantique de la délivrance de l'homme*, qui s'élève à travers le Noël de Saboly :

*E leissen doun
E leissen doun
Li causo vano
E que nosti cor
E que nosti cor
Sonon plus fort
Que tóuti li campano.*

Et laissons donc
Et laissons donc
Les choses vaines
Et que nos cœurs
Et que nos cœurs
Battent plus fort
Que toutes les cloches.

Un couplet bien amusant ouvrait la réponse de M. Henry Bordeaux :

Le roi Louis XIV, dont vous avez en quelques pages tracé un magnifique portrait politique, le Roi-Soleil qui fut notre protecteur après Richelieu, manda un jour à Versailles certain abbé de Caumartin qui était alors directeur de notre Compagnie et il le morigéna vertement. Quelle faute le malheureux avait-il donc commise? Il s'était permis de mal accueillir au Louvre, siège, avant cette Coupole, de nos réceptions, le nouvel élu, Mgr de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon. J'espère ne pas être appelé à l'Elysée par notre libéral protecteur actuel pour vous avoir distribué des louanges insuffisantes. D'Alembert, ratifiant le verdict royal, assure que l'orateur de l'Académie est voué et même condamné à l'éloge,

comme le récipiendaire à la modestie et à la timidité. Sans accepter cette condamnation qui exclurait une liberté dont nous revendiquons les privilèges, tempérés par la courtoisie, je ne serais gêné, pour vous accueillir, que par ma vieille et fidèle amitié. Elle est née, cette amitié, au pays latin où je vous rencontrais, mon aîné de peu d'années, au café Vachette en compagnie du poète Jean Moréas, célèbre déjà parmi nous, ou chez l'aimable et fringant Lionel des Rieux qui habitait dans le voisinage de la Sûreté générale et nous offrait des orgies de poésie d'où nous ne sortions guère qu'à trois ou quatre heures du matin, et par la fenêtre afin de ne point contrister le concierge. Je me hâte d'ajouter que notre hôte logeait au rez-de-chaussée.

Robert de Flers, dont les discours académiques égayaient, et ses collègues, et le public, aurait pu signer l'entrée en matière qu'on vient de lire. Mais voici le ton s'élever :

Jean Moréas, Lionel des Rieux, ne devais-je pas commencer ma réponse par ce rappel de votre jeunesse? L'un, venu de Grèce pour vous faire plaisir et aussi pour enrichir notre patrimoine littéraire, l'autre dont vous avez célébré la mort héroïque dans la guerre et qui, dans *le Comte d'Orange*, paraphrasant sans le savoir la formule de Maurice Barrès : « Nous sommes les instants d'une chose immortelle », écrivait ce vers digne de servir d'épigraphe à l'histoire de France :

Tous nos êtres changeants font un peuple éternel.

§

Il n'y a pas de discours à l'Académie Goncourt. Mais voici des paroles, à titre posthume, de Huysmans. Quand cette chronique paraîtra, le successeur de Pol Neveu aura été désigné. M. René Benjamin a un candidat. Ce n'est point celui de M. Lucien Descaves. Ce dernier écrit dans *le Journal* qu'il a « cru devoir, dernièrement, à la veille de prendre une résolution grave, aller demander à son directeur de conscience, Huysmans, l'avis autorisé qu'il attendait de sa religion littéraire ».

Je lui exposai les faits et l'intention que j'avais de tirer ma révérence à une Académie qui n'obéit plus au vœu de son fondateur. Aujourd'hui, le théâtre la menace, demain le cinéma l'affichera... Où s'arrêtera-t-on?

La véritable charte de cette Académie, c'est la liste établie par

Edmond de Goncourt lui-même, des titulaires initiaux : Flaubert, Théophile Gautier, Paul de Saint-Victor, Louis Veuillot, Barbey d'Aurevilly, Fromentin, Théodore de Banville, Cladel, Jules Vallès, Zola, Alphonse Daudet...

Pas un homme de théâtre. C'est clair.

Mais autre chose encore semble avoir échappé aux derniers venus dans la société : l'article premier des statuts :

But et composition de l'Association. — Elle a pour but d'encourager les Lettres et d'assurer la vie matérielle à un certain nombre de littérateurs.

— Vous m'entendez bien, mon cher Huysmans?

— Je vous entends d'autant mieux, mon ami, que je n'ai jamais cultivé la flore dramatique lucrative et que, je l'avoue, la petite pension Goncourt m'a été secourable, d'abord lorsque j'étais employé au ministère, et ensuite lorsque ma modique pension de retraite ne m'eût pas permis de vivre en continuant à écrire des livres dont la vente ne m'avait pas enrichi. Ne souffrez donc pas que des hommes de lettres impécunieux soient frustrés par un millionnaire de la petite rente qui peut les aider à vivre, c'est-à-dire à travailler pour vivre. N'oubliez pas non plus, avant d'introduire dans la place un élément étranger à la littérature, que les Goncourt ont été aussi des historiens d'un haut rang. Enfin, promettez-moi de tout faire pour empêcher l'invasion des barbares. Votez, à défaut d'un romancier, pour un historien, mais votez; soyez battu, mais battez-vous, et tenez bon. Imitiez votre ancien président qui n'a jamais volé, lui, au secours de la majorité. C'est entendu? A bientôt. Bonjour chez vous.

La voix sarcastique d'outre-tombe s'était tue. Je raccrochai le récepteur.

« Il a raison, me dis-je. Quelle rigolade, au fond, — ou quelle tristesse pour nous, si l'Académie française, au bout de trois cents ans, se montrait plus fidèle à l'esprit de son institution, que l'Académie Goncourt n'est respectueuse des dispositions de son fondateur, quarante-trois ans après sa mort! »

Comme quoi s'il est interdit de publier les inédits de Huysmans, la chère voix qui s'est tue trouve à librement s'exprimer...

§

Qu'en pense M. le Chanoine Mugnier? Et de ceci, que dit-il, que nous cueillons dans une page de journal réservée à « la beauté », lisez à la mode :

UN MISSEL DE FANTAISIE...

Il consiste en une jolie boîte à fards, en émail blanc semé de fleurettes roses, qui imite à s'y méprendre votre premier livre de prières, quand vous étiez petite fille.

GASTON PICARD.

MUSIQUE

Première représentation à l'Opéra de *L'Enfant et les Sortilèges*, fantaisie lyrique en deux tableaux, livret de Mme Colette, musique de Maurice Ravel. — « Comment les musiciens français ont chanté l'amour », par M. Charles Oulmont.

On attendait avec curiosité la première représentation de *L'Enfant et les Sortilèges* à l'Opéra, annoncée depuis deux ou trois ans, et remise de mois en mois. Ces retards même aiguïsaient notre désir. Nous n'avons pas à regretter d'avoir attendu.

Ceux qui ont vu l'ouvrage à l'Opéra-Comique, lorsqu'il y fut créé à Paris (il avait été, en réalité, joué pour la première fois à Monte-Carlo en mars 1925, avant que de paraître à la salle Favart le 1^{er} février 1926) se souviennent qu'il y fut monté avec grand soin, que l'orchestre conduit par M. Albert Wolff, que Mlle Marie-Thérèse Gauley en assurèrent une exécution musicale qui mérita les plus vifs éloges, mais aussi que la mise en scène parut critiquable. Et si tout alla fort bien à la répétition générale, devant un public mieux disposé que ne le furent les abonnés à la première et aux représentations suivantes, certaines scènes comme le duo des chats provoquèrent ce que les comptes rendus des séances parlementaires nomment par euphémisme des mouvements divers — le propre de ces mouvements étant, en effet, d'être hostiles avec violence. A l'Opéra, au contraire, *L'Enfant et les Sortilèges* ont été accueillis avec un enthousiasme unanimement chaleureux. Ce n'est pas seulement la mise en scène qui en est cause, c'est que douze ans passés ont changé bien des idées. Maurice Ravel apparaît maintenant aux yeux de tous ce qu'il était déjà et ce qu'il demeurera toujours : un des plus grands musiciens français.

S'il est au monde une collaboration heureuse, c'est bien celle qui unit le musicien de *Ma Mère l'Oie* et des *Histoires Naturelles* à l'écrivain des *Dialogues de Bêtes*. Entre Mme Co-

lette et Maurice Ravel il y a d'abord parité de talent; l'un et l'autre ont le génie de cette fantaisie si poétique qui sait animer les choses, montrer leur âme, et demeurer parfaitement simple. On a répété si souvent que Maurice Ravel était sec, qu'il faut bien citer une fois de plus les vers charmants de Tristan Klingsor :

Et le cœur ironique et tendre qui bat sous
Le gilet de velours de Maurice Ravel...

Cœur plein de tendresse, en effet, mais masquée par l'humour, mais si délicatement pudique, ombrageuse même, qu'elle se replie aussitôt que devinée, plus charmante d'être ainsi plus raffinée et subtile. Musicien si riche d'inventions et de savoir, Maurice Ravel montre dans cette partition toute sa science, mais comme un homme bien né laisse voir ce que d'autres lui envient. Son élégance est sobre. Elle aime la recherche et se donne parfois l'air un peu précieux, mais elle garde constamment et jusque dans ses trouvailles les plus inattendues, et jusque dans son originalité la plus subtile, je ne sais quoi d'aisé, de simple, et qui fait songer à ces exercices de voltige aérienne où l'homme risque la mort sans donner seulement l'idée que son tour est difficile.

Dans *L'Enfant et les Sortilèges*, en effet, Maurice Ravel a renouvelé le tour périlleux accompli pour *Les Histoires Naturelles* — encore que le livre de Mme Colette soit aux antipodes du texte de Jules Renard. Ici et là, c'est bien la même difficulté d'ajouter quelque chose, de compléter ou de transposer à l'aide de la musique un ouvrage qui, à première vue, paraît si parfaitement complet, si bien se suffire à soi-même, que tout changement ou toute adjonction semblent audacieusement inutiles. Or, comme il avait fait aussi pour *L'Heure espagnole* du regretté Franc-Nohain, Ravel trouve le moyen d'être infiniment respectueux des moindres intentions de son librettiste, et cependant, de s'appropriier complètement l'ouvrage. On ne saurait dire qu'il brode sur une trame donnée : il laisse la trame, suit fidèlement le dessin, et construit quelque chose d'aérien, quelque chose qui est un sortilège pareil à ces enchantements de l'enfant mis en scène par Mme Colette. On sait comment : un enfant mutin « tire la

langue à maman, lacère ses cahiers et ses livres, pourfend la tapisserie, houspille l'écureuil et le chat, puis s'apaise, rassasié de menus crimes ». Mais c'est en vain qu'il croit goûter la paix dans le crime : les choses malmenées et les animaux mis au supplice vont se venger. Ce seront d'abord les objets familiers, la théière, la tasse, le fauteuil et la bergère, les personnages de la tapisserie, les livres, les cahiers, — et jusqu'au feu lui-même; et puis le chat et la chatte, et encore, au second tableau qui se déroule dans le jardin, oiseaux et chauves-souris, écureuils, libellules et rainettes... Mais l'enfant, avant d'appeler au secours et de crier ce mot magique, ce mot tout-puissant : « *maman!* » a pansé un écureuil, meurtri dans la mêlée. Et il est tombé lui-même, succombant à la terreur autant qu'aux coups de ses ennemis.

Suspendant leur fureur, les bêtes s'interrogent à demi-voix : « Qu'a-t-il dit? — Il a dit un mot, un seul mot : *maman!* — Il va mourir? — Mais il a lié la patte, pansé la plaie, étanché le sang... il faut le secourir. — Comment? — Il a crié un mot, un seul : *maman!* — Il faut essayer de crier le mot : *maman, maman!* » Les bêtes appellent, timidement d'abord, plus haut ensuite, et portent l'enfant au seuil de la maison. Elles l'éventent de leurs ailes, le raniment de leurs pattes caressantes, et ne l'abandonnent que lorsqu'une lumière, dans la maison, annonce la venue du secours suprême, l'apparition de celle que le chœur des bêtes a appelée, l'apparition de Maman.

Donnée féerique, et qui transpose dans le monde moderne toute la poésie shakespearienne d'une *Midsummernight*. La musique est exquise : le chœur ironique et tendre de Ravel — plus tendre qu'ironique — y bat tout au long de la partition. Il y a certes des moments où ce battement est plus aisément perceptible : à la fin du duo de la Princesse et de l'Enfant, par exemple, et surtout dans ce chœur fugué qui unit toutes les voix à la fin de l'ouvrage. C'est là bien sûr une des plus belles pages que Maurice Ravel ait écrites. Mais que de variété dans ce conte, tour à tour pathétique et bouffon (le duo des chats, par lequel se termine le premier tableau, avec ses miaulements, ses onomatopées félines, est d'une drôlerie savoureuse, point du tout imitative, ce qui, sans doute, augmentait la difficulté, mais donne aussi à l'auditeur

un plaisir plus raffiné); que de variété, qu'il s'agisse d'évoquer les rainettes, coassant en chœur, le chant cristallin du crapaud, toute la symphonie lunaire d'un beau soir où la nature entière parle, et où les arbres eux-mêmes, gémissant, reprochent à l'Enfant les blessures qui ont fait saigner leur sève sous leur rude écorce! Que de variété et que de réussites de détail concourent à cette prodigieuse réussite de l'ensemble! Trouvailles d'instrumentation, auprès des inventions harmoniques et mélodiques les plus ingénieuses, tout concourt à faire de *L'Enfant et les Sortilèges* une œuvre qui n'a sans doute point l'admirable pureté de *Daphnis et Chloé*, mais qui n'est peut-être ni moins poétique ni moins réussie.

Il faut d'abord rendre hommage à l'orchestre — que M. Philippe Gaubert dirige avec toute la souple autorité que requiert cette musique délicate et précise. Les chœurs ont fait honneur à M. Robert Siohan qui les a préparés à une tâche fort périlleuse. Les artistes du chant méritent, sans exception, d'être loués : Mmes Solange Delmas, qui est tour à tour le Feu, la Princesse et le Rossignol; Mlle Eliett Scheneberg qui est l'Écureuil et le Pâtre; Mme Montfort, la Maman; Mmes Eliane Carré, Lalande, Almona, Duval; MM. Georges Noré, Noguéra, Clavère, Raoul Gilles, Charles-Paul, Jean Claverie, de Leu, concourent efficacement à donner une interprétation digne de Ravel et de son ouvrage. J'ai gardé pour la fin Mme Jacqueline Courtin. C'est que depuis le lever du rideau jusqu'à la dernière mesure, elle est en scène, et qu'elle joue, et qu'elle chante, et qu'elle mime avec tant de sensible justesse, avec tant d'art et de naturel, d'espièglerie et de savante naïveté qu'on ne cesse point d'admirer. Nous savions, depuis ses débuts, encore récents, ce qu'elle pourrait être. Elle a réalisé et passé nos espoirs.

J'en dirai autant de Mlle Kergrist, qui vient en tête de la distribution chorégraphique et qui est tour à tour avec le même charme et la même légèreté la Cendre et la Libellule. Elle est entourée de la jeune troupe qui montre autant d'entrain que de précoce expérience. Cette chorégraphie, particulièrement difficile à réaliser, — car on a beau dire que *L'Enfant et les Sortilèges* est un opéra-ballet, cela reste un rêve, une irréalité fantaisie qu'il y a grand péril à matérialiser, —

cette chorégraphie est pleine de trouvailles charmantes. Le décor et les costumes de M. Paul Colin sont fort ingénieux. Le spectacle dans son ensemble est en tous points réussi.

§

Sous le titre : « *Comment les Musiciens français ont chanté l'amour* », M. Charles Oulmont a présenté au public du Salon des Artistes Français quelques aspects les plus significatifs de la musique française. Causerie tout ensemble spirituelle et sensible, et où les exemples musicaux (accompagnés par le conférencier lui-même, qui évitait de rompre le charme et chantés avec autant de goût que de perfection par Mlle Sabine de Butler) « illustraient » vraiment les propos de l'orateur. M. Charles Oulmont a rappelé ce mot significatif de Granados, comme on lui demandait si la musique française l'avait influencé, et Albéniz avec lui : — « Oh, oui! dit-il. — Ah! je m'en doutais... — Oui... Elle nous a rendus plus espagnols! »

Les exemples choisis dans l'œuvre de Gounod, de Massenet, de Fauré et de Debussy ont bien mis en valeur ces qualités que Debussy reconnaissait être spécifiquement françaises : la clarté et l'élégance. A ces vertus, M. Charles Oulmont ajoute la mesure et la discrétion. Il n'a point tort : avec le recul des années, maintenant que s'aplanissent pour l'historien de l'art ces barricades élevées par l'intransigeance des partis et des écoles, on aperçoit mieux que les maîtres, si divers qu'aient été (heureusement) leurs génies et leurs tempéraments, ont suivi ces mêmes règles d'or. Et dans les lettres lues par M. Charles Oulmont, on retrouvait en leurs espoirs, leurs rêves, leurs angoisses pourtant si divers, ce même idéal, défini lui aussi par Debussy : fantaisie dans la sensibilité.

RENÉ DUMESNIL.

LA MUSIQUE DES DISQUES

Voix chrétiennes. — Listz : *Légende de saint François d'Assise prêchant aux oiseaux.* (Lumen 35.021). — De La Lande, Nicolas Bernier : *Motets* (Lumen). — Bach : *Pièces d'orgues*, E. Comette (Columbia DFX 2545, DFX 222, DFX 227).

Chants spirituels. — Il y a tout juste quatre mois que, parlant des beaux enregistrements religieux de l'année, je dressai un rapide inventaire de la musique sacrée enregistrée. A celui-ci il faut déjà ajouter. C'est un plaisir de voir le goût, l'éclectisme, l'ardeur, avec quoi on cherche des textes, on les interprète, et on ne craint pas de les proposer au public. C'est d'ailleurs un sujet de réflexion que de voir le disque susciter des vocations de servants de la musique, et rendre vie et gloire à tout ce qu'on pouvait croire mort ou oublié. Mais je compte revenir là-dessus.

Je voudrais aujourd'hui rendre d'abord hommage à une récente initiative très digne d'encouragements et d'estime. Sous le vocable de **Voix Chrétiennes** ces nouvelles éditions se proposent d'être un « Recueil sonore de chants et de musique d'inspiration religieuse ». Quand je dis : se proposent, c'est que le dessein est long et vaste. Mais le recueil est déjà largement ouvert. Il se compose, d'une part, de cantiques enregistrés avec beaucoup de goût, — et c'est là l'élément d'utilité immédiate : édification et pédagogie (je recommande vivement ces disques); d'autre part de gravures de belle musique, dont la qualité vocale et instrumentale, aussi bien que technique, est incontestable. Le choix même des textes, comme les exécutions, témoignent d'un goût et d'une ferveur qui enchantent. Je citerai deux airs spirituels de Bach; deux petits concerts spirituels de Schütz; de Schütz encore, la *Passion selon saint Mathieu*. Le dernier disque paru (1) porte sur une face un chant avec accompagnement d'orgue, de J. W. Franck : *Baissant la tête il rendit l'esprit*; sur l'autre face, un air scandinave d'une poignante simplicité. L'un et l'autre chantés par Mme Gisèle Peyron — dont la voix est flexible, prenante — avec un sentiment, une sincérité touchants, et qu'on ne saurait trop louer. On goûtera aussi la clarté de l'accompagnement d'orgue, la délicatesse avec la-

(1) N° 2429.

quelle Mme Bracquemond soutient la voix sans la gêner ni nous gêner.

Après son bel enregistrement de *Saint François de Paule marchant sur les eaux*, M. Vlado Perlemuter nous donne la seconde *Légende* : **Saint François d'Assise prêchant aux oiseaux**. On rappelait que ces deux pièces avaient été composées à Rome au moment même où Listz reçut les ordres mineurs. Elles sont imprégnées de ferveur mystique, sans que l'abbé, d'ailleurs, eût rien renié de l'artiste. Cette union du génie et de la foi la plus authentique — union si rare, du moins sans mélange — a été magnifiquement féconde. La première légende est d'une extraordinaire richesse d'évocation; elle rend le miracle sensible, visible. Mais quoi de plus miraculeux encore que l'innocence, la candeur et la grâce de la seconde? prière et hymne au créateur, où la voix solennelle et confiante de l'âme humaine s'allie au chant des oiseaux. L'interprétation de Perlemuter, qui fut brillante et fougueuse dans la première, s'est faite ici légèreté impalpable, angélique tendresse.

Le même éditeur nous présente deux autres disques d'une qualité rare. Il s'agit de deux **motets**, œuvres de maîtres classiques du genre : De La Lande et Nicolas Bernier. Le Motet est quelque chose d'aussi purement français que le style ogival. Né au XIII^e siècle à l'école de Notre-Dame de Paris, il était alors dans la tradition polyphonique et vocale de l'époque. Au siècle suivant, la voix supérieure subsiste seule le plus souvent, les autres parties étant tenues désormais par les instruments. Le Motet se perfectionne jusqu'à des excès de raffinement où tombent les imitateurs et surtout les Italiens. Nos Français savent s'en garder. Le caractère un peu pompeux du Motet sied bien au XVII^e siècle qui l'adopte pour le mettre au premier rang, et au XVIII^e où il continue d'être en faveur. De La Lande a laissé de *Grands Motets* qui honorent la musique française et qui exercèrent sur Bach et Haendel une influence sensible. On admirera le *Benedictus Deus* et le *Deus dominus*. Non moins beaux le *Lauda Jerusalem* et le *Laudate Dominum* d'une intense et fervente jubilation; ceux-ci de Nicolas Bernier. L'interprétation chaude et pure de M. Jean Planel sert dignement cette belle, noble et rare musique.

M. Edouard Commette continue dans la cathédrale Saint-Jean de Lyon ses enregistrements de **Bach**, puissants et expressifs. Il nous donne cette fois, en trois disques, plusieurs pièces d'inspiration diverse : *Fugue en mi mineur* et *Prélude en mi mineur*, *Fugue en sol mineur* et *Fantaisie en ut mineur*, *Prélude en la mineur*, et deux *Chorals* (livre V).

A propos de Bach, j'ai cité dans ma discographie le *Magnificat*, pour être complet et parce que c'est la seule édition qui existe (à l'exception du fragment gravé par Lumen et dont j'ai dit ici les hauts mérites). Cet enregistrement est malheureusement assez médiocre. Je l'ai noté à titre documentaire, non pour le recommander. Souhaitons qu'on nous donne bientôt un *Magnificat* complet, digne de Jean-Sébastien. Il ne restera plus qu'à retirer l'autre du catalogue.

Dans cette discographie encore, j'ai pu paraître pécher par omission en ne notant point les enregistrements religieux de *l'Anthologie Sonore*. C'est que je souhaite mettre à sa place, en l'étudiant dans son ensemble, un effort admirable déployé au service de la musique ancienne. Et c'est précisément le sujet à quoi je faisais allusion en commençant.

YVES FLORENNE.

NOTES ET DOCUMENTS D'HISTOIRE

Edmond Pilon : *Dansons la Camargne. Scènes et tableaux de la Révolution* (Mercure de France).

Il y a un petit anachronisme dans le titre si joliment évocateur que M. Edmond Pilon donne au livre qu'il publie pour rendre hommage à sa façon à la Révolution.

Dansons la Carmagnole,
Vive le son, vive le son,
Dansons la Carmagnole,
Vive le son du canon!

On ne la dansait pas encore, il y avait hier 150 ans, cette danse d'apaches et de voyous, cette danse du scalp, mais elle traduit bien les sentiments de la canaille que la vue des sacrifices humains met en transe et en branle. La *Marseillaise* a une autre allure, celle que Rude (le bien nommé) lui imprima : c'est un chant héroïque, poussé par des guerriers, repris en chœur par la nation en armes, courant aux

frontières pour les défendre, en attendant de sauter, par-dessus celles des autres, à la poursuite de la vaine gloire.

M. Edmond Pilon a su faire la distinction entre le chant barbare et l'hymne martial, mais il lui a paru que le premiers vers du premier couplet : **Dansons la Carmagnole** convenait à merveille à son livre qui retrace des scènes et des tableaux de la Révolution, et qui

commence par l'évocation, dans le cachot de la Conciergerie, de celle que Léon Bloy appela si bien et si noblement la Chevalière de la Mort, la reine de France occupée, durant la nuit dernière de sa vie, à peine éclairée par la lueur blafarde du quinquet de la *cour des femmes*, à se confier à une lettre à sa belle-sœur, à se recueillir dans le souvenir de ses enfants. Par ailleurs il s'achève sur un épisode du complot criminel qui faillit, dès 1814, coûter la vie à Napoléon.

C'est très bien ainsi. Bonaparte continue en effet la Révolution. Il la fait servir à son ambition, cherchant à reprendre l'œuvre de Louis XIV, de Louis XV et même de Louis XVI et à usurper l'héritage royal. S'il est vrai que la Révolution fut en partie le résultat des intrigues anglaises, le gouvernement de Sa Majesté britannique n'eut pas à s'en féliciter, en voyant les flammes du foyer qu'il avait attisé menacer de dévaster l'Angleterre, après la France. Mais trêve de considérations politiques, qui du reste sont étrangères au recueil de M. Pilon.

M. Pilon reste à l'intérieur des frontières, et dans cette province de l'histoire que l'auteur de *Vieilles maisons, vieux papiers* a illustrée par ses récits. C'est « à la regrettée mémoire de G. Lenôtre » que sont dédiés ces « scènes et tableaux de la Révolution », tracés d'après des documents nouveaux et gravés comme en estampe par le burin habile, léger et gracieux de l'auteur. Ils sont pathétiques, mais ils ne sont pas tendres, M. Pilon ne l'étant guère à l'endroit de la Révolution.

La Révolution ne doit pas être jugée par les mêmes règles que les situations ordinaires de l'humanité. Envisagée en dehors de son caractère grandiose et fatal, la Révolution n'est qu'odieuse et horrible. A la surface, c'est une orgie sans nom. Les hommes dans cette bataille étrange valent en proportion de leur laideur. Tout y sert, excepté le bon sens et la modération. Les fous, les incapables, les scélérats y sont attirés par le sentiment instinctif que

leur moment d'être utiles est venu. Le succès des journées de la Révolution semble obtenu par la collaboration de tous les crimes et de toutes les insanités. Le misérable qui ne sait que tuer a de beaux jours. La fille de joie, la folle de la Salpêtrière y a son emploi. Le temps avait besoin d'étourdis, de scélérats; il fut servi à souhait.

Ce fut une œuvre aussi inconsciente qu'un cyclone emportant sans choix tout ce qui est à sa portée. La raison et la justice sont peu de chose pour le colossal tourbillon... Voilà pourquoi les hommes de la Révolution sont l'objet de jugements si contradictoires. Ces ouvriers d'une œuvre de géants, envisagés en eux-mêmes, sont des pygmées... Votre Camille Desmoulins... c'était vraiment peu de chose : une paille enlevée par le vent, un étourdi, un gamin de génie, comme vous l'appellez, un écervelé que l'enivrement de l'heure entraîne... La gravité terrible des événements faisait des hommes de génie pour un an, pour trois mois. Puis, abandonnés par l'esprit qui les avait un moment soutenus, ces héros d'un jour tombaient, à bout de forces, affolés, hagards, stupéfiés, incapables de recommencer la vie. Napoléon fut dans le vrai en faisant d'eux des expéditionnaires et des sous-chefs.

Les pires ennemis des grands hommes de la Révolution sont donc ceux qui, croyant leur faire honneur, les mettent dans la catégorie des grands hommes ordinaires. Ce furent des inconscients sublimes, amnistiés par leur jeunesse, leur inexpérience, leur foi. Je n'aime pas qu'on leur décerne des titres de noblesse... Je n'aime pas surtout qu'on leur élève des statues. Quelle erreur! Quel manque de goût! Ces hommes ne furent pas grands! ils furent les ouvriers d'une grande heure. Il ne faut pas les proposer à l'admiration; ceux qui les imiteraient seraient des scélérats.

Les centenaires appellent les apothéoses; c'est trop. Une absoute solennelle avec panégyrique, rien de mieux; un embaumement où le mort est enveloppé de bandelettes pour qu'il ne ressuscite plus, nous plairait aussi infiniment... La Révolution doit rester un accès de maladie sacrée, comme disaient les anciens...

Ce n'est pas M. Pilon que je cite, c'est un écrivain indiscuté, un grand philosophe, que la République s'est annexé. C'est M. Renan, lequel, il y a un demi-siècle, à la veille de l'apothéose que la R. F. reconnaissante s'apprêtait à rendre au souvenir centenaire de la Révolution, s'y associa à sa manière en prenant prétexte de sa réponse au discours de Jules Claretie pour prononcer, sous la Coupole, ces paroles sacrilèges mais marquées au coin de la sagesse. M. Pilon, qui pense à cet

égard comme M. Renan, eût pu mettre en épigraphe à son livre les lignes courageuses que je viens de reproduire. Il les a en effet paraphrasées et comme illustrées par ces scènes et tableaux assez édifiants pour dégoûter à jamais les arrière-petits-fils des « grands ancêtres » de hurler le refrain sauvage de cette danse macabre.

AURIANT.

NOTES ET DOCUMENTS DE MUSIQUE

Emile Vuillermoz, Maurice Delage, Colette, Tristan Klingsor, Roland Manuel, Léon-Paul Fargue. Hélène Jourdan-Morhange, Jacques de Zoghheb, Dominique Sordet : *Maurice Ravel*, Editions du Tambourinaire.

Maurice Ravel par quelques-uns de ses familiers. Ce *Tombeau de Maurice Ravel*, édifié par ceux qui l'approchèrent de très près, est non seulement émouvant, mais apporte au lecteur une documentation des plus précieuses sur son œuvre et surtout sur sa vie. L'œuvre de Maurice Ravel n'est pas considérable (elle comprend environ 70 numéros : nous sommes loin de celles, gigantesques, d'un Bach, d'un Mozart, d'un Beethoven, d'un Schubert, etc.) et il est possible de l'avoir entière en mémoire. Exempte de déchets, elle a depuis longtemps conquis le monde et rares sont ceux qui la discutent encore. Déjà classique, elle s'impose à tous : élèves, compositeurs jeunes et vieux, mélomanes, qui datent maintenant la musique : *avant* ou *après* Ravel. De nombreux ouvrages en ont montré la grandeur et expliqué le mécanisme. Nul n'est censé ignorer l'œuvre de Maurice Ravel.

Par contre, l'auteur de tant de chefs-d'œuvre a été de son vivant vraiment insaisissable. Il n'aimait pas parler de lui ou qu'on en écrivit. Bien que de petite taille, faible d'apparence (Roland Manuel le prit « d'abord pour un jockey » quand il le rencontra pour la première fois, sans le connaître), il a défendu avec acharnement, avec succès, tout ce qui concernait sa vie privée. Il a mis autant de volonté dans cette défense de lui-même qu'à réaliser son œuvre. Une pudeur des plus farouches lui faisait fuir un salon ou rompre une conversation dès qu'il y était question de lui. Ses amis, ses biographes se montrant aussi discrets, les plus curieux se lassèrent.

Faut-il en déduire que ses familiers, en « écrivant » son

Tombeau, se sont rattrapés et que les « amateurs » de scandales vont pouvoir se délecter? Qu'ils se détrompent : rien de tel dans la vie de Maurice Ravel, mais, au contraire, une vie droite, sensible, exempte d'intrigues, où le cœur et l'esprit avaient leur place. Enfin, la vie d'un parfait artisan doublé d'un artiste de génie, d'un homme digne de ce nom. C'est cela qui est beau et qui est rare! Ne pas avoir d'histoire... Fut-il heureux? Beethoven a écrit sur un de ses cahiers de conversation :

Il y a infiniment peu de mauvaises chances dans le monde si l'on fait la part de celles qu'on aurait pu éviter.

C'est d'un sage et Ravel était un sage.

§

Le florilège s'ouvre sur une étude de l'œuvre de l'auteur du *Boléro*, étude saisissante par ses aperçus vraiment lumineux et ses remarquables raccourcis, due à Emile Vuillermoz, grand critique et grand écrivain dont les « trouvailles » ne se comptent plus. Présenter, en moins de 100 pages, les ouvrages d'un des plus grands musiciens de tous les temps, quand plusieurs volumes n'épuiseraient pas le sujet, n'est pas un petit travail.

Emile Vuillermoz a également montré, en termes excellents, la place qu'occupera Ravel dans l'histoire de la musique :

Plus libéré que Debussy des dernières traces de romantisme qui flottaient encore dans l'air, Ravel nous offrit l'exemple de la lucidité et du sang-froid le plus méritoire dans la période encore troublée de notre sensibilité collective. Avec sa prétendue froideur, qui n'était qu'apparente, il nous rappela tout le prix de nos traditions séculaires de clarté, de sens critique et de mesure. Il fut un artisan français dans le sens le plus noble et le plus élevé du mot.

Maurice Delage évoque les *premiers amis de Ravel*, dont beaucoup ne sont plus, hélas! se réunissant chez Paul Sordes, peintre et musicien, et fondant le groupe de *L'Apachie*. Ravel, jeune maître de vingt-huit ans (nous sommes en 1903), riche déjà de la *Habanera*, de la *Pavane pour une Infante défunte*, des *Jeux d'eau*, du *Quatuor en fa* que Claude Debussy apprécie

sans réserves, y apporte ses nouvelles œuvres dont il régale ses amis. Tout cela sans bruit sauf celui, combien harmonieux, de sa musique. Véritable dandy, *favoris, monocle et châtelaine*, il promène son impassibilité et il apprendra sans grande surprise... apparente, que l'admission au concours de Rome lui est refusée. Il était trop célèbre déjà, trop grand pour les membres du jury, tous de l'Institut ou presque, dont un seul, Reyer, eut la clairvoyance et le courage de voter pour lui.

Les *Apaches* devaient s'éparpiller avec la guerre :

L'Apachie n'ayant plus d'objet, ne se reformera plus. Pas un de nous qui n'entende sans frémir aujourd'hui cet appel de plus en plus rare, les huit notes de Borodine (thème de la deuxième *Symphonie*) qui nous rassemblèrent si souvent, joyeux et au complet.

Colette rapporte des souvenirs qui débutent en 1900 également, quand elle rencontra pour la première fois son « *collaborateur illustre, l'auteur de l'Enfant et les Sortilèges* ». D'autres rencontres suivirent, sans qu'aucun contact amical ne s'établisse entre eux, puis M. Rouché lui suggéra Ravel pour la musique du ballet féerique qu'elle venait d'écrire sur sa demande. Ravel accepta. La guerre... Cinq années après, il reparut sans avoir jamais donné de ses nouvelles, mais l'œuvre était terminée — nouveau chef-d'œuvre.

Colette devait revoir Ravel peu de temps avant sa mort. L'ayant reconnue, il lui sourit et lui dit : « *Tiens, Colette!...* », et il redevint presque étranger à tout ce qui l'entourait.

Tristan Klingsor, qui fournit à Ravel les textes de *Schéhrazade*, déroule le film de *l'Epoque Ravel*, de 1900 à la guerre. Nous y retrouvons les « *Apaches* ». Puis, il nous renseigne sur l'insistance de Ravel qui voulait absolument s'engager, malgré sa faiblesse de constitution et un premier échec. Il le prie instamment d'intervenir auprès du chef du service des Affaires militaires de la Seine. Klingsor, dont plusieurs de ses amis viennent d'être tués, hésite — on le comprend — mais doit s'exécuter. Ravel obtint alors d'être envoyé au front, mais comme auxiliaire, pour la plus grande joie — secrète — de Klingsor qui nous le confesse.

Roland Manuel, qui consacre une grande partie de son

activité à la mémoire et à l'œuvre de son maître, dut à Satie de connaître, en 1911, l'auteur des *Valses nobles et sentimentales*. Rencontrer Ravel à vingt ans, quand ses œuvres vous empêchent de dormir, et que l'on est soi-même compositeur, est un événement qui compte. Toute la face du monde se trouva transfigurée pour Roland Manuel qui lui soumit ses essais.

...Ravel fut toujours incapable de mesurer à l'âge ou au rang de son interlocuteur les expressions de sa courtoisie. En sorte que les jeunes se sentaient plus à l'aise auprès de lui que les hommes en place, lesquels s'étonnaient *in petto* qu'on ne leur attachât pas plus d'importance...

Roland Manuel, qui réclamait « les secrets de la modernité, les moyens du non-conformisme », fut renvoyé à des œuvres célèbres pour en faire l'analyse.

Fervent admirateur de Baudelaire, Ravel avait fait siennes ces pensées du grand poète et, peut-être, du plus éminent critique d'art qui ait existé : « *Créer un poncif, c'est le génie.* » « *L'inspiration n'est que la récompense du travail quotidien.* »

Et ces lignes qui montrent que Ravel ne fut pas seulement un musicien de génie mais aussi un caractère :

Il ne soupçonnait point le mal, ni la perfidie. En vingt-six ans, je ne l'ai jamais entendu médire de personne. Je n'ai jamais appris qu'il eût demandé quelque chose pour lui-même, hors la permission de servir son pays. S'agissait-il d'aider autrui ? On le voyait s'évertuer, presque toujours à l'insu de son protégé et mettre tout en œuvre — lui si négligent de ses intérêts propres — pour obtenir un heureux résultat.

Léon-Paul Fargue, le beau poète de *Pour la Musique*, qui se lia avec Ravel voici plus de trente-cinq ans, nous dit « *sa passion d'offrir au public des œuvres finies, polies jusqu'au suprême degré* », et il met en relief sa conscience professionnelle, si rare aujourd'hui dans tous les métiers et dans tous les arts. Il s'élève contre la réputation faite à Ravel « d'un gentilhomme un peu sec, difficilement abordable, méticuleux et froid », sinon en apparence, et nous révèle que sous cet aspect « se cachait un cœur aimant, simple, doux et tourmenté ».

Hélène Jourdan-Morhange décrit le « Belvédère » de Mont-

fort-l'Amaury, « oasis de l'amitié (qui) n'est plus aujourd'hui qu'un village ayant perdu son âme ». Ravel aimait le style « Louis-Philippard », les bibelots les plus bizarres par leur forme et leurs couleurs : boîtes colorées, verroteries, ludions, et surtout les jouets mécaniques. Il s'amusait avec ces derniers comme un enfant.

Tout était faux dans son salon japonais. Il le savait et une de ses joies était de détromper ses visiteurs qui le félicitaient sur son goût et sur son flair. Il « japonisa » son jardin, ne conservant qu'un lilas qui vit encore, étonné de se voir entouré de tant d'arbres nains.

La vue, de sa terrasse, était par contre presque sans limites et magnifique. On y découvrait un des plus beaux panoramas de l'Île-de-France et quand la maladie ne lui permit plus d'écrire ni de lire, on le vit rester des heures, des journées entières, perdu dans la contemplation de ce paysage.

Avec quelle satisfaction il recevait ses amis, ses voisins..., hélas!

Jacques de Zogheb a noté quelques souvenirs qui prouvent l'extrême sensibilité de Ravel et sa timidité, ce qui explique cet air un peu distant qu'il avait et que certains ont cru devoir lui reprocher.

Presque toutes ses œuvres ont été enregistrées par les plus grands virtuoses ou ensembles, les mettant ainsi à la portée de tous, à toute heure de la journée. Dominique Dorset en a dressé la liste en accompagnant chaque disque d'un commentaire très court mais judicieux.

En lisant le *Tombeau de Maurice Ravel*, tous ses admirateurs y trouveront de nouvelles raisons de l'aimer, en même temps qu'ils sentiront grandir leur tristesse de sa fin si dramatique et si prématurée. C'est ce que nous avons ressenti (1).

MÉMENTO. — *Le Guide Musical* (avril-mai 1939) publie un *Tableau comparatif des Concerts pendant les Saisons 1937-38 et 1938-39*. Première constatation : baisse sensible de 1.072 concerts à 1.025. Les plus atteints sont les grands concerts symphoniques qui

(1) Publié par les *Editions du Tambourinaire*, l'ouvrage contient également de fort belles illustrations de Galanis, Luc-Albert Moreau, Roger Wild; des photographies du plus grand intérêt représentant Ravel à différentes époques de sa vie et des reproductions de lettres et de manuscrits.

passent de 282 à 238, concerts avec chœurs : 92 à 36, concerts de danse : 53 à 37. Par contre, les récitals de chant sont en hausse : 50 à 76, ainsi que les récitals de piano : 104 à 121. Tous les récitals ou presque progressent d'ailleurs de façon sensible. La raison en est simple : les frais à engager pour un récital sont beaucoup, beaucoup moins élevés que pour un ensemble symphonique et les risques en sont moins grands. Or ne sommes-nous pas à une époque où l'argent circule peu, où l'on hésite avant de se lancer dans une « aventure » ? De plus les amateurs de musique sont accaparés par d'autres problèmes et de plus en plus rares sont ceux qui cherchent dans la musique une « nourriture » spirituelle ou un apaisement.

La Revue Musicale (mai 1939) reproduit l'*Esquisse autobiographique* que Roland Manuel écrivit, en 1928, sous la dictée de Maurice Ravel. Voici un document capital qui ne pouvait pas ne pas être versé au « dossier » Ravel. Le maître nous permet de suivre, œuvre par œuvre, l'évolution de sa pensée, de sa technique, d'en connaître « ses » raisons et, ce qui n'est pas le moins passionnant, au contraire, ses propres appréciations.

JEAN RÉANDE.

CHRONIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Défense et illustration de l'esprit suisse. — Gonzague de Reynold : *Conscience de la Suisse; Neuchâtel, Editions de la Baconnière. — Memento.*

En Suisse comme partout, la défense nationale est à l'ordre du jour. Inutile, n'est-ce pas ? de se demander pour quelles raisons.

Dans son *Mémorial de la guerre blanche*, Georges Duhamel, s'adressant aux Français, leur rappelle à juste raison qu'une ligne Maginot n'est rien si elle ne se double d'une ligne Descartes. A une nation qui veut vivre, il ne suffit pas de défendre sa terre à grand renfort d'acier, de béton, d'engins de mort et d'hommes en armes : il faut encore qu'elle affirme et fasse respecter par l'esprit son droit à l'existence. Telle est la sage pensée à laquelle obéit le gouvernement helvétique en adressant, le 9 décembre dernier, un « message » à son parlement sur « les moyens de maintenir et de faire connaître le patrimoine spirituel de la Confédération ».

Que signifie ce jargon bizarre ? Un « message » du Conseil Fédéral équivaut, dans notre vocabulaire politique, à l'« ex-

posé des motifs » qui précède, en France, les projets de loi présentés aux Chambres par le pouvoir exécutif. Si le style en est souvent obscur, cela tient sans doute au fait que la plupart des messages fédéraux sont d'abord conçus et rédigés en langue allemande et que les traducteurs officiels gardent l'habitude fâcheuse de s'attacher au mot à mot des textes au lieu de les recréer librement. C'est ainsi qu'ils rendent *geistige Landesverteidigung* par *défense nationale spirituelle*, ce qui est proprement absurde. Passons. Ce qu'il faut retenir, c'est que nos gouvernants se préoccupent enfin de défendre et illustrer, sous toutes leurs formes, l'esprit et la pensée de la nation.

Assurément, mieux vaut tard que jamais. On eût préféré voir se manifester plus tôt un si noble souci. On déplore que, pour amener le Conseil Fédéral à en faire l'aveu, il ait fallu, dans toute l'Europe, tant de bouleversements et de menaces. Qu'il existe, qu'il s'exprime, c'est tout de même quelque chose, et dont on se doit réjouir.

Dans le document qui en porte témoignage, il y a de l'excellent et du médiocre. Un volume ne suffirait pas à le discuter en détail. Dieu sait tout ce qu'il y aurait à dire sur un pareil sujet! J'y renonce, faute de temps et d'espace, pour m'en tenir aux conclusions.

Les voici :

Le gouvernement semble s'être aperçu que l'intervention de l'Etat, en matière d'art et de littérature, présente certains dangers. Il n'a pas donné à la sienne la forme d'un catéchisme dogmatique. Il rejette toute idée de conformisme national à la russe ou à l'allemande. Il n'a pas voulu non plus créer un ministère de la propagande. Désireux néanmoins d'« encourager » l'essor et la diffusion de la culture, il ouvre à cet effet un crédit annuel de cinq cent mille francs suisses (plus de quatre millions de francs français). L'administration de ce crédit sera confiée à une « fondation de droit privé », qui a déjà reçu le nom de *Pro Helvetia*.

La question qui se posait au Conseil Fédéral était, me semble-t-il, la suivante : peut-on, en mettant de l'argent à la disposition de quelques hommes de bonne volonté et de bon sens, stimuler utilement l'activité de l'esprit et assurer à ses

ouvrages un sort meilleur que celui auquel ils sont voués dans le monde comme il va?

Pour ma part, j'inclinerais assez à répondre par la négative. Je parle ici en homme de lettres. A ce titre, je pourrais, tout comme un autre, désirer des « encouragements » officiels. Je ne les ai jamais sollicités et je n'éprouve aucune envie de le faire. Si l'on me demandait pourquoi, j'engagerais les curieux à relire, dans *La Fontaine*, le *Chien et le Loup* : pas de collier, même en or. L'artiste, l'écrivain doivent s'imposer par eux-mêmes. S'ils y échouent, la faute en est à leur manque de talent ou à la sotte indifférence de leurs contemporains et les pouvoirs publics n'y peuvent rien changer. Napoléon lui-même a beau prescrire à son ministre Champagny de lui proposer « quelques moyens pour donner une secousse à toutes les différentes branches des belles-lettres, qui ont de tout temps illustré la nation », les chefs-d'œuvre ne naissent pas au commandement d'un Empereur.

Ministre responsable, je raisonnerais sans doute autrement. Mais alors, avant de soumettre aux Chambres un « projet » précédé d'un « message », je chercherais tout d'abord à savoir où gisent les honnêtes gens qui sauraient le mieux employer au bien commun les écus du contribuable. Les ayant trouvés, je leur demanderais de m'exposer leurs vues. Elles seraient certainement nombreuses et variées. J'en retiendrais quelques-unes et je fournirais à leurs défenseurs les moyens de les réaliser ou du moins de les essayer. Les essais heureux seraient poursuivis; les tentatives infructueuses promptement arrêtées. Ainsi arriverait-on à forger, à perfectionner peu à peu un instrument capable, non seulement de promouvoir la culture, mais encore d'en « valoriser » les produits, en Suisse comme à l'étranger.

La recherche préalable — et minutieuse — des compétences paraît d'autant plus nécessaire que, dans un domaine aussi vaste, le soin de chaque discipline exige des aptitudes particulières. Ce rassemblement de chefs d'équipe qualifiés, les traditions fédéralistes d'un pays quadrilingue le rendaient particulièrement difficile. Ce n'était pas une raison pour s'y dérober. L'a-t-on entrepris et mené à bien? On voudrait s'en persuader. Certaines parties du message, directement ins-

pirées par M. Philippe Etter, conseiller fédéral humaniste, expriment des idées justes et des intentions fort louables. On y applaudit de tout cœur. D'autres, hélas! évoquent le rond de cuir et les manches de lustrine. On ne peut que s'en affliger. Sans doute M. Lebureau a-t-il fait de son mieux. A ses explications, j'aurais préféré cependant de courtes notes, que des artistes, des écrivains, des savants eussent rédigées, chacun pour son art ou sa science, et dont un philosophe se fût chargé d'établir la synthèse. En pareille matière, on se sent toujours plus rassuré par des avis et des noms d'artisans que par un flot d'éloquence parlementaire et de prescriptions administratives.

Des noms? Celui de Gonzague de Reynold est un des premiers qui se fussent présentés à mon choix si j'avais eu à résoudre le problème posé à la sagacité de nos gouvernants. La série d'articles qu'il consacre actuellement dans le *Journal de Genève* à la **Défense et Illustration de l'esprit suisse** montre combien ses conseils eussent été précieux. Ses travaux antérieurs, son activité d'historien et de philosophe, son livre sur le Portugal — des origines à la dictature de Salazar — l'avaient préparé à cette tâche. Son dernier ouvrage surtout lui fournissait un point de départ bien choisi.

Conscience de la Suisse expose les principes généraux qui justifient aux yeux de l'auteur l'existence de notre Confédération et dont il l'engage à s'inspirer si elle veut persévérer dans l'être. C'est en quelque sorte une philosophie du fédéralisme. Les chapitres de cette somme avaient presque tous paru, entre avril et octobre 1938, dans la *Gazette de Lausanne*, sous le titre : *Billets à ces Messieurs de Berne*. Pour en définir le « climat », il suffira de rappeler que le premier fut écrit tout de suite après l'*Anschluss* et le dernier au lendemain de l'« équinoxe de septembre », signalée par cette tragique journée des dupes que fut la rencontre de Munich.

La défense de l'esprit national, dont s'occupe aujourd'hui Reynold, n'est qu'un aspect particulier du thème développé dans *Conscience de la Suisse* : l'application, sur le plan de la culture, des lois géographiques, historiques et psychologiques en quoi se résume la raison d'être d'un pays à tous égards

singulier. L'homme qui, dans le domaine de l'histoire nationale, a porté aux idées reçues tant de coups d'une belle vigueur estime avec raison que la connaissance et l'observation de ces lois peuvent seules assurer l'avenir. Je ne prends point à mon compte toutes les interprétations qu'il en donne. Parlant de ce qui fut, il est presque toujours dans le vrai, encore qu'il abuse un peu, à mon gré, des « constantes » et des « lignes de force ». Lorsqu'il traite du présent ou du futur, je ne puis m'empêcher de réagir contre sa tendance, tantôt avouée, tantôt dissimulée, à chercher des remèdes pour nos maux dans la thérapeutique d'un passé définitivement révolu. C'est ainsi, par exemple, que, d'accord avec lui sur la nécessité de rendre à notre pays les élites qui lui font défaut, je ne m'attends pas à les trouver là où il croit les voir.

Il n'importe. Son livre, courageux, bien composé et nettement écrit, donne une image précise des périls qui menacent la Suisse, des inquiétudes qu'elle éprouve. Il montre aussi les ressources dont elle dispose pour triompher de l'épreuve. Aux réformes qu'il préconise, on peut en substituer ou en ajouter d'autres. Sur l'essentiel, qui est de maintenir à tout prix le fédéralisme, les libertés cantonales et ce patriotisme d'essence municipale, urbain ou villageois, renouvelé de l'émulation qui animait, aux belles époques, les cités grecques, tout le monde, en Suisse, approuvera Reynold. Quant à ses critiques, on aurait bien tort de n'y point prendre garde.

J'attends avec impatience la suite de son enquête sur la défense de l'esprit, objet du « message » auquel se réfère la première partie de cette chronique. A l'heure où j'écris, le *Journal de Genève* n'a pas encore achevé la publication de la série annoncée. L'ensemble fournira sans doute à l'auteur la matière d'un nouveau volume. Il sera temps alors d'y revenir. Dès maintenant, *Conscience de la Suisse* permet d'entrevoir quelques-uns des résultats auxquels Gonzague de Reynold ne saurait manquer d'aboutir.

MÉMENTO. — Le « message » du 9 décembre 1938 regrettait qu'il n'y eût plus en Suisse, pour les régions de langue française, de

revues littéraires. Il me semble, en effet, que, depuis quelque temps, *Suisse romande* ne donne plus signe de vie. Mais voici, pour combler cette lacune, un nouveau périodique : *Le Mois suisse*, littéraire et politique. Il paraît en fascicules d'environ 130 pages, d'un format analogue à celui de la *Revue hebdomadaire*. Son directeur est M. Philippe Amiguet, dont Paris a depuis longtemps reconnu le souple talent de chroniqueur, d'essayiste, de biographe et de romancier. Secrétaire de rédaction : M. Hubert Sacc, à Château-d'Oex (Vaud).

RENÉ DE WECK.

LETTRES CATALANES

Joseph S. Pons : *Cantilena* (Privat, Toulouse, 1937). Simone Gay : *Lluita amb l'àngel* (Grifé, Paris, Place Saint-Sulpice, 1938).

Le seul devoir du poète étant, d'après Stéphane Mallarmé, l'explication orphique de la terre, et, naturellement, du poète lui-même, il est juste qu'il ne trouve pas des limites à son ambition lyrique. Il est également juste qu'il tâche de se donner tout entier, ou tout au moins de donner, dans ses poèmes, ce qu'il y a dans son âme de plus pur et de plus original. Cela pourrait peut-être nous expliquer la floraison poétique de certains peuples foncièrement individualistes ; l'âme catalane se caractérisant par un individualisme souvent fier et replié sur lui-même. Cela nous expliquerait également le haut niveau auquel cette poésie peut aspirer dans le lyrisme universel. Des poètes tels que Jacint Verdaguer, Angel Guimerà, Joan Maragall, Joan Alcover, parmi les morts, ou comme Josep Carner, Josep-M. de Sagarra, Lopez-Pico, Charles Riba, Josep Lleonart, parmi les vivants, sont là pour le prouver.

Celui qui a pu suivre, ces dernières années, la production poétique catalane ne nous démentira pas, car non seulement ces derniers poètes ont donné le meilleur d'eux-mêmes, mais il s'est produit en Catalogne un nouvel éclat poétique que la guerre n'a pas terni. C'est par dizaines que se comptent les volumes de vers — et de beaux vers — que l'on a publiés à Barcelone. Un compte rendu de ces volumes prouverait non seulement la vitalité actuelle de la poésie catalane, mais aussi son excellence et sa portée. Mais nous ne pouvons nous attarder aujourd'hui à établir ce compte rendu, qui serait

peut-être ennuyeux et par sa longueur et par le besoin où l'on serait, à chaque moment, de traduire des fragments des pièces étudiées. La poésie étant, de par sa définition même, quelque chose d'intraduisible, il est toujours malaisé de se référer à des poèmes écrits dans une langue qu'il faut traduire constamment. Nous tenons toutefois à signaler ici l'apparition de deux recueils de poèmes catalans qui ont été publiés précisément avec la traduction française en regard, ce qui peut permettre au lecteur français de juger par lui-même de la valeur des poèmes réunis dans ces volumes. Mais si ces deux recueils de poèmes catalans ont cette particularité, c'est qu'ils appartiennent l'un et l'autre à des poètes roussillonnais : ce sont **Cantilena**, de M. Joseph-Sébastien Pons et *Lluita amb l'àngel*, de M^{me} Simone Gay.

Disons d'abord que la personnalité littéraire de Joseph-S. Pons est depuis longtemps fort estimée en Catalogne. Il est, non seulement un lyrique d'une étonnante finesse et d'une inspiration saisissante, mais aussi l'érudit qui a écrit l'histoire de la littérature catalane du Roussillon aux xvii^e et xviii^e siècles, dans un volume paru il y a une dizaine d'années. Au sujet de ce volume, qui fait autorité dans la matière, il sera curieux, en cette année racinienne, de rappeler que M. Joseph-S. Pons y étudie la personnalité d'un bénédictin du monastère de Saint-Michel-de-Cuxá qui vécut au xviii^e siècle et qui traduisit Racine en catalan. Ce moine, qui s'appelait Miquel Ribes, traduisit *Athalie* et *Esther* en vers catalans. La première de ces traductions, restée inédite jusqu'à ce que Guillem Agel imprimât en plein vingtième siècle certains manuscrits roussillonnais, fut représentée deux fois à Thuir, du vivant même de son auteur. M. Pons, qui connaît cette version, nous garantit son goût littéraire et sa fidélité. « Conduit par Jean Racine, écrit-il, Miquel Ribes nous fait entrevoir une vague aurore, celle de la poésie catalane. »

En écrivant ces mots, J.-S. Pons pense, naturellement, à la poésie catalane actuelle, dont il est l'un des principaux artisans, l'un des maîtres incontestables. Avant son dernier volume, *Cantilena*, il a enrichi la littérature catalane de plusieurs recueils de grande valeur, *Canta Perdiu* (publié chez H. Champion, à Paris) et *L'aire i la fulla*. Le premier de ces

recueils, *Canta Perdiu*, est une guirlande de beaux poèmes inspirés par le sentiment le plus vif du pays roussillonnais, qu'il évoque avec un charme tout personnel. *L'aire i la fulla* (L'air et la feuille) n'est plus directement plastique. Le sentiment du terroir y est également présent, mais ici le poète se fond avec la nature, il y puise cette compénétration presque panthéiste avec le cosmos que nous ne trouvons guère que chez Maragall parmi les Catalans. Aussi, le lyrisme qui façonne ses vers décèle-t-il toujours cette communion intime du poète avec le terroir ; et cela, non pas pour y anéantir ses pensées ou ses sentiments, mais plutôt pour les spiritualiser. Son lyrisme, donc, est toujours en fonction de la nature qui l'inspire.

Nous retrouvons ce saisissant lyrisme dans *Cantilena*, mais il est certainement plus épuré, plus intime, plus confidentiel, plus personnel. Ici, les paysages intérieurs sont toujours parallèles aux paysages dont le poète s'inspire, même lorsqu'ils n'en sont pas la conséquence. Le pays réel devient chez le poète un pays de rêve. Et lorsque son âme s'arrête devant un endroit précis, doré par la tristesse du soleil et où la vie illusoire s'écoule, le monde, pour lui, s'y tient endormi dans le souvenir, et

La main du songe y suspend son fanal.

Mais bien plus que par le songe et la rêverie, J.-S. Pons semble attiré par la nostalgie du rêve, par le souvenir de ce qui nous a rendus heureux un moment ou une longue suite de moments : bref, par le bonheur évanoui. C'est ainsi que ses poèmes élégiaques, — et *Cantilena* en comprend une assez longue suite — sont empreints de cette sérénité de l'âme qui se plie volontiers et sans amertume aux desseins de Dieu.

Paupière d'or du couchant, l'automne
viendra encore rougir la vallée fine,
et elle n'en verra pas l'éclat,
elle qui a fait ma vie si claire.

Le poète ajoute plus loin :

Maintenant elle est sans voix et sans haleine,
et dans chaque veine son souvenir murmure,

passé plus pur dans le néant
de n'être aujourd'hui qu'absence pure.

Par cette suite d'élégies la poésie catalane touche aux sommets du pur lyrisme. On est saisi par la simplicité et la profondeur simultanées de certaines strophes, telles que celles-ci :

Mon chemin dort parmi les pierres,
Depuis que la mort t'a prise, fleur glacée,
je sens mes yeux fatigués se remplir d'ombre
comme en hiver la terre fatiguée.

Maintenant, plein de l'absence de ta voix,
je regarderai de la fenêtre ouverte
décembre roux et couleur de neige,
le laboureur et la montagne déserte.

Chant perdu que je ne puis plus répéter;
qui parlerait d'oiseau et d'herbe tendre,
lorsque entre lèvres et lèvres un goût de cendre
rappelle la misère du destin?

Ou encore :

L'image blanche est fondue sous la paupière.
La main dans l'air désert veut la former.
Oublie ce qui n'est pas souvenir d'elle.
Ce temps trop pur ne saurait s'écouler.

Enfin, voici le beau poème *Château en pleine lumière* qui clôt comme un fermail en or ce livre magnifique :

Château ébloui en pleine lumière,
un vent désert et doux embrasse le jour.
Le bois de la vallée close a reverdi.
Respire la rose sauvage dans les bois.

Château que le cœur oublie, le vieux coucou,
tiède couleur de cendre, émiette l'heure.
Sa voix est le regret d'un charme perdu.
Au delà de la vallée le coucou pleure.

Comme si le blessait un clair pressentiment,
comme si le poursuivait le pas de l'oiseleur,
du midi au couchant il vole invisible,
Sa voix est un soupir au fond de l'air.

Château antique, épiant notre sort,
et porte de Saint-Pierre à demi fermée,
de ce printemps encore et de la mort
la vie couleur d'argent s'exhale.

Ce ton, en même temps réservé et confidentiel, et cette façon d'évoquer, aussi directe qu'imprécise, sont les qualités toujours présentes dans les poèmes de *Cantilena*. Et c'est par ces qualités qu'ils nous émeuvent et nous charment. On revient ici du monde réel pour saisir ce monde intérieur où nous cherchons le meilleur de nous-mêmes, ou encore les raisons de notre sentiment, de notre sensibilité et de notre compréhension. Nous comprenons sans trop oser comprendre : le poète ne réalise peut-être pas le souhait de Mallarmé; peut-être n'arrive-t-il pas à deviner cette explication orphique du monde dont le grand symboliste rêvait; il réussit tout de même à fixer, à immortaliser ce qui est éphémère et à exprimer ce qui est ineffable. Est-ce que le lyrisme pourrait poursuivre un autre but? Et cela sans effort, avec cette sérénité propre au pays ensoleillé qui l'inspire et cette gravité des montagnes qui sont le décor des évocations et des sentiments du poète.

Ce même décor est le fond propre des poèmes de M^{me} Simone Gay, où l'on sent beaucoup plus près l'inspiration directe du terroir. Le titre de son volume, **Lluta amb l'àngel** (Lutte avec l'ange) correspond à l'un de ses poèmes et aussi à la première suite de son recueil, la deuxième et dernière partie du volume étant exclusivement formée par des poésies descriptives du « pays catalan ». Ce poème est l'un des rares du volume qui ait un décor purement spirituel, un décor de songe et d'intimité.

Dans la nuit la volonté s'enténébrait;
contre un ange je combattais.
Comme un sens caché qui éclôt,
il m'était enseigné comment il faut naître de nouveau;
avec une vraie joie je voyais la page neigeuse;
il fallait cette nuit pour ce cri d'aube gemmée.
L'ange dit : « Tu vois luire l'aurore,
Dieu t'a éprouvée, tu as déjà la lumière, laisse-moi partir. »

Forte de cette victoire sur l'ange et remplie de cette nouvelle aurore, la poétesse s'enchanté devant ses rêves :

...je rêve éveillée

et le sommeil n'a pas un songe si clair.

Elle nous dit tout de même ses visions réelles, avec une simplicité toute spontanée, avec une douceur toute féminine. Puis, elle se fait le chantre de ce pays catalan où ses illusions se sont épanouies et où, tous les ans, elle abreuve avec délice son imagination. Elle retrouve des fées dans les gouffres et elle nous raconte leurs légendes ; elle évoque les vieux clochers ensoleillés, l'ombre verte des chânaies, le silence gris des oliviers, le cadran des grandes métairies, les aires nues devant les maisons rustiques, les étangs lisses comme de bleus miroirs, Gérone recueillie qui abrite son songe, les vallées d'Andorre et d'Aran, les petits hameaux avec leurs vieilles églises, et elle redit tout bas le songe de l'enfant qui se repose lorsque le vent se glisse doucement, comme un soupir.

Et tout cela Mme Gay nous le dit avec une onction, un recueillement et une tendresse émouvantes, simplement, naturellement. Et il se dégage de tout son livre un baume de paix et de bonheur qui nous saisit, non seulement par lui-même, mais aussi par ses qualités littéraires : son goût constant, sa musique suave, son rythme intérieur, sa langue sûre et imagée. Il n'est pas étonnant, donc, que l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse ait décerné cette année à M^{me} Simone Gay le grand prix Artigue pour la poésie occitane. Coïncidence : ce grand prix décerné à un recueil de vers dus à une femme vient confirmer la vitalité de la poésie féminine en Catalogne, car le dernier grand prix de poésie concédé en 1938, à Barcelone, par le dernier gouvernement autonome, est échu également à une poétesse : M^{me} Clémentine Arderiu. On ne doit pas blâmer les prix littéraires ; en cette occasion du moins ces deux prix ont été décernés à deux femmes de mérite et qui font grand honneur à la poésie catalane.

Il nous est agréable de rappeler ici que le livre de Joseph-S. Pons est orné d'une belle lithographie d'Aristide

Maillol et que celui de Simone Gay l'est également d'un délicat portrait de Lancelot Ney.

ALFONS MASERAS.

PETITE HISTOIRE LITTÉRAIRE ET ANECDOTES

Où les *Œuvres libres* (n° 216, juin 1939), dont on fait en passant l'historique, sont cause que l'auteur s'excuse de renvoyer à un autre numéro la suite de son essai sur Jean de Tinan. — D'un *Cahier d'amour*, contenant les confidences inédites de Mlle X., adoratrice de Maupassant, retrouvé et publié, dans les dites *Œuvres libres*, par M. Pierre Borel qui s'extasie lyriquement et naïvement sur les révélations romancées de cette demoiselle et les propos après coucher de son amant. Où à propos de la mort d'Harry Alis on prend en défaut la mémoire de Mlle X. dans les mémoires de qui on surprend des prétentions au rôle d'inspiratrice. Où on rappelle à M. Pierre Borel que Mlle X. fut précédée dans la voie des confidences inédites par Mme X. qui publia dans la *Grande Revue* (25 oct. 1912, 25 mars et 10 avril 1911) des révélations moins piquantes mais aussi moins scandaleusement romancées sur *Guy de Maupassant intime*. Où on voit que le cas de Maupassant s'apparente étrangement à celui de Maurice Rollinat, qui fait à son ami une franche et nette confession, et que c'est l'abus des plaisirs vénériens qui détraqua son système nerveux. — D'une scène dans un asile, qui eût pu servir de dénouement à un drame ou à un roman de Georges Ohnet, qui eût fait dire par l'auteur de *Bel Ami*, en une tirade bien sentie, leur fait aux femmes du monde qui viennent pleurnicher, derrière une persienne, sur la déchéance de ceux que leur « amour » a réduits en un si misérable état. — Où on voit un Alexandre Dumas fils imprévu, ami des hommes plutôt que des femmes contre lesquelles il les met en garde. Où on se demande si Mlle X. étant par hasard devenue son « amie » n'aurait pas dérobé à Mme X son « cahier d'amour » et usurpé la place que cette première admiratrice était si fière d'avoir tenue dans *Notre Cœur*, on veut dire dans celui de l'infortuné Maupassant.

Les *Œuvres libres* sont un recueil littéraire ne publiant que de l'inédit. Elles en sont à leur 217^e numéro, c'est volume qu'il faudrait dire, chaque numéro comportant 300 et quelques pages. Ce fut, je crois bien, un conteur défunt et déjà périmé, bien qu'il ne soit trépassé que de l'an dernier ou de l'avant-dernier, Henri Duvernois, qui en conçut le premier l'idée. Ses amis reconnaissants et trop zélés, M. Lucien Descaves entre autres, voulaient absolument nous le faire prendre pour ce qu'ils savaient bien qu'il n'était pas, pour un grand écrivain; ces messieurs-dames osaient égaler ce conteur boulevardier à Maupassant. Les mêmes, ou à peu près, avaient égalé à Racine le « portugais » Porto-Rico. Je n'ai rencontré qu'une fois feu le « cher maître » Duvernois, qu'on traitait aussi d'« éminent romancier », à l'un des dîners des *Marges*, d'Eugène Montfort, au restaurant du *Bossu*. Le ha-

sard m'avait placé vis-à-vis de lui : il me causa une impression désagréable, non parce qu'il ne buvait que de l'eau minérale, mais parce qu'il n'arrêtait pas de parler, la bouche pleine, que des prétendus « gros tirages » de ses livres et de ses « honoraires » mirifiques. Je tiens de Montfort que c'était son dada et sa façon de se donner de l'importance et de se faire prendre au sérieux. C'est par là seulement que, sans le savoir, l'auteur de tant de *Crapotte*, de *Nounette*, de « poules » et de cocottes en papier, qui le précédèrent dans l'oubli total et définitif, rappelait l'auteur de *Boule de Suif*, lequel, bien qu'il ne fût pas « breton » comme le faux Duvernois, mais normand, était très âpre au gain aussi. « Maupassant rencontré, toujours parlant d'argent... », écrivait au Sultan Zola son mamelouk Alexis. Maupassant toutefois ne se fût pas mêlé d'affaires, de librairie ou autres. Il se « défendait », et il n'avait pas tort, contre le « druide » (comme disait Gyp) Arthur Meyer et ses consorts. Il y a une quinzaine d'années, Duvernois imagina d'offrir à ses contemporains avides de lecture mais, avaricieux dès qu'il ne s'agit pas de s'offrir un apéritif ou un bon petit gueuleton, pour le prix d'un roman ordinaire et dans le même format, un roman, une grande nouvelle, une pièce de théâtre, derechef une nouvelle, un reportage et une variété littéraire ou historique, le tout empaqueté et ficelé sous une même couverture pour la modeste somme qu'eût fait déboursier à ces resquilleurs l'achat d'un roman ordinaire. L'idée n'était peut-être pas de Duvernois, mais qu'il l'eût chipée aux Anglais ou aux Américains, elle n'en parut pas moins ingénieuse et monnayable à Arthème Fayard, qui l'adopta et la lança comme il savait lancer, quand il voulait s'en donner la peine, une collection, un auteur, ou un hebdomadaire. Les premiers menus furent composés avec autant de soin que d'éclectisme et les lecteurs se régallèrent et purléchèrent des petits plats préparés à leur intention par des auteurs qui avaient les uns la vogue, les autres du talent. Les *Œuvres libres* prospérèrent et puis périclitèrent, Duvernois s'occupant davantage — du point de vue de la publicité s'entend — des siennes, romanesques ou dramatiques. Il passa la main à Pierre Valdagne, disparu lui aussi, mais plus discrètement, et sans laisser de traces de son pas-

sage sur cette terre dans la littérature. Les *Œuvres libres* fort heureusement ont repris du poil de la bête et recommencé une nouvelle carrière depuis que les éditeurs de la rue du Saint-Gothard en ont confié la direction à M. André Foucault, qui est un écrivain autrement intéressant et original que ses prédécesseurs, qui sait déchiffrer même des écritures illisibles, qui choisit ses textes avec intelligence et qui, étant lui-même libre et hardi, ne s'offense ni ne s'offusque de la hardiesse et de la liberté que prennent les autres, non plus que son collaborateur immédiat, l'aimable et actif M. Max Favallesi. M. Foucault ne recule pas devant le scandale, témoin la « variété » que le mois dernier, en leur numéro 216, les *Œuvres libres* publièrent sous ce titre à la Sainte-Beuve : **Cahier d'Amour**, « Confidences inédites » par une **admiratrice de Maupassant**, qui, environ 1881, eussent donné au Parquet de la Seine l'occasion de se couvrir de ridicule, cette histoire d'alcôve poussant à la conjonction des sexes, comme eût dit, parodiant M. Prud'homme, Flaubert, qui eût pu ajouter, aujourd'hui encore : « D'abord, ça n'y pousse pas, et quand cela serait, par ce temps de goûts anormaux il n'est pas mal de prêcher le culte de la femme. » C'était à propos du *Mur*, une pièce de vers de son neveu, reproduite dans la *Revue Moderne et Naturaliste*, d'Harry Alis, que le Parquet d'Etampes, pour des raisons spécieuses, cafardes et tartufardes, que des documents inédits découverts sur les quais, me permirent de révéler aux lecteurs du *Mercure*, était tenté de trouver attentatoire à la morale et aux bonnes mœurs. Le nom d'Harry Alis, qui ne devrait pas être oublié des lettrés, ne fût-ce que parce que cet auteur a écrit *Petite Ville*, un petit chef-d'œuvre qui vaut à lui tout seul tous les romans et tous les contes des Duvernois et des Valdagne passés, présents et à venir, et que MM. Fayard et Cie auraient profité à rééditer dans leur *Livre de demain*, le nom et le souvenir d'Harry Alis reviennent précisément et d'une façon assez imprévue sous la plume libertine de la soi-disant admiratrice lassée, mais non satisfaite, de Maupassant :

Guy était très superstitieux comme le sont souvent les grands esprits, note cette demoiselle. Il me dit un jour : « Cette nuit, j'ai rêvé que Harry Alis se noyait. J'ai peur qu'il lui soit arrivé un

malheur. » Le soir du même jour on venait lui annoncer la mort de son ami.

Dans l'autre monde sans doute, et par le truchement d'un de ces « merles wagnériens » ranimés par M. Léon Daudet, qui dans l'aube éclaboussée de sang, interrompent leurs trilles pour s'envoler à tire-d'aile chez Pluton, annoncer qu'une tête, par les soins de M. de Paris, vient de tomber boulevard Arago. Ce fut vraisemblablement un de ces messagers à plumes qui, ayant assisté dans l'île de la Grande-Jatte, au meurtre semi-légal de l'infortuné Harry Alis, impunément perpétré, porta la nouvelle au royaume des morts. Maupassant, en effet, était décédé en 1893 et Harry Alis fut tué en duel en 1895, soit deux ans plus tard. Je rectifie l'erreur tant par souci de l'exactitude historique que pour marquer ma défiance à l'égard de ce *cahier d'amour*, dont M. Pierre Borel, spécialiste des « romans d'amour » des peintres et écrivains, qui l'a déniché et le publie, ne se donne pas la peine de nous expliquer quand et dans quelles circonstances il fut rédigé. Un autre passage, qui vient presque immédiatement après celui-la, ajoute à ma défiance :

Il m'a longuement questionnée sur la vie des peintres, sur leurs préoccupations en travaillant. Il m'a demandé des détails sur l'atmosphère des ateliers, sur le mystérieux travail de l'inspiration qui s'opère chez un artiste. Depuis, j'ai compris que mon ami devait alors travailler à son roman *Fort comme la mort* dont la lecture m'a toujours bouleversée.

Ce voit poindre le bout de l'oreille de l'« inspiratrice ». L'« admiratrice » a réussi à berner (c'est le rôle des femmes) M. Pierre Borel, qui ne dévoile pas son nom mais nous donne des précisions sur les talents variés de M^{lle} X...

Ecrivain, non sans verve, peintre et sculpteur, Mlle X... était encore, vers 1880, une redoutable épéiste. Androgyne, ses aventures dans la société des lesbiennes ont souvent défrayé la chronique scandaleuse de l'époque.

M. Léon Deffoux m'a demandé, en me révélant le nom de guerre de l'« admiratrice », si, par hasard, je ne l'avais pas rencontrée au cours de mes recherches touchant Mme Valtesse de la Bigne. Il ne me souvient pas d'avoir jamais vu le

nom de cette Gisèle d'Estoc (et de taille! ajoute M. Deffoux) cité par le « diable boiteux », alias le baron de Vaux, qui consacra tout un livre aux *Femmes de sport*, dans le *Gil Blas*, ce moniteur de la galanterie française. Dieu sait pourtant, ou plutôt Vénus et Cupidon savent si j'en ai vu défilé, des noms qui furent célèbres aux environs de la rue Montchanin et de l'avenue de Villiers, qui fut le pays du Tendre de 1880 à 1890. Mais M. Pierre Borel est sans doute plus savant que moi.

§

Lorsque Guy de Maupassant la rencontra, Mlle X... qui venait de servir de modèle à Manet...

Le nom! Le nom! Je veux dire que M. Borel nous dise le nom de la toile célèbre où Mlle X... figure, pour qu'on puisse se rendre compte un peu si Gisèle était vraiment, comme il nous l'affirme,

...d'une beauté singulièrement troublante.

Telle que M. Pierre Borel nous la dépeint, avec cet X mystérieux plaqué sur son visage comme un loup de velours noir, plutôt qu'une pastel de Manet, elle évoque, vêtue seulement de ses bas bleus, une de ces luronnes bien en chair que Rops campait gaillardement dans ses eaux-fortes colorées; d'une main elle tient un fleuret, de l'autre, en laisse, l'animal diffamé pour sa saleté et sa lubricité, cher à Saint Antoine.

D'un tempérament de feu, Mlle X... apporte à son amant des sensations inconnues; elle exalte son tempérament, mais sa fougue amoureuse, ses « divertissements » sexuels vont fatalement précipiter la catastrophe..., écrit le cornac posthume de Gisèle.

Nous retrouvons dans cette confession le souvenir d'une passion dévastatrice, l'écho d'un amour unique, exalté, des sentiments d'une sensualité violente, sombre mais sincère. Ces observations, ces impressions presque cliniques sont jetées là pêle-mêle, d'une écriture rapide, souvent désordonnée, sans date, sans ordre, au hasard des souvenirs. Ils n'ont rien de littéraire : ce sont autant de clichés pris sur le vif, directs, précis, vivants.

M. Pierre Borel dit vrai, ce sont des clichés, — mais non comme il l'entend.

Les prétendues confidences de Mlle X... suent la littérature : ses impressions, ses sensations sont, malgré leur crudité, d'une banalité affligeante et telles qu'elles nous remettent en mémoire la scène de la *Grisette et l'Etudiant* sténographiée par Henry Monnier et les onomatopées syncopées de ces amants quelconques. Une grisette ou une modiste de ce temps, qui se fût frottée de littérature, eût, tout comme Mlle X..., enguirlandé, fardé, pomponné ses émois et ses pâmoisons de ce naturalisme musqué qui fleurit au lendemain du vilain Manifeste des Cinq. M. Pierre Borel n'est pas difficile ! Mais il est si naïf ! C'est Maupassant qui eût été consterné s'il avait pu jeter un coup d'œil sur ces propos d'outre-tombe que sa partenaire d'une ou de quelques nuits lui prête. Est-il Dieu possible qu'il fût sur l'oreiller niais à ce point ? Dans ces moments-là, bien sûr, chacun de nous, peu ou prou, ressemble aux autres ; les mots que nous prononçons, s'ils trahissent notre émotion, sont impuissants à traduire nos sentiments qui restent au delà ou en deçà de ce que nous éprouvons et que les femmes ne comprennent pas. Mais, tout de même, quand on se sait épié, on se surveille un peu, à moins qu'on se moque de ce qu'en peut penser la partenaire.

Je me souviens d'un soir à Bezons, où il me jura avec un accent de sincérité absolue, de lier toute sa vie à la mienne. « Pour toujours ! » criait-il, soudé à moi, dans une folle étreinte.

Ce sont des choses qu'on dit parfois, pendant le divertissement galant, mais qu'on ne fait jamais quand on est sage, après. A celle-ci comme à celle-là, Maupassant a dû ajouter, avec le même accent de « sincérité absolue », d'une voix assourdie :

Je n'ai jamais aimé aucune femme. Mais toi, je t'aime furieusement, avec toutes les forces de mon être.

La veille ou le lendemain, il avait à tête reposée, et même froide, écrit sa profession de foi en guise de préface à un bouquin, *Celles qui osent*, qu'il n'avait peut-être pas eu le courage de lire, du camarade Maizeroy :

Que cette occupation agréable [l'amour] tienne une grande place dans la vie des femmes, je le comprends, elles n'ont rien à faire. Je m'étonne que, dans la vie d'un homme, elle puisse être autre chose qu'un passe-temps facile à varier, comme une bonne table ou ce qu'on appelle les sports. Quant à la fidélité, à la constance, quelle folie ! Jamais on ne me fera comprendre que deux femmes ne valent pas mieux qu'une, trois mieux que deux, et dix mieux que trois. Qu'on revienne à l'une plus souvent qu'aux autres, c'est naturel, comme il est naturel de manger souvent un plat qu'on aime. Mais n'en garder qu'une toujours me semblerait aussi surprenant et illogique que si un amateur d'huîtres ne mangeait plus que des huîtres, à tous les repas, toute l'année. La fidélité et la constance me paraissent enlever à l'amour le charme qui est dans la fantaisie et dans l'imprévu. Le cœur féminin, par exemple, diffère beaucoup du nôtre, et je comprends les raisons qu'ont les femmes d'être plus persévérantes que nous dans leurs tendresses. Nous autres, nous adorons la *femme*, et quand nous en choisissons une passagèrement, c'est un hommage rendu à leur race entière. On peut idolâtrer les brunes parce qu'elles sont brunes, et aussi les blondes parce qu'elles sont blondes, l'une pour ses yeux aigus qui vont au cœur, l'autre pour sa voix qui fait vibrer nos nerfs ; celle-ci pour sa lèvre rouge, celle-là pour la cambrure de sa taille ; mais comme nous ne pouvons cueillir hélas, toutes ces fleurs en même temps, la nature a mis en nous l'amour, la *toquade*, le *caprice fou*, qui nous les fait désirer à tour de rôle, augmentant ainsi la valeur de chacune à l'heure de l'affolement. Or, l'affolement, chez nous, devrait, me semble-t-il, être limité à la période d'attente. Le désir satisfait, ayant supprimé l'inconnu, enlève à l'amour sa plus grande valeur. Chaque femme conquise nous prouve, une fois de plus, que toutes sont à peu près pareilles entre nos bras. Les idéalistes surtout qui courent sans cesse après l'illusion rêvée, ne devraient-ils pas être atterrés au lendemain de chaque possession ? Nous autres, qui demandons moins à l'amour, nous aurions le droit de lui être reconnaissants du peu qu'il donne aux hommes intelligents et difficiles. La constance conduit au mariage et à la chaîne. Rien dans la vie ne me semble plus attristant et plus pénible que ces liaisons de longue durée.

Que ne s'en est-il tenu à cette théorie animale, renouvelée de Chamfort ! Il eût tenu à distance les « inspiratrices, les-adoratrices, et autres cabotines de l'amour fatales au génie ou au talent de leurs amants. Ce qui causa la perte de Maupas-

sant, ce fut sa foudroyante célébrité. Elle lui tourna la tête. Les succès galants furent la rançon de ses succès littéraires. Fonctionnaire au Ministère de la Marine ou de l'Instruction publique, canotier râblé et vigoureux, bon vivant, joyeux drille, il eût pu garder l'illusion d'être aimé pour lui-même, et il eût aimé, comme il déjeunait, sur l'herbe, ou dans une chambre du père Fournaise, sans plus se soucier de la conquête du jour que de celle de la veille ou du lendemain. Il n'eût pas été reçu dans le « monde », où on ne l'eût seulement pas remarqué. Mme X..., de qui M. Pierre Borel a eu tort de ne pas se souvenir, dans ses *notes d'une amie* publiées dans la *Grande Revue* en 1912 et 1913, avoue ingénument que ce ne fut pas le coup de foudre qu'elle ressentit quand, pour la première fois en novembre 1884, le hasard, dans un salon, la mit en présence de celui qui allait, pour son malheur à lui, devenir son « héros » et son « dieu » à elle. Un peu plus franche, elle eût avoué qu'elle l'avait plutôt trouvé insignifiant, vulgaire, et que, physiquement, il lui était indifférent, n'étant pas son type.

Je ne savais pas qui il était, n'ayant pas entendu prononcer son nom; l'impression qu'il me fit, à ce moment, fut plutôt désagréable, a-t-elle écrit. Je lui trouvai la figure indifférente et dure; et lorsque, après avoir salué ces dames, il alla serrer la main de deux messieurs debout non loin de moi, je crus voir s'accentuer encore l'expression dure de ses traits. Bientôt il me fut présenté. Fut-ce le prestige de son nom [*parbleu!*] que j'entendis cette fois distinctement, ou simple effet de lumière [*quelle hypocrisie!*], maintenant que les rideaux étaient fermés? mais vue de près la figure énergique et colorée du romancier m'apparut plutôt empreinte de douceur. J'avais lu ses livres, je voulus lui en parler...

Elle lui en parla et il eut tort de ne pas se douter que ses compliments s'adressaient à son nom et non à sa personne. Elle était de celles qui osent, comme disait Maizeroy, elle osa s'offrir et il la prit, mais en se croyant tenu vis-à-vis de la petite madame à des égards dont il se passait avec les filles saines des dimanches de Sartrouville, au temps où ses canots s'appelaient *Feuille de rose*. C'était avant la célébrité. Il était insouciant. Il ne pensait qu'à jouir de la belle journée et de sa belle compagne. Il dépensait sa vigueur en écrivant, en ca-

notant, en faisant l'amour, et de l'amour il ne prenait que ce qu'il y a de meilleur, le physique. Peut-être avait-il abusé de ce dernier plaisir. Mme et Mlle X ont voulu donner à ses cauchemars des explications distinguées. Ces dindes n'y entendaient rien. Charcot eût pu dire, plutôt que Ricord, si cette tendance de plus en plus marquée chez lui ne provenait pas des excès auxquels Maupassant s'était livré avec des Vénus rustiques, bourgeoises, bohèmes ou publiques, et qui avaient fini par fatiguer, énerver, détraquer, peut-être même épuiser son organisme. Telle fut la cause et l'origine de la névrose et des hallucinations macabres de **Maurice Rollinat**, un être sain, élémentaire lui aussi comme Maupassant et qui eût fait *des vers* pareils à ceux de Maupassant, naturalistes et naturalistes, la *Vache au taureau* étant de la même veine que le *Mur*. Rollinat avouait à un de ses amis de jeunesse, dans une lettre du 30 mai 1871 :

Je ne suis pas mort! au contraire, je vis trop puisque la souffrance devient pour ainsi dire une condition de mon existence. Quand je t'ai écrit il y a trois ans, j'étais sous la griffe d'une céphalalgie naissante et je m'en plaignais obstinément. Depuis, le temps a marché, et le mal aussi; tout ce que l'imagination peut concevoir de plus intense en douleur physique, je l'ai ressenti dans le crâne! Les médecins de tout ordre qui m'ont vu sont restés ahuris par mes récits invraisemblables mais pourtant si vrais! On a mis sur le compte des nerfs cette maladie inconnue à la science, et l'on m'a recommandé la tranquillité d'esprit, la continence, les pommades et les douches froides! La cause de mon mal explique l'effroyable ténacité : excès en femmes et en musique, insomnies volontaires pendant des mois entiers, bref, intempérance en toutes choses, absurde prodigalité de ma jeunesse et de mes forces, voilà ce qui m'a réduit à cet état unique dans son genre et dont la fin ne se laisse pas entrevoir. Tu dois comprendre que sous l'influence d'un pareil tourment, tout mon être s'est modifié de fond en comble, aussi je suis devenu chaste par raison et par dégoût du passé. Comme je dors, j'ai renoncé aux nuits folles ou prolongées, j'ai cassé ma pipe et maudit le tabac, et j'ai délaissé le café pour la promenade. Quant à mes idées morales, littéraires et scientifiques, elles sont empreintes de morbidesse et d'étrangeté : scènes lugubres, événements tragiques ou monstrueux, livres sombres, musique hallucinante, telles sont les sources où mon âme

boît la poésie du malheur! Je ne suis donc plus le Rollinat farceur et léger que tu as connu au collège : maintenant mon rire est affreusement jaune et l'inconstance de ma pensée ne papillonne que sur des ronces. Peu à peu je suis arrivé à me défier des hommes au point de les craindre, et une sorte de misanthropie farouche m'a fait aimer le mystère et la solitude. Ne me rappelant qu'avec des nausées ou des frissons de peur les voluptés anciennes, j'ai plaint ou raillé ceux qui trouvent la joie dans ce qui m'a labouré la tête et je me suis cramponné de plus en plus à ma règle de conduite anormale pour les autres et rigoureusement nécessaire pour moi. Aujourd'hui pourtant, il me semble que le mal diminue et que mes idées tout en restant tristes sont moins suicidantes qu'autrefois. Je me claquemure dans une tempérance invariable. Je suis l'homme du gîte et des endroits déserts; j'aime tout ce qui souffre et je fuis tout ce qui égaye; je compose de temps à autre quelques poèmes en prose, en vers ou en musique, je m'amuse à chanter les solennels andantes des grands maîtres, et je me résigne à souffrir en lisant les *Fleurs du Mal* (1) de Charles Baudelaire (sic) (2).

§

A très peu de chose près, Maupassant eût pu porter sur lui-même ce diagnostic; son cas, que les Lombroso et les

(1) Maupassant aussi. C'est Mme X... qui nous l'apprend (*Grande Revue*, 25 octobre 1912, p. 685.) « Il aimait beaucoup les vers. Il admirait Victor Hugo, aimait Musset et Sully-Prudhomme, mais son livre de chevet était, je crois, les *Fleurs du Mal*. Maupassant n'avait pas l'admiration bruyante; cependant je crois encore l'entendre me vanter et me réciter les vers de Charles Baudelaire. »

(2) La suite de la lettre de Rollinat est trop précieuse pour la connaissance de son œuvre pour que je ne la reproduise pas ici :

« ...Voilà un livre inouï [les *Fleurs du Mal*] de verve et d'architecture poétique. Mais pour le savourer, pour se délecter l'âme, il faut souffrir ou avoir souffert de malaises incurables, résultant d'une imagination trop sensitive ou d'un cerveau trop ébranlé!... La souffrance donc est une clef indispensable pour ouvrir la porte de cette serre bizarre où des fleurs languissantes, molles ou venimeuses s'étalent sinistrement dans des vases incomparables pour la richesse des formes et le fini des sculptures. Je te recommande les œuvres de Baudelaire (sic) à toi, garçon sérieux et que le malheur a cruellement éprouvé : les *Fleurs du Mal*, la traduction vivante des *Histoires extraordinaires* d'Edgar Poe, les *Petits poèmes en prose* et les *Paradis artificiels* sont dignes de ton attention et de tes loisirs. Lis sans prévention, pense comme tu sais penser, et après cette lecture sagement approfondie ton esprit verra s'ouvrir des horizons nouveaux, d'où l'inspiration la moins attendue lui viendra fatalement. Quant à moi, depuis une année, tiraillé par la névrose, nourri de Baudelaire (sic) j'ai fait un ouvrage poétique où la tristesse domine et qui encadre de son mieux dans des vers consciencieusement et laborieusement repolis des idées neuves, audacieuses et presque toujours impersonnelles... » Ce document inédit, M. Georges Andrieux, expert en autographes, 154, boulevard Malesherbes, me l'a communiqué avec son obligeance ordinaire, ou plutôt extraordinaire!

Lacassagne ont compliqué à souhait, paraît aussi simple que celui de Rollinat, c'est la même diathèse et les thèses (ou foutaises) savantasses de ces messieurs n'y changeront rien, pas plus que les confidences de ces dames et demoiselles, qui par vanité ont provoqué, excité son désir et l'ont mis lui-même dans l'état qu'on sait, et provisoirement dans cet asile où l'une d'elles, la dame X, allait le contempler derrière les persiennes :

Il était assis dans la cour de l'asile, sous le ciel bleu, mais combien pâle, vieilli, affaibli; une ombre! Je distinguais ses traits flétris, ses yeux rouges et éteints, les muscles détendus de ses mâchoires, qui lui faisaient comme des bajoues. Ses épaules s'étaient voûtées, et de sa main maigre et pâle, il se caressait inconsciemment le menton. Je m'appuyai toute tremblante au bras de celui qui m'accompagnait, je sanglotai éperdument. A un moment, je poussai un faible cri. Le malade l'entendit-il, car il tourna ses yeux, ses pauvres yeux rougis de notre côté. Mais je me trouvai derrière une croisée que je quittai d'ailleurs aussitôt; le vieux savant m'emmena en effet, me voyant près de tomber en défaillance. Sa figure un peu sévère reflétait une douleur profonde, pendant que je balbutiai : « Ce n'est pas possible, oh! mon Dieu, ce n'est pas possible! Lui... lui, dans cet état! »

La scène, bien que décrite d'une manière piteuse, est tragique, et on eût aimé que le destin l'eût rendue mélodramatique, au dénouement, comme dans un roman ou un drame, avec un décor brossé par Chéret, de Georges Ohnet, de qui l'imagination était plus proche, parfois, de la réalité que le système naturaliste des disciples de Zola. Il est dommage que Maupassant n'ait rien deviné de ce qui se passait derrière la persienne où l'« adorée » épiait son agonie, qu'il ne l'ait pas entendue pleurnicher et, sa lucidité revenue dans un éclair, qu'il ne se soit pas traîné jusque devant son observatoire, et là, de ses mains maigres et pâles écartant les persiennes, il n'ait pas invectivé la mijaurée dans une tirade vengeresse : « Oui, c'est moi, Madame, voilà où m'a conduit votre amour, à vous et à vos pareilles. Voilà ce que vous avez fait de moi, une lamentable loque; d'un mâle robuste, un pantin vidé de sa bourre disloquée; ce n'est pas que vous m'aimiez, ou que vous fussiez en « harmonie sensuelle » avec

moi, mais cela flattait votre vanité d'être les maîtresses d'un homme à qui le « monde », vos salons, vos journaux, vos artistes donnaient du « génie ». J'aurais mieux fait de me comporter vis-à-vis de vous comme *Bel Ami*, à qui j'ai épargné cette fin déshonorante, et vous n'auriez pas sujet de vous vanter, après ma mort, que vous vous proposez d'exploiter pour passer à la postérité au bras d'un cadavre, votre amant, livrant à la curiosité des badauds les lettres qu'il vous écrivit, les petits cahiers où vous notiez, pécores précieuses, heure par heure, jour par jour, les mots qu'il vous disait et les soupirs qu'il poussait dans vos bras, ô filles du monde, qui êtes plus *filles* que « Boule de Suif » et toutes les pensionnaires de la Maison Tellier. Vous me prostituerez ainsi, vous me défigurerez et il y aura des niais pour vous croire alors qu'on ne doit jamais croire une femme... » Voilà ce qu'il eût dit, et ce que peut-être il pensa quand il lui arrivait de voir clair en lui-même comme s'il eût eu devant lui un étranger, quand le Maupassant de la préface de *Celles qui osent* voyait et jugeait le Maupassant de *Notre Cœur*, et s'il eût pu écrire sa vie, tour à tour lucide et halluciné, il eût créé avec sa douleur physique et morale un horrible chef-d'œuvre. Mais il ne se voyait déjà plus. Alexandre Dumas fils le voyait tel qu'il était devenu entre les mains de ses belles amies et il en était marri. Cet ami des femmes les connaissait trop pour ne pas les haïr et les mépriser. Il prenait contre elles la défense des hommes.

...Vous m'avez écrit toute l'histoire de votre mariage et tous les déboires du passé et toutes les hontes du présent, écrivait-il à un ancien camarade, que voulez-vous que j'y fasse, comme on dit ? Vous avez fait le Don Quichotte, Sancho vous retrouve roué de coups sur la route. Il y a des héroïsmes mal placés que la logique des choses punit comme des crimes; on ne répare les fautes des autres que quand on est Dieu, c'est-à-dire quand elles ne peuvent vous porter aucun préjudice et qu'au fond on s'en fiche. S'il eût fallu que Jésus, pour prouver son dire, épousât la Madeleine et travaillât pour faire vivre la femme adultère et les enfants qu'elle aurait eus de son amant, je ne crois pas m'avancer beaucoup en déclarant qu'il aurait filé et qu'on ne l'aurait jamais revu. Vous étiez un brave garçon, la dame était une drôlesse, vous nagiez, elle

se noyait, elle s'est cramponnée à vous et elle vous tient par la jambe, vous ne pouvez plus avancer et si robuste que vous soyez, vous vous sentez enfoncer de temps en temps et perdre la respiration. C'est comme ça, *malheur aux bons!* Moi, j'aurais ri au nez de la dame, ou je me la serais payée, c'est le mot, si elle en eût valu la peine, après quoi je l'aurais laissée reprendre sa circulation forcée. Elle en aurait peut-être fait fortune et aujourd'hui elle serait peut-être marquise ou duchesse, et nous serions, elle et moi, de très bons amis. Les femmes nous pardonnent quelquefois le mal que nous leur faisons, rarement le bien que nous avons voulu leur faire, parce qu'elles trouvent toujours que nous leur avons fait trop de mal — et qu'elles ne trouvent jamais que nous leur avons fait assez de bien. Vous voilà tout seul sur la terre, êtes-vous sûr que c'est un mal, un malheur surtout ?...

§

Il avait de même mis en garde Maupassant contre les mondaines faussement passionnées, au lendemain de la publication de *Notre Cœur* (3). Paul Bourget aussi, que Mirbeau calomnia, lui avait dit de se méfier de ces animaux-là. Il était trop tard, Mme de Bur ne désespéra pas Maupassant comme elle avait désespéré Mariotte; elle a fait pis, elle l'a précipité vers la folie et la mort. Après l'avoir crevé, elle a posé à la muse, à l'inspiratrice, à la veuve inconsolable, qui ne s'est consolée qu'en montrant son illustre amant tout nu, Guy de Maupassant intime, se glorifiant d'avoir eu le monopole de ses caresses et de ses confidences. La voici détrônée, — et c'est Maupassant qui se venge d'elle. Ce qu'il lui a dit, il l'a dit à d'autres et Mlle X... l'a noté dans les mêmes termes que Mme X..., à croire que l'une de ces dames a dérobé à l'autre son « cahier d'amour ». Maintenant tout est possible et M. Pierre Borel pourrait révéler aux lecteurs de M. Jean Prouvost et de *Paris-Soir*, qui se purlècheront à leur accoutumée de ces raclures et ordures galantes, que l'art ou la passion ne justifie pas en les embellissant, que Mlle X... était devenue l'amie de Mme X... Ce serait l'explication de ces rencontres singulières : le même cahier, la même idée de noter, les mêmes idées notées :

(3) Voyez Maupassant, « *Notre Cœur* » et Dumas fils; « *Marianne* », 10 mai 1939.

Le Cahier d'amour,
Œuvres Libres ».

Guy aime la Seine. Toujours le mystère de l'eau l'a hanté, lisse et soyeuse sous le soleil, jaunâtre et clapotante les jours de pluie. Quel pouvoir magique la Seine possède-t-elle sur lui? A Bezons ou à Sartrouville, durant des heures, je l'ai vu assis au bord du fleuve. Il suivait le déroulement de l'eau souple, écaillée de lumière ou creusée de reflets sombres. A quoi songeait-il alors? Il m'a confié un jour que cette eau le faisait penser à la femme, selon lui perfide, capricieuse, impénétrable; la femme qui, aux instants où elle semble la plus sincère reste toujours indéchiffrable. Alors, à la pensée de l'impossible étreinte, à l'idée que jamais deux êtres ne pourraient se comprendre et s'aimer, il sentait une affreuse tristesse l'envahir. Combien de fois il m'a décrit cette eau avec une précision de peintre.

La Grande Revue,
25 oct. 1912, p. 695.

...Le soleil couchant dorait la cime des arbres et jetait comme une pluie de feu sur la surface de la Seine. Alors Guy, debout dans le canot et ayant cessé de ramer, me montra d'un geste large les splendeurs qui nous entouraient. «—J'aime la Seine, me dit-il, parce qu'elle vous ressemble, à vous autres femmes. Comme vous, elle est perfide, impénétrable et capricieuse, et comme vous gracieuse et bienfaitante. Regardez comme elle roule voluptueuse et charmante le mystère de ses eaux glauques. Mais qui nous dira les secrets merveilleux ou affreux qu'elle cache dans ses profondeurs vertes? Comme il vous ressemble, en vérité, ce fleuve énigmatique, spirituel et charmant! [.....] Il m'est cher, ce fleuve, parce que j'ai essayé de scruter ses profondeurs, de même que le cœur des femmes, et parce que je l'ai souvent associé, pendant mes promenades solitaires, à mes rêves de bonheur, à mes tristesses, à mes amours.

Y aurait-il par hasard des Vrain-Lucas parmi les amoureuses professionnelles des grands écrivains? *Le Cahier d'Amour* de Mlle X... m'a tout l'air d'une mystification, sinon d'une supercherie.

AURIANT.

PUBLICATIONS RÉCENTES

[Les ouvrages doivent être adressés impersonnellement à la revue. Les envois portant le nom d'un rédacteur, considérés comme des hommages personnels et remis intacts à leur destinataire, sont ignorés de la rédaction et, par suite, ne peuvent être ni annoncés ni distribués en vue de comptes rendus.]

Archéologie, Voyages

- | | | |
|--|--------|--|
| Albert Camus : <i>Noces</i> ; | Edmond | la civilisation américaine; Nouv. |
| Charlot, Alger. | » » | Rev. franç. 24 » |
| Jean Prévost : <i>Usonie</i> , esquisse de | | Jean-Germain Tricot : <i>Les harmonies de la Grèce</i> ; Grasset. 18 » |

Art

- | | | |
|---|------|---|
| Marcel Brion : <i>Michel-Ange</i> . Avec des reproductions; Albin Michel. | | <i>du Salon des Tuileries</i> ; Cahier Goethe. 10 » |
| | 30 » | Vlaminck : <i>Pour une peinture lisible, vivante, humaine</i> ; Debresse. 5 » |
| Fernand Demeure : <i>Petite histoire</i> | | |

Education

Maurice Donnay : *Le lycée Louis-le-Grand*. (Coll. Collèges et lycées);
Nouv. Revue franç. 22 »

Esotérisme et Sciences psychiques

Maxime Herman : *Un sataniste polonais : Stanislas Przybyszowski* (de
1868 à 1900); Belles Lettres.

Ethnographie, Folklore

Emmanuel Aegerter : *Les hérésies du moyen âge*; Leroux. 15 »
Georges Dumézil : *Mythes et Dieux des Germains*; Leroux. 15 »

Géographie

Raymond Weill : *La Phénicie et l'Asie occidentale* (des origines à la
conquête macédonienne). Avec une carte; Colin. 15 »

Histoire

Divers : *Lettres personnelles des Souverains à Napoléon I^{er}*, publiées par le Prince Napoléon et Jean Hanoteau; Plon. 50 »
Henri Hauser, Jean Maurain, Pierre Bénaerts : *Du libéralisme à l'impérialisme, 1860-1878*. (Coll. *Peuples et civilisations, Histoire générale*, sous la direction de Louis Halphen et Philippe Sagnac, Tome XVII); Alcan. 70 »
François Piétri : *Lucien Bonaparte*. Avec 10 gravures h. t.; Plon. 30 »

Littérature

Armie : *Deux grandes figures d'exilés : Alphonse XIII et le Cardinal Segura*; Maugard, Rouen. » »
Georges Barbarin : *Le règne de l'agneau*; Edit. Oliven. 20 »
Paul Bastier : *A Strasbourg. Les pèlerins de la Cathédrale, fêtes du demi-millénaire : 22-27 juin 1939*, anthologie du xv^e siècle à nos jours, avec la traduction des noms étrangers et des notes biographiques. Préface de M. Louis Gillet; Libr. Istra. » »
Carlo Bronne : *Les abeilles du manteau*. Avec 8 illust.; Edit. Albert. 15 »
Ely Carcassonne : *Etat présent des travaux sur Fénelon*; Belles-Lettres. 15 »
John Charpentier : *Fleurs du jardin lyrique*, anthologie des plus beaux vers français. (Dieu et l'âme. La mort et la vie. La beauté et la vérité. La patrie et l'humanité. Le foyer, l'épouse et l'enfant. La femme et l'amour. La volupté. La douleur, la tristesse et la joie. Les amis, les souvenirs, les lettres et les livres. Le voyage et le goût de l'inconnu. La musique. La nature et les bêtes. Les jardins, les fleurs et les oiseaux. Les bijoux et les parfums. La légende et les beaux noms propres. Le pittoresque et l'image. L'ironie et la satire); Mercure de France. 15 »
Paul Claudel : *L'épée et le miroir*; Nouv. Rev. franç. 22 »
René Cruchet : *La médecine et les médecins dans la littérature française*, précédé de *Relations de la France et de la Louisiane* et suivi de *Montaigne et Montesquieu « at home »*; Libr. Delmas, Bordeaux. 25 »
Floris Delattre : *La personnalité d'Auguste Angellier*. Avec de nombreux textes inédits. Tome I; Vrin. 45 »
Paul Eluard : *Donner à voir 1919-1939* (*Les dessous d'une vie. Nuits partagées. Appliquée. Rêves. Physique de la poésie. Peintres. Premières vues anciennes. Juste milieu*); Nouv. Rev. franç. 25 »
Robert Gaillard : *Le choix vitaliste. Trois mois d'activité vitaliste*; Debresse. 5 »
Jeanne Galzy : *Margot, reine sans royaume*; Nouv. Revue franç. 32 »
Matila C. Ghyka : *Le nombre d'or. Rites et Rythmes pythagoriciens dans le développement de la civilisation occidentale*. Tome I : *les Rythmes*, précédé d'une lettre de M. Paul Valéry. Avec de nombr.

- figures; *Nouv. Rev. franç.* 50 »
 Kléber Haedens : *Gérard de Nerval ou la sagesse romantique*; Grasset. 15 »
 Ernest Hœpffner : *Aux origines de la nouvelle française*; Clarendon Press, Oxford. » »
 Pierre Loiselet : *Le vitalisme contre les Petits Pères du Sénat*; Debresse. 5 »
 Alexandre Masseron : *Pour comprendre la Divine Comédie*; Desclée De Brouwer. 55 »
 Henry Mercier : *Une vie d'ambassadeur du Roi Soleil. Les missions de Ch. F. de Vintimille, comte du Luc, auprès des Liges Suisses, 1708-1715, et du Saint-Empire, 1715-1717. Avec des illustrations*; Edit. La Bourdonnais. 45 »
 Henry Monnier : *Les plus belles pages de Henry Monnier. (Mémoires de M. Joseph Prudhomme. Scènes populaires (Le Roman chez la portière). Scènes de la vie bureaucratique. La consultation. L'exécution. La femme du condamné. Une nuit dans un bouge. Les misères cachées. Bibliographie). Avec une notice de Fernand Fleuret et un portrait. (Coll. Les plus belles pages); Mercure de France. 18 »
 André Rousseaux : *Littérature du vingtième siècle, II*; Albin Michel. 18 »
 Marcel Sauvage : *Premier manifeste du vitalisme. (Notre atmosphère)*; Debresse. 10 »
 William Shakespeare : *Les Comédies*, nouvelle traduction française avec remarques et notes par Pierre Messiaen; Desclée De Brouwer. » »
 Elsa Triolet : *Maïakovski, poète russe, souvenirs. Avec un portrait*; Edit. sociales internationales. 12 »
 Jean Vuillet : *Au temps des galères. Bertrand d'Ornezan, marquis des Iles d'or*; S. n. d'édit., Toulon. » »
 Maurice Wullens : *Pages de mon carnet. Souvenirs de voyage, de campagne et de captivité. Avec une préface de Marcel Martinet*; Les Humbles. 18 »*

Littérature enfantine

- André Bay : *Nouveau recueil de poésies à dire pour les enfants*; Stock. » »

Ouvrages sur la guerre de 1914

- Robert Boucard : *La guerre des renseignements*; Edit. de France. 18 »

Philosophie

- Maurice Blondel : *Lutte pour la civilisation et philosophie de la paix*; Flammarion. 18 »

Poésie

- Isabelle Bichet : *Désenchantement*; *Revue moderne des arts et de la vie.* 12 »
 Isabelle Bichet : *Premiers vers*; *Revue moderne des arts et de la vie.* 12 »
 Robert Blenseul : *Au seuil du temple. Préface de François Bovesse*; Debresse. 15 »
 Dominique Combette : *L'ombre sur le mur*; *Libr. du Phare.* » »
 M. Don : *Poèmes*; *Messein.* 14 »
 J. J. Van Dooren : *Flèches sans amour*; Edit. du Sanglier, Bruxelles. » »
 Paul Eluard : *Chanson complète*; *Nouv. Rev. franç.* » »
 Raymond Genty : *La route lumineuse*; Debresse. 15 »
 Georges Guillerre : *Pirouettes et sar-*
casmes suivis des Poèmes excentriques. Préface de Roland Dor-
gelès et de Pierre Mac Orlan. Hors-texte de Gus Bofa; *Les Pres-*
ses modernes. 25 »
 Gaston Icart : *Villottes*; Edit. du *Domaine, Carcassonne.* » »
 J. de Moucheron : *Les sentiers du Parnasse. Préface d'Adrien de Carué*; *Revue des Indépendants.* » »
 Edmond Rocher : *Le spectre d'Attila, eaux-fortes, sonnets accompagnés de 10 images de A. R.*; *L'amitié par le livre.* » »
 S : *Marines, Alpages, Paysages*; *Presses modernes.* » »
 Alphonse Siché : *Mon cœur qui chante*; *Malfère.* 15 »

Politique

- L. Aldrovandi Marescotti : *Guerre diplomatique 1914-1919. Problèmes et documents.* Traduit de l'italien par F. Cravoisier; Nouv. Revue franç. 40 »
- Pierre Brégy et Prince Serge Obolensky : *L'Ukraine terre russe.* Avec 5 cartes; Nouv. Rev. franç. 25 »
- Edouard Clavery : *Extrême-Orient. Chine-Japon 1939, témoignages recueillis et présentés;* Presses modernes. 12 »
- T. R. Feiwei : *L'Anglais, le Juif et l'Arabe en Palestine,* traduit de l'anglais par P. F. Caillé; Edit. de France. 25 »
- Fernand Hayward : *Présentation de l'Italie;* Grasset. 18 »
- Thomas Mann : *La victoire finale de la démocratie,* traduit de l'allemand par Rainer Biemel; Nouv. Revue franç. » »
- Léo Moulin : *Du Traité de Versailles à l'Europe d'aujourd'hui 1919-1939;* Stevens, Bruxelles. » »
- Clarence K. Streit : *Union ou chaos? Proposition américaine en vue de réaliser une fédération des grandes démocraties.* Préface de Firmin Roz; Libr. de Médicis. 36 »
- Werner Thormagne : *La bataille pour l'Asie. L'heure du Japon;* Attinger. 30 »

Questions coloniales

- C. A. Le Neveu : *Les empires coloniaux.* Avec des illust. (Coll. *Le monde au travail*); J. de Gigord. 18 »
- Maurice Martin du Gard : *L'appel du Cameroun;* Flammarion. 18 »

Questions médicales

- Jean Lhermitte : *L'usage de notre corps;* Nouv. Revue critique. 36 »

Questions militaires et maritimes

- André Labarthe : *La France devant la guerre. La balance des forces.* Préface du général Pretelat; Grasset. 30 »

Roman

- Enid Bagnold : *La porte de la vie,* traduit de l'anglais par Jean Talva; Stock. 18 »
- Marc Bernard : *Les exilés;* Nouv. Rev. franç. 20 »
- A. F. Champsaur : *L'autre rive;* Sorlot. 15 »
- Charles Courtin : *Café maure;* Edit. de France. 18 »
- Gian Dauli : *La Roue,* traduit de l'italien par Marie Canavaggia; Stock. 30 »
- Julien Lachaussée : *Irène ou la Paix à l'ombre des pommiers;* Edit. Baudinière. 15 »
- Helldor Laxness : *Salka Valka petite fille d'Islande,* traduit de l'islandais par Alfred Jolivet. Préface de Marcel Arland; Nouv. Revue franç. 24 »
- Nicolas Leskov : *Lady Macbeth au village,* traduit du russe par Boris de Schloczer; Nouv. Revue franç. 20 »
- Nicolas Leskov : *Une famille déchue,* traduit du russe par Zim-
- balle; Nouv. Revue franç. 24 »
- Valerio Pignatelli : *Le dernier des mousquetaires,* roman d'aventures; traduit de l'italien par Robert delle Donne; Nouv. Revue franç. 18 »
- Jean Puech : *Alpages,* contes et nouvelles du Pays d'En-Haut; Cahiers de l'Alpe, Grenoble. » »
- J. H. Rosny aîné : *Les instincts,* roman de trois femmes; Flammarion. 18 »
- Jacques Spitz : *L'expérience du docteur Mops. (Les romans fantastiques);* Nouv. Revue franç. 21 »
- Rex Stout : *Les compagnons de la peur,* traduit de l'anglais par Ed. Michel Tyl. (Coll. *Le scarabée d'or*); Nouv. Revue franç. » »
- Oscar Wilde : *Le crime de Lord Arthur Savile et autres contes,* traduit de l'anglais par Léo Lack; Mercure de France. 16 »
- Marguerite Yourcenar : *Le coup de grâce;* Nouv. Revue franç. 18 »

Sciences

- Buffon : *Morceaux choisis*, préfacés par A. M. Petitjean; Nouv. Revue franç. 27 »
- J. Clay, P. M. S. Blackett, G. Lemaitre : *Rayons cosmiques*; Hermann. 10 »
- N. Bohr, P. Scherrer, J. D. Cockcroft, W. Bothe : *Physique nucléaire*; Hermann. 15 »
- Louis de Broglie : *Le principe de correspondance et les interactions entre la matière et le rayonnement*; Hermann. 50 »
- Pierre Brunet : *Etude historique sur le principe de la moindre action*; Hermann. 30 »
- P. Debye, F. Simon, M. Wiersma, Sir C. V. Raman, M. Polyani, B. Vanderpol : *Physique générale*; Hermann. 25 »
- Jean-Louis Destouches : *Les électrons lourds (Mesotons)*; Hermann. 25 »
- M. Laporte : *Décharge électrique dans les gaz*. Avec 41 fig. et 22 tableaux; Colin. 15 »
- Maurice Prost : *Optique, Electricité*; Hermann. 25 »
- Aloys Rey : *Etude sur l'écoute des sources sonores éloignées*; Hermann. 25 »
- Pierre Rousseau : *Exploration du ciel*. Avec 20 figures; Hachette. 20 »
- Rogers D. Rusk : *Les atomes, les hommes et les étoiles*, traduit de l'anglais par L. Hervé et A. M. Petitjean; Nouv. Revue franç. 27 »
- Emile F. Terroine : *Le métabolisme de l'azote*. III : *Physiologie des substances protéiques*. II : *Dégradation, Synthèse, Métabolisme intermédiaire*. Fascicule I : *Le catabolisme protidique*; Presses Universitaires. 40 »
- Harry Willstaedt : *L'analyse chromatographique et ses applications*; Hermann. 30 »

Sociologie

- Léon Kotick : *Réflexions sur l'évolution économique*; Presses modernes. 12 »

Théâtre

- Gustave Lamarche : *Celle-qui-voit*, parabole héroïque canadienne; Edit. des Paraboles du Roi, Joliette, Canada. » »

Varia

- Jules Le Petit : *L'art d'aimer les livres et de les connaître*, lettres à un jeune bibliophile; Les bibliolâtres de France, Les Minimes, Brie-Comte-Robert (S.-et-M.). » »

MERCURE.

ÉCHOS

Le prix Femina-Hélène Vacaresco. — Le prix Claire-Virenque. — Sur une toile de Puvis et à propos d'une soirée chez Paul Verlaine. — Les atomes, les fées et M. Marcel Boll. — Le chemin de Jean Racine. — Défense de Paul Souday. — Le Sottisier universel. — Publications du « Mercure de France ».

Le prix Femina-Hélène Vacaresco vient d'être décerné à M. Raymond Christoflour, pour son livre sur *Louis Le Cardonnell, pèlerin de l'invisible*. Le *Mercure de France* se réjouit de cette récompense qui met à la fois à l'honneur le grand poète qui fut son collaborateur et le noble écrivain qui l'est aujourd'hui; car les lecteurs de cette revue ont pu apprécier le talent de M. Christoflour dans les articles qu'il publie ici sous la rubrique *Le Mouvement des idées*.

Après avoir débuté à Paris par des poèmes et fondé, avec un petit groupe d'amis, une *Revue néo-romantique*; après avoir pris part à la Grande Guerre et être ensuite rentré, pour près de vingt années, dans le silence, confiné en Gascogne ou en Provence dans la fonction de professeur, — M. Christoflour est revenu très brillamment à la vie littéraire, et il s'est surtout signalé par des ouvrages qui ont contribué à mettre en lumière des hommes de valeur, méconnus ou trop peu connus : le peintre et décorateur Fernand Maillaud, un admirable artiste que sa belle indépendance a toujours tenu à l'écart du monde snob comme du monde officiel; le poète ésotérique Victor-Emile Michelet, qui fut, lui aussi, un grand indépendant; enfin, le poète-prêtre Louis Le Cardonnel, que M. Christoflour connut personnellement à partir de 1929.

Ecrivain de foi et d'idées, mûri par l'étude et la méditation, M. Christoflour a encore une belle carrière devant lui. — L.-M.

§

Le prix Claire-Virenque. — Le Comité de Littérature Spiritualiste, présidé par M. Henry Bordeaux, a attribué le prix Claire-Virenque 1938 (3.000 fr) à M. Jean Soulairol, auteur d'un recueil de poèmes : *Préludes à l'Amour*, par 10 voix, contre 6 voix accordées à Mme Jeanne Lenglin, pour son ouvrage : *Chambre n° 6*.

§

Sur une toile de Puvis et à propos d'une « soirée » chez Paul Verlaine. — Avant même que ne parût au *Mercur* du 1^{er} juin 1939 l'écho « Villiers de l'Isle-Adam et ses Images », nous avons écrit le 26 mai au Conservateur du Musée de Francfort, dans le dessein d'éclairer une petite enquête sur le Puvis de Chavannes, et honnêtement sans dissimuler nos doutes, concernant la désignation du modèle : Villiers en 1857. Nous sollicitons deux indications utiles : 1° le nom du donateur, source peut-être difficile, puisqu'il faut remonter à 1893, mais qui aurait permis de définir si le visage ne serait pas celui d'un des homonymes nombreux de l'auteur d'*Axël* ou de l'un de ses oncles paternels. 2° un élément immédiatement perceptible : le ton de la chevelure; la nuance des yeux (1). La phototypie n'informe point, à cet égard.

(1) « Une vaste chevelure, cendrée indécise... son œil bleu pâle, emprunté à des cieux autres que les vulgaires. » (Stéphane Mallarmé, *Villiers de l'Isle-Adam*, Lacomblez, 1892). — Sur Villiers vers 1865 : « Le mot d'infini (disait Mallarmé) ne peut être proféré que par un jeune gentilhomme au type Louis XIII, en fourrures et cheveux blonds. » (Henry Roujon, *La galerie des bustes*, Rueff, 1908).

Au surplus, un mot de Victor Cochinat, — au *Mercury* du 15 mars 1932, page 590, et rappelé par M. Léon Deffoux, le 18 juin dernier, dans la page littéraire de l'*Œuvre*, — vient trancher le débat. Parlant de Villiers dans *la Causerie* du 11 décembre 1859, il écrivait : « un jeune poète imberbe ». Cochinat connaissait alors Villiers depuis deux années.

Au sujet du croquis « Une soirée chez Paul Verlaine », M. F.-A. Cazals, contemporain de ces ans héroïques et fidèle à une chère mémoire, nous a mandé des renseignements précieux. D'abord, la scène se passe vers 1888 à l'hôtel Royer-Collard. Le premier dessin fut exécuté à l'hôpital Broussais en 1889 : « Quelques croquis de Verlaine, d'autres de moi, nous dit M. F.-A. Cazals, furent à l'origine d'une première composition, qu'une Revue du Quartier publia, et que reproduisit *La Revue Encyclopédique*, le 1^{er} janvier 1893. Mais entre-temps, nous nous étions avisés, Verlaine et moi, que cette image manquait de netteté. J'en fis une seconde avec, sur le conseil de Paterné Berrichon, quelques modifications de détail. Verlaine qui, dans la première composition, figurait assis dans son fauteuil est debout, dans celle-ci, entre Henri d'Argis et Gabriel Vicaire. C'est cette variante que le Maître signa, et qui fut, depuis, souvent reproduite. J'ignore ce qu'est devenue la première ». Somme toute, une collaboration. Et M. F. A. Cazals de nous signaler des attributions erronées « plus flagrantes ». Au tome II des *Œuvres posthumes* de Verlaine, parmi vingt-huit dessins, cinq lui sont faussement attribués ! « Verlaine jaloux des lauriers littéraires », et « Delahaye pensant à Victor Hugo », sont d'Ernest Delahaye ; le second « Portrait de Leconte de Lisle » est de M. F. A. Cazals ; « Ma dernière visite chez Palmé », de Germain Nouveau ; le « Verlaine magistrat », de la main de Gustave Le Rouge, auteur, avec M. F. A. Cazals, de ce livre si vivant : *Les derniers jours de Paul Verlaine* (2). — MARCEL LONGUET.

§

Les atomes, les fées et M. Marcel Boll. — Au bas de sa chronique du 15 juin, M. Marcel Boll a publié un memento où, sans pousser le courage jusqu'à me nommer, il me désigne assez clairement en des termes que je ne saurais accepter.

Voici ce memento :

Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint. Le mot de Beaumarchais est éternel ; on en trouve une application dans les *Echos*

(2) Au moment de relire ces notes en épreuves, fin juin, nous recevons une réponse, tardive mais courtoise, de Francfort : « Cheveux noirs, yeux marrons, barbe brun foncé, mêlée de gris. » Quant à la toile, elle ne provient pas d'un don spécial mais de fonds pour une acquisition.

du *Mercur*e du 15 mai, pp. 253-255 : un littérateur donnant une leçon de physique à une femme de lettres, et le plus curieux, c'est que cette leçon est magistrale! Il débite, pour son interlocutrice charmée, des comparaisons saisissantes. Ou, plutôt, il les recopie, mais en négligeant l'emploi des guillemets. Le texte original se trouve dans les pages 73-74 d'un livre de Carl Stoermer, dont j'ai parlé ici en son temps (1); mais comme les gendelettes préfèrent répéter ce qu'ils viennent de lire, c'est vraisemblablement dans mon ouvrage *Les Deux Infinis* (2), à la page 146, que cette citation a été pêchée.

Je m'élève contre les assertions toutes gratuites de M. Boll. L'écho en question : *Les atomes et les fées* (au reste sans prétentions) n'a pu en effet être inspiré par le livre de Carl Stoermer, dont je n'ai jamais lu une seule ligne, et encore moins par *Les Deux Infinis* de M. Marcel Boll, de qui la suffisance me paraît bien être à l'instar. J'avais déjà traité la question, sous une forme différente, dans un article de la causerie scientifique de *La Croix* du 13 avril 1937, d'après des notes conservées depuis dix ou douze ans et extraites, je crois, de *L'Intransigeant*. Quoi qu'il en soit : 1° Ces notes étaient antérieures à 1930; 2° A cette époque (j'ai eu l'honneur d'être présenté par Léon Roux à MM. Alfred Vallette, Jacques Bernard et Louis Mandin au printemps de 1933), j'ignorais complètement l'existence (qu'il me pardonne!) de M. Marcel Boll. Ce monsieur me reproche de n'avoir pas mis entre guillemets un certain texte. Or ce texte est de moi, si l'idée (vérité scientifique appartenant à tout le monde) a pu être d'un autre, et certainement pas en premier de M. Marcel Boll. Démocrite, Epicure, puis Pascal et sans doute un certain nombre de savants et de philosophes avaient déjà pensé à la chose avant le critique du *Mercur*e, qui, si l'on voulait bien le suivre, affirmerait sans se démonter le moins du monde, le jour où il parlerait de l'eau sucrée, que c'est lui qui l'a inventée. Si M. Boll peut me prouver que mon texte, avec des exemples choisis par moi, est le sien, je lui paierai volontiers un litre, bien qu'il me paraisse préférer le vinaigre.

C'est au reste le ton vinaigré de ce memento discret qui m'oblige à répondre. Je passe sur la citation liminaire, qui sent un peu l'huile; je glisse sur le charme (?) qu'a pu produire ma prose sur mon « interlocutrice » (*sic*), que je ne connais pas, au reste. Mais je ne puis admettre que M. Boll, qui est un virtuose de l'épithète, ait trouvé le moyen, en douze lignes exactement, de me traiter de danseur, de littérateur, voire de « gendelette ». Danseur, cela m'est un peu passé; littérateur, il m'honore trop; « gendelette », cela ne va plus. Astreint, entre mes repas, à une besogne assez éloignée des belles-lettres, et qui rebuterait sans doute nombre de

(1) *Mercur*e de France, 15 janvier 1930, pp. 420-422.

(2) *Ibid.*, 15 juin 1938, pp. 672-675.

mes confrères, je ne suis même pas adhérent à la Société des Gens de Lettres, et je ne pratique guère la littérature que... mettons par hygiène.

Mais comme M. Marcel Boll doit souffrir de côtoyer tant de ces hommes de lettres qu'il méprise, dans une revue que M. Alfred Vallette a voulu surtout littéraire et que M. Jacques Bernard continue de vouloir telle, respectant les traditions nobles en honneur rue de Condé. Est-ce donc cette promiscuité douteuse pour lui qui rend si morose M. Marcel Boll à l'égard de ceux qui, selon lui, ne sont pas strictement des scientifiques (3) ?

L'hostilité contre la science (en France tout au moins) est assez virulente... (*Mercur*e, 15 juin, p. 647).

Pourquoi cette misanthropie alors qu'au fond M. Marcel Boll est un auteur gai qui s'ignore ?

Il est regrettable, écrit-il (même numéro), pour la même raison, que des milieux scientifiques aient admiré ce livre les yeux fermés...

On verrait bien cette phrase vengeresse accompagnée d'un croquis. Et M. Boll parle de « bêtisier » ! (*Mercur*e, 15-VIII-38).

Il a mérité d'y figurer au moins deux fois, pour sa part. Voici la seconde phrase, d'un haut comique, que j'avais coupée pour ma joie personnelle, dans le *Mercur*e du 15-VIII-38, p. 175, où, parlant de la critique... d'une critique de Maeterlinck par M. Maurice Lecat, M. Boll écrit encore :

Le passé et l'avenir sont interchangeable [Maeterlinck]. Par cette phrase, l'auteur montre qu'il n'a jamais entendu parler d'un principe fondamental de physique, énoncé par Sadi Carnot en 1824.

Pauvre Sadi Carnot qui, né en 1837, a été bien empêché d'énoncer le fameux principe de thermodynamique de 1824 qu'on pourrait peut-être imputer, si M. Boll n'y voit pas d'inconvénients graves, à Nicolas Carnot !

De quoi sourire un peu, en un temps où sont trop rares les occasions de bonne humeur : cela vaut peut-être mieux que la hargne et l'emploi d'épithètes un peu rapides. Ai-je traité, moi, M. Marcel Boll, de romancier, ou même de savantasse ? — FRANÇOIS-PAUL RAYNAL.

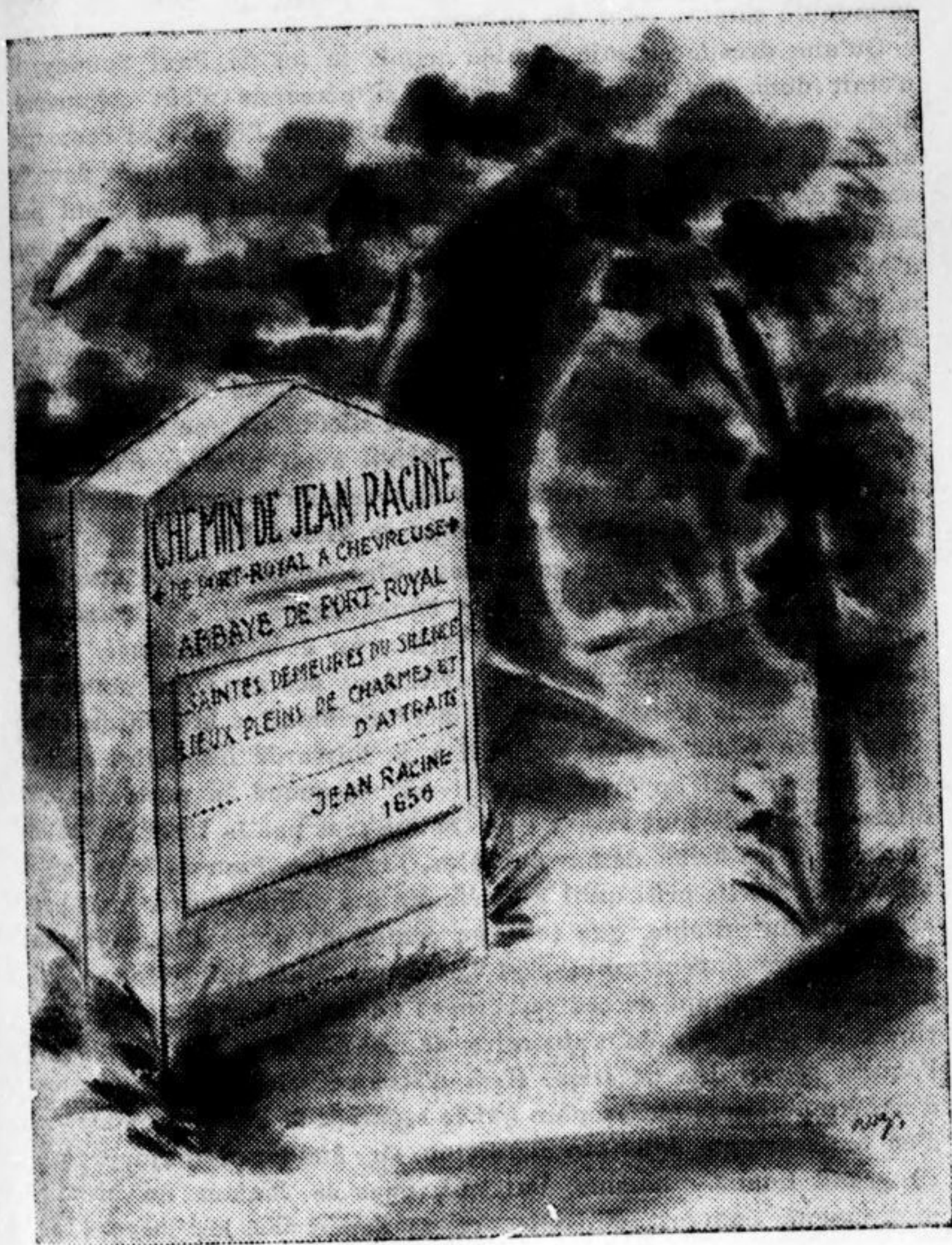
§

Le chemin de Jean Racine. — J'ai fait connaître dans le dernier numéro du *Mercur*e de France le chemin de Jean Racine remis

(3) Je dois avouer à M. Marcel Boll que bien que « littéraire », je suis de formation scientifique. Mes études me valurent, en 1921, un diplôme d'ingénieur, lequel je n'ai pas encore trouvé le temps de faire encadrer.

en état de circulation par le Comité du Tricentenaire de la Société Archéologique de Rambouillet.

Voici aujourd'hui une des neuf bornes qui jalonnent ce chemin de Port-Royal à Chevreuse. Celle-ci est la plus proche des murs de l'abbaye. Chacune des bornes reproduit des vers extraits des poèmes de jeunesse que Jean Racine commença de composer, dès 1656, tout au long de ce chemin. — LOUISE FAURE-FAVIER.



§

Défense de Paul Souday. — Le dixième anniversaire de la mort de Paul Souday, est-ce donc une date qui doive à première vue émouvoir le Paris des lettres et soulever les commentaires? Non pas. On n'a que trop tendance à abuser, présentement, à propos de tout et de rien, de ce genre de cérémonies; et pour peu que cela continue, les rubriques littéraires ne seraient bientôt plus qu'une vaste nécrologie permanente, qui se déroulera selon un cours immuable comme celui des saisons.

Qu'une décade se soit écoulée depuis la fin de Paul Souday, il n'était donc pas besoin d'en écrire, si personne n'eût commencé. Mais on a commencé, et de la belle manière! J'ignore si ceux qui aimaient le critique du *Temps* lui ont consacré une pensée dans le secret de leur cœur. Mais ceux qui ne l'aimaient point n'ont pas manqué cette occasion de prendre la plume : d'où cette floraison d'échos malicieux ou méchants où l'ancien magister se fait fortement taper sur les doigts. Vous me direz que c'est bien son tour? Peut-être; mais les exécuteurs de Souday eussent gagné à n'attendre point qu'il ne fût plus là pour répondre. Quand il attaquait un auteur ou se refusait à en parler — « le silence est une opinion » — c'est à des personnes bien vivantes qu'il avait affaire; n'eût-il eu que cette rare vertu, le courage intellectuel, Paul Souday mériterait qu'on traitât sa mémoire avec moins de désinvolture.

J'entends bien tout ce qu'on peut dire contre lui, de puéril et de sérieux. Que, devenu veuf de bonne heure, il ait laissé son appartement s'encrasser, et que, tard venu à la renommée, il ait répondu avec complaisance aux invitations des gens du monde, ce sont là de petits péchés. Que celui qu'on nommait « le Mousquetaire des Lettres » ait parfois accueilli à la hussarde les belles dames qui venaient lui apporter leurs livres, — quand la poste les eût mises à l'abri de tout assaut — je ne me sens pas la force de lui en vouloir; et les belles dames non plus, j'imagine. Pour le reste, qu'il ait eu des partis-pris, qu'il ait défendu ses opinions avec une persévérance intraitable, que tout un canton de notre littérature lui soit demeuré impénétrable, c'est l'évidence. Mais Sainte-Beuve lui-même est-il exempt de ces reproches? Ce qu'on demande à un critique, ce n'est pas de s'abstraire de soi-même et de juger avec l'équité souveraine de Dieu. C'est d'être conscient des différences d'esthétique ou de philosophie qui le séparent de ses justiciables, et d'en tenir compte dans son feuilleton. Or, Souday a toujours écrit en grand honnête homme. Lui qui, dans la chaleur du premier mouvement, couvrait d'insultes et de sarcasmes les marges des

livres de ses adversaires, il n'en a jamais parlé qu'avec mesure. « Quand je songe combien je dois vous froisser dans vos goûts et vos opinions, lui écrivait M. Paul Claudel, je suis obligé de rendre hommage à votre sincérité et à votre impartialité. » Voilà un témoignage qu'on ne récusera pas.

D'ailleurs ceux qui en ont aujourd'hui à Paul Souday ne sont pas ceux pour lesquels il a pu se montrer injuste ou brutal, mais ceux dont il n'a pas ou presque pas parlé. « En littérature, a dit Jean Lorrain, la seule injure est le silence. Et c'est la seule qu'un écrivain ne pardonne pas! » Cela est si vrai que dans un livre souvent spirituel et drôle, *Tu seras écrivain*, M. Jules Rivet nous conte tout au long les vains efforts qu'il fit pour obliger Souday à parler de lui. Eh bien! c'est que le critique du *Temps* n'aimait pas M. Jules Rivet, voilà tout, et c'était son droit. Je m'étonne qu'un esprit aussi indépendant que l'auteur de *Paule Calou* fasse grief à Souday d'avoir exprimé, fût-ce en se taisant, une opinion qui n'en était pas moins formelle.

Dût-on me confondre avec lui dans l'animosité qu'on lui porte, je confesse que j'aimais Souday, que je n'ai pas eu l'honneur de connaître et qui est mort avant que j'eusse publié, ce qui me met parfaitement à l'aise pour en écrire. Une indépendance totale, une intelligence qui avait ses limites, mais ardente et courageuse, une vaste culture, un amour passionné des lettres, un tempérament vif et batailleur, — voilà ce qui avait donné au critique du *Temps* une audience et une autorité européennes que nul n'a retrouvées depuis. Ce n'était pas le plus fin de nos critiques, mais c'était le plus écouté. Les fréquentes polémiques — celles qu'il eut avec l'abbé Bremond et avec M. Julien Benda sont demeurées célèbres — donnaient à la vie littéraire un mouvement et une couleur qu'elles n'ont plus aujourd'hui. C'était un éveilleur de vocations, un remueur d'opinions, une sentinelle de l'esprit. Dans le tran-tran quotidien des lettres, il avait un rôle utile et bien à lui, ce qu'on ne peut dire que d'un petit nombre. Qu'on le méprise aujourd'hui après l'avoir adulé de son vivant, c'est dans l'ordre. Mais il est plus aisé de sourire de lui que de le remplacer. — FRANCIS AMBRIÈRE.

§

Le Sottisier universel.

L'Allemand défile, défilera toujours, en lançant sa jambe gauche derrière la jambe gauche de celui qui le suit. — *Le Dimanche illustré*, 4 juin.

AUTRICHE. — Le plébiscite du 10 avril 1938, sur 45 millions d'électeurs inscrits, donnait une majorité écrasante au « Reich national Grand Allemand. — *Larousse mensuel*, juin.

La Haye, 7 juin. — A l'occasion de la présence de la flottille de torpilleurs, le ministre de France a offert un grand déjeuner pour environ trois semaines. — *Le Matin*, 7 juin.

L'ÉTÉ DEVANCE SA DATE. — Il paraît que c'est le propre des étés tardifs de battre les records de chaleur. — *Ce Soir*, 6 juin.

Un de nos plus grands chefs de la marine, illustre quadragénaire qui a vaillamment et glorieusement accompli son devoir au cours d'une carrière longue de plus d'un demi-siècle. — *La France* (de Bordeaux), 25 mai.

— Le public n'a vu que les noms des capitales de l'axe, mais, affirma-t-elle, la ceinture portait encore sur le côté « Paris-Londres-New-York », capitales des grandes démocraties. — *Paris-Soir*, 14 avril.

LE GUIDE ALFRED RAVANEL EST DÉCÉDÉ A LA SUITE D'UN GRAVE ACCIDENT DE MOTOCYLETTE. — ...Il a fallu cet accident stupide pour qu'à jamais il fût rayé du nombre de ceux qui le pleurent aujourd'hui. — *Le Nouvelliste* (de Lyon), 5 mai.

La foudre paraît être entrée dans l'église en brisant un vitrail. Elle est sortie par la porte qui, heureusement, était ouverte. — *La Dépêche* (de Toulouse), 6 juin.

Un ouvrage anglais nous arrive sous la forme d'une traduction. Nous ne nous étonnons pas. Que l'auteur de ce livre traduit soit un Français et l'aventure est déjà plus curieuse. Mais que dire si la traduction de ce livre anglais qu'on nous propose a d'abord été écrite en français? Il y a de quoi s'y perdre. — *Le Nouvelliste* (de Lyon), 10 mai.

COQUILLE.

LE POÈTE MILOSZ... — Dans son œuvre principale « Miguel Manara », Milosz a exalté le sens catholique... Tel est ce poème à la louange du Christ, hanté par un âne de poète des plus hautes et des plus nobles. — *Le Nouvelliste* (de Lyon), 18 juin.

§

Publications du « Mercure de France ».

Histoire d'une Société. LE JOUR DE GLOIRE..., roman par René Behaine. Précédé d'une introduction à l'œuvre de l'auteur. Un volume in-16 Jésus, sur beau papier. Prix, 16 francs. Il a été tiré : 2 exemplaires sur Japon impérial, marqués A à B, hors commerce; 20 exemplaires sur papier de Madagascar, marqués C à V, hors commerce; 110 exemplaires sur pur fil Lafuma, numérotés 1 à 110. Prix, 50 francs.

DANSONS LA CARMAGNOLE, *Scènes et tableaux de la Révolution*, par Edmond Pilon. Un volume in-16 double-couronne. Prix, 16 francs. Il a été tiré : 11 exemplaires sur pur fil Lafuma, numérotés 1 à 11. Prix, 40 francs. Il a été tiré en outre, pour la société de bibliophiles « Les Amis des Beaux Livres », 75 exemplaires sur vélin à la forme des Papeteries de Rives à son filigrane. Ces exemplaires sont marqués A. B. L. 1 à A. B. L. 75.

Le Gérant : JACQUES BERNARD.

Typographie Firmin-Didot, Mesnil (Eure). — 1939.